

JEAN-MARC STÉBÉ
HERVÉ MARCHAL

Introduction à la sociologie urbaine

CURSUS



2^e édition

ARMAND COLIN

Introduction à la sociologie urbaine

Parmi les publications des mêmes auteurs

Jean-Marc STÉBÉ

- *Le logement social en France*, 8^e édition, PUF, « Que sais-je ? », 2019.
- *La France périurbaine*, avec Hervé Marchal, PUF, « Que sais-je ? », 2018.
- *Les grandes questions sur la ville et l'urbain*, 2^e édition, avec Hervé Marchal, PUF, 2014.
- *Qu'est-ce qu'une utopie ?* Vrin, 2011 ?
- *La crise des banlieues*, 4^e édition, PUF, « Que sais-je ? », 2010.

Hervé MARCHAL

- *La sociologie urbaine*, 6^e édition, avec Jean-Marc Stébé, PUF, « Que sais-je ? », 2018.
- *Idées reçues sur le logement social*, avec Jean-Marc Stébé et Marc Bertier, Le Cavalier Bleu, 2016.
- *Un sociologue au volant*, Téraèdre, 2014.
- *L'identité en question ?* 2^e édition, Ellipses, 2012.
- *La diversité en France : impératif ou idéal ?* Ellipses, 2010.

JEAN-MARC STÉBÉ
HERVÉ MARCHAL

Introduction à la sociologie urbaine

2^e édition augmentée

ARMAND COLIN

Cursus SOCIOLOGIE

Illustration de couverture : © Fotolia
Conception de couverture : Hokus Pokus Créations
Mise en pages : Nord Compo

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements



d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

La première édition est parue pour le titre *Sociologie urbaine*

© Armand Colin, 2010, 2019 pour cette nouvelle édition

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-62370-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Avant-propos	11
--------------	----

PARTIE 1 **LES PRÉCURSEURS D'UNE RÉFLEXION SOCIOLOGIQUE** **SUR LA VILLE ET LEURS FILIATIONS**

1. De Marx à la sociologie urbaine marxiste française	17
1. Le statut de la ville chez Marx et Engels	18
2. La dénonciation de l'urbanisme au service de l'État	21
3. La remise en cause de l'idéologie urbaine	23
4. Les limites de la sociologie urbaine marxiste	28
2. Durkheim et Halbwachs : la ville comme révélateur social et cadre morphologique	33
1. La ville comme révélateur et analyseur social	33
2. La ville et ses formes comme facteur actif sur la vie sociale	38
3. La morphologie urbaine appliquée de Maurice Halbwachs	40
4. Les cadres matériels de l'identité	42
5. L'héritage de l'approche morphologique	45
3. Weber ou comment la ville permet de remonter aux origines du monde moderne	47
1. La ville comme phénomène économique	48

2. La ville comme scène politique	49
3. La ville comme société d'individus	54
4. Simmel au plus près de la vie urbaine	56
1. La nouvelle condition identitaire du citoyen	57
2. Les figures de la vie urbaine	59
2.1 L'étranger, le blasé et le cynique	59
2.2 La vie urbaine ou le nécessaire recours à l'intellect pour se protéger	60
3. De la difficulté d'être soi dans un empire d'objectivité	62
4. La morphologie vivante de Simmel	64
5. L'héritage simmelien	66

PARTIE 2

LES PROMOTEURS D'UNE SOCIOLOGIE DE LA VILLE ET DE L'URBAIN

5. L'École de Chicago ou la science sociale de la ville	71
1. La ville de Chicago comme « laboratoire social »	75
2. Le modèle écologique d'Ernest Burgess et ses prolongements théoriques	82
3. Les « invasions » territoriales de Roderick McKenzie	86
4. L'immigration et l'assimilation au cœur des problématiques urbaines de l'École de Chicago	88
5. La figure de l'homme marginal	91
6. Chombart de Lauwe ou la sociologie utile	93
1. L'application du modèle des « aires concentriques » au cas de l'agglomération parisienne	93
2. Entre recherche fondamentale, recherche appliquée et recherche militante	96

3. La vie des familles ouvrières dans les grandes agglomérations de l'après-guerre	98
4. La relation dialectique homme-espace	102
7. Lefebvre, sociologue de la modernité et penseur de « l'urbain »	106
1. De la sociologie rurale à la sociologie urbaine	107
2. Le droit à la ville : un impératif pour une ville durable	113
3. La révolution urbaine ou le basculement de l'agrarie vers l'urbain	121
4. La ville comme production et comme moyen de production	125
8. Ledrut, Raymond, Remy : d'autres promoteurs de la sociologie urbaine	130
1. Raymond Ledrut, sociologue de la « ville du bien-être »	130
1.1 La construction de l'image de la ville par les citadins	131
1.2 L'espace social du quartier	132
2. Henri Raymond, sociologue de la parole des habitants	134
2.1 L'aventure pavillonnaire	135
2.2 Architecture et société	139
2.3 L'homme ordinaire	141
2.4 Existe-t-il une spécificité de l'urbain ?	142
3. Jean Remy, sociologue de la transaction sociale	144
3.1 La ville n'est pas un objet de consommation	144
3.2 L'urbanisation est un processus de transformation des rapports à l'espace	145

PARTIE 3

LA VILLE ET L'URBAIN : LES GRANDES PROBLÉMATIQUES DE RECHERCHE

9. Une sociologie dans la ville	151
1. La fragmentation au cœur des villes	153
2. Le « cocooning » des beaux quartiers et la gentrification des centres anciens	156
2.1 L'autoségrégation des plus riches	158
2.2 Le réinvestissement des centres-villes anciens	160
3. La vie repliée dans les lotissements des périphéries urbaines	166
3.1 L'engouement pour le pavillon individuel périurbain	166
3.2 La recherche de sécurité chez les habitants des pavillonnaires	170
3.3 Les gentrificateurs à l'assaut du périurbain	172
3.4 Le désenchantement des habitants trop éloignés des villes	174
4. Les ghettos aux portes des villes : des bidonvilles aux quartiers prioritaires	175
4.1 Le risque de la « bidonvillisation » de la planète	176
4.2 La France des bidonvilles	178
4.3 Les ghettos français de la misère	180
5. Des espaces sexués et générationnels	183
5.1 La question du genre dans la ville	183
5.2 Les différents âges dans la ville	185
10. Une sociologie de la ville	189
1. La gouvernance : ses apports, ses enjeux et ses limites	189
1.1 Quand l'État se retire, les villes entrent dans la danse...	189
1.2 Une gouvernance, des gouvernances ?	191
1.3 Quelle gouvernance, pour qui et comment ?	195

1.4 L'invention de la métropole	201
1.5 Le pouvoir des grandes régions et des intercommunalités dans un contexte de marchandisation	203
2. La ville à l'heure du développement durable	205
2.1 Le développement durable au service du marketing urbain	205
2.2 Les mots et les choses de la ville « durable »	207
2.3 L'habitat durable sous l'œil des sociologues	209
2.4 Recherche de densité et envie de nature	211
3. Les urbanistes et les architectes confrontés aux évolutions du monde urbain	214
11. Une sociologie de l'urbain	219
1. Le rural conjugué à l'urbain (acte I)	220
1.1 La campagne comme lieu de récréation de la ville	222
1.2 La ville s'invite à la campagne	225
2. La ville en voie de disparition (acte II)	226
2.1 L'avancée du front urbain	226
2.2 L'urbain dissout la ville	229
2.3 Une nouvelle condition pour l'homme : la condition urbaine	230
3. L'urbain s'installe dans le monde (acte III)	232
3.1 La périphérie se centralise	232
3.2 La mobilité corrélative de l'urbain mondialisé	233
3.3 La connexion inhérente à la « ville-monde »	236
3.4 Les espaces se diversifient	238
3.5 Pas une, mais des conditions urbaines ?	239
4. La ville n'a pas disparu (acte IV)	241
5. La ville, encore et toujours (épilogue)	244
5.1 Du centre à la périphérie : patrimonialiser la ville	245
5.2 La ville entre local et global	248

Bibliographie	251
Glossaire	275
Table des encadrés	279
Index	281

Avant-propos

Il est significatif de voir qu'un sociologue généraliste comme Danilo Martuccelli, de prime abord assez éloigné des questions urbaines en tant que telles, souligne à plusieurs reprises dans ses travaux l'importance de la ville contemporaine et de ses effets dans la vie des individus. Plus précisément, parmi les grandes épreuves sociétales caractéristiques de notre époque, le sociologue de la « condition sociale moderne » (Martuccelli, 2017¹) identifie « l'épreuve urbaine » comme une épreuve incontournable dans le sens où la ville est « le lieu de tendances contradictoires et simultanées à la privatisation (avec l'apparition sous différentes formes de lotissements fermés), au décroisement et au croisement des différences [...]». Elle est aussi un des lieux de la dynamique entre le global et le local » (Martuccelli, 2006, p. 123). De ce point de vue, la ville est à n'en pas douter une « épreuve type » de notre époque invitant, par extension, à repenser les tensions entre les mobiles et les enracinés, entre ceux d'ici et ceux d'ailleurs, entre les établis et les migrants, entre les inclus et les exclus...

L'importance de la ville dans la vie des êtres humains n'est pas un constat nouveau, et les propos de Martuccelli en disent long sur le fait que cette forme de vie humaine s'est largement imposée dans nos manières de penser, de sentir, d'agir, de bouger, de communiquer, d'aimer, de consommer... Rappelons à cet égard que pour l'historien Fernand Braudel (1967, p. 369 *sq.*), la ville incarne « une anomalie du peuplement », dans la mesure où elle augmente les tensions, précipite les échanges et brasse « sans fin la vie des hommes ». C'est dire si la ville est une création humaine, un artefact, qui s'est en outre développé à travers les âges et sur l'ensemble de la planète selon différents rythmes et de multiples formes. Pour autant, on peut remarquer quelques traits communs aux villes d'hier et d'aujourd'hui, aux villes d'ici et d'ailleurs – si bien qu'il semble quelque

1. Les références bibliographiques se trouvent en fin d'ouvrage. Dans le cours du texte, seules les dates d'édition des ouvrages consultés sont précisées. La date de la première édition est mentionnée dans la bibliographie finale.

peu maladroit de se contenter d'une perspective culturaliste pour appréhender la ville comme « fait social total ».

De ce point de vue, s'il est possible de promouvoir une sociologie des villes, il reste qu'il s'avère tout à fait pertinent de proposer une sociologie de *la ville*. Mais la ville, en tant que fait humain se diffusant et se généralisant aux quatre coins du monde depuis un demi-siècle, est à l'origine de ce qu'Henri Lefebvre appellera « l'urbain ». Partant de cette réalité, et préférant échapper à l'alternative d'une sociologie de la ville *ou* d'une sociologie de l'urbain, nous avons privilégié dans ce manuel une *sociologie urbaine*, entendue comme une volonté de conjuguer sociologiquement la ville *et* l'urbain. Mais parler ainsi de sociologie urbaine ne veut pas dire pour autant que seuls les sociologues urbains sont mobilisés dans les pages qui suivent. Géographes, politistes, philosophes, architectes, urbanistes, historiens étayent ponctuellement le propos au point que les limites de la sociologie urbaine deviennent parfois si poreuses qu'il semble préférable de parler plus largement d'études urbaines (*Urban Studies*). De ce point de vue, ce manuel entend déborder quelque peu le champ de la sociologie urbaine, même si en France parler d'*Urban Studies* par définition transdisciplinaires – à l'image des *Gender Studies* ou des *Cultural Studies* dans le monde anglo-saxon – relève sûrement d'un abus de langage tant il est vrai que dans notre pays « l'histoire des sciences sociales de l'urbain et leur structuration institutionnelle façonnent des productions encore largement disciplinaires » (Collet, Simay, 2013).

La ville a été rapidement intégrée dans les réflexions des grandes figures à l'origine de la sociologie. Qu'il s'agisse de Karl Marx, Émile Durkheim, Max Weber ou encore de Georg Simmel, tous ces pionniers de la sociologie ont vu dans la grande ville le lieu même de la modernité (première partie). Leurs travaux ont permis le développement de la sociologie urbaine qui a trouvé en Robert Park, Louis Wirth, Paul-Henri Chombart de Lauwe, Henri Lefebvre, Raymond Ledrut, Henri Raymond ou encore Jean Remy des promoteurs exemplaires (deuxième partie). Tous ces auteurs ont proposé différentes perspectives théoriques et méthodologiques sur la ville et le monde urbain qui relèvent aussi bien de la morphologie, de l'écologie urbaine, du matérialisme historique que de la socio-histoire et de l'ethnographie sociale. À cet égard, la ville est l'objet de multiples réflexions qui rappellent à quel point elle ne peut être identifiée à un produit fini doté d'une définition objective fixée une fois pour toutes dans des représentations *sui generis*.

Si la ville est théorisée et observée par les sociologues, les philosophes, les historiens et les géographes, elle est aussi pensée et organisée par les architectes, les urbanistes, les hommes politiques ou encore par les acteurs de l'économie et de la finance. De nombreux modèles urbanistiques et architecturaux (cité utopique, écoville...), proposés hier et aujourd'hui, participent de l'organisation sociale, politique et économique de la ville. Dans le même sens, les opérateurs des politiques urbaines, en s'appuyant sur des idéologies et des référentiels, cherchent à proposer des manières de modéliser, d'aménager et de vivre la ville. Mais plus encore, ils sont les artisans de la planification et de la gouvernance urbaines, et contribuent donc inévitablement au mouvement de la ville. En outre, la mondialisation de l'économie contraint la ville d'aujourd'hui à s'instituer selon des logiques globales. Pour autant, les mégalo-*poles*, bien qu'étant insérées dans des réseaux et des flux planétaires, n'en demeurent pas moins capables de maîtriser leur sort. Ceci dit l'urbanisation généralisée impose aussi de relever tout un ensemble de défis qui vont de la ville durable à la ville diffuse, en passant par la fragmentation sociale et territoriale (quartiers prioritaires, centres-villes gentrifiés, bidonvilles, *gated communities*...). Enfin, l'avènement de l'urbain mondialisé, qui n'a pas (encore ?) annihilé les spécificités du monde rural, contraint les citadins à davantage de mobilité tout en les incitant à s'ancrer dans des territoires restreints et familiers, sources de sens (troisième partie).

Avant de parcourir plus en avant l'ouvrage dont nous venons de présenter rapidement le mouvement d'ensemble, soulignons combien retracer l'histoire de la sociologie urbaine et rendre compte de ses problématiques dans toute leur complexité et leur épaisseur relèvent sûrement de l'illusion (Topalov, 2013). Nous ne prétendons aucunement avoir accès à toute « la réalité » socio-historique du sous-champ disciplinaire de la sociologie dont il est question ici. Tout au plus proposons-nous un récit doté, nous l'espérons du moins, d'une cohérence analytique et d'un véritable souci pédagogique inévitablement en lien avec nos intérêts présents et nos positionnements aussi bien institutionnels qu'analytiques.

■ Partie 1

Les précurseurs d'une réflexion sociologique sur la ville et leurs filiations

La ville telle que nous la connaissons aujourd'hui a pris son essor au XIX^e et au début du XX^e siècle, au moment même où s'opérait la découverte du « social » tapi au plus profond de la vie humaine, c'est-à-dire les rapports sociaux, les subjectivités, les actions, les formes de vie inventées et réinventées sans cesse. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que des auteurs aussi importants que Karl Marx, Émile Durkheim, Max Weber, Georg Simmel ou Ferdinand Tönnies aient tous abordé d'une manière ou d'une autre dans leur œuvre la problématique de la ville et même le phénomène urbain dans son ensemble, sans pour autant en faire la dimension centrale de leur travail. Il sera question ici de préciser de quelle façon les phénomènes liés à la ville ou à l'espace interviennent dans les approches respectives de ces « classiques », qui ont tous vu dans la grande ville le lieu même de la modernité. Pour Marx (chapitre 1), la ville est un lieu paradoxal dans la mesure où elle peut être aussi bien le théâtre de luttes sociales pour la libération des plus démunis que la scène où s'organise l'aliénation du prolétariat. Pour Durkheim (chapitre 2), même si elle pose des problèmes d'intégration et fait encourir des risques d'anomie, la ville rassemble toutes les conditions pour le déploiement de la densité morale permettant à l'individu de gagner en liberté et de devenir une valeur de référence. Quant à Weber (chapitre 3), l'invention de l'individu-citoyen et du capitalisme n'aurait pas été possible sans l'existence de villes libres où les allégeances communautaires se sont vues remises en cause pour organiser politiquement de nouvelles manières de vivre ensemble. Pour Tönnies, auquel nous ne consacrerons ici qu'une petite place, la ville moderne accueille cette nouvelle forme de vie qu'il nomme « sociétaire », laquelle est fondée sur le contrat et le calcul effectués en fonction d'un but à atteindre, et non sur la chaleur, la profondeur des liens et la confiance. Enfin, pour Simmel (chapitre 4), l'émergence de la métropole révèle un nouveau mode de vie à la suite duquel l'individu se libère des contraintes sociales tout en le confrontant de façon croissante à un processus d'objectivation de la culture : le temps mesuré, les institutions et les règles y deviennent si impersonnels qu'ils peuvent finir par étouffer la subjectivité de chacun.

Dans cette partie, nous ne nous contenterons pas de présenter la façon dont chacun de ces auteurs incontournables a appréhendé la ville dans son œuvre : nous insisterons sur les héritages qu'ils ont laissés, sur les filiations qu'ils ont mises en place, sur les problématiques qu'ils ont inspirées ainsi que sur les pistes de réflexion qu'ils ont découvertes et qui ont été développées par la suite.

■ Chapitre 1

De Marx à la sociologie urbaine marxiste française

Commencer par Karl Marx (1818-1883), son œuvre et ses nombreuses filiations est essentiel dans un manuel de sociologie urbaine, tant la théorie de Marx a été au cœur de cette discipline durant les années 1960 et 1970, en France notamment. Mais revenir sur Marx aujourd'hui nous confronte de fait à une sorte de paradoxe bien résumé par Alain Caillé et Philippe Chanial (2009, p. 5) :

« Comme la situation est étrange ! Il y a moins de trente ans, presque tous ceux qui à travers le monde luttèrent contre l'injustice, l'oppression et la misère – comme presque tous ceux qui pensaient – se référaient à Marx à des degrés divers, alors même que l'évolution du monde semblait contredire ses analyses. Aujourd'hui que la crise financière et l'évident dérèglement du monde capitaliste semblent lui donner raison, qui s'en réclame encore véritablement ? »

Pour paraphraser Henri Lefebvre (1966), on pourrait presque dire que, si Marx n'est pas sociologue urbain, il reste qu'une sociologie urbaine est née du marxisme. Bien que ne constituant pas une problématique de recherche à part entière dans l'œuvre de Marx (Remy, Voyé, 1974), la ville y est logiquement appréhendée à travers les grands principes structurant l'entreprise marxiste : du rôle de l'État dans les rapports de classe à l'importance des structures socio-économiques en passant par la lutte des classes.

1. Le statut de la ville chez Marx et Engels

Si Friedrich Engels (1960) a abordé la question des grandes villes, de Londres en particulier dans son ouvrage intitulé *La Situation des classes laborieuses en Angleterre* paru en 1845 (en y décrivant notamment les conditions de vie des ouvriers, les effets de l'industrialisation sur l'ordre urbain et les stratégies déployées par les riches des villes industrielles en vue de dissimuler l'ampleur, l'envers et la source de leur richesse), il reste qu'il revient à Marx (1972), dans son livre *Fondements de la critique de l'économie politique* publié à la fin des années 1850, d'avoir le plus insisté sur le rôle important de la ville en général dans la matérialité historique, entendons par là dans l'évolution des conditions matérielles de vie résultant des contradictions et des conflits entre dominants et dominés. L'auteur du *Capital* y propose en effet l'idée que la ville est la scène où se développent les conflits entre les deux classes sociales, bourgeoisie et prolétariat, elles-mêmes résultant des changements intervenus tant au niveau de l'organisation sociale (division du travail social nouvelle et davantage spécialisée, diffusion de la propriété) qu'au niveau des manières de produire les biens (invention et mise en place de nouveaux outils de production industrielle, connaissances techniques de plus en plus pointues). La ville incarne ainsi le lieu du développement économique quelle que soit sa forme, et par voie de conséquence un espace de prédilection pour observer non seulement les transformations sociales mais aussi les nouvelles façons de travailler, l'invention de nouveaux rythmes de vie ou encore l'accentuation de l'attachement à des objets fétichisés – sacralisés.

Ceci étant dit, c'est surtout dans *L'Idéologie allemande*, livre que Marx a écrit avec Engels (1968) entre 1845 et 1848 à Bruxelles, que le philosophe allemand s'intéresse le plus explicitement à la ville. La ville y est définie comme une forme de vie élémentaire résultant de la spécialisation du travail à l'échelle d'une nation. Ce faisant, la ville qui accueille certains types d'activité laborieuse finit par s'opposer à la campagne :

« La division du travail à l'intérieur d'une nation entraîne d'abord la séparation du travail industriel et commercial d'une part, et du travail agricole d'autre part ; et, de ce fait, la séparation de la ville et de la campagne et l'opposition de leurs intérêts (p. 26-27). »

La ville n'est pas ici un facteur premier et déterminant dans l'évolution de la société : son sort dépend bien plus des évolutions de la structure sociale, entendons des modalités d'organisation et de structuration des activités de production au niveau de la société tout entière. En un mot, l'objet ville est ici encastré dans l'histoire du monde.

Pour Marx et Engels, se sont succédé au cours des époques différents stades de division du travail auxquels correspondent des formes différentes de propriété. Assurément, la ville n'est pas liée à la propriété féodale caractéristique de la campagne où le seigneur asservit les paysans, notamment les plus pauvres. La ville s'inscrit plutôt dans le registre de la propriété corporative, qui renvoie directement à l'organisation des métiers en corporation. Cette forme de propriété, qui va déterminer un certain type de rapport entre les individus dans la sphère productive, procède de la volonté des artisans – souvent d'anciens serfs – de se protéger contre les pillards et de pouvoir décider eux-mêmes de la construction d'équipements comme les marchés couverts. Ces corporations verront naître les figures du compagnon et de l'apprenti, et deviendront la scène où une structure sociale parallèle à celle de la campagne se mettra en place. La ville est ainsi le lieu où les individus acquièrent leur liberté en s'organisant selon le principe de la propriété corporative, à l'inverse de la campagne où les paysans sont asservis et ne parviennent pas à prendre conscience de leur intérêt commun en tant que classe productive.

Mais la ville s'oppose également à la campagne en ce qu'elle est le lieu du travail intellectuel, et non manuel. Par intellectuel, il faut entendre toutes les activités qui se rapportent de près ou de loin à l'administration des êtres et des choses, aux services des impôts et de la police, etc. La ville suppose des formes d'organisation communales ou collectives indissociables d'enjeux politiques. Elle prend l'ascendant sur la campagne dans le sens où c'est d'elle qu'émanent les règlements, les lois, les critères de gestion ; elle est un lieu de contrôle, un espace de production idéologique à l'origine de l'orientation suivie par la société globale, que ce soit en matière de morale, de religion ou de droit. Parallèlement, la ville se caractérise par sa forte concentration de populations, des outils de production industrielle, du capital et même des plaisirs et des besoins. Contrairement à la campagne, les individus n'y sont pas éparpillés, ils se regroupent et s'organisent. La bourgeoisie naissante, d'essence urbaine, va de plus en plus concurrencer les seigneurs, ce qui accentuera la domination de la ville sur les campagnes.

Marx et Engels voient dans l'afflux des paysans pauvres vers les villes l'origine de l'industrie. C'est que, en effet, nous disent les deux auteurs, il a bien fallu occuper toute cette masse d'individus, d'où le recours à

l'industrie. De ce point de vue, la ville cesse ici d'occuper un statut heuristique secondaire dans la théorie marxiste pour devenir un facteur déterminant dans la transformation de la société féodale. La ville ne découle pas de l'industrialisation : au contraire, elle l'aurait rendue possible. Ce faisant, le pouvoir ne repose plus en ville sur la terre elle-même, mais sur le travail – industriel notamment. Dès lors, la ville incarne le lieu où l'individu, plus précisément l'ouvrier prolétaire, fait l'expérience de l'aliénation en se voyant contraint d'échanger sa force de travail contre de quoi manger, se loger, se vêtir, selon des règles et des prix que le travailleur ne maîtrise pas. La ville est non seulement le lieu de l'exploitation du prolétariat naissant, mais elle est aussi la scène d'une frustration croissante, étant donné que l'homme s'aliène dans les besoins et les choses qu'il crée lui-même. Alors que la campagne génère des besoins hétéroclites, peu nombreux, « éparpillés » disent Marx et Engels, la ville engendre des besoins cohérents, en grand nombre, « concentrés ». Lieu de naissance de l'hyperconsommation, dirions-nous aujourd'hui, la ville est à l'origine d'un processus implacable, véritable « fait historique » selon lequel les besoins satisfaits appellent d'autres besoins dans une incomplétude à jamais reconduite.

Au regard de ce processus d'essence urbaine, il est clair pour Marx et Engels que la ville a considérablement accentué, pour ne pas dire inventé, une forte interdépendance entre les individus. Parce que « chacun a une sphère d'activité exclusive et déterminée qui lui est imposée et dont il ne peut sortir » (Marx, Engels, 1968, p. 48), l'individu urbanisé est contraint de recourir aux autres en fondant la relation sur la satisfaction de ses besoins personnels, d'où l'accroissement de l'isolement et de la concurrence. La ville donne finalement forme à un nouveau type d'interdépendance que Marx et Engels appellent « interdépendance matérialiste » (p. 43). À la fois liés entre eux et isolés les uns des autres, les individus y deviennent des « forces productives » n'ayant pas choisi la forme matérielle du rapport social qui, pourtant, les engage les uns avec les autres – rapport social articulé autour des intérêts privés et de la propriété privée. La ville, en ce sens, ne fait qu'imposer aux êtres certaines conditions matérielles de vie centrées en l'occurrence sur le travail comme moyen et sur les besoins comme finalité.

Si la ville a produit la bourgeoisie et les premiers prolétaires, il reste que Marx et Engels précisent quelque peu les choses en distinguant les bourgeois qui maîtrisent les corporations et ceux qui gèrent les affaires de la cité, sans compter ceux qui, suite à la séparation de la production et du commerce, vont se charger de vendre les biens industriels. C'est le

développement du commerce, justement, qui en mettant en relation les bourgeoisies locales va contribuer à faire naître des intérêts communs et, partant, une certaine conscience de classe. Mais celle-ci sera mise à mal assez rapidement face à l'extension du commerce et des manufactures qui a permis l'accumulation du capital sans toutefois profiter dans le même temps aux corporations qui ont vu, quant à elle, sinon stagner, du moins diminuer leur production. D'un côté la grande bourgeoisie née du commerce et de l'industrie investira principalement les ports ; de l'autre, les petites corporations dépossédées de leur pouvoir sur la ville dévolue au commerce garderont leurs prérogatives sur les petites villes manufacturières : la formation de villes commerçantes et de villes industrielles en tant que telles reflétera au final la dichotomie caractéristique de la bourgeoisie.

2. La dénonciation de l'urbanisme au service de l'État

Dans la mesure où la ville est la scène à partir de laquelle la structure de classe opposant bourgeoisie/prolétariat voit le jour, elle est aussi le lieu où peut se réaliser une prise de conscience communautaire à partir d'intérêts et d'oppositions évidentes, claires et partagées. Dans l'analyse marxiste, la ville occupe donc une place ambiguë étant donné qu'elle est à la fois pensée comme l'obstacle majeur à l'avènement de la société idéale en ce qu'elle domine et aliène la campagne, et comme le terrain propice à la réalisation de la société de demain dans la mesure où elle montre le chemin à suivre pour donner corps à l'organisation communautaire, sorte de prélude à la société communiste, en conduisant peut-être à l'abolition des intérêts privés. Cette ambiguïté conceptuelle de la ville se retrouvera chez les sociologues marxistes français des années 1960 et 1970, qui considéreront la ville comme le lieu de l'aliénation à la société capitaliste et technocratique, tout en y voyant en simultané un espace favorable à la réalisation d'utopies et à la lutte contre le capitalisme monopolistique d'État. Marx sera alors mobilisé pour penser l'auto-organisation du prolétariat, les modes d'autogestion possibles ; il sera vu comme celui qui permet de se déprendre de la mise en valeur (marchande) de l'existence sociale et plus globalement du monde, comme le théoricien de l'émancipation, de la liberté et bien sûr de la fin de la domination capitaliste.

La sociologie urbaine marxiste française des années 1960 et 1970 s'est instituée dans une France théâtre d'une poussée urbaine considérable : la population urbaine qui constituait 50 % de la population totale en 1945 atteint 75 % au début des années 1980. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de voir se redessiner le paysage urbain de notre pays. Alors que les centres anciens sont soumis à des opérations de rénovation et de réhabilitation de grande envergure, les banlieues se couvrent de lotissements pavillonnaires et surtout de barres et de tours – les « grands ensembles » alors symboles de la modernité (Stébé, Marchal, 2009). C'est aussi l'époque où est programmé l'aménagement des gares, des ports et des aéroports, sans compter la construction de quartiers d'affaire, à commencer par celui de La Défense dans l'Ouest parisien. La sociologie urbaine marxiste française, qui a largement profité de financements publics, et notamment du ministère de l'Équipement créé en 1966, a produit une abondante littérature. Elle a éclairé *nolens volens* le politique et les planificateurs, soucieux de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de la planification urbaine. D'une façon générale, elle a oscillé entre deux postures, entre deux façons de construire l'objet « ville » : d'un côté on trouve Lefebvre qui s'est focalisé sur les usages quotidiens, sur l'espace tel qu'il est vécu et perçu par les citadins (*cf. infra*) ; de l'autre, on observe tout un courant sur lequel on insistera ici, courant soucieux de mettre à jour les forces cachées, les logiques sous-jacentes ou encore les ressorts réels qui président à l'édification de la ville, édification impulsée par des instances économiques, administratives et politiques. D'une façon générale, loin de penser la ville dans les termes d'un ordre « naturel », comme on l'observe dans les écrits des sociologues de l'École de Chicago (*cf. infra*), les tenants de l'approche marxiste vont plutôt la définir comme un « ordre politique », entendons un espace de projection des politiques étatiques.

L'un des mérites de l'orientation marxiste est de rendre visibles les logiques économiques, politiques et institutionnelles qui tentent de structurer l'espace urbain. Là où les sociologues de l'École de Chicago constatent des processus apolitiques relevant d'adaptations à un milieu donné, la sociologie urbaine française d'inspiration marxiste y voit un ordre social et politique imposé par l'État. Dès lors, l'urbanisme est considéré comme un acte politique reproduisant, à travers ses choix imposés d'en haut, les divisions sociales et l'idéologie dominante. De fait, la planification urbaine très en vogue durant les décennies 1960-1970 est critiquée et accusée d'être en dernier ressort une entreprise de normalisation sociale déployée à grande échelle et un relais non avoué du capitalisme d'État. L'urbanisme institutionnel pensé par les

administrateurs publics est considéré comme un voile qui cache la vraie réalité et les problèmes fondamentaux : les rapports de production entre salariés et patrons, et plus globalement la lutte des classes entre dominés et dominants. Si l'urbanisme intéresse tant les sociologues marxistes, c'est parce qu'il incarnerait et poserait en termes nouveaux une phase du capitalisme marquée par l'hégémonie du capital monopoliste d'État. Les problèmes urbains seraient l'expression d'une problématique plus générale et un formidable révélateur de la reproduction des rapports sociaux de production et de leur possible transformation *via* les luttes urbaines. L'analyse politique de l'urbain donnerait à voir la vérité cachée de la ville au-delà de l'écume du monde trop visible et évidente pour être vraie... Autrement dit, la vérité de la ville ne réside pas dans la ville elle-même, mais dans des mécanismes structurels et historiques qu'il convient précisément de mettre au jour.

3. La remise en cause de l'idéologie urbaine

Au moment où les discours des pouvoirs publics, des médias et du sens commun mettent de plus en plus en avant l'existence d'une culture urbaine pour rendre compte des problèmes urbains, au moment où un vaste système d'acteurs constitué de l'État, d'entreprises et d'opérateurs spécialisés définit les contours de l'urbain et fait ainsi de ce dernier un champ d'action autonome, les sociologues marxistes des années 1960 et 1970 refusent l'idée selon laquelle le fonctionnement de la ville et de l'urbain serait à l'origine des difficultés observées : augmentation du prix des logements, transports de plus en plus pénibles, manque d'équipements, patrimoine historique détruit, pollution (sur ce point *cf.* Le Breton, 2009). Les sociologues marxistes qui travaillent sur l'urbain ne sont pas en ce sens des sociologues urbains ; ils refusent l'explication urbaine des problèmes rencontrés dans la ville. Par exemple, Jean Lojkin (1977), dans son ouvrage *Le Marxisme, l'État et la Question urbaine*, propose une analyse de l'urbain destinée à relativiser l'importance de ce qui relève de l'urbain à proprement parler, le souci de l'auteur étant de mettre en évidence *in fine* le processus de socialisation contradictoire des forces productives et des rapports de production. L'urbain à proprement parler n'est donc qu'un aspect de l'État capitaliste – toutefois essentiel à sa compréhension, précise Lojkin. À ce propos, l'auteur tente logiquement de réhabiliter le rôle du politique dans la question

urbaine, politique qui ne se limiterait pas à la seule lutte des classes et qui devrait se décliner sous la forme d'une sorte de communisme municipal. D'une manière générale, pour les sociologues marxistes, la crise urbaine révèle une crise de la société capitaliste : les problèmes « tiennent à la nature de la société actuelle », et non à la seule nature de la ville (Ascher, Giard, 1975, p. 31). Cela étant précisé, il revient sûrement à Manuel Castells (1972), dans *La Question urbaine*, de s'être opposé le plus à l'idée selon laquelle il existe une problématique purement urbaine. L'urbain, en tant que tel, masque selon lui les rapports sociaux et les déterminations de classe qui en définitive constituent le véritable objet de ceux qui étudient la ville. C'est pourquoi parler de sociologie urbaine *stricto sensu* n'a guère de sens. La dimension urbaine, notamment à travers les luttes urbaines des années 1970, doit être comprise en la rapportant à ses déterminants politico-économiques. La réalité de la ville ne résiderait donc pas dans son urbanité, comme le croit Lefebvre, mais dans sa fonction de reproduction de l'industrie capitaliste. Par conséquent, l'ennemi à combattre n'est pas la politique urbaine technocratique : c'est bien plus le régime capitaliste de production des richesses et de reproduction des inégalités de classe. Là où Lefebvre met l'accent sur le « droit à la ville » pour lutter contre la répression de la société urbaine par la planification technocratique (*cf. infra*), Castells attire l'attention sur l'asservissement de l'urbanisme fonctionnel par l'ordre productif du capitalisme. Dans la même veine, d'autres auteurs, moins focalisés toutefois sur le rôle de l'État en tant que tel mais davantage sur le processus de production capitaliste, ont tenté d'expliquer le développement de la production immobilière privée en mettant en évidence l'importance des rentes foncières dans le prix du logement (Topalov, 1974) et de montrer en quoi le logement public (les habitations à loyer modéré, HLM) soutenait la croissance urbaine dans l'objectif de détendre le marché du travail et d'accroître ainsi l'exploitation des travailleurs (Préteceille, 1973).

En réalité, insistent les sociologues s'inscrivant dans cette perspective, sous couvert d'urbanisme il s'agit de faire de l'espace un véritable marché dominé par l'État et ses appendices : des groupes financiers et industriels, des constructeurs et des promoteurs n'hésitant pas à se concentrer pour asseoir leur emprise. Dès lors, comprendre la ville suppose de regarder du côté du système capitaliste. Dans *Monopolville*, écrit avec Francis Godard, Castells (1974) montre à quel point l'urbanisation du littoral dunkerquois se comprend à condition de la réinscrire dans un système social constitué, d'une part, de grandes entreprises (Usinor entre autres), d'autre part, de l'« Appareil d'État ». La compréhension du phénomène urbain dans les

pays industriels capitalistes exige donc de prendre en compte l'action conjuguée et diffuse du politique et de l'économique – des institutions publiques et du « capital monopoliste ». L'analyse souligne les contradictions qui existent entre les contraintes relatives à l'organisation de la zone industrialo-portuaire dunkerquoise et les logiques de reproduction de la force de travail : le développement des chantiers industriels contrarie la construction de logements, le trafic industriel écrase celui des voitures privées... D'une telle analyse, il ressort que la ville en elle-même n'est que la pâle manifestation de transformations et d'enjeux structurels plus profonds mettant en scène des acteurs dominants qui parviennent d'une manière ou d'une autre à assurer la logique de reproduction du « capital monopoliste ». « Au commencement, écrivent les auteurs (p. 21), dans une société capitaliste, il y a le capital, sa logique, ses transformations, son mouvement. » Et la logique d'Usinor, en particulier, est loin d'être locale. Aussi est-il nécessaire sur le plan analytique de saisir les relations d'Usinor avec d'autres filières inscrites dans des logiques globales de mondialisation, dirait-on aujourd'hui.

De ce point de vue, ce courant sociologique a contribué à orienter le regard au-delà de la ville et de l'urbain pour saisir des processus plus généraux pas toujours très visibles. Aujourd'hui, nombre de penseurs de la vie urbaine, quand bien même ils ne s'inscrivent pas à proprement parler dans une problématique structuralo-marxiste, préfèrent recourir à une sociologie *de* la ville, ne se limitant pas à l'échelle de la ville pour rendre compte de son fonctionnement, plutôt qu'à une sociologie *dans* la ville, privilégiant l'échelle locale et l'étude des relations sociales. En effet, même si la sociologie dans la ville permet de saisir la complexité de la vie urbaine, l'enchevêtrement des trajectoires individuelles et des espaces, la multiplicité des acteurs qui président à la production de la ville et de l'urbanité, il reste qu'elle court le risque de se limiter à des échelles spatiales et sociales trop étroites pour être en mesure de rendre compte de logiques et de processus globaux, telles que les transformations de l'État-providence, la remise en cause du modèle économique fordiste ou encore le rôle décisif joué par la globalisation et les effets de réseau qui en résultent. La ville semble effectivement prise aujourd'hui dans une dynamique globale source de discontinuités entre espaces nantis, bien intégrés dans la structure des flux, et régions pauvres oubliées des logiques modernes d'urbanisation. La métaphore de l'archipel, avancée par Pierre Veltz (1996), a précisément pour objectif de mettre l'accent sur la constitution de métropoles reliées entre elles par des réseaux efficaces (ferroviaires, routiers, aériens) tout en étant coupées d'autres métropoles ou de régions moins importantes. Aussi apparaît-il nécessaire

de développer une sociologie de la ville qui rappelle combien la vérité de la ville se saisit ailleurs que dans la ville elle-même. En effet, d'autres dimensions (politiques, économiques, sociales, culturelles), à la fois inhérentes et extérieures à l'urbain, ont à n'en pas douter un impact sur le monde des villes. Dans ce sens, la ville peut être définie comme un point d'articulation entre des logiques locales et des dynamiques globales. Elle est le lieu où se matérialisent et se concrétisent des processus qui la dépassent. Des auteurs comme Jacques Lévy (2009), Michel Lussault (2009) ou encore François Ascher (1995) ne séparent pas les transformations de la ville actuelle des processus planétaires, notamment de nature économique. Les inégalités très visibles en ville en raison de la concentration des populations pauvres sont intégrées dans les analyses et renvoient directement à des logiques politico-économiques planétaires (Davis, 2006). Aujourd'hui, les grandes villes s'imposent comme les foyers contemporains des nouvelles formes culturelles du capitalisme. Celles qui se trouvent « globalisées » sont hiérarchisées en fonction de leur puissance financière, les plus pauvres étant souvent prises dans le cercle vicieux de la pauvreté (Sassen, 1996). Cela étant précisé, la limite essentielle d'une sociologie *de* la ville réside dans l'inclination à réduire l'analyse du versant concret et sensible de la vie urbaine à des tendances historiques lourdes susceptibles d'apparaître comme désincarnées et abstraites – la mondialisation capitaliste ou la globalisation du néolibéralisme par exemple.

Comment ne pas penser à cet égard à des auteurs d'obédience internationale affichant clairement leur filiation marxiste et qui, parfois assez loin de la sociologie urbaine en tant que telle il est vrai, développent une perspective (très) critique sur la ville financiarisée scène d'inégalités criantes. Nous pensons plus particulièrement ici à des auteurs comme David Harvey (2010 ; 2011) et Edward Soja (1980 ; 1991). Le premier, géographe et professeur d'anthropologie à l'université de New York, s'inscrit clairement dans le sillage de l'approche marxiste (notamment celle d'Henri Lefebvre) en développant une perspective critique sur l'urbanisme destinée à mieux comprendre comment le capitalisme façonne l'espace. Le second, géographe et professeur d'urbanisme à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), suit également de façon explicite la voie tracée par la perspective marxiste (là encore proche de celle de Lefebvre) lorsqu'il réintroduit la dialectique spatial/social pour, d'une part analyser de quelle manière la mondialisation capitaliste produit des processus pouvant s'exprimer à travers des luttes, et d'autre part affirmer le nécessaire ancrage spatial de toute révolution. Dans la même veine, il peut également être fait mention d'un auteur comme

Hartmut Rosa (2012) qui, à partir d'une perspective philosophique et sociologique héritée de la théorie critique de l'École de Francfort, dénonce notre aliénation à l'accélération généralisée des sociétés contemporaines. Parce que celle-ci concerne aussi bien les innovations technologiques, les changements de pratiques sociales que les rythmes de vie des individus, Rosa en vient indirectement à cerner les contours de la condition urbaine actuelle au cœur de ce qu'il nomme la « modernité tardive ».

● Dépasser l'échelle du quartier

- De même que la vérité de la ville ne réside pas dans la ville elle-même, de même
- la vérité de ce qui se passe dans les quartiers de banlieue HLM ne réside pas
- dans les quartiers eux-mêmes. François Dubet et Didier Lapeyronnie (1992)
- écrivent dans ce sens que les difficultés rencontrées dans les quartiers dés-
- hérités de banlieue sont nées avec la crise économique de la fin des années
- 1970, l'apparition du chômage de masse, la baisse des conflits liés au travail
- et la dislocation concomitante de la culture ouvrière. Dans un même registre,
- Stéphane Beaud et Michel Pialoux (2003) mettent en avant combien il leur a
- été nécessaire de dépasser le cadre strict du quartier HLM qu'ils étudiaient
- pour rendre compte de ce qui s'y passait. En effet, leurs recherches soulignent
- que les causes des émeutes survenues dans une Zone à urbaniser en priorité
- (ZUP) de Montbéliard (Franche-Comté) se situent moins dans le quartier en
- question que du côté du marché du travail et des entreprises où se produisent
- un durcissement des conditions de travail, une déstructuration des collectifs
- ouvriers et une précarisation sociale. Plus que de violences urbaines propres
- à un quartier, c'est donc d'une violence sociale dont il s'agit ici, inhérente à
- une situation de chômage de masse et de précarité structurelle.
- Parallèlement, il faut rappeler combien un quartier pourtant institutionnelle-
- ment et politiquement identifié, à l'instar d'une cité d'habitat social périphé-
- rique, cache bien souvent une réalité sociale très hétérogène produite, à bien
- y regarder, par les acteurs (les organismes HLM notamment) qui président aux
- logiques de peuplement des logements sociaux (Pétonnet, 1985). Jean-Claude
- Chamboredon et Madeleine Lemaire (1970) ont ainsi montré qu'au sein du
- grand ensemble HLM qu'ils ont observé aucun groupe n'est numériquement
- majoritaire, si bien qu'il n'existe pas de normes reconnues unanimement par
- tous les habitants. Cette coexistence entre différentes légitimités normatives
- est à l'origine de polémiques, de tensions et de conflits. Chacun cherche à

- prendre ses distances avec l'autre, proche physiquement mais éloigné socia-
- lement. Dès lors, le quartier devient le lieu d'une reproduction à l'échelle locale
- des barrières traditionnelles entre les groupes sociaux. Autrement dit, l'urbain
- n'est pas, à la manière de ce qu'énoncent les sociologues marxistes, la seule
- clé explicative de l'urbain, loin s'en faut en l'occurrence. Croire qu'un quar-
- tier HLM se suffit à lui-même revient à tomber dans le piège du localisme qui
- consiste à construire un artefact sociologique : un espace quasi autonome où
- des individus formeraient une unité de vie dépourvue de liens avec l'extérieur,
- comme si le local était imperméabilisé contre des logiques et des processus
- plus globaux, d'ordre économique et institutionnel notamment.

4. Les limites de la sociologie urbaine marxiste

Si, à n'en pas douter, l'approche marxiste a contribué à éclairer les enjeux politiques plus ou moins dissimulés de la question urbaine, il n'en reste pas moins qu'elle n'a pas su éviter un certain nombre d'écueils (Le Breton, 2009). D'abord, cette sociologie tend, du moins dans sa déclinaison structuraliste – qui n'est pas celle de Lefebvre (*cf. infra*) –, à oublier l'habitant et ses capacités à jouer avec les règles institutionnelles, sans compter qu'elle a trop souvent assimilé l'État à une sorte de roc monolithique, comme s'il s'agissait d'une structure homogène dépourvue de contradictions internes. Parallèlement, cette sociologie a trop souvent versé dans un finalisme, sans voir que tout ne peut être rapporté à une intention initiale de « la » société ou de l'État. Comme le note Marcel Roncayolo (1997, p. 159), « retenons plutôt que les effets des politiques ne sont pas socialement neutres ni indifférents, sans être pour autant le résultat de visées intentionnelles ou d'un fonctionnement finalisé ». Comment ne pas souligner à cet égard que l'État, aussi puissant soit-il, n'est pas en mesure d'imposer mécaniquement ses visées à travers des politiques publiques pourtant ambitieuses et mobilisant d'importants investissements. En dépit de mesures adoptées au niveau central, des politiques urbaines échouent... Cela a notamment été le cas aux États-Unis dans les années 1960, si bien que les sociologues urbains ont été mobilisés pour expliquer, à partir d'enquêtes de grande envergure, le faible impact des politiques publiques contre les ghettos et autres zones urbaines sinistrées (Bradford, 1968 ; Derthick, 1972). Aussi

la sociologie urbaine se rapproche-t-elle sur ce point d'une sociologie de l'action publique soucieuse d'identifier les écarts entre les intentions des décideurs et les résultats concrets obtenus, et ce, à travers une analyse fine des processus de mise en œuvre des politiques publiques par les acteurs institutionnels et de leur appropriation par les acteurs de terrain (Lascoumes, Le Galès, 2018, p. 34 *sq.*).

Ensuite, force est de constater que la sociologie d'obédience marxiste a été dans l'impossibilité de penser les processus de différenciation des citadins. Or, si d'un point de vue macrosociologique la vie urbaine tend à uniformiser les modes de vie citadins à travers des styles vestimentaires (jean's, baskets) ou des manières de manger qui se sont mondialisées (baisse du temps consacré aux repas, usage du micro-ondes...), il reste qu'à partir du moment où l'on privilégie une échelle microsociologique on se rend compte de toute la complexité de la vie citadine, ne serait-ce que sur le plan de la musique où chacun dispose d'un répertoire qui ne cesse de se complexifier : de la musique pop à la musique classique en passant par le rock, le hip-hop, la world music, la techno, le hard rock, le jazz, les musiques régionales, etc. En faisant de la reproduction, de l'aliénation et de la lutte des classes le sésame ouvrant à la vérité du monde social et plus particulièrement à la vérité des effets du capitalisme, les sociologues urbains marxistes n'ont pas été en mesure de penser l'identité du citadin autrement que sur le mode d'une identité interchangeable et anonyme, arrimée à une position ou à une fonction déterminée. L'identité subjective est ici emboîtée dans l'objectivité du monde urbain (la lutte des classes, les rapports de domination...), au point de n'être plus qu'un effet du rapport de classe, qu'une sorte de précipité insipide conforme aux mécanismes d'exploitation capitaliste. Les citadins sont alors pensés comme des éléments équivalents d'une structure. Autrement dit, la vie urbaine apparaît comme une vie sans autre, dépourvue d'altérité, étant donné que l'autre est privé d'une identité personnelle irréductible. La différence interpersonnelle est dans ce cas un impensé ; l'épaisseur existentielle d'autrui est dissoute dans une *identité de sort* commune.

● L'humanisme méthodologique de Michel Verret

- Les travaux de Verret (1979) sur l'espace ouvrier ne prennent leur sens qu'au
- regard d'une volonté de contester les logiques historiques de reproduction
- de la structure sociale trouvant dans l'urbanisme au service de l'État et du
- capitalisme monopoliste une expression tout à fait particulière. Dans ce sens,

Verret est peut-être le seul sociologue marxiste de cette époque à s'être autant approché du monde ouvrier en pénétrant leur espace, non seulement en tant qu'analyste, mais aussi en tant qu'« ami ». Les analyses de Verret, menées à partir d'observations précises, échappent à la thèse déterministe et mécaniste selon laquelle la vie des dominés, et plus particulièrement des ouvriers, serait réglée *a priori* par un État bourgeois en mesure de contrôler la totalité du processus de reproduction de la société. Loin de pouvoir être réduite à une simple courroie de transmission, la classe ouvrière se caractérise par sa diversité et se montre capable de transformer des besoins en revendications et donc en usages échappant en partie à ceux qui pourraient en tirer profit. C'est d'autant plus vrai en ce qui concerne le logement que les règles imposées sont susceptibles d'être intégrées dans un usage de classe contradictoire, dans la mesure où elles sont à la fois au service d'une assignation à résidence synonyme de contrôle normatif et une possibilité de socialisation typique, c'est-à-dire de vie communautaire pouvant déboucher sur une affirmation identitaire et une plus forte maîtrise sur les choses et les rapports humains. Cette « loi du double sens » se retrouve également dans le rapport à l'urbain étant donné que, d'un côté, les ouvriers ne s'identifient pas à la ville, bien qu'ayant quitté la campagne, alors que, d'un autre côté, ils se sont urbanisés et donc arrachés à la terre. Contrairement à Louis Althusser (1975) qui refusait tout humanisme théorique au prétexte que comprendre les dominés c'est comprendre en quoi ils sont déshumanisés par le système capitaliste, Verret développe un *humanisme méthodologique* qui refuse de mettre entre parenthèses pour les besoins de l'analyse l'épaisseur existentielle des dominés.

En outre, une telle perspective semble désolidariser les rapports sociaux de leur territoire réel d'action, si bien que l'espace urbain ne semble avoir aucun impact sur la vie sociale et, partant, aucun statut explicatif. À cet égard, Jean Remy et Liliane Voyé (1974) ont souligné, dès le milieu des années 1970, combien la sociologie urbaine marxiste donne *in fine* un statut secondaire à l'espace dans l'interprétation de la dynamique urbaine. Le facteur spatial n'y apparaît pas comme un facteur explicatif, au point qu'on a parfois l'impression que la lutte des classes s'opère en dehors de tout ancrage spatial, sur un « coussin d'air ».

Mais toutes ces limites ne suffisent pas à expliquer pourquoi cette sociologie urbaine a connu un déclin aussi important et soudain au cours des années 1980. Pour Michel Amiot (1986), la sociologie urbaine

critique d'inspiration marxiste a disparu de la scène sociologique suite à la fin des grands programmes de recherche nationaux, impulsés notamment par la Mission de la recherche urbaine du ministère de l'Équipement. D'une certaine façon, cette sociologie a perdu en outre son objet au moment où les lois de 1983 sur la décentralisation ont renouvelé considérablement les modalités de l'action politique. De fait, l'État ne pouvait plus apparaître comme un acteur central capable de tout maîtriser au regard de la multiplication du nombre d'acteurs désormais associés d'une façon ou d'une autre à la prise de décision. Aujourd'hui, ce sont principalement les collectivités locales qui impulsent les commandes de recherche. Le discours critique du pouvoir a d'autant plus été atténué qu'après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 (élection de François Mitterrand), des universitaires ou des animateurs de courants radicaux proches des thèses marxistes se sont engagés auprès d'élus locaux ou ont intégré des institutions (Grandes Écoles, organismes de recherche publique...). Il est facile de comprendre que beaucoup d'entre eux ont préféré ne pas revenir sur leurs discours critiques, réalisant que dans la réalité les choses n'étaient pas si simples qu'ils le croyaient une fois confrontés à l'inertie institutionnelle, aux tensions partisans, à la multiplicité des intérêts et des cultures professionnelles... Il faut également compter ici avec la tertiarisation de la société française qui a remis de fait en cause l'association urbanisation/industrialisation chère aux sociologues urbains marxistes.

Par ailleurs, comment ne pas insister ici sur le fait que la sociologie urbaine marxiste a en quelque sorte tué son propre objet en suscitant des actions concrètes qui ont amélioré les conditions de vie en milieu urbain ? Des centres-villes anciens ont été sauvés, les transports collectifs se sont développés au sein des agglomérations, les nouvelles zones résidentielles, notamment les grands ensembles, ont été davantage pourvues d'équipements collectifs. La sociologie urbaine critique a causé de ce point de vue sa propre perte en contribuant à humaniser la ville contre un urbanisme froid et purement technocratique (Le Breton, 2009).

Enfin, sur le plan théorique, on assiste dès le début des années 1980 à un « retour de l'acteur » (Touraine, 1984), si bien que les analyses en termes de rapports sociaux de classe déclinent au profit d'une sociologie des relations interindividuelles et de l'individu. De même, se profile une volonté de réhabiliter le local qui devient la nouvelle échelle d'action pour réguler la vie sociale et agir là où les problèmes se posent avec le plus d'acuité : ainsi le quartier constituera un espace d'action pertinent

dans ce qui deviendra la politique de la ville. Dans un tel contexte, les théories totalisantes qui prétendent tout englober et tout comprendre à partir d'un système théorique donné perdent de leur sens.

● **Loïc Wacquant ou l'actualité de la sociologie urbaine d'inspiration marxiste**

Dans son ouvrage *Parias urbains*, Wacquant (2006) développe une « conception institutionnaliste » des quartiers les plus pauvres, qu'il s'agisse des ghettos noirs américains ou des Zones urbaines sensibles (ZUS) françaises. Cette visée heuristique renvoie sans équivoque à une macrosociologie d'inspiration marxiste proche de celle qui prévalait dans les années 1960-1970 : « Les mécanismes génériques qui produisent les zones de relégation, comme leurs formes spécifiques, deviennent pleinement intelligibles dès lors qu'on se donne la peine de les replacer dans la matrice historique des rapports entre les classes, l'État et l'espace caractéristique de chaque société (p. 6). » Même si entre la France et les États-Unis il existe des logiques institutionnelles différentes de ségrégation et d'agrégation – l'État joue un rôle décisif dans notre pays tandis qu'il abandonne ses pauvres de l'autre côté de l'Atlantique –, il reste que dans les deux cas l'État est présenté comme une sorte de Léviathan des temps modernes. Dans ce sens, il est perçu comme le principal vecteur « commandant la genèse et la trajectoire de la marginalité avancée dans nos pays » (p. 7). Il est clair que pour Wacquant la vérité de la ville ne réside pas dans la ville elle-même, mais dans des dimensions politiques et économiques. Pour l'auteur, la formation des minorités au sein des quartiers pauvres et des ghettos « ne relève pas prioritairement de la dynamique urbaine, mais des luttes internes au champ politique : ce ne sont pas les quartiers qui sécrètent les minorités mais l'État, par son travail de nomination officielle et de classification efficiente » (p. 283). Aussi les quartiers paupérisés ne sont-ils que l'expression d'inégalités sociales structurelles. L'espace n'est alors que le « précipité » (p. 12) de logiques institutionnelles, de projections associées à des décisions d'État cachées. Wacquant va même jusqu'à affirmer que les « effets de lieu » sont en dernier ressort des « effets d'État projetés sur la ville » (p. 10), comme si l'espace n'avait absolument aucune incidence sur la vie des citoyens et n'était qu'un pâle reflet du social (ce qui est discutable, cf. *infra*).

■ Chapitre 2

Durkheim et Halbwachs : la ville comme révélateur social et cadre morphologique

De même que Marx, Émile Durkheim (1858-1917) n'a pas consacré d'ouvrage à la ville, même si celle-ci retient l'attention du fondateur de la sociologie française à plusieurs moments dans l'ensemble de son œuvre. D'une certaine façon, tout comme chez Marx mais pour d'autres raisons, la ville revêt chez Durkheim un statut paradoxal, dans la mesure où elle est, d'un côté, un révélateur et un analyseur de faits sociaux, et de l'autre, un facteur pouvant en être à l'origine.

1. La ville comme révélateur et analyseur social

Pour Durkheim, la ville moderne apparaît avant tout comme la manifestation concrète d'un type de solidarité – d'une certaine façon de vivre ensemble – et permet à ce titre de saisir les conséquences des transformations structurelles de la société sur la vie collective. Autrement dit, Durkheim tente de comprendre les changements qui affectent les rapports sociaux au tournant des XIX^e et XX^e siècles sur fond d'industrialisation et

d'urbanisation. La ville symbolise le passage à la modernité, c'est-à-dire à une société où l'individu s'impose comme figure de sens. Contrairement au village ou à la campagne, la ville est un terrain propice à l'individuation, autrement dit à la possibilité de maîtriser son existence. La solidarité n'y est plus « mécanique » mais « organique » : alors qu'ici les individus se ressemblent et sont interchangeables dans la mesure où ils sont orientés selon une même conscience collective, là les individus sont socialisés de façon différenciée, occupent des fonctions spécialisées qui à la fois les rendent plus autonomes mais aussi plus interdépendants les uns des autres. En effet, pour Durkheim, la division du travail de plus en plus développée dans la ville moderne permet aux individus de se singulariser tout en ayant toujours plus besoin d'autrui : « D'une part, écrit Durkheim (1996, p. 101) dans *De la division du travail social*, chacun dépend d'autant plus étroitement de la société que le travail est plus divisé, et, d'autre part, l'activité de chacun est d'autant plus personnelle qu'elle est plus spécialisée. » Aussi la ville est-elle le lieu où se réalise ce paradoxe selon lequel plus les variations individuelles sont exacerbées, plus les individus dépendent les uns des autres. C'est donc la division du travail socialement orchestrée qui garantit la solidarité dans une société articulée autour de différents organes sociaux au sein desquels les individus ont un rôle bien spécifique à remplir. Là où la similitude des consciences n'est plus assurée par une socialisation communautaire, l'individu se sent proche de l'autre quand il a besoin de lui.

Mais, pour Durkheim, la ville est aussi le lieu de l'augmentation de la densité matérielle et morale : de la multiplication des voies de communication et de la concentration d'individus engagés dans des relations intra-sociales ou intimes. Là encore, la pensée de Durkheim s'organise de façon un peu paradoxale. D'un côté, dans *Les Formes élémentaires de la vie religieuse* notamment, Durkheim (1994, p. 299-301) insiste sur le fait que l'agglomération des individus est susceptible d'agir comme un excitant exceptionnel sur le plan des passions qui transportent alors l'individu au-delà de lui-même. L'augmentation de la densité morale et spatiale est de ce point de vue synonyme de fort emboîtement de la subjectivité dans des normes morales, affirmation qui se situe aux antipodes de la pensée de Simmel, lequel soulignera en effet au même moment combien le rassemblement de nombreux individus au sein des métropoles a pour effet de « désemboîter » l'individu de la société qui l'entoure, et ce de façon radicale et même tragique, dans la mesure où un tel processus finit par aliéner et fragmenter intérieurement la subjectivité (*cf. infra*). D'un autre côté, il apparaît clair que pour Durkheim (1996) l'individu des villes modernes n'est plus défini

mécaniquement par ses appartenances. L'identité socialement délimitée cède face à l'identité personnellement construite. L'individu « organique » se trouve pris dans un rapport de moindre dépendance par rapport aux autorités supérieures ou sacrées. Ici, au cœur de la société moderne urbanisée, l'individu ne se sent plus tenu de rendre hommage à son groupe d'appartenance et plus encore aux Dieux que les êtres humains ont inventés. Le lien à l'autre cesse d'être inconditionnel ; il devient contractuel, choisi, réfléchi. La complexification du milieu social de vie et son extension rendent moins significatives les choses qui relèvent de la conscience collective. Plus abstraite, plus éloignée de la vie concrète, celle-ci libère les individus du joug collectif, individus qui deviennent ainsi en mesure de faire valoir leurs préférences individuelles sur l'intérêt commun.

● La forte densité morale de la ville : un remède au suicide ?

- Pour Durkheim, le suicide est un fait social qui trouve son explication dans
- le degré d'intégration des individus à la société : « Le suicide varie en raison
- inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu
- (1995, p. 223). » Or si la ville est le théâtre d'une forte densité matérielle et
- surtout morale, elle doit logiquement conduire, lors d'épisodes de forte effervescence notamment, à faire baisser le contingent de morts volontaires. Et
- effectivement, Durkheim remarque dans sa célèbre enquête sur le suicide
- parue pour la première fois en 1897 que durant les années 1870-1871 « c'est
- seulement dans les villes que le suicide a diminué » (p. 221). Pour le père de
- la sociologie française, il ne fait pas de doute que l'explication de ce phéno-
- mène social vient du fait que les sentiments collectifs, avivés par la guerre,
- se sont propagés avec beaucoup plus de force en ville qu'à la campagne :
- « C'est que la guerre n'a produit toute son action morale que sur la popula-
- tion urbaine, plus sensible, plus impressionnable, et, aussi, mieux au courant
- des événements que la population rurale (p. 221). » La concentration spatiale
- semble donc bien favoriser la puissance moralisante de la société à l'origine
- du sens de la vie des individus.
- Quinze ans plus tard, dans *Les Formes élémentaires de la vie religieuse* (1994,
- p. 308), Durkheim précisera sa thèse : « Une fois les individus rassemblés il se
- dégage de leur rapprochement une sorte d'élection qui les transporte vite à
- un degré extraordinaire d'exaltation. Chaque sentiment exprimé vient retentir,
- sans résistance, dans toutes ces consciences largement ouvertes aux impres-

- sions extérieures : chacune d'elles fait écho aux autres et réciproquement.
- L'impulsion initiale va ainsi s'amplifiant à mesure qu'elle se répercute, comme
- une avalanche grossit à mesure qu'elle avance. »
- Notons qu'aujourd'hui, comme le précisent Christian Baudelot et Roger
- Establet (2002, p. 170), on observe une baisse substantielle des taux de suicide
- en milieu urbain, notamment en région parisienne où l'évolution est « particu-
- lièrement spectaculaire ». Ces observations ne font que confirmer les intui-
- tions de Maurice Halbwachs (2002) qui avait, dès les années 1930, souligné
- combien la diffusion du « genre de vie urbain » allait, en la matière, dans le
- sens d'un rééquilibrage entre campagne et ville.

À n'en pas douter, la ville est la scène sur laquelle se produit la domination du *Je* sur le *Nous*, de l'individu sur la communauté. Mais c'est un leurre de croire que la liberté individuelle suppose l'absence de règles. Bien au contraire, insiste Durkheim, l'individu ne peut se réaliser comme tel qu'à partir du moment où il intériorise la règle morale qui veut qu'il se spécialise pour devenir un élément fonctionnel du jeu d'interdépendance collective au fondement de la cohésion sociale. Durkheim est très préoccupé par l'émergence d'une société où le lien social se distend en raison des risques d'*anomie* – de dysfonctionnement ou de déréglementation. En temps normal, cela n'est guère possible étant donné que la densité matérielle (physique) va de pair avec la densité morale (sociale), « car si les différentes parties de la population tendent à se rapprocher, il est inévitable qu'elles se frayent des voies qui permettent ce rapprochement, et [...] des relations ne peuvent s'établir entre des points distants de la masse sociale que si cette distance n'est pas un obstacle, c'est-à-dire, est, en fait, supprimée » (Durkheim, 1993, p. 113). Mais Durkheim précise aussitôt que l'« on s'exposerait à de sérieuses erreurs si l'on jugeait toujours de la concentration morale d'une société d'après le degré de concentration matérielle qu'elle présente. Les routes, les lignes ferrées, etc., peuvent servir au mouvement des affaires plus qu'à la fusion des populations, qu'elles n'expriment alors que très imparfaitement » (*ibid.*). Durkheim pense ici plus particulièrement aux rapports économiques fondés sur l'intérêt privé et l'égoïsme qui « laissent les hommes en dehors les uns des autres » (*ibid.*) et qui, par voie de conséquence, affaiblissent les références collectives et les supports de sens holistes censés recouvrir la subjectivité. À cet égard, l'une des caractéristiques centrales de la solidarité organique basée sur la division du travail

réside dans la moindre intensité des processus d'identification affective à la base de liens forts entre les individus.

La ville représente donc un révélateur et analyseur privilégié de la vie moderne. Elle est par excellence le témoin du passage de la communauté à la société, comme dirait Ferdinand Tönnies (*cf. encadré infra*), de la solidarité mécanique à la solidarité organique, du village à la ville, du rural à l'urbain, bref, de la société d'Ancien Régime à la société moderne. Cette conception évolutionniste ne va pas sans poser de problèmes dès lors qu'elle assoit la légitimité du sociologue à jouer les Cassandra : qu'elle autorise à dire le sens de l'histoire et qu'elle place sur une échelle supposée universelle chaque société en fonction de leur degré d'avancement vers la « civilisation ». Cela étant précisé, comment nier le fait que l'émergence de la ville moderne en dit long sur les contours que notre société a pris il y a plus d'un siècle maintenant... À ce propos, il est tout à fait intéressant de voir qu'un auteur comme Ascher (2001) s'inspire clairement de cette orientation évolutionniste lorsqu'il tente d'analyser les transformations actuelles, et notamment l'avènement d'une « société hypertexte » qui succéderait à la communauté et à la société. Une telle société se caractérise par une structure sociale labile, flexible et des activités éclatées et davantage plurielles, car intégrées dans des systèmes de réseaux réticulaires et non plus dans de simples « alvéoles », comme aurait dit Durkheim (1996, p. 238). Il s'agit alors de prendre en compte l'importance des mobilités pour repenser le concept d'espace et la notion même de société (*cf. infra*).

● Ferdinand Tönnies où l'avènement de « l'être urbain »

- Si Tönnies (1855-1936) est souvent cité dans les manuels de sociologie pour
- avoir décrit et analysé le passage de la communauté à la société, il l'est en
- revanche beaucoup moins en ce qui concerne ses réflexions sur la ville et plus
- globalement sur ce qu'il nomme la « tendance progressive vers la vie et l'être
- urbains » (Tönnies, 1977, p. 282). Dans son ouvrage *Communauté et société*,
- publié pour la première fois en français en 1944, Tönnies distingue nettement
- la figure idéal-typique du village, où chacun est en mesure de dire précisément
- qui fait quoi et où, de la ville marquée par des relations davantage distancées
- et des activités d'autant plus différenciées socialement que les individus sont
- engagés dans différents secteurs d'activités. En ville, précise Tönnies, « la vie
- devient plus diverse et plus nuancée » de sorte que « la parenté et le voisinage,
- comme fondement d'activité et de sentiments amicaux et aussi de connaissance

intime et de bonté réciproque, perdent leur force » (p. 78). Dans ce sens, la ville moderne, figure archétypale de la *société*, « sépare malgré toute liaison » ; il n'y existe pas « d'activités qui pourraient être dérivées d'une unité *a priori* [...]. Ici, chacun est pour soi et dans un état de tension vis-à-vis de tous les autres [...]. Une telle conduite négative est normale, elle est le fondement de la position de ces "sujets-forces" les uns vis-à-vis des autres, et caractérise la société dans l'état de paix. Personne ne fera quelque chose pour un autre, personne ne voudra accorder ou donner quelque chose à un autre, si ce n'est en échange d'un service ou d'un don estimé au moins équivalent au sien » (p. 81). Aussi la ville cosmopolite voit-elle la « volonté organique », basée sur une compréhension et des sentiments réciproques liés à l'habitude, à la coutume et à la mémoire, disparaître au profit de la « volonté réfléchie », fondée sur le calcul, l'intérêt et le contrat. Par ailleurs, dès lors qu'autrui n'est plus appréhendé de façon personnelle et intime, on est obligé de l'identifier à partir de ce que l'on perçoit de lui, au risque de l'objectiver. Tönnies souligne alors fort justement l'importance de la vue en milieu urbain et note avec acuité qu'en ville « les rapports concernent les objets visibles et matériels » (p. 94). Pour Tönnies, l'avènement de la *société* (moderne) est indissociable du développement des villages en villes, où domine le principe spatial de la vie commune articulée autour de statuts et de cadres formels et non plus autour de la famille, de la race et du peuple.

2. La ville et ses formes comme facteur actif sur la vie sociale

Durkheim est dans une certaine mesure à l'origine de l'idée selon laquelle l'espace peut être compris comme une expression, voire un décalque de la société, même si à bien y regarder il parlera très peu d'espace en tant que tel mais bien plus de « substrat » entremêlant les dimensions spatiales et sociales, ou encore de « moule » formé par les choses matérielles, les institutions et la population. Cela étant, dans *Les Règles de la méthode sociologique*, Durkheim (1993, p. 113) précise que la densité matérielle peut servir bien souvent à mesurer la densité morale, que la morphologie physique traduit assez fidèlement la morphologie sociale, que l'environnement tel qu'il est configuré donne à lire et à comprendre les mœurs et les coutumes de la société. Pour Durkheim, l'espace social correspond en fait à un *milieu*

constitué de manières de penser consolidées, de manières d'agir solidifiées et de manières de sentir cristallisées, sans compter les types d'habitation et les voies de communication, ainsi que les règles de droit qui s'imposent aux générations. Toutes ces structures morphologiques inventées par les hommes et qui ont fini par se « durcir » sont autant de contraintes qui s'imposent aux individus. Lors de la deuxième livraison de *L'Année sociologique*, en 1898, Durkheim précise que la morphologie d'une société correspond au substrat sur lequel repose la vie sociale. Ce dernier est déterminé dans sa grandeur comme dans sa forme par la masse des individus qui composent la société, la manière dont ils sont disposés sur le sol, la nature et la configuration des choses de toutes sortes qui affectent les relations collectives. L'analyse morphologique consiste précisément à étudier les formes matérielles et sociales de ce substrat pour mieux saisir l'influence du milieu sur les consciences individuelles. Pour le père de la sociologie française, tout ce qui s'est solidifié dans un « moule défini » (matériel, juridique, politique, idéologique) est susceptible d'être l'objet de la morphologie sociale.

La perspective morphologique représente un apport heuristique indéniable pour la sociologie urbaine dès lors qu'elle consiste à mettre en évidence, dans une veine durkheimienne justement, des « effets de milieu », c'est-à-dire des effets résultant des spécificités mêmes du contexte de vie des individus. La composition des groupes sociaux, leur distribution territoriale, la nature des équipements, les souvenirs attachés à tel ou tel lieu sont autant de « facteurs actifs » (Durkheim, 1993, p. 112) qui vont affecter les conditions de mise en œuvre des actions humaines. Par exemple, nous pouvons souligner à quel point la morphologie des quartiers d'habitat social (présence ou non d'une antenne de police, d'une agence HLM, de travailleurs sociaux) peut avoir une incidence sur les relations entre les gardiens-concierges et certains locataires. Aussi est-il possible d'observer que plus les gardiens-concierges sont proches des personnels administratifs et/ou des agents de police, moins ils sont disposés à développer des complicités avec ces locataires couramment désignés sous l'appellation « jeunes des cités » (Marchal, 2006, p. 158-159).

● La délicate question des effets de quartier

- La problématique des « effets de milieu » a été développée durant les années
- 1970 en France (Remy, Voyé, 1981) et a été sous-jacente à bien des réflexions
- sur les phénomènes de violence dans la ville. Dans ce sens, les travaux ont
- souvent porté sur la recherche d'éventuels « effets de quartier », lesquels tra-

vaux ont en réalité consisté la plupart du temps à souligner combien le fait de résider dans un quartier HLM déshérité peut réduire la probabilité de trouver un emploi, accentuer le risque d'être au chômage ou encore favoriser l'échec scolaire. Pour expliquer ce dernier point, les chercheurs tentent d'identifier des « effets de pairs » ou des « effets de contexte » afin de mettre en évidence l'influence des élèves engagés dans des conduites déviantes sur les autres davantage conformes à ce que l'institution scolaire attend d'eux. Mais la mise en évidence de tels effets doit être appréhendée avec prudence, car il est tout à fait possible que d'autres facteurs interviennent également ici, comme l'origine étrangère. En outre, peut également jouer un « effet de sélection » à l'origine de l'importance des pairs, lesquels sont d'autant plus significatifs qu'ils partagent des traits identitaires similaires. D'une façon générale, comme le note Thomas Kirszbaum (2008), deux critiques sont généralement adressées aux approches sur les effets de quartier. Tout d'abord, celle qui consiste à exagérer les effets du quartier au détriment d'autres effets résultant de la situation familiale ou du réseau de connaissances ; autrement dit, le risque est d'imputer au quartier des effets ne résultant pas du quartier lui-même ; c'est ce que l'on appelle « l'erreur écologique » (Kirszbaum, 2008, p. 55). Puis, celle qui revient à ne pas tenir compte des mobilités croissantes, si bien que les chercheurs en sciences sociales finissent par faire comme si les individus étaient captifs de leur quartier au point de ne plus en sortir. La focalisation sur une seule échelle d'analyse, en l'occurrence le quartier, nie le fait que les individus se définissent à partir d'autres échelles identitaires que le seul quartier. En d'autres termes, celui-ci ne résume pas à lui seul la personnalité complexe des sujets étudiés.

3. La morphologie urbaine appliquée de Maurice Halbwachs

Halbwachs (1877-1945), disciple de Durkheim et auteur en 1909 d'une thèse sur les ressorts de la spéculation foncière à Paris pouvant être considérée comme l'acte inaugural de la sociologie urbaine en France (Marcel, 2008 ; Amiot, 1986), souligne dans son ouvrage *Morphologie sociale* combien la société, à l'image d'un corps organique, se perpétue en se cristallisant

dans des formes matérielles qu'elle finit par imposer à ses membres. Les individus meurent mais la société reste et continue à exister en dehors des consciences individuelles tel un corps solidifié. D'une génération à l'autre, la société matérialisée dans des formes sociales et physiques contraint les individus. Halbwachs (1970) retient de l'analyse morphologique durkheimienne la manière dont les populations sont disposées sur le sol, les migrations internes à une ville et la forme des agglomérations et des habitations. Fidèle à Durkheim, Halbwachs part de l'extérieur en vue de comprendre l'individu : de ces pierres qui ont gardé le souvenir des hommes qui nous ont précédés, de ces représentations collectives inscrites dans la matérialité du monde (Églises, voies de communication) ou encore de ces institutions qui, loin de n'être que de simples idées abstraites, doivent être comprises au niveau du sol, toutes chargées de matière.

Halbwachs va poursuivre, actualiser et affiner les réflexions de Durkheim à travers des études précises relatives aux formes de la vie urbaine en s'appuyant sur des techniques d'investigation quantitatives. Les discussions de Halbwachs sur le recours à la statistique, notamment sur l'importance de conserver une grande variété de profils derrière les moyennes produites, révèlent une volonté de rompre avec l'idée très durkheimienne que la sphère religieuse est la forme suprême de la société, une sorte de sphère sociale totale déterminant *in fine* l'ensemble des autres dimensions de la vie sociale (économique, politique, juridique...) et les unifiant dans des idéaux surplombants. En d'autres termes, il faut abandonner cette vue de l'esprit qui réifie « la société » au point de ne pas voir combien ce que l'on appelle « la société » recouvre en réalité différents groupes, chacun développant sa mémoire et son registre de normes morales. C'est pourquoi l'espace religieux ne se confond pas avec l'espace économique, entre autres. Halbwachs ouvre alors une perspective théorique féconde qui invite à étudier le rapport des groupes sociaux à l'espace matériel. Dès lors, l'espace de la ville n'est plus un espace qui transcenderait les activités et les fonctions qui y sont déployées. De substantiel l'espace devient davantage relationnel, pris dans un jeu articulé de rapports et de relations entre les sphères du droit, de la religion, de la politique ou encore de l'économie. Une ville intègre donc des espaces clairement spécifiques et relativement hétérogènes, sans compter que parfois, à l'image des villes les plus anciennes, le milieu physique urbain fait côtoyer des écartèlements temporels considérables : une porte bimillénaire avec une route récemment tracée et bitumée, par exemple.

Halbwachs, contrairement à Durkheim qui n'a jamais décrit la morphologie d'espaces urbains, va s'attacher à mettre en évidence des types de

situation urbaine à partir de critères quantitatifs, et contribuera du même coup à établir la morphologie sociale comme une façon d'appréhender des faits de population en eux-mêmes, indépendamment des autres faits. La morphologie devient ainsi en tant que telle un palier d'appréhension de la réalité sociale identifié par Georges Gurvitch (2007, p. 236-237) comme le premier moment de l'analyse sociologique destiné à rendre visible « la surface morphologique et écologique » des faits sociaux. C'est notamment lors de son voyage à Chicago que l'auteur de *Morphologie sociale* a pris le temps de décrire précisément un espace urbain d'un point de vue morphologique (*cf. infra*).

Cet éminent représentant de l'école durkheimienne se démarque également de son maître lorsqu'il prend soin de ne pas confondre le substrat matériel d'une société avec la structure même de cette société, d'où la distinction qu'il opère entre morphologie physique – destinée à étudier les sociétés dans leur rapport au sol – et morphologie sociale – relative à la structure de la société (sur ce point *cf.* l'introduction de Marie Jaisson à la réédition de *La Topographie légendaire des évangiles en terre sainte* d'Halbwachs, PUF, 2008, p. 73-97). L'étude des formes solidifiées de la société à partir de ces deux points de vue se comprend au regard de ce qu'elle révèle : la structure morphologique du monde social à la fois *visible* (distribution spatiale des populations, densité et grandeur des unités humaines) et *invisible* (représentations collectives). Spatial et social se croisent et se conjuguent pour Halbwachs (1970, p. 13) étant donné que « la société s'insère dans le monde matériel ». De ce point de vue, Halbwachs est incontestablement un pionnier de la sociologie urbaine à proprement parler, tant il a ouvert l'analyse du versant social de la vie humaine à son inévitable versant spatial.

4. Les cadres matériels de l'identité

L'espace matériel apparaît ici comme un cadre qui unifie le groupe social en contribuant à stabiliser non seulement sa mémoire propre mais aussi, d'une façon plus large, son identité. L'espace a en effet pour fonction, selon Halbwachs, de canaliser les flux et les impressions de toutes sortes. Il renvoie à un principe d'homogénéité inhérent à l'enveloppe qu'il est dans sa réalité physique. Notre désir de calme, de paix et de stabilité nous

conduit à organiser l'espace matériel afin de pouvoir s'aménager en retour un espace de sens tranquilisé. Notre esprit ne parvient à s'apaiser que s'il trouve dans la matérialité de la ville de quoi s'arrimer et se (dé)poser. « Rien ne demeure dans notre esprit, écrit Halbwachs (1997, p. 209) dans *La Mémoire collective*, et l'on ne comprendrait pas que nous puissions ressaisir le passé s'il ne se conservait en effet dans le milieu naturel qui nous entoure. » Cela étant précisé, l'un des principaux apports d'Halbwachs est d'avoir appréhendé l'importance de l'espace dans la stabilisation non seulement des représentations mais aussi des sentiments identitaires, et ce à partir de deux niveaux d'analyse : collectif et individuel. Aussi Halbwachs (1970, p. 185, c'est nous qui soulignons) écrit-il, lorsqu'il se situe sur le plan collectif, combien « la pensée commune dans le groupe risquerait de devenir une pensée maniaque, incohérente, s'emporterait à toutes les divagations sociales, se dissoudrait dans les rêves et les imaginations les plus chimériques, si elle ne se représentait pas de façon continue le volume et la figure stable du groupe, et ses mouvements réguliers dans le monde matériel. C'est là, sans doute, en elle parfois un poids mort, car l'attitude qu'elle a prise en présence de ces formes tend à s'immobiliser elle-même ; mais c'est aussi un *lest nécessaire*, et parfois comme une force vive, en ce que, dans ces formes, se conserve tout l'acquis de la société, et même son élan ». Symétriquement Halbwachs (*ibid.*) insiste sur le fait que l'existence individuelle « a besoin, en quelque sorte, de reprendre pied dans l'espace. L'espace, le monde des corps, est stable. Les formes y durent, inchangées, ou, si elles changent, c'est suivant des lois fixes, avec des régularités et des retours, qui maintiennent et rétablissent sans cesse en nous l'idée d'un milieu en équilibre. Mais c'est dans cette conscience que nous prenons de notre corps, de sa forme, de ce qui l'entoure, qu'est la condition de notre équilibre mental ».

La fixité des formes matérielles fortifie le sentiment d'appartenance à telle ou telle communauté dans la mesure où les individus peuvent plus facilement se représenter leur existence. L'espace a donc pour effet de susciter chez les citadins une plus grande clairvoyance vis-à-vis d'eux-mêmes ; ils ont une idée plus claire de ce qu'ils sont. Autrement dit, l'espace ne fait pas que consolider et raffermir l'idée qu'ils se font d'eux, il l'explicite. Les propos de Halbwachs rappellent avec force qu'il ne faut pas limiter les supports de construction de soi aux seuls rôles, fonctions et autres statuts sous peine de déterritorialiser l'identité. Certes, le rapport à soi prend forme à travers des rôles, mais interviennent inévitablement des territoires, des espaces, des coins à soi, des lieux-dits symbolisés ou

encore des lieux de mémoire (Segaud, 2007). Le logement, sa voiture, son espace de travail sont autant de micro-territoires de sens, de sphères privées où il est possible de restaurer son unité quand celle-ci est menacée (Schwartz, 1990). La vie humaine consiste nécessairement à habiter l'espace et le vécu est toujours peu ou prou fondé sur une expérience spatiale. On doit à Halbwachs d'avoir attiré notre attention sur l'importance du facteur spatial, intuition qui sera reprise notamment par le sociologue Remy (*cf. infra*), lequel n'a eu de cesse de rappeler à quel point l'espace est un facteur explicatif et incontournable de la vie urbaine à travers les effets qu'il produit sur les manières de vivre.

● L'espace intime comme lest identitaire

Il revient sûrement à Gaston Bachelard d'avoir le plus précisé à partir d'un point de vue phénoménologique l'importance de l'espace et notamment de la maison dans la stabilité de la vie humaine : « La maison dans la vie de l'homme, écrit-il, évince les contingences, elle multiplie ses conseils de continuité. Sans elle, l'homme serait un être dispersé. Elle maintient l'homme à travers les orages du ciel et les orages de la vie. Elle est corps et âme. Elle est le premier monde de l'être humain » (Bachelard, 2008, p. 28). Dans une optique plus psycho-sociologique, Anne Muxel (1996, p. 51) a insisté sur le fait que la chambre existe dans la mémoire comme « le premier espace de clôture entre soi et les autres, comme une première enveloppe qui dit quelque chose de son identité et de la négociation d'un territoire propre. Dans la chambre sont renfermés les "sanctuaires" d'une mystérieuse intimité ». La chambre est un espace où il est possible de s'extraire provisoirement de la famille pour s'éprouver soi et décider de règles décidées par soi-même et personne d'autre. Elle rend possibles l'aménagement d'un univers unique, le déploiement de logiques d'appropriation à travers des décorations personnelles, des modifications éventuelles, des marqueurs personnalisés ; elle permet de se rendre auteur et acteur d'un morceau d'espace, le premier véritablement à soi dans l'existence. Enfin, comment ne pas citer ici Georges Perec (1974, p. 109) : « L'espace, c'est ce qui arrête le regard, ce sur quoi la vue butte [...]. Ça n'a rien d'ectoplasmique, l'espace ; ça a des bords, ça ne part pas dans tous les sens, ça fait tout ce qu'il faut faire pour que les rails de chemins de fer se rencontrent bien avant l'infini. »

5. L'héritage de l'approche morphologique

Pierre Bourdieu se situe dans le sillage de l'approche morphologique lorsqu'il souligne à quel point « la position d'un agent dans l'espace social s'exprime dans le lieu de l'espace physique où il est situé » (Bourdieu, 1998, p. 251-252). L'espace est ainsi une sorte de calque des différentes positions sociales occupées et des inégalités résultant des différents capitaux possédés – économiques notamment. « La capacité de dominer l'espace, notamment en s'appropriant (matériellement et symboliquement) les biens rares (publics ou privés) qui s'y trouvent distribués, dépend du capital possédé » (p. 257). L'espace structure ici moins les identités que les grandes divisions sociales étant donné qu'il va déterminer les esprits et les corps pour produire et reproduire des catégories de perception et d'appréciation du monde. Plus qu'un simple reflet de la société, l'espace participe pleinement de la structuration des habitus et de la reproduction des oppositions riches/pauvres, rural/urbain, parisien/provincial... Dans cette perspective, la sociologie urbaine consiste ici dans une large mesure en une topologie sociale, une *analysis situ* (Bourdieu, 1997, p. 153-168), destinée à mettre en évidence la distribution des agents selon leurs propriétés distinctives qui se donnent à voir d'une façon ou d'une autre dans la morphologie urbaine. L'espace est un marqueur social très puissant ; il matérialise, concrétise et rend visibles les stratégies de distinction par rapport à l'autre auquel on ne veut pas ressembler. Parce que les individus ne sont jamais *atopos*, sans lieu, sous vide, ils sont toujours aux prises avec un espace qui révèle quelque chose de leur condition sociale. L'espace peut dégrader ou valoriser en fonction de ce qu'il offre au regard et de ce qu'il symbolise. Il génère des effets sur les citoyens ; il apporte des gains identitaires non négligeables pour ceux qui disposent de capitaux économiques leur permettant d'investir les lieux les plus prestigieux, comme l'ont montré Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1989). Les travaux de ces derniers se situent dans le sillage des réflexions de Halbwachs, notamment celles relatives à la charge symbolique de l'espace physique. Ce dernier doit en effet sa réalité à son idéalité, à son intégration dans un ensemble de valeurs partagées, symboles de l'identité d'un groupe. Tout comme l'histoire est à distinguer du travail de mémoire, l'espace empirique est à dissocier du *travail spatial* qui produit l'espace signifié, légitimité, stigmatisé, mythifié, en un mot, symbolisé.

De l'approche morphologique, nous avons hérité de nombreux concepts destinés à caractériser l'espace urbain. Quand on parle de périphérie, de centre, de centralité, d'interstices, de pleins, de vides ou encore d'enclaves, nous sommes redevables de la morphologie urbaine initiée par Durkheim et précisée par Halbwachs. Cela étant dit, il est habituel d'identifier deux limites inhérentes à l'approche morphologique. La première consiste à voir dans la distribution des hommes et des choses sur un territoire donné un facteur déterminant et exclusif de la vie urbaine, alors que ce n'est jamais le cas étant acquis qu'il y a forcément interaction entre spatial et social – ce dont semblait avoir au demeurant parfaitement conscience Halbwachs (sur ce point cf. l'introduction de Jean-Pierre Cléro à la réédition de *La Topographie légendaire des évangiles en terre sainte* d'Halbwachs, PUF, 2008, p. 43-72). La seconde réside dans le fait de figer la réalité sociale, d'arrêter à un moment *t* la vie sociale pour la photographier et l'inscrire dans des cadres matériels immobiles, si bien que l'analyste n'est plus en mesure de rendre compte du mouvement de la vie urbaine, de la fluidité complexe des relations, de l'intensité des rythmes ou encore de la pluralité des mondes en interaction. À ce propos, le recours au concept de physiologie urbaine, mis en avant notamment par Marcel Mauss (1968), peut aider à contrebalancer le caractère trop *statique* inhérent à la morphologie urbaine en réhabilitant l'aspect fondamentalement *dynamique* de la vie urbaine (Raulin, 2007).

Aujourd'hui, cet aspect dynamique est retenu par des chercheurs lorsqu'ils prennent en compte les données morphologiques pour voir comment se construisent en actes, par exemple, des formes inédites de citoyenneté, ici dans un parc emblématique de centre-ville, là au sein d'une place historique, ailleurs dans la rue (Erdi, Marchal, 2017). Il s'agit alors de voir comment l'aménagement de l'espace public est l'occasion d'interroger sa portée démocratique, et ce à double titre : à la fois parce que les habitants considèrent qu'il ne remplira plus sa mission d'inclusion à l'égard de tous les citoyens et parce qu'ils craignent qu'il ne soit plus un espace de contre-pouvoir et d'alternatives citoyennes. Ce faisant, il est question de renouveler la définition de l'espace public imposée par les responsables politiques pour en faire un espace du politique au sens noble du terme, c'est-à-dire démocratique et accessible à tous. Dans cette veine, Grégory Busquet (2017) fournit des éléments de réflexion sur l'affirmation d'un droit à participer à la formation de la ville, et ce en reliant cette affirmation aux mémoires collectives se construisant au sein de morphologies urbaines précises, que ce soit à Bucarest ou dans les grands ensembles d'habitat social français.

■ Chapitre 3

Weber ou comment la ville permet de remonter aux origines du monde moderne

Contrairement à Marx et à Durkheim, Max Weber (1864-1920) a consacré un ouvrage à la ville, véritable travail inaugural qui invite à penser la ville occidentale comme une communauté et une entité politique autonome. Les réflexions de Weber sur la ville s'inscrivent dans une volonté ambitieuse de prendre toute la mesure des conditions modernes de vie sociale et politique, qui se développent dans les villes médiévales notamment. Parce que les villes du Moyen Âge sont marquées par le déploiement de la bureaucratie, le développement de l'économie industrielle, l'augmentation des relations marchandes, le retrait de la religion, l'émergence de la figure de l'individu et surtout l'avènement du capitalisme occidental, elles préfigurent des modes d'action publique et des formes de gouvernement qui seront progressivement repris par les États modernes en formation et de plus en plus institutionnalisés à partir du ^{xvii}^e siècle. En ce sens, les pratiques de la « gouvernementalité » pour parler comme Michel Foucault (1994 ; 2004), entendons les divers contrôles de la société par une autorité politique, doivent beaucoup aux villes médiévales qui verront également naître en leur sein les idées de gouvernement et de police.

Le souci de Weber n'est ni de définir un sens à l'histoire en promouvant la lutte des classes (Marx), ni d'établir des règles morales afin de

prévenir les risques d'anomie (Durkheim). Weber se refuse à croire que le sociologue connaît la direction dans laquelle devrait inévitablement s'engager l'humanité. Au contraire, il attire l'attention sur la nécessité de ne pas identifier les idéalités sociologiques à l'Être (ou à la réalité ontologique), autrement dit sur le fait de ne pas projeter ses espoirs subjectifs dans l'objectivité historique du monde (Ferréol, Noreck, 2000, p. 35).

1. La ville comme phénomène économique

Dans son ouvrage *La Ville*, Weber (1982) essaie de comprendre en quoi un certain type de ville a favorisé la naissance du capitalisme occidental – la ville n'étant ici qu'une cause parmi d'autres de ce dernier. Selon lui, plus que toute autre, c'est la ville médiévale d'Europe du Nord qui a été déterminante ici, dans la mesure où c'est la seule à avoir véritablement connu une autonomie politique et une liberté complète. Cette liberté urbaine, assurée entre autres par des associations de citoyens actifs, aboutit à l'invention de nouvelles légitimités, autrement dit à l'autonomisation de nouveaux champs d'activité, plus particulièrement le champ économique. Ce dernier, de plus en plus distinct des champs politique et religieux, se traduit notamment par la montée en puissance de la bourgeoisie, laquelle se montrera soucieuse de prendre ses distances par rapport à la localité comme territoire spécifique, et ce afin d'exister socialement à une autre échelle – globale, dirions-nous aujourd'hui. En d'autres termes, Weber nous donne à voir combien la ville marchande est la scène où s'est opérée la structuration de nouvelles activités économiques, lesquelles déborderont très vite le seul milieu urbain pour asseoir leur monopole sur les campagnes, d'où des conflits entre marchands d'un côté et seigneurs locaux et/ou monastères de l'autre, ces derniers contrôlant les moulins et les abattoirs. Cette extraterritorialité de la ville est selon le sociologue allemand un des ingrédients de la recette du capitalisme occidental. Parce qu'elle a rendu possible l'enrichissement pacifique d'individus plus ou moins libres eu égard aux corporations, parce qu'elle a permis de faire fructifier ses biens et de les léguer à sa descendance, parce qu'elle a expérimenté une autonomie communale dotée de droits propres ainsi que d'une autorité politique et militaire indépendante, parce qu'elle s'est organisée autour d'un marché ouvert, la ville marchande du nord de l'Europe a vu naître en son sein la figure de l'*homo œconomicus*, opposée à celle de l'*homo*

politicus de la cité antique, et peut donc être considérée comme le cadre spatial de la naissance du capitalisme.

Différente de celle d'Europe du Sud caractérisée par une organisation militaire et civique héritée de l'Antiquité, la ville marchande des rives de la mer Baltique est le produit de mobiles économiques et se compose d'individus attirés par les revenus du marché des outils, des octrois et taxes. Dès lors, elle devient une affaire bien plus économique que militaire. À cette ville marchande, Weber oppose la ville de production qui accueille des usines, des manufactures, des industries produisant des biens destinés à l'extérieur. Ainsi, villes marchandes et villes de production ont en commun d'accueillir des populations ne subvenant pas elles-mêmes à leurs propres besoins alimentaires. Le citoyen moderne se distingue donc du citoyen antique en ce sens qu'il n'est plus un « demi-paysan ».

2. La ville comme scène politique

Mais la ville ne se laisse pas uniquement saisir en tant que phénomène économique, étant donné qu'elle se présente aussi comme une instance de régulation des relations marchandes. La fonction politique consiste donc essentiellement à stabiliser l'économie urbaine dans l'objectif d'assurer en permanence l'approvisionnement des masses urbaines en produits alimentaires à des prix corrects et prévisibles. Aussi la ville moderne médiévale peut-elle être considérée comme le lieu d'expression de la rationalité formelle corrélative de la création d'instruments de mesure et de contrôle au service d'un traitement égalitaire mais impersonnel tant des choses que des êtres. L'étude de Weber montre ici toute sa portée : il s'agit d'une étude magistrale sur la fonction d'un certain type de ville quant au développement du processus de rationalisation occidentale. À cet égard, la ville est la scène où se développe un nouveau régime de domination que Weber (1995) nomme « légale rationnelle ». Contrairement à la domination « charismatique » fondée sur « la qualité extraordinaire d'un personnage » (p. 320) et à la domination « traditionnelle » s'appuyant « sur le caractère sacré des dispositions transmises par le temps et des pouvoirs du chef » (p. 301), la domination légale rationnelle est fondée sur la règle valable pour tous, y compris pour le chef lui-même qui, en effet, voit son pouvoir défini et limité par des règles communes. Ce qui prévaut alors, c'est l'impersonnalité et l'égalité de tous devant la loi, ce qui donnera naissance à tout un système d'administration bureaucratique et sera

à l'origine du champ juridique basé sur la preuve. Dès lors, ce sont moins les personnes qui comptent que les règles, lesquelles augurent d'une rationalisation généralisée de la vie urbaine où les liens de parenté et d'amitié se voient relégués au second plan sur l'autel de la raison organisationnelle. La ville médiévale est donc aussi le lieu de naissance de l'État moderne bureaucratisé organisé autour d'une domination rationnelle (conforme aux règles) et légale (élection en bonne et due forme). La ville participe donc pleinement de la rationalisation du monde, processus central de la modernité selon Weber, qui avec le développement du capitalisme et du système de domination légale-rationnelle aboutit au règne de la rationalité instrumentale centrée sur les moyens et non sur les fins et les valeurs. Cette tendance de fond se traduit par la recherche effrénée d'efficacité et de bien-être matériel, finalité de la modernité devenue centrale et pourtant impensée que Weber (1994, p. 224) définira comme une « cage d'acier » dans son livre *L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme*.

Siège de la modernité désenchantée car privée de finalité et donc de sens, la ville moderne devient le théâtre d'un conflit de légitimités entre des groupes sociaux et professionnels soucieux de s'attribuer le monopole de la gestion de la politique urbaine. Véritable entité autonome dotée d'une structure politico-administrative régissant un territoire urbain délimité, la ville se compose de multiples rationalités spécifiques (économique, politique, juridique, religieuse) plus ou moins en tension. Refusant d'être aliénées à un pouvoir central, les villes européennes luttent pour leur autonomie. Ce faisant, elles sont au centre d'une révolution qui débouche sur l'invention d'une légitimité locale et, par extension, sur un processus de particularisation de l'espace autour de nodosités urbaines. Ce qui se joue alors, c'est la découverte d'un nouvel espace socio-spatial de référence avec lequel il faudra maintenant compter ; et ce d'autant plus que contrairement aux villes chinoises et d'Inde inféodées à l'autorité impériale et ne gérant en aucune manière leurs propres affaires, les villes médiévales occidentales se trouvent pourvues d'autonomie de décision et équipées d'institutions municipales consolidant leur souveraineté.

● Pourquoi les villes européennes du Moyen Âge ont-elles pris

● le dessus sur celles de Chine pourtant plus développées ?

- Dès ses prémices, le réseau de villes européen possède une particularité : il
- parvient à échapper au pouvoir des empires et des royaumes. L'épisode des
- foires de Champagne en France (qui se tiennent entre autres à Troyes, Provins,

Bar-sur-Aube ou encore Lagny) est symptomatique. Menacées d'une captation par les monarques français, les villes avec leurs routes commerciales les reliant entre elles contournent l'obstacle sans pour autant tomber dans l'escarcelle d'un autre pouvoir. Les villes européennes de la fin du Moyen Âge n'ont cessé de négocier leur autonomie, se gagnant le soutien des rois contre les seigneurs féodaux, jouant les princes contre les monarques. Alors qu'elles tentent d'échapper à l'emprise de ces autres villes qui sont les capitales des royaumes et des empires, les cités européennes peuvent d'autant plus être autonomes qu'elles profitent de la fragmentation politique du continent. Ce n'est pas le cas des cités marchandes chinoises qui verront, quant à elles, leur essor entravé par les autorités de Nankin, longtemps capitale de l'empire du Milieu. Il en sera de même avec leurs sœurs indiennes, brimées par Āgrā (aujourd'hui Delhi), siège de l'Empire moghol. Les villes européennes jouent quant à elles le polycentrisme politique qui prévaut sur le continent. Cet avantage explique dans une large mesure pourquoi ce seront les caravelles européennes qui se lanceront à la conquête des océans, alors même que les jonques chinoises du navigateur Zheng He semblaient avoir un tour d'avance.

D'après la revue *Sciences Humaines*, Grands Dossiers « Villes mondiales »,
n° 17, décembre 2009, p. 23-24.

D'une façon plus générale, Weber souligne à quel point la ville d'Occident est un espace qui se particularise aux marges d'un pouvoir central, et combien elle se caractérise par un polythéisme des valeurs résultant de la multiplicité des champs qui s'y déploient à travers des corps de spécialistes adéquats. Ce faisant, Weber nous montre qu'il est possible de mettre en évidence des modèles de production sociale de l'espace urbain à partir du système de relations et des objectifs de ceux qui y concourent. Dans cette optique, nous pouvons nous demander quels sont actuellement les champs dominants (politique, économique, urbanistique) dans l'invention de la ville. La notion weberienne de champ a connu la postérité que nous lui connaissons, notamment dans la sociologie de Bourdieu (cf. encadré *infra*). Elle a permis en outre d'identifier des logiques sociales à la suite desquelles des acteurs d'un domaine particulier parviennent à imposer, au sein de l'espace social global, leurs propres intérêts et à sacrifier des ressources spécifiques (par exemple l'espace pour les architectes et les urbanistes, ou encore la sécurité pour certains promoteurs

immobiliers soucieux de proposer des immeubles ou des enceintes pavillonnaires sécurisées).

● Le marché du logement, théâtre de tensions internes au champ politique

Bourdieu (1990 ; 2000) s'inspire de l'approche wébérienne lorsqu'il montre dans une enquête consacrée à l'accession à la propriété combien le « champ politique » domine en réalité le marché. Dans un contexte de pénurie de logements comme la France en a été le théâtre durant les années 1960, l'interventionnisme politique a en effet consisté à encourager fortement l'accession à la propriété des classes moyennes soucieuses d'échapper aux grands ensembles récemment construits et déjà sous le feu des critiques (anonymat, tensions entre locataires dues au bruit, promiscuités non désirées...). L'offre de maisons individuelles neuves assurée par des constructeurs devenus quasi hégémoniques dans le secteur (Bouygues, Phénix...) a été rendue possible grâce à l'action des pouvoirs publics qui ont, non seulement garanti les prêts consentis aux ménages emprunteurs, mais aussi permis l'octroi de crédits massifs à des taux d'intérêts avantageux. Mais l'action de l'État a également consisté à étendre les dispositifs d'aides aux logements dès le milieu des années 1960, ce qui s'est traduit *in fine* par la multiplication des lotissements de maisons individuelles au sein des villes françaises. Cette évolution était alors présentée comme une façon de « moderniser » le pays, pour reprendre un terme très à la mode à cette époque et fortement mis en avant par les pouvoirs publics. Cela étant, l'analyse de Bourdieu ne conduit pas à voir dans le champ politique un espace homogène fait d'un seul corps, comme en ont parfois donné l'impression les sociologues urbains marxistes (*cf. supra*). En effet, précise l'auteur, à compter du milieu des années 1970, la progressive mise en place d'instruments d'une politique du logement abandonnant le principe de l'« aide à la pierre » (destinée à aider la construction de logements sociaux notamment) pour développer un dispositif d'« aide à la personne » se traduisant par la création de l'aide personnalisée au logement (APL) dans le but de réduire le coût de l'emprunt et donc de favoriser l'accession à la propriété, a donné lieu à des tensions au sein même de l'appareil d'État : alors que les hauts fonctionnaires du ministère de l'Équipement étaient réticents à l'APL, ceux du ministère des Finances supportaient une telle évolution. Des mesures de compromis ont alors été trouvées pour ménager la chèvre et le chou ; mais

- pour des raisons aussi bien économiques qu'idéologiques, l'État s'est au final
- de plus en plus retiré du marché du logement, laissant le marché corriger les
- inégalités sociales de lui-même...

Pour Weber, la rationalisation du monde n'est pas à confondre avec le progrès, tant il est vrai que pour l'auteur de *La Ville* ce mouvement ne peut être vu comme uniforme et linéaire. Car à partir du moment où la formalisation et la bureaucratisation de la société sont l'œuvre de multiples acteurs, surgissent inévitablement des contradictions et des expertises pléthoriques qui ne parviennent pas toujours à se mettre d'accord, loin s'en faut. On trouve certainement ici les linéaments de ce qu'Ulrich Beck (2001) appelle « la société du risque » marquée par la cristallisation de controverses interminables (sur le nucléaire, l'élimination des déchets ménagers, la gestion de l'eau...) relatives à la gestion du monde urbain d'aujourd'hui et de demain. En insistant sur la complexité de la ville, sur la multiplicité des univers sociaux qui la compose ainsi que sur l'existence de rapports sociaux multiformes entre groupes de positions inégales, Weber invite le sociologue à voir la ville, non seulement comme une scène politique où se jouent plusieurs partitions, mais aussi comme un milieu composite stimulant l'organisation de diverses activités en interférence et facilitant les activités productives ainsi que les innovations, pour le meilleur et pour le pire. Si bien que, *in fine*, la ville se donne à voir ici comme une figure complexe impossible à figer dans des cadres morphologiques trop statiques.

Aujourd'hui, les analyses de Weber invitent également à penser combien la ville contemporaine accueille de multiples déclinaisons de la rationalisation outrancière du monde : il suffit de penser à l'agriculture périurbaine hors-sol entièrement raisonnée et dépourvue d'incertitudes (aléas climatiques, insectes...), aux connexions permanentes destinées à contrôler les flux aussi bien maritimes et aériens que culturels et financiers, et bien évidemment à tous les dispositifs de vidéo-surveillance récemment dénoncés par Laurent Mucchielli (2018) et qui après avoir envahi le monde urbain se propagent dans les petites villes et villages.

3. La ville comme société d'individus

Weber revient également dans son ouvrage *La Ville* sur les questions d'intégration des étrangers au sein de la cité. Si l'intégration supposait dans les cités antiques la constitution d'une communauté religieuse et l'appartenance à une lignée, elle recouvre d'autres modalités dans la ville médiévale moderne dans la mesure où c'est en tant qu'individu que le citoyen devait prêter serment pour devenir membre de la bourgeoisie locale. Dès lors, ce n'est plus l'origine ou la filiation qui compte, mais bien plus le fait d'avoir le statut de membre de la communauté urbaine. Peuplée de populations coupées de leurs racines rurales et de leurs traditions, la ville moderne ne peut plus s'organiser autour d'une base clanique de laquelle est issue une grande majorité de citoyens. Aussi se produit-il inévitablement une individualisation des modes de vie, résultat de la dissolution des anciennes appartenances communautaires holistes. Le citoyen devient ainsi à proprement parler un individu qui se verra attribuer une citoyenneté sur une base statutaire individualisée et non plus collective. Cette plus grande autonomie individuelle attirera les marchands de tous horizons qui participeront ainsi de cette évolution radicale remettant en cause les formes d'identification traditionnelles. Espace où est née la figure de l'individu-citoyen, la ville organisera la coexistence d'individus étrangers les uns aux autres à partir de lois communes objectives inventées dans le souci de protéger les droits civiques personnalisés. C'en est fini du pouvoir réuni arbitrairement entre les mains d'un seul homme ou d'un groupe tout-puissant. Par extension, dans le sillage des analyses de Weber, la ville peut être vue comme le terrain de la lutte pour la liberté, que celle-ci soit collective ou individuelle, et considérée comme le siège originaire de la société politique au sens noble du terme.

● « L'air de la ville rend libre »

- Cette expression, qui recouvre plusieurs acceptions, trouve ici dans les analyses de Weber une déclinaison politique que le géographe Marcel Roncayolo résume bien ci-dessous.
- « Mais la ville, lieu de centralité, est également site privilégié de l'expression, de la diffusion des idées, de la lutte aussi ; capitale, elle organise les dominations
- comme elle couve les révolutions ; les journées révolutionnaires du XVIII^e siècle

au ^{xx}e siècle en Europe ont pour cadre le paysage urbain. La Commune de Paris de 1871 illustre, dans son ambiguïté, les deux aspects politiques de la ville ; elle proclame l'autonomie de son institution communale ; elle met en question l'ordre établi [...]. La vie urbaine laisse enfin place à des organisations formelles ou non, à des mouvements qui, sans participer aux affaires de la ville, parfois en marge, ont un enracinement et un champ d'activités urbains. Faut-il élargir la question à tous les mouvements sociaux, se demander dans quelle mesure, par exemple, le mouvement ouvrier, les actes collectifs de revendication, de luttes ou de violence prennent leur identité dans la ville ? »

Marcel Roncayolo, *La Ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, « Folio », 1997, p. 145-146.

L'objectivation de la vie sociale en milieu urbain dans des règles impersonnelles a donné naissance à une nouvelle forme de solidarité pouvant être appréhendée à partir du type de la « sociation ». Assez proche sur ce point de Tönnies (*cf. supra*), Weber se montre en effet soucieux de comprendre la dynamique des relations sociales à l'œuvre dans la ville moderne en opposant deux modèles théoriques de lien social. Le premier renvoie à la « communalisation » fondée « sur n'importe quelle espèce de fondement affectif, émotionnel ou encore traditionnel » (Weber, 1995, p. 79) ; le second a trait à la « sociation » désignant une relation sociale articulée autour d'un « compromis d'intérêts motivé rationnellement » (p. 78), ce qui se traduit concrètement non plus par des liens affectifs mais par des ententes réfléchies ou des partenariats intéressés économiquement par exemple. Pour Weber (1982, p. 58), « dans les villes médiévales, surtout dans celles de la Méditerranée et du Nord de l'Europe [...], les familles y ont vite perdu toute importance en tant qu'éléments constitutifs de la ville », de sorte que les groupements par « sociation », observables notamment parmi les bourgeois et les marchands, ont pu voir le jour. Cela étant dit, loin de penser qu'un seul type de lien social prévalait alors en ville, Weber montre qu'un même citoyen peut combiner sociation, lorsqu'il devient citoyen d'une ville par simple adhésion, et communalisation, lorsqu'il s'engage dans une corporation. Comme Weber le rappelle ailleurs (1995, p. 79), « la grande majorité des relations sociales ont *en partie* le caractère d'une communalisation, *en partie* celui d'une sociation ». Cette distinction entre ces deux formes de rapport à l'autre montre combien le citoyen ne peut être identifié à un être monolithique dépourvu de tensions internes.

■ Chapitre 4

Simmel au plus près de la vie urbaine

Alors que Marx interroge les formes objectives de la division du travail pour comprendre la vérité méconnue des rapports de force qui conditionnent les relations entre ville et campagne, alors que Durkheim et Halbwachs fondent la pertinence du regard sociologique sur la ville en appliquant un principe épistémologique hérité du positivisme affirmant l'extériorité du social par rapport aux consciences individuelles, alors que Weber refuse de confiner l'analyse sociologique de la ville à la délimitation de formes interpsychiques en vue de rendre compte de processus socio-historiques de fond (rationalisation, bureaucratisation), Georg Simmel (1858-1918), quant à lui, va se focaliser sur les formes de vie urbaines. Aussi se situe-t-il au plus près de la vie urbaine, de cet univers citadin berlinois notamment, qui annonce de nouvelles formes de vie humaine qu'il convient de décrypter.

● **Berlin, un terrain d'observation privilégié**

● Tout comme Londres, Paris, Chicago ou New York, Berlin devient, au début du
● xx^e siècle, la scène de mutations profondes résultant du passage d'une société
● traditionnelle fondée sur une forte cohésion et des rapports personnalisés, à
● une société moderne, cosmopolite et plurielle, articulée autour de relations
● monétaires et de la figure centrale de l'individu. À n'en pas douter, Berlin
● représente pour Simmel, en ce début de xx^e siècle, un exemple caractéristique
● de métropolisation, et ce d'autant plus que la ville voit sa population passer de
● 826 000 habitants en 1870 à plus de 1 667 000 en 1894, pour s'élever dans les
● années 1920 à plus de 4 millions, ce qui en fera la plus grande ville d'Europe
● après Londres. L'augmentation de la densité de populations s'accompagne

- d'une grande diversité de comportements et de modes de vie, d'un bouillonnement d'activités et d'idées à l'origine de cette figure émergente que Simmel tente de comprendre et d'analyser : *le citadin*. Ce dernier fréquente désormais les cinémas et les musées, se distrait dans les rues marchandes et les salles de spectacle, voit son esprit sans cesse stimuler par l'intensité de la vie urbaine.

1. La nouvelle condition identitaire du citadin

Simmel a développé toute une réflexion sur la construction de soi dans la société moderne, et notamment dans la métropole. Ses travaux le conduiront à constater combien les individus sont de plus en plus fragmentés en eux-mêmes étant donné qu'ils sont désormais situés à l'intersection de multiples cercles sociaux d'appartenance. Simmel (1981, p. 211) reviendra à plusieurs reprises dans son œuvre sur le caractère pluriel de l'identité de l'individu moderne : « Avec la civilisation croissante les individus sont, pour ainsi dire, plus décomposés en eux-mêmes, les différentes parties de leur être deviennent plus indépendantes les unes des autres, de telle sorte que leur développement éthique peut se diriger en même temps dans des directions différentes. » L'individu moderne, entendons ici plus précisément le citadin, est désormais un « point de contact » entre de nombreux mondes sociaux plus ou moins cohérents entre eux. Il est au centre de « combinaisons variées » à l'origine d'une certaine indépendance (p. 221) mais aussi d'une segmentation des rôles et de l'identité.

Pour expliquer le mode de vie urbain qui prend forme sous ses yeux, Simmel, à la différence de Tönnies ou même de Durkheim, ne recourt pas à des oppositions binaires (communauté/société, solidarité organique/solidarité mécanique ou encore individu/société), mais bien plus à des tensions dialectiques (à des couples d'oppositions dynamiques) destinées à mettre en évidence un véritable régime de vie urbaine combinant processus d'individuation, synonyme de plus grande maîtrise par l'individu de ses réseaux de relations, et processus de socialisation, renvoyant à l'intégration de l'individu dans la société. Pour Simmel, l'individu citadinisé se situe en effet à la fois au-dedans et en dehors de la société. Il ne se réduit jamais totalement à la somme de ses rôles, bien qu'il soit concerné par de plus en plus d'appartenances et, partant, de rôles spécifiques. Autrement

dit, l'individu est toujours plus que ce que la socialisation fait de lui : « Nous savons d'une part que nous sommes des produits de la société... [et] pourtant nous sentons à présent que cette diffusion dans la société ne dissout pas totalement notre personnalité (Simmel, 1999, p. 73-74). » La condition de l'individu moderne est donc paradoxale dans la mesure où il est un être à la fois social et non social. Cela provient directement du fait que l'individu métropolitain conjugue de multiples engagements identitaires dans de nombreux univers sociaux dans lesquels il n'engage jamais complètement sa personnalité tout entière, mais seulement une partie d'elle. L'identité personnelle se compose et se forme à partir de diverses affiliations (professionnelle, familiale, ludique, religieuse, culturelle...) où le citoyen ne dévoilera et n'investira qu'un morceau de sa personnalité.

Ce tiraillement identitaire entre diverses appartenances, qui se fait de plus en plus pressant au sein des grandes métropoles, fait courir le risque d'être atomisé et déchiré intérieurement. Constatant cette nécessaire et croissante prise de distance de la part de l'individu à l'égard d'une vie sociale dont l'intensité ne fait qu'augmenter, Simmel s'est fait le théoricien de la distanciation sociale. En effet, afin d'éviter tout dualisme psychique, tout déchirement intérieur, le citoyen s'aménage une sphère intime, un monde à soi où il y forge sa personnalité, sa différence exigée de par son appartenance à plusieurs univers sociaux. Cette distance au monde, lequel est le théâtre de multiples connexions identitaires, permet à l'individu d'avoir ses secrets qui le protègent des intrusions étrangères. Ceci implique aussi que l'autre devient de plus en plus opaque et que tout processus de communication, quel que soit le degré d'intimité et de confiance que l'on a dans son interlocuteur, repose sur une vision partielle ou fragmentaire de ce qu'il est. À la fois proches physiquement et distants psychiquement, les citoyens tentent en permanence de régler leur distance entre eux. L'intégration sociale parfaite assurant du même coup une cohérence au moi est donc impensable avec la multiplication des cercles sociaux qui génère chez l'individu une activité de distanciation et de réactivité. L'identité subjective se construit ainsi dans une tension entre distance et proximité avec l'autre et plus largement avec la société. Cela signifie avant tout que la socialisation urbaine produit certes des individus socialisés, mais peut être aussi et surtout des individus individuels échappant en partie à l'emprise des institutions métropolitaines. L'être du citoyen n'est pas entièrement aliéné – totalisé, objectivé – par le processus de socialisation, sinon comment expliquer l'existence de traits individuels irréductibles ?

2. Les figures de la vie urbaine

2.1 L'étranger, le blasé et le cynique

C'est certainement à travers la figure conceptuelle de l'*étranger* que Simmel (2004a) exprimera le plus fortement cette tension entre proximité et distance, entre dedans et dehors. L'étranger (le juif, l'immigré, le marginal...) incarne le citoyen moderne dans la mesure où il est physiquement proche d'autrui mais socialement éloigné ; il est libre de tout lien organique ; il est à la fois socialisé et désocialisé. La figure de l'étranger est ici proposée afin de mettre en évidence les ressorts typiques des interactions en milieu urbain étant donné qu'à bien y regarder, la métropole met en présence un très grand nombre de personnes étrangères les unes aux autres qui toutes vivent cette perpétuelle tension dialectique entre extériorité et intériorité par rapport à leur propre milieu de vie. Penser la vie urbaine à partir de ce cas de figure qu'est l'étranger permet de sortir de l'opposition habituelle entre deux types de relation sociale (par exemple, personnalisée *versus* superficielle) pour être en mesure de souligner, sans jugement de valeur, les ressorts inhérents à toute action réciproque se déroulant dans un monde urbain où chacun vit dans sa société sans lui appartenir vraiment, où chacun interagit avec l'autre sans se livrer totalement, où chacun est proche physiquement tout en étant éloigné socialement et psychiquement.

Simmel montre d'une manière générale les effets contradictoires de la grande ville sur la personnalité des citoyens. Il recense de nombreuses « formes » que la vie urbaine sécrète et renouvelle sans cesse. Il analyse l'évolution du rapport à l'argent qui en se généralisant a pour effet d'objectiver la valeur et de faciliter les échanges. L'argent contribue à tout mettre au même niveau, il efface les différences qualitatives, non seulement entre les objets mais aussi entre les activités ou encore les sentiments. De là naissent deux profils typiques de la société moderne en voie d'urbanisation : le *blasé* d'une part, pour qui tout se vaut, qui ne peut donc pas être satisfait par ce qu'il achète et qui recherche ainsi éperdument une excitation psychique dans un rythme de vie trépidant, dans la mode ou dans la consommation de divers excitants (*cf.* encadré *infra*) ; le *cynique* d'autre part, qui sait très bien que tout ne se vaut pas mais qui fait comme si c'était le cas ; pour celui-ci, tout peut s'acheter, d'où son inscription dans le processus de marchandisation de la société dont l'épicentre est la grande ville moderne.

● Le blasé comme personnalité caractéristique de la vie urbaine

« Il n'y a peut-être pas de phénomène de l'âme qui soit plus incontestablement réservé à la grande ville que le caractère blasé. [...] L'essence du caractère blasé est d'être émoussé à l'égard des différences entre les choses. [...] Aux yeux du blasé, elles apparaissent d'une couleur uniformément terne et grise, indigne d'être préférée à l'autre. Cette attitude d'âme est le reflet subjectif fidèle de la parfaite imprégnation par l'économie monétaire ; pour autant que l'argent évalue de la même façon toute la diversité des choses, exprime par des différences de quantité toutes les différences respectives de qualité, pour autant que l'argent avec son indifférence et son absence de couleurs se pose comme le commun dénominateur de toutes les valeurs, il devient le niveleur le plus redoutable, il vide irrémédiablement les choses de leur substance, de leur propriété, de leur valeur spécifique et incomparable. Elles flottent toutes du même poids spécifique dans le fleuve d'argent qui progresse, elles se trouvent toutes sur le même plan et ne se séparent que par la taille des parts de celui-ci qu'elles occupent. [...] C'est pourquoi les grandes villes, qui, en tant que sièges par excellence de la circulation de l'argent, sont les lieux où la valeur marchande des choses s'impose avec une ampleur tout autre que dans les rapports plus petits, sont aussi les lieux spécifiques où l'on est blasé. En elles culmine dans une certaine mesure le succès de la concentration des hommes et des choses [...] ; ce succès s'inverse en son contraire, en ce phénomène spécifique d'adaptation qu'est le caractère blasé, où les nerfs découvrent leur ultime possibilité de s'accommoder des contenus et de la forme de la vie dans la grande ville, dans le fait de se refuser à toute réaction à leur égard – mesure d'autoconservation chez certaines natures au prix de la dévaluation de tout le monde objectif, ce qui, à la fin, entraîne irrémédiablement la personnalité spécifique dans un sentiment de dévaluation identique. »

Georg Simmel, « Les grandes villes et la vie de l'esprit »,
in *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot, 2004b, p. 174-175.

2.2 La vie urbaine ou le nécessaire recours à l'intellect pour se protéger

La figure du blasé permet de comprendre à quel point le citoyen est amené, non pas à nier la diversité constitutive de la grande ville, mais à traiter les différences sur un mode d'équivalence pour les appréhender de

façon abstraite et plus intellectuelle, ce qui lui permet de se défaire d'une approche trop sensible du monde. Mais en quoi cette mise en veille de la sensibilité est-elle nécessaire dans la grande ville ? Dans la mesure où la vie urbaine mobilise sans cesse tous nos sens et les tient constamment en éveil, l'individu ne peut suivre le rythme de toutes les stimulations auxquelles il doit faire face. Pour gérer ce flux de stimuli que propose – qu'impose ? – la vie urbaine, l'individu est conduit à mettre de côté sa sensibilité pour recourir à son intellect, autrement dit sa capacité à abstraire et à s'abstraire des états du monde environnant. Intellectualiser son rapport au monde est une manière de ne pas être ébranlé au plus profond de soi à chaque nouvelle sollicitation. « Ainsi, précise Simmel (2004*b*, p. 171), la réaction aux phénomènes [extérieurs] est enfouie dans l'organe psychique le moins sensible, dans celui qui s'écarte le plus des profondeurs de la personnalité. »

Il faut dire que la réactivité psychique du citoyen est rendue d'autant plus impérieuse que la vie urbaine moderne stimule de manière croissante le psychisme de l'être humain. Pour Simmel cela ne fait aucun doute. Aussi écrit-il que « la base psychologique, sur laquelle repose le type des individus habitant la grande ville, est l'intensification de la vie nerveuse, qui résulte du changement rapide et ininterrompu des impressions externes et internes » (Simmel, 2004*b*, p. 170). Dans le sillage de Simmel, le sociologue louvaniste Remy (1995) a particulièrement insisté sur cet aspect de la vie citadine, sur le fait que la ville moderne s'apparente à une agrégation dynamique, à un espace où les tensions se confondent au sein d'une forme élastique. Pour s'adapter à cette intensité croissante de la ville, pour gagner en perspicacité et pouvoir répondre aux changements rapides de stimuli tant externes qu'internes, le citoyen est contraint de développer son intellect. Selon Simmel, la réactivité du psychisme permet une appropriation active et efficace du contexte entourant l'individu.

Mais elle autorise également la formation d'un espace de sens intérieur inaliénable afin de ne pas être submergé par l'impitoyable objectivité et impersonnalité de la grande ville moderne. C'est en se protégeant activement contre la foule solitaire des grandes villes que le citoyen parvient à construire son unité. Celle-ci correspond à une différence personnelle qui permet de ne pas être noyé dans ce bouillon de cultures et de populations. Plus l'individu sera en mesure de réagir avec force et acuité à l'intensité de la vie urbaine, plus il pourra proposer une définition personnelle et originale de lui-même. Sans ce sentiment d'être soi, la ville génère une

déperdition de soi car l'individu ne se retrouve plus dans cet empire de signes imposant et extérieur. Mais lorsque l'individu réussit à affirmer et à faire reconnaître sa différence, alors la ville devient une ressource pour un enrichissement intérieur. D'où la propension des citadins à la démarcation et à l'excentricité qui seules permettent d'exister différemment des autres, et de gagner à travers la conscience de sa propre singularité une certaine estime de soi et l'impression d'occuper une place. Parce que la vie urbaine se compose de plus en plus de sollicitations et de contenus impersonnels (qu'il s'agisse des représentations de l'autre et du monde, de ses artistes préférés, des manières de manger, de se vêtir...) qui ignorent la coloration et le caractère incomparable de chacun, il faut pour sauvegarder une dimension très personnelle exagérer ses différences et extérioriser le plus possible ses particularités.

3. De la difficulté d'être soi dans un empire d'objectivité

Le recours à l'intellect en milieu urbain s'impose également étant donné que, contrairement à la vie d'un village où il est possible de connaître tout le monde, la vie métropolitaine contraint le citadin à ne pas s'ouvrir à l'ensemble des gens qu'il rencontre sous peine de devenir fou :

« Si la rencontre extérieure et continue d'un nombre incalculable d'êtres humains devait entraîner autant de réactions intérieures que dans une petite ville, où l'on connaît presque chaque personne rencontrée et où l'on a un rapport positif à chacun, on s'atomiserait complètement intérieurement et on tomberait dans une constitution de l'âme tout à fait inimaginable (Simmel, 2004b, p. 175). »

Parallèlement, en ville, la personnalité du citadin est si complexe qu'il lui est impossible de donner à voir à autrui la totalité de son espace de sens intérieur. C'est pourquoi il doit sélectionner et, pour parler comme Erving Goffman, orienter la présentation de son Moi s'il veut se rendre compréhensible à *alter* (sur ce point, cf. Goffman, 1973). En d'autres termes, pour apparaître cohérent, rationnel et logique à autrui, pour s'attirer de la reconnaissance et de la légitimité, le citadin doit user de

stratégies de mise en relief de certains traits de son identité personnelle. En fait, il est clair pour Simmel qu'il s'avère inimaginable de vouloir être totalement transparent aux yeux de l'autre sous peine, non seulement de sombrer dans la folie, mais aussi de s'aliéner à l'autre qui pourrait étendre son emprise sur un Moi montrant alors ses failles et ses facettes les plus sombres. L'une des conditions de possibilité du citoyen moderne réside donc dans l'existence d'une sphère invisible où il peut être lui-même et conscient d'être sujet de sa vie, entendons d'assumer sa relative liberté rendue possible par une vie relationnelle articulée autour de multiples réseaux distincts au sein desquels l'individu moderne évolue avec d'autant plus d'aisance qu'ils ne se recoupent pas.

En exigeant des citoyens une plus grande activité mentale, la ville participe de cette intellectualisation de la vie sociale. La réflexion consciente augmente, le calcul rationnel également en même temps que les intérêts monétaires. La grande métropole peut donc être considérée comme la forme générale qui assume le procès de rationalisation des rapports sociaux. Les échanges s'y multiplient, les biens culturels s'y concentrent, les processus de productions s'y implantent, si bien que la ville moderne est le théâtre d'une objectivation croissante de la culture. Elle est le lieu où se cristallise, où se sédimente une culture objective. Cette objectivation se concrétise dans des structures administratives et institutionnelles extérieures aux individus qui régissent la vie urbaine. Par conséquent, la conclusion suivante et paradoxale s'impose : alors que la ville autorise à la subjectivité de se déployer et de se découvrir à travers la multiplicité des cercles d'appartenance dans lesquels l'individu n'engage qu'une partie de lui-même, la ville apparaît aussi comme le lieu par excellence où la subjectivité se retrouve face à une culture qui tend à nier la subjectivité, voire la vitalité de chacun. La Vie, en tant que poussée fondamentale qui nous anime tous – Simmel se réclame du vitalisme – peut alors se heurter et se figer dans des formes de vie culturellement déterminées. Autrement dit, la créativité vitale est niée par les formes mêmes que crée la Vie. Si la Vie doit se figer dans des formes pour exister, il reste que ces formes tendent de plus en plus à étouffer la Vie elle-même : d'où l'insistance sur ce que Simmel appelle *la tragédie de la culture* trouvant dans la grande ville moderne un terrain d'expression privilégié en tant que théâtre de cette accumulation de culture qui dépasse tout ce qui est personnel.

4. La morphologie vivante de Simmel

Pour Simmel, la vie urbaine ne coule donc pas totalement comme bon lui semble ; son cours est dans une certaine mesure déterminé par des formes sociales cristallisées et impersonnelles. Et il ne peut en être autrement dans la mesure où, selon lui, afin de donner du sens à sa vie et de cadrer ses passions, l'être humain doit créer des formes abstraites (idées, valeurs, manières de vivre ensemble...) qui finissent par acquérir une certaine autonomie. Ces formes de vie permettent de consolider les relations sociales dans des registres durables, sans qu'elles ne deviennent toutefois jamais vraiment imperméables à l'action des individus toujours engagés dans des relations réciproques. De ce point de vue, Simmel se situe assez loin d'une analyse morphologique telle que nous la retrouvons chez Durkheim (*cf. supra*). Il met en effet l'accent sur la fluidité des formes de vie urbaine, sur les mouvements et les dynamiques de l'espace urbain qui en sont à l'origine. Chez lui, les formes ne sont pas morphologiques, elles ne s'imposent pas aux individus, elles sont bien plus morphogénétiques, c'est-à-dire qu'elles sont prises sans cesse dans le mouvement continu des interactions interindividuelles (Vandenbergh, 2001).

Alors que Durkheim étudie de préférence le substrat matériel des sociétés humaines – morphologie sociale –, Simmel privilégie bien plus les significations formelles nées des interactions qui vont donner forme à l'espace. Si l'espace est d'*ordre substantiel* chez le fondateur de la sociologie française, car défini comme un support chosifié, il est bien plus d'*ordre relationnel* chez Simmel car appréhendé comme une formation dynamique assurée par la vitalité créative des actions réciproques. Aussi, pour Simmel, le spatial (les formes matérielles) ne s'impose pas au social. L'espace n'est pas un substrat extérieur qui contraint les existences individuelles. Pour lui, l'espace est sans cesse signifié et travaillé par les individus ; il « reste toujours la forme en soi sans effet » (Simmel, 1999, p. 599), autrement dit une forme incapable de produire le moindre contenu sans une intervention humaine. L'espace n'est donc « qu'une activité de l'esprit » (p. 600) : il n'est opérationnel que s'il est rempli, animé et mis en forme par l'activité des individus pris dans des actions réciproques. Initialement à l'état virtuel, que Simmel appelle « l'espace vide », le spatial ne devient réel qu'après être intégré dans des logiques sociales.

● Quelle est l'influence de Simmel sur Halbwachs ?

Halbwachs (1970) se réfère explicitement dans son introduction à *Morphologie sociale* à Simmel et plus particulièrement à ses réflexions sur les formes de vie sociale plus ou moins autonomes et consolidées par rapport aux relations inter-individuelles. Mais Halbwachs n'est jamais aussi proche de Simmel quand il écrit dans *Classes sociales et morphologie* (1972, p. 160-161) : « Admettons que les institutions soient avant tout des formes stables et stabilisées des modes de vie. Néanmoins, si l'on remonte à l'origine de ces structures, nous trouvons des états mentaux, des représentations, des idées et des tendances qui, en se stabilisant, se cristallisent en quelque sorte. [...] On ne peut pas comprendre l'existence [de ces structures] et [leur] caractère à moins de se rappeler et de ressaisir la pensée collective qui [leur] a donné naissance. » Cela étant dit, là où Simmel cherche à voir des contenus purement psychiques et relationnels, Halbwachs accorde à l'espace un statut décisif dans l'explication des fonctionnements institutionnels et subjectifs. Si pour Simmel les formes de vie sociale autonomes par rapport à leurs contenus originels traduisent des forces psychologiques, ce qui intéresse au plus haut point Halbwachs, c'est de situer les formes sociales solidifiées, entendons les institutions, dans leur concrétude matérielle, d'où l'insistance sur l'ancrage spatial de ce qui s'est durci au cours du temps (représentations, registres moraux, manières d'être et de sentir...) : « Nous n'aurons de ces institutions, écrit Halbwachs dans son introduction à *Morphologie sociale* (1970, p. 7 et 13), qu'une vue abstraite, si nous ne les plaçons pas en une partie de l'espace, si nous n'apercevons pas les groupes humains qui en assurent le fonctionnement. Les institutions ne sont pas de simples idées : elles doivent être prises au niveau du sol, toutes chargées de matière, *matière humaine et matière inerte*, organisme en chair et en os, bâtiments, maisons, lieux, aspects de l'espace. » Cependant, ajoute-t-il, « n'oublions pas que toutes les formes [...] ne nous intéressent que parce qu'elles sont étroitement liées à la vie sociale qui consiste tout entière en représentations et en tendances. [...] On peut en trouver la base dans la nature physique. Elles ne sont cependant pas purement matérielles. Elles résultent de dispositions morales. [...] C'est afin de découvrir toute une partie de la psychologie collective que nous fixons notre attention sur les formes matérielles ». Halbwachs débouche donc lui aussi à l'instar de Simmel sur les contenus psychiques à l'origine des institutions humaines, à ceci près, 1) qu'il opère un détour par l'espace pour mieux identifier ces formes de vie humaine et, 2) qu'il

- ne rompt pas avec sa filiation durkheimienne en cherchant à montrer en quoi l'espace contraint les manières d'être communes dans le fonctionnement des institutions. Autrement dit, si pour Halbwachs le spatial, sinon détermine, du moins précède dans une certaine mesure le social, pour Simmel (1999, p. 600), le psycho-social précède le spatial, lequel n'est rien d'autre qu'une « synthèse de ses parties » opérée par l'esprit ou la conscience. En d'autres termes, pour Simmel, les formes spatiales ne sont que l'expression symbolique des relations humaines.

5. L'héritage simmélien

À partir des années 1920, les sociologues de l'École de Chicago (*cf. infra*) reprendront nombre de réflexions de Simmel en vue de comprendre la nature des processus par lesquels s'organisent et se désorganisent les grandes villes modernes. Mais les leçons de Simmel seront aussi retenues par des intellectuels européens, à commencer par Walter Benjamin qui a suivi les cours de Simmel à Berlin et qui a cherché à comprendre la modernité à travers les phénomènes urbains les plus concrets.

● Walter Benjamin : un héritier de Simmel ?

- « Comment situer la réflexion de Benjamin par rapport aux études sur la modernité urbaine ? De fait, la lecture benjaminienne de la ville moderne diffère des approches socio-économiques et socio-historiques, comme celles de Weber [...]. Elle s'intéresse moins aux développements technologiques, économiques et démographiques, corrélatifs à l'émergence de la métropole, qu'à la manière dont les mutations de l'environnement urbain affectent la perception et l'expérience du citadin et, ce faisant, modifient le *sensorium* humain. Pour [Benjamin], l'accélération du trafic automobile sur lequel se règlent mécaniquement les mouvements des piétons, le vacarme ambiant, la multiplication des signaux lumineux et sonores, l'envahissement des enseignes publicitaires soumet l'individu à des stimulations sensibles sans précédent et font de la métropole un milieu dans lequel dominant la rapidité, la désorientation et la fragmentation des impressions. On peut qualifier cette lecture de "sensitive" dans la mesure où elle analyse la modernité à travers le prisme des transformations physiologiques et psychologiques de l'expérience subjective

vécue par l'habitant des grandes villes. Il s'agit là d'une orientation d'analyse que Benjamin partage avec Siegfried Kracauer et qui trouve son inspiration théorique dans la pensée de Simmel, dont tous deux ont suivi l'enseignement à Berlin [...].

Ceci dit, en dépit des proximités thématiques et méthodologiques, Benjamin prend aussi ses distances vis-à-vis du sociologue berlinois : d'une part, il ne fait pas de [la grande ville] un concept sociologique, la forme générique de la sociabilité ou de "mentalité" moderne ; d'autre part, il n'inscrit pas l'émergence de la ville moderne dans un *continuum* qui irait du rural à l'urbain ou du village à la ville, comme si la métropole était la forme culturelle la plus achevée d'un processus de modernisation [...]. Même s'il est sensible au thème simmélien de la "métropolisation de la société", les formes culturelles ne sont pas pour Benjamin le produit des formes urbaines mais l'expression des forces productives. Il s'agit là d'une démarcation importante : la Grande ville n'est pas le *type* de la société – rationnelle et désenchantée – mais le lieu de production de mythes et de fantasmagories modernes résultant de l'effet de saturation du capitalisme avancé et dont il importe de se libérer. »

Philippe Simay (dir.), *Capitales de la modernité. Walter Benjamin et la ville*, Paris-Tel-Aviv, éditions de l'Éclat, 2005, p. 9-11.

Aujourd'hui, Simmel est largement traduit en français et son influence sur la sociologie urbaine ne cesse de s'étendre depuis une trentaine d'années, en témoignent les travaux de Remy (*cf. infra*) qui s'inspirent en partie de la pensée simmélienne, même si cette dernière ne permet pas de considérer l'espace comme un facteur explicatif de la vie sociale. On doit aussi à Simmel (1999, p. 632-633) des réflexions sur les sens, plus particulièrement sur la vue devenue centrale au sein des grandes villes théâtre d'actions réciproques fondées principalement sur le face-à-face de visages (et ce de façon parfois durable comme dans le bus, le métro ou le tramway) et donc sur la nécessaire mise à distance polie de l'autre dans des espaces publics urbanisés et cosmopolites. À cet égard, parmi les nombreux héritages de Simmel, retenons les travaux d'Isaac Joseph (1984 ; 1998) et son approche pragmatiste de l'espace public dont l'intérêt est de se focaliser sur les associations circonstanciées, les interactions situées, les formes de coexistence fugitives et, par voie de conséquence, sur la fluidité et les temporalités multiples de la vie urbaine. Dans cette perspective, il est question de prendre pour objet d'analyse l'ordre public de l'espace

commun qui, bien que réglé par des conventions d'usage connues de (presque) tous, n'en reste pas moins vulnérable à l'indétermination inhérente à la vie sociale. Ici, conformément aux pistes ouvertes par Simmel, c'est moins sur des territoires que sur des personnes rencontrées dans des activités et des lieux du quotidien que reposent les conduites d'appropriation et de familiarité. Plus que d'inscription spatiale ou de processus de territorialisation, il s'agit de décrire et d'analyser des moments ordinaires, des sociabilités sans engagement particulier qui, en dépit de leur dispersion et de leur enchaînement à l'échelle de l'individu, parviennent à faire de la ville un lieu d'urbanité, entendons un espace où s'opère la mise à distance d'autrui de façon respectueuse et normalisée. Mais si cette perspective permet de relativiser la thèse selon laquelle les espaces publics de passage s'apparentent plus à des « non-lieux » qu'à des lieux habités, il n'en demeure pas moins qu'elle tend à réduire la vie urbaine à des règles de coexistence, à des mises en scène de soi ou encore à des logiques sociales destinées à préserver l'autre en cas d'impairs. Or l'espace public n'est pas seulement habité par des citoyens « sans qualité », sans gravité, désengagés de la vie sociale et économique : par exemple, l'utilisation de la rue à des fins politiques est une évidence (Stébé, Marchal, 2010).

D'une façon générale, il est fréquent, dans le sillage des travaux de Simmel, d'insister sur la multiplicité des univers ou des réseaux sociaux fréquentés au quotidien par des citoyens alors comparés à des nomades et censés incarner la figure de l'individu libre déterritorialisé, c'est-à-dire affranchi de ses attaches spatiales – l'approche en termes de « répertoire de rôles » et « d'inventaire de rôle » chère à Ulf Hannerz (1983) est tout à fait significative à cet égard. Mais si l'identité des citoyens se construit, certes, à travers des rôles et des engagements dans de multiples réseaux et cercles sociaux, il reste qu'elle n'est pas totalement déterritorialisée (*cf. supra*).

■ Partie 2

Les promoteurs
d'une sociologie
de la ville et
de l'urbain

Au sein de la communauté des sociologues s'impose un consensus quant aux débuts de la sociologie urbaine en France : il est en effet largement admis que cette branche de la sociologie a commencé à se développer à la suite d'un colloque du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) organisé par Georges Friedmann en 1951. Ce colloque, qui réunissait historiens, géographes, démographes, psychologues, linguistes, économistes et une grande partie des sociologues français, portait essentiellement sur les relations entre villes et campagnes : le vaste développement urbain français ne faisait que démarrer, et les questions qui se posaient se focalisaient principalement sur les rapports entre deux civilisations, la civilisation rurale, traditionnelle, et la civilisation urbaine, moderne. Les débats du colloque « Villes et campagnes » mettent alors en évidence un conflit entre les campagnes et les villes. Ce conflit ne se résume pas simplement à celui de la ville prééminente et bientôt hégémonique ; c'est aussi le conflit entre deux modes de vie : la résistance du monde rural à la diffusion des modèles sociaux urbains est à maintes reprises évoquée. Par exemple, la question des origines rurales du prolétariat urbain est surtout abordée en termes d'acculturation au travers de la mise en avant des difficultés qu'éprouvent les migrants à s'accoutumer au milieu urbain. Mais ce qui domine de fait dans ce colloque, c'est un scepticisme, voire une mise à distance, un rejet du « ruralisme » et de l'« agrarisme » qui a dominé entre les deux guerres mondiales : la quasi-majorité des participants se montre plutôt « pro-urbains », associant volontiers la ville et le progrès et plébiscitant « la positivité de la ville » (*cf. infra*). La sociologie urbaine française se constituera ainsi au départ à partir des nombreuses interrogations soulevées par les mutations économiques et les transformations sociales qui s'opèrent tant du côté du monde rural (déclin de l'agriculture et érosion des modes de vie ruraux) que du monde urbain (croissance démographique des villes et éclosion de la société urbaine).

Avant de présenter les différents promoteurs de la sociologie urbaine de langue française, Paul-Henry Chombart de Lauwe (chapitre 6), Henri Lefebvre (chapitre 7), Raymond Ledrut, Henri Raymond et Jean Remy (chapitre 8), nous nous arrêterons sur les grandes figures et les principales problématiques de ce que l'on nomme aujourd'hui l'École de Chicago (chapitre 5) qui, dès les années 1920, systématise une pensée de la ville.

■ Chapitre 5

L'École de Chicago ou la science sociale de la ville

Si la sociologie urbaine en France commence à se développer à la Libération, il n'en reste pas moins que les débuts d'une théorie systématique sur la ville trouvent leurs origines, il y a un siècle environ, dans ce que l'on appelle l'*École de Chicago*. Cette appellation désigne des chercheurs, enseignants et étudiants de l'université de Chicago, plus spécifiquement appartenant au département de sociologie créé en 1892, qui choisissent la ville de Chicago comme terrain de leurs investigations pendant une période qui s'étend de 1915 à 1940. Même si l'École de Chicago, à l'origine d'une certaine forme de sociologie urbaine, a réalisé toute une série d'études sur les problèmes auxquels la ville de Chicago était confrontée à cette époque, elle a aussi et surtout consacré nombre de ses travaux à un problème politique et social, qui touchait alors toutes les grandes villes américaines et dépassait le seul cadre d'une sociologie de la ville : celui de l'immigration et de l'assimilation des millions d'immigrants à la société états-unienne (Coulon, 2007, p. 4). En effet, les divers historiens et exégètes de l'École de Chicago, quelles que soient leurs orientations, s'accordent pour dire que cette « École » ne s'est pas limitée à jeter les premières fondations du savoir sociologique et anthropologique sur la ville, mais qu'elle a également eu un impact beaucoup plus vaste sur la discipline sociologique américaine. Ils soulignent que l'on ne peut pas saisir le développement de la sociologie nord-américaine sans se référer aux contributions de l'École de Chicago, contributions qui ont inspiré cette sociologie aussi bien dans ses thèmes d'étude (urbanité, mobilité des citadins, rapports interethniques, immigration, communautés, déviance,

criminalité...), ses méthodes de recherche (utilisation scientifique de documents personnels, travail sur le terrain systématique, exploitation de sources documentaires variées...) que dans les termes des débats suscités (désorganisation-réorganisation sociale, intégration et assimilation des immigrants, compétition et domination entre les communautés...).

Ce n'est qu'assez tardivement que les sociologues français ont prêté une réelle attention à l'École de Chicago, qui séjourna une année à Chicago – il fut pendant trois mois au cours de l'année 1930 *visiting professor* à l'université de Chicago –, a été le premier à lui consacrer en 1932 un article portant notamment sur la répartition géographique des différentes ethnies dans cette ville (Halbwachs, 1979). Beaucoup plus tard, Paul-Henry Chombart de Lauwe (1952), soucieux d'ancrer ses recherches sur le terrain, et défenseur d'une sociologie participant au changement social, l'évoque à son tour, entre autres dans son ouvrage *Paris et l'agglomération parisienne*. Presque deux décennies après, Pierre Arnaud et Julien Freund présentent en 1969 l'*Introduction à la sociologie de Park et Burgess* (Arnaud, Freund, 1969, p. 90-92). Mis à part ces quelques auteurs, la sociologie française s'est longtemps montrée assez ignorante de ce courant fondateur de la sociologie nord-américaine. Armel Huet (2000, p. 58) constate par ailleurs qu'aucun article consacré à l'École de Chicago n'a été publié dans la *Revue française de sociologie* entre 1960 et 1980. Huet ajoute qu'en dehors du milieu spécifique de la recherche urbaine, seuls quelques rares sociologues connaissent, dès les années 1960, cette « École » et s'y réfèrent explicitement. Parmi eux notamment, Roger Bastide (1965) qui mobilise les travaux de Harvey Zorbaugh, Nels Anderson, Clifford Shaw ou encore d'Ernest Burgess et de Walter Reckless, pour discuter de l'influence des conditions de vie urbaine sur le développement des troubles de la personnalité, et tout particulièrement dans certains quartiers où la rupture des liens familiaux, l'isolement imposé des individus perturbent les univers relationnels. Pierre-Jean Simon (1981), élève de Bastide, s'est également inspiré de l'École de Chicago pour appréhender, à partir de l'exemple de rapatriés d'Indochine arrivés entre 1955 et 1965 dans un petit village de 700 habitants de l'Allier (Noyant), le processus de désorganisation-réorganisation qui jalonne les interactions entre les groupes sociaux autochtones et immigrants mis en évidence par Robert Park (Park, Burgess, 1921). Le socio-ethnologue Simon, après un séjour dans ce village du Bourbonnais, a particulièrement bien montré comment s'organise, étape après étape, l'assimilation des populations indochinoises nouvellement arrivées.

C'est à partir du moment où la recherche urbaine a commencé véritablement à se développer en France au cours de la décennie 1970 que l'École de Chicago est devenue une référence majeure dans l'univers des sociologues : elle ne laissera plus indifférents les membres de la communauté sociologique, quelles que soient leurs orientations paradigmatiques. Par exemple, les structuralo-marxistes, Castells (1972) entre autres, se montrent très critiques, ne lui accordant que peu de fiabilité scientifique, tout comme Nicolas Herpin (1973) qui réduit l'orientation théorique de cette « École » à une rationalité écologique, empruntée à l'« écologie animale ». En revanche, Daniel Bertaux (1976) s'affiche comme un grand défenseur de ce courant de pensée, notamment en mettant en exergue certaines méthodes utilisées à Chicago comme les récits biographiques ; ou encore Remy et Voyé (1974) qui développent longuement dans un de leurs ouvrages les apports de l'École de Chicago à la connaissance scientifique des villes. Mais c'est certainement l'ouvrage d'Yves Grafmeyer et d'Isaac Joseph (1979), réunissant quelques traductions de textes essentiels jusqu'alors pratiquement ignorés, qui propulsera cette « École » sur le devant de la scène de la sociologie française. À partir de là, mais surtout à partir du moment où les analyses sociologiques en termes de rapports sociaux de classes déclinent au profit d'une sociologie de l'acteur et d'une microsociologie des interactions sociales et des modes de vie, les publications se feront de plus en plus nombreuses et variées : traductions et présentations de textes de chercheurs de Chicago (Wirth, 1980 ; Anderson, 1993 ; Chapoulie, 1996 ; Guth, 2000) ; analyses des méthodes et socio-histoire du courant de pensée (Huet, 1988 ; Peneff, 1990 ; Guth, 2004) ; ou encore expositions des concepts (Coulon, 2007 ; Guth, 2008).

● **Brève histoire sociale et urbaine de Chicago au tournant du XIX^e et du XX^e siècle**

- L'histoire de Chicago est celle d'une cité aux prises avec l'immigration, et au carrefour de nombreux flux migratoires, avec pour conséquences une gigantesque explosion démographique et une expansion urbaine considérable. Dans les premières décennies du XIX^e siècle, Chicago est une bourgade de quelques dizaines d'habitants, avec un fort et un tout petit nombre de maisons. Lors du recensement de 1840, elle compte déjà 4 470 habitants, trente ans plus tard elle en totalise 300 000, et en 1890 la population dépasse le million – plaçant ainsi Chicago en troisième position des villes américaines, après New York et Philadelphie.
- Entre les deux guerres mondiales, cette cité atteint 3 500 000 habitants.

On assiste là à une explosion démographique sans précédent, qu'aucune ville d'Europe ne connaît à cette période. Non seulement la ville accueille chaque année plusieurs dizaines de milliers d'émigrants nouveaux, mais elle voit passer tous ceux qui se dirigent vers l'ouest des États-Unis. Le boom économique de Chicago est en partie dû à sa situation de carrefour : voie obligée entre les côtes Est et Ouest, lieu de contacts et d'échanges entre le Sud *via* la vallée du Mississippi, et le Nord par le Saint-Laurent et les grands lacs. Chicago connaît certainement à cette époque la plus grande variété de contacts ethniques et la plus importante concentration de population réalisée sur une courte période. C'est à Chicago que cohabitent les premières vagues d'immigrants allemands, suédois, canadiens, français et irlandais. Les Anglo-Saxons tiennent à bonne distance les nouveaux arrivants venus des régions pauvres d'Europe : paysans de Pologne, artisans et commerçants juifs des ghettos d'Ukraine. Puis les vagues d'immigrants se diversifient encore : Grecs et Italiens et, venant de l'ouest, Japonais et Chinois. Chicago est également l'ultime étape de l'*underground*, route clandestine des Noirs du Sud fuyant l'esclavage. Plus tard, les Chicanos apporteront leur langue et leur culture à cette « mosaïque » humaine. Chaque groupe ethnique tente de reconstituer une communauté homogène avec ses édifices spécifiques (églises, écoles, théâtres...) et le maintien de sa langue nationale. Ainsi, se constituent une multitude de villes dans la ville elle-même : quartier juif de Maxwell Street, paroisse polonaise, Greektown, Chinatown, Little Sicily.

L'importante explosion démographique entraîne inévitablement une forte expansion géographique de Chicago. Sa superficie dépassait en 1840 à peine 46 km², quarante ans après, elle a déjà doublé sa superficie et en 1930, elle atteint 520 km². Cette configuration entraîne une densité extrêmement lâche du peuplement, d'environ 6 500 habitants au km². En outre, le choix urbanistique porté sur le pavillonnaire impose à la ville de Chicago de se développer de façon considérable à sa marge, produisant alors une structure urbaine largement diffuse (Raulin, 2007, p. 83).

L'explosion démographique et l'expansion géographique rapides contribuent à faire de Chicago une grande ville industrielle : abattoirs, aciéries, engins agricoles, voitures ferroviaires... D'immenses fortunes peuvent se constituer rapidement (Mac Cormick, Pullman...) mais également se perdre en quelques années. Les ouvriers qui travaillent dans ses grosses entreprises connaissent des conditions de vie et de logement précaires : passant directement du

• bateau ou du train à l'usine, ils sont pris en main et initiés par les contremaîtres
• ou recruteurs de leur propre nationalité. Les revendications ouvrières nom-
• breuses se transforment parfois en de vastes mouvements sociaux violents,
• immédiatement réprimés par le patronat inflexible aux demandes des ouvriers.
• Mais, d'un autre côté, Chicago connaît des expériences sociales originales :
• des bourgeois philanthropes, des réformateurs aideront la population des
• quartiers pauvres et essayeront d'atténuer, par un système de charité privée,
• les inégalités grandissantes.

• Chicago en pleine expansion, regroupant de multiples ethnies, devient imman-
• quablement en ce début de xx^e siècle un lieu de mutations, d'agréations et
• d'ajustements permanents, un territoire de conflits, de rejets et d'exclusions
• de toutes sortes. C'est ainsi que cette ville, qui donne l'impression d'un grand
• désordre, va devenir logiquement l'objet d'analyse privilégié des sociologues
• – et tout particulièrement des sociologues urbains – qui travaillent au sein du
• département de socio-anthropologie de la toute nouvelle université de Chicago.

• D'après Jean Peneff, *La Méthode biographique*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 36-38.

1. La ville de Chicago comme « laboratoire social »

Ce qui caractérise avant tout les travaux de l'École de Chicago, c'est le recours à la métaphore écologique, développée notamment par Ernest Burgess, Roderick McKenzie et Robert Park (1925) dans un ouvrage devenu célèbre, *The City*. Pour rendre compte des importantes dynamiques de croissance et de ségrégation de l'espace urbain, ces trois chercheurs partent de l'idée selon laquelle la ville peut s'apparenter à un organisme engendrant des logiques propres comparables à celles d'un environnement naturel. Implicitement, ils s'inspirent, nous rappelle Anne Raulin (2007, p. 71), du courant scientifique de l'écologie qui s'est développé aux États-Unis au cours de la seconde moitié du xix^e siècle. Ce courant d'écologie dynamique a en particulier réalisé des observations des espèces végétales dans les sites naturels nord-américains, notamment sur les rives du lac Michigan (cf. Deléage, 2000) et a forgé tout un corpus de concepts et de notions que l'École de Chicago empruntera dans ses diverses études urbaines.

● Aux origines de l'écologie humaine

Si on admet généralement que c'est le biologiste, philosophe et penseur allemand Ernst Haeckel (1834-1919) qui a forgé en 1866 le terme même d'« écologie », il semble que l'essayiste, philosophe et naturaliste américain Henry David Thoreau (1817-1862) l'ait employé dès 1852. Notons que Thoreau peut être considéré comme l'un des pionniers de l'écologie car il n'a cessé de replacer l'homme dans son milieu naturel et d'appeler à un respect de l'environnement : il contribuera entre autres à décrire et inventorier le Cape Cod – presqu'île située sur la côte Est des États-Unis.

Haeckel, qui a fait connaître les théories de Charles Darwin en Allemagne et qui a développé une théorie de l'évolution, propose dans son ouvrage *Morphologie générale des organismes* (1866) une première définition de l'« écologie » : « Science des relations des organismes avec le monde environnant, c'est-à-dire dans un sens large, la science des conditions d'existence. » Un demi-siècle après, l'*Encyclopedia Americana* retient comme définition de l'écologie, dans son édition de 1923, la « partie de la biologie qui considère les plantes et les animaux tels qu'ils existent dans la nature et étudie leur interdépendance, ainsi que le rapport de chaque espèce et de chaque individu à son environnement. »

Dans son article « L'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine », McKenzie (1979, p. 146) avance une première définition de l'*écologie humaine*. Il s'agit pour lui de « l'étude des relations spatiales et temporelles des êtres humains en tant qu'affectées par des facteurs de sélection, de distribution et d'adaptation liés à l'environnement. L'écologie humaine s'intéresse fondamentalement à l'effet de la *position* ». Il faut entendre par position, « la place d'une communauté donnée par rapport à d'autres, mais aussi la localisation de l'individu ou de l'institution au sein de la communauté elle-même », à la fois sur le plan temporel et spatial, sur le plan des institutions humaines et du comportement humain. « Les rapports spatiaux des êtres humains entre eux sont déterminés par la compétition et la sélection, et évoluent constamment avec l'entrée en jeu de nouveaux facteurs perturbant les relations de compétition ou facilitant la mobilité. Les institutions humaines et la nature humaine elle-même s'adaptent à certains rapports spatiaux des êtres humains entre eux. Avec les transformations de ces rapports spatiaux, la base matérielle des relations sociales se modifie, suscitant par là des problèmes sociaux et politiques [...]. »

- Pour McKenzie (p. 147), « la communauté humaine diffère de la communauté végétale par les deux caractéristiques majeures que sont la mobilité et l'invention, c'est-à-dire par la capacité à choisir un habitat et à contrôler ou modifier les conditions de cet habitat. À première vue, cela semblerait indiquer que l'écologie humaine ne saurait avoir quoi que ce soit de commun avec l'écologie végétale, où les processus d'association et d'adaptation résultent de réactions naturelles immuables ; mais, à examiner et à étudier les choses de plus près, on acquiert la certitude que les communautés humaines ne sont pas des produits aussi artificiels et intentionnels que le supposent bon nombre d'adeptes du culte du héros.
- La communauté humaine s'enracine dans la nature de l'homme et dans ses besoins. L'homme est un animal grégaire : il ne peut pas vivre seul ; il est relativement faible et a besoin, non seulement de la compagnie d'autres hommes, mais tout autant d'abri et de protection contre les éléments. »

La qualification de la ville de Chicago par les chercheurs de l'université de Chicago de « laboratoire social » découle de l'enquête pionnière réalisée à Pittsburg par Paul Kellogg sous l'égide de la fondation Sage, mais aussi dans une certaine mesure de la monographie réalisée par Charles Booth (1967) à la fin du XIX^e siècle sur les pauvres de Londres. L'enquête de Kellogg, consacrée à l'étude des conditions de travail, de logement, de santé et d'éducation des populations ouvrières et immigrées vivant dans la capitale sidérurgique des États-Unis, a été consignée dans un vaste ensemble bibliographique, comprenant six volumes accompagnés de nombreuses publications annexes (*Pittsburg Survey* – 1909-1914). Les travaux sur Pittsburg, « symbole par excellence de la ville industrielle américaine » (Bodnar *et al.*, 1982, p. 13), confirmeront :

1) l'idée selon laquelle « la communauté urbaine, dans sa croissance et dans son organisation, représente un complexe de tendances et d'événements qui peuvent être conceptualisés et faire l'objet d'une étude séparée » ;

2) l'« idée que des villes différentes sont suffisamment semblables pour que, dans certaines limites, ce qu'on apprend sur l'une d'elles puisse être supposé vrai des autres » (Park, 1979, p. 169).

Mais en fait les chercheurs de Chicago ont une ambition plus vaste encore, puisqu'ils souhaitent, rappelle Raulin (2007, p. 72), « utiliser la ville comme laboratoire d'analyse de la nature humaine : parce qu'elle

est source et centre du changement social, parce qu'elle est un espace de liberté qui tolère les différences, voire les déviances, elle devrait permettre de sonder et d'observer l'âme humaine comme à travers un prisme grossissant. Le monde urbain a perdu la dimension sacrée qu'il possédait dans l'Antiquité et il présente aujourd'hui un caractère expérimental et pragmatique particulièrement stimulant pour le chercheur en sciences sociales ».

Le laboratoire social chicagoeux est analysé sous l'angle de la répartition dans l'espace de communautés ethniques différentes. Dans une perspective écologique, les sociologues montrent que les vagues successives de migrants parviennent à transformer le milieu naturel que constitue la ville d'accueil afin de mieux s'y adapter. L'écologie urbaine, à l'instar de l'écologie animale théorisée par Darwin, permet alors, selon eux, de penser les relations entre communautés en termes de compétition, de domination, de conflit ou de symbiose. À partir de cette orientation théorique, il est alors possible de dresser un panorama des différentes « aires urbaines » structurant la morphologie de Chicago. Penser la ville en ces termes revient à identifier les communautés urbaines attachées à certains modèles culturels ou moraux qui dans leur ensemble finissent par former une constellation de zones urbaines. La ville peut ainsi être représentée comme une mosaïque de sous-communautés vivant dans des limites spatiales précises.

● Les enjeux de l'écologie urbaine selon Isaac Joseph

La perspective écologique utilisée et développée par les chercheurs de l'École de Chicago doit se comprendre, insiste Joseph, comme une réponse et une alternative à la littérature eugéniste et urbanophobe qui occupait le terrain au tournant du XIX^e et du XX^e siècle soit pour traiter des problèmes sociaux posés par l'immigration massive, soit comme une conséquence hâtivement tirée du darwinisme. Par exemple, la compréhension des phénomènes de délinquance comme phénomènes territorialisés doit être vue, nous dit Joseph, « comme une issue matérialiste et réformiste au scientisme dénonciateur de l'eugénisme ». À une époque où les théories raciales dominent dans le débat public, expliquer à partir d'une approche écologique les phénomènes de déviance et de délinquance – d'insécurité, dirions-nous aujourd'hui – c'est justement prendre en compte les contextes dans lesquels on observe des troubles de la cohabitation ou des formes de désocialisation.

Il faut donc, poursuit l'auteur, « comprendre la référence à l'écologie comme une invitation matérialiste ou vitaliste à étudier les villes selon des logiques de recomposition et de transformations constantes. La présentation en 1924 du premier cours d'écologie urbaine par Park et McKenzie précise que ce n'est pas le rapport d'une population à son territoire qui les intéresse, mais *le rapport de deux populations entre elles sur le même territoire*. Du coup la sociologie urbaine est conduite à voir la ville non seulement comme mosaïque de territoires, mais comme agencement de populations d'origines différentes dans un même milieu et dans un même système d'activités ». À partir de cette perspective, Joseph montre que « le concept de *compétition* pour l'espace prend tout son sens pour nous faire comprendre aussi bien l'économie de la mobilité résidentielle que les problèmes sociaux de cohabitation ou de coprésence dans un espace public. » Ce point n'est pas sans conséquences sur la manière de saisir l'espace. Les sociologues qui se réfèrent à l'approche écologique diront que « l'espace n'est ni une enveloppe, ni un vide dans lequel prend place un drame ou une intrigue. C'est un milieu plein dans lequel l'activité d'adaptation et de coopération des individus ou des collectifs trouve ses ressources ; c'est un univers de plis et de niches qui gardent une opacité relative et qui sont instrumentés comme tels. »

Par ailleurs, nous dit Joseph, l'écologie urbaine a été dès l'origine une écologie de la mobilité. « Elle ne décrit pas seulement des territoires auxquels une population est attachée, mais aussi des formes de "déterritorialisation" (et la première d'entre elles qu'est la mobilité dans un espace public). [...] Autrement dit, habiter une ville, ce n'est pas seulement y résider, mais aussi la découvrir sans cesse, ne la connaître que sur le mode déambulatoire, passer d'une résidence à une autre, d'un territoire à un autre. » Park, nous rappelle Joseph, aimait dire qu'il avait passé beaucoup de temps à arpenter les grandes métropoles avant de prendre son poste à l'université de Chicago. « Le citoyen est donc un homme de locomotion et le mouvement est au cours de son activité non seulement de producteur et de consommateur, mais de son activité cognitive en général. » Selon Joseph, cela a deux conséquences pour la sociologie urbaine : la première est que la mobilité mesure les relations sociales et le degré de socialisation de telle ou telle population ; mais la seconde conséquence, tout aussi importante, est que l'urbanité ne se définit que par la capacité à composer des régions morales différentes.

- C'est ainsi que pour Joseph, penser la ville, ce n'est pas s'en tenir à l'appropriation ou au sentiment d'appartenance d'une population à son quartier, mais c'est étudier les dispositifs urbanistiques, les équipements et les services qui permettent au citoyen de surmonter l'étrangeté à un territoire non familier, de s'orienter dans un « univers d'étrangers ».

D'après Isaac Joseph, « Goffman et l'écologie urbaine », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 95, 2004, p. 130-133.

Louis Wirth (1980), dans son ouvrage *Le Ghetto*, s'intéressera à l'une de ces aires urbaines : le quartier juif de Chicago. Cet auteur insiste plus particulièrement sur la place occupée par différentes figures (le « marieur », le « circonciseur ») et institutions (la synagogue entre autres) dans le maintien de la cohésion sociale au sein de la communauté juive. Le quartier est si fortement structuré et replié sur lui-même qu'il ressemble de près à ces quartiers fermés de l'époque médiévale : les ghettos juifs des villes européennes. Cependant, le ghetto de Chicago, aux murs invisibles mais pourtant bien réels sur un plan symbolique, est une aire de transition. Il n'est qu'une étape dans le processus d'intégration à la société américaine. Les juifs de deuxième génération quittent en effet le quartier pour gagner des « aires de deuxième résidence » où ils seront en contact direct avec le monde cosmopolite de la grande ville américaine. Wirth insiste alors sur le fait que ces juifs déracinés se retrouvent entre deux mondes, n'appartenant ni à l'un, ni à l'autre (*cf. infra*). Quitter son aire culturelle d'origine n'est donc pas sans risque. S'en émanciper, c'est s'éloigner de cette vie sociale rythmée par le marché et ses marchandes qui vendent le poisson et les volailles pour le jour du Sabbat ; c'est se priver de cette vie familiale intense et affective organisée autour de pratiques religieuses séculaires et de discussions relatives aux écrits talmudiques. Le quartier représente un « état d'esprit », un petit monde cohérent structuré par ses édifices, ses institutions et son code moral.

● La synagogue au cœur de la vie culturelle du ghetto juif de Chicago

- Dans le nouveau ghetto de Chicago comme dans l'ancien ghetto (en Europe), le centre de la vie est la synagogue.
- « Les Juifs polonais et russes ont, depuis qu'ils sont installés à Chicago, des synagogues distinctes de celles des Allemands. On comptait, en janvier 1926, quarante-trois synagogues orthodoxes dans le Near West Side. La plupart

de celles-ci sont petites, quelques-unes seulement dépassant la centaine de membres. Chacune se compose, en grande partie, d'immigrants provenant de la même communauté d'Europe. Elles sont ouvertes tous les jours et elles sont fréquentées par un petit groupe de gens âgés qui s'y réunissent pour prier et pour discuter du Talmud sous la direction de leur rabbin attitré ou d'un de leurs membres les plus instruits. Ces synagogues sont, dans leur majorité, soit d'anciennes églises, soit des édifices qui furent utilisés par d'autres congrégations avant qu'elles ne changent de quartier. » [...]

« En plus de sa famille, le lien principal qui rattache l'immigrant récent à la communauté, est sa synagogue. C'est là qu'il apprend à s'orienter par rapport à son nouveau milieu et qu'il trouve les scènes et les expériences familières qui l'aideront à jeter un pont entre l'Ancien Monde et le Nouveau. Un marchand de Maxwell Street, d'un certain âge, raconte ainsi comment il fit venir son vieux père du Sud de la Russie : *"Dès que j'en eus l'occasion, je lui procurai un billet de voyage. Mais tandis qu'il faisait route vers l'Amérique, je me tracassais un peu à son sujet. Que fera-t-il, pensais-je, quand il sera là ? Je suis pris par mon travail, il ne connaît personne et il va se sentir très seul. Et je voudrais tant le rendre heureux sur ses vieux jours. Mais quand il arriva, ce fut lui qui trouva la solution du problème. La première chose qu'il me demanda, fut : Où est l'Odessaer Shul¹ ? Quand il put s'y rendre, il fut aussi heureux qu'un enfant. Il y retrouva un tas de Landsleut, et la vie en Amérique et à Chicago ne lui sembla pas si mauvaise [...]"*.

La synagogue est l'institution centrale de toute la communauté. Elle comporte, d'ordinaire, un rabbin qui visite les foyers de ses membres et conseille ceux-ci dans leurs problèmes domestiques et professionnels. Elle comprend, en général, une école religieuse, ou *Cheder*, que les enfants fréquentent après leurs cours. Elle a aussi un circonciseur. Dans la plupart des cas, diverses associations de secours mutuel lui sont rattachées, dont une association funéraire. Le *Rov*, ou rabbin, est un personnage respecté, possédant un certain savoir, et auquel on fait parfois appel pour trancher certaines affaires litigieuses qu'on considère ordinairement en Amérique comme profanes mais qui, suivant la coutume du ghetto de l'Ancien Monde, relèvent de la juridiction du rabbin. » [...]

La synagogue a perdu de son audience auprès de la jeune génération « qui a trouvé son rituel trop ennuyeux et ses règles de vie quotidienne trop contrai-

1. En yiddish, la synagogue d'Odessa

gnantes. Mais, étant donné qu'elle repose sur les lois d'airain du rabbinisme médiéval et qu'elle ne se développe presque exclusivement que dans le monde restreint du ghetto, la synagogue a résisté à toute innovation. Elle s'est montrée particulièrement hostile au mouvement de la Réforme, et la position qu'elle a adoptée consiste à ne rien changer de peur que tout ne périclite. » [...] « Presque aucun aspect de la vie des membres de la congrégation n'échappe au contrôle de la synagogue et du rabbin du ghetto. C'est le cas, en particulier, de la vie familiale. Le mariage, le divorce et l'arrangement des querelles entre mari et femme, et entre parents et enfants, sont autant de questions qui relèvent légitimement du contrôle communautaire. » [...] « La violation du *Shabbath* et d'autres traditions sacrées de l'orthodoxie a pris de telles proportions que la communauté organisée est poussée à réagir. Étant donné qu'en règle générale la jeune génération n'assiste même pas à l'office du vendredi soir, qui se tient au coucher du soleil, de nombreuses congrégations ont cherché à s'adapter aux nouvelles conditions de travail qui sont celles des villes américaines et ont reporté cet office après le dîner. Ces congrégations, bien qu'elles se prétendent orthodoxes sont généralement désignées du terme de "conservatrices" pour les distinguer des congrégations strictement orthodoxes d'une part, et des congrégations réformées d'autre part. » [...] « La communauté du ghetto se caractérise par une telle cohésion et exerce sur ses membres un contrôle si étroit que les missions chrétiennes établies dans le ghetto ne sont parvenues à aucun résultat appréciable dans leurs efforts pour convertir les Juifs qui y habitent. » [...]

D'après Louis Wirth, *Le ghetto*, Grenoble, PUG, 1980, p. 213-230.

2. Le modèle écologique d'Ernest Burgess et ses prolongements théoriques

Dans une perspective plus étendue que celle des études des communautés, Burgess (1979) proposera un modèle écologique de structure urbaine (*cf. schéma infra*) qui permet de rendre compte des phases d'expansion urbaine et des aires émergentes au cours du temps. Ces aires, saisies dans l'espace, ne sont que l'expression d'un processus qui les différencie et les

fait dériver de l'intérieur vers l'extérieur de la ville au fur et à mesure de la croissance. Ainsi se développent des zones concentriques (5) à partir du vieux noyau de la ville (le *loop* correspondant au *Central Business District*). Encerclant ce noyau, nous trouvons la « zone de transition » et de « détérioration » – mais en attente de transformation – occupée par différentes communautés d'immigrants pauvres (Ghetto juif, Little Sicily, Chinatown...). Puis nous avons la troisième zone habitée par les ouvriers qualifiés de l'industrie et du commerce ayant quitté la « zone de transition » en raison de sa détérioration, mais qui souhaitent rester à proximité de leur emploi. Ensuite, nous trouvons la « zone résidentielle » constituée de maisons de rapport et de pensions de famille dans lesquelles résident les ouvriers intégrés. Et enfin, au-delà, Burgess situe la « zone des banlieusards » qui accueille les *Commuters* (navetteurs ou migrants pendulaires), propriétaires de maisons individuelles et travaillant dans le centre.

La modélisation de Chicago en zones concentriques selon Burgess

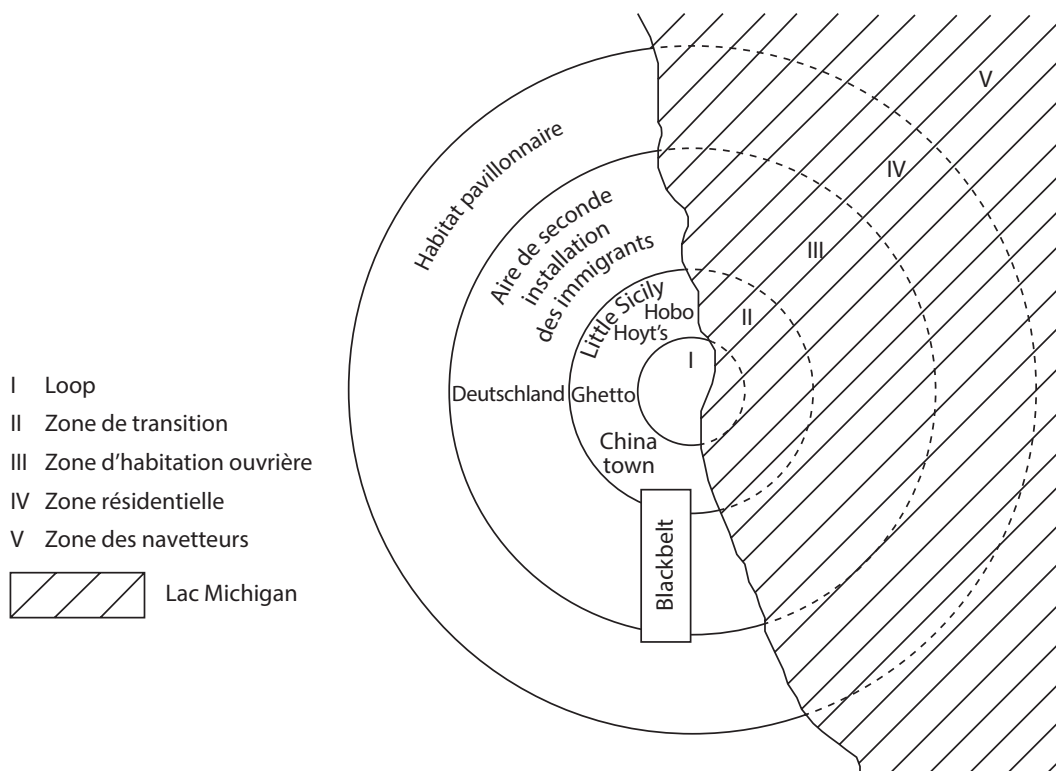


Schéma réalisé par Anne Raulin, *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 73, à partir de celui de Burgess reproduit in Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Grenoble, PUG-CRU, 1979, p. 137.

Pour Burgess, ce schéma simplifié de la croissance de la ville vise à expliquer le processus d'intégration des immigrants (venus d'Europe, d'Asie...) qui ne sont pas familiarisés avec le monde urbain. Il permet de montrer, 1) qu'il se produit une ascension sociale, et 2) que cette dernière entraîne un déplacement d'une aire à l'autre suivant un schéma par zones concentriques. Une communauté se transforme sans cesse car les familles déménagent dès qu'elles le peuvent. Il est possible de mesurer ce degré d'urbanité à partir de divers indices : la profession et le lieu de résidence y jouent un rôle primordial. Il existe donc un « modèle » d'itinéraire illustrant cette ascension sociale : spécialisation professionnelle (engendrant des revenus plus élevés) et nouvel habitat sont concomitants (Paulet, 2005).

Quelques années après, Halbwachs (1979) travaille et modifie le schéma de Burgess. Selon lui, ce schéma n'est rien d'autre que la représentation synthétique et pédagogique du développement spécifique de Chicago. Il est donc pour Halbwachs nécessaire de le localiser en lui octroyant une consistance géographique et une dimension concrète. Dans cette perspective, il reprend le schéma de Burgess, mais en modifiant le titre et la liste des aires résidentielles, et surtout en qualifiant chaque zone du point de vue statistique, spatial et des modes de vie. En lui substituant une représentation géographique, Halbwachs supprime toute son épaisseur et sa valeur de généralisation au modèle radioconcentrique. Le nouveau schéma auquel aboutit le sociologue français ressemble plus, nous dit Jean-Pierre Paulet (2005), à « une carte routière » qu'à un modèle d'explication théorique. Les processus d'extension, d'empiétement, d'« invasions », de vagues successives de peuplements, qui faisaient la spécificité de l'approche de Burgess, s'estompent sous la plume d'Halbwachs : la proposition d'une lecture du peuplement de la ville dynamique et généralisable devient une représentation statique et singulière des communautés ethniques de Chicago dans l'espace urbain des années 1920-1930. À ce propos, Christian Topalov (2006a), Marie-Hélène Bacqué et Jean-Pierre Lévy (2009) montrent qu'Halbwachs évacue la thèse de l'expansion urbaine en tant que métabolisme, au profit d'une analyse en termes de représentation pathologique des concentrations spatiales des communautés ethniques abordées comme des groupes raciaux structurellement hiérarchisés dans la société et la ville. Deux visions donc du processus ségrégatif s'expriment déjà entre les deux Guerres mondiales, de part et d'autre de l'Atlantique, qui attestent certes qu'Halbwachs est, au cours de son bref séjour, resté aveugle à ce que les sociologues de Chicago lui

conseillaient de faire : plonger dans la vie des groupes (Topalov, 2006*b*), mais qui fait de l'étude du sociologue français un révélateur particulièrement opérant des ambiguïtés qui entourent le concept de ségrégation (Grafmeyer, 1994).

À partir d'un travail plus large sur un échantillon de villes américaines, Homer Hoyt (1939) avance pour sa part un autre modèle. Pour cet économiste américain, les zones concentriques n'ont pas d'homogénéité fonctionnelle, ni sociale. L'expansion urbaine, qui ne s'effectue pas selon lui en cercles réguliers mais plutôt en arcs de cercles ou secteurs, conduit les groupes sociaux à se déplacer vers la périphérie à partir de leur point d'enracinement à proximité du centre. En outre, Hoyt montre que c'est le choix opéré par les classes supérieures d'un nouvel habitat et de nouveaux modes de vie qui structure le mouvement général, les immigrants récents et les classes défavorisées venant s'infiltrer dans les secteurs laissés libres. Le modèle proposé par Hoyt, spécialiste des problèmes fonciers, accorde une place plus conséquente aux choix, à la rationalité des individus et aux phénomènes sociaux, comme l'imitation, l'identification ou la répulsion.

Walter Firey (1947), un autre chercheur américain, montre, à partir d'une étude de la ville de Boston, le rôle des valeurs symboliques qui ancrent une classe sociale, en l'occurrence la bourgeoisie de la ville, à ses lieux habituels, et brisent de ce fait toute évolution mécanique. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (2004 ; 2007) de leur côté, et plus récemment, ont également montré l'importance que revêtent certains lieux (Bois de Boulogne, Champs-Élysées, Parc Monceau...) pour les catégories bourgeoises parisiennes dans le choix de leur résidence : les plus riches ne subissent pas les contraintes des prix immobiliers, puisqu'ils sont à même d'acquitter les prix les plus élevés du marché.

Enfin avec le modèle « polynucléaire » élaboré par les géographes Chauncy Harris et Edward Ullman (1945), la répartition de la population s'explique par des « noyaux de croissance multiples » qui se développent à partir des axes de transport. Ces différents secteurs, qui ne sont plus concentriques ou radians, peuvent avoir des origines variées, historiques, commerciales ou industrielles. Il est clair, comme nous le voyons, que les deux chercheurs se refusent de choisir entre des processus, que ce soient ceux proposés par Burgess ou ceux qui le sont par Hoyt : la compétition impersonnelle, qu'elle se reporte à l'écologie animale ou aux règles de l'économie classique, ne peut répondre, à elle seule, au schéma

que prennent les agglomérations urbaines (Roncayolo, 1997). Harris et Ullman préfèrent insister sur la nature composite de la ville et l'existence de noyaux différenciés, recoupant en somme expansion concentrique et extension sectorielle. Quelques années après, la géographe Jacqueline Beaujeu-Garnier reprend, dans un manuel de géographie urbaine (Beaujeu-Garnier, Chabot, 1963), le schéma à « noyaux multiples » de Harris et Ullman. Cette publication, régulièrement actualisée, contribuera, sans conteste, à imposer le schéma de Harris et Ullman, au détriment de celui de Burgess, dans l'univers de la géographie urbaine française.

3. Les « invasions » territoriales de Roderick McKenzie

Toujours dans une perspective écologique prononcée, McKenzie (1979) souligne que les changements sociaux qui se produisent au sein d'une communauté, au cours de l'expansion d'une ville, se réalisent selon une séquence qui rappelle les étapes successives du développement de la formation végétale. Ainsi dans le monde végétal les successions sont le produit de l'invasion ; de même, dans la communauté humaine, les formations, ségrégations et associations qui se déroulent sont le résultat d'une série d'invasions. Deux types d'invasions peuvent être distingués : un premier qui a pour effet un changement d'usage du sol (une zone industrielle transformée en espace de loisirs), et un second qui modifie la composition sociale, ethnoraciale et économique du quartier. Les invasions qui se déroulent par étapes successives s'effectuent au départ à partir des zones à forte mobilité que constituent les lieux de passage et de transition auxquels les populations présentes s'attachent peu et dont elles ne revendiquent pas un usage exclusif. Ces espaces de forte mobilité et de faible résistance sont par exemple les lieux publics, les transports en commun et les commerces. Une fois installés, les « envahisseurs » suivent une progression résidentielle qui les mène des axes marchands et des voies de transport à la périphérie de l'agglomération. Au terme du processus d'invasion un type dominant d'organisation écologique capable de s'opposer à d'autres formes d'invasion émerge. L'action continue des phénomènes d'invasion et d'adaptation a pour effet d'attribuer à la communauté qui se développe des aires bien délimitées, dont chacune possède ses propres

critères de sélection et ses traits culturels spécifiques. Les chercheurs de l'École de Chicago nomment ces unités de vie des « aires naturelles » ou encore des « aires morales » pour désigner ces espaces où se regroupent les populations à la suite des processus d'agrégation et de ségrégation qui se déploient dans la ville.

● Qu'est-ce qu'une « aire naturelle »?

Pour Park (1979, p. 170-171), « un secteur de la ville est appelé "aire naturelle" parce qu'il naît sans dessein préalable et remplit une fonction, bien que cette fonction, comme dans le cas du quartier de taudis, puisse être contraire au désir de tout un chacun : c'est une aire naturelle, parce qu'elle a une histoire naturelle. L'existence de ces aires naturelles, ayant chacune sa fonction spécifique, donne quelque indication sur ce que la ville se révèle être à l'analyse : non pas [...] un pur artefact, mais, en un certain sens et jusqu'à un certain point, un organisme.

La ville est, de fait, une constellation d'aires naturelles, ayant chacune son milieu caractéristique et remplissant sa fonction spécifique au sein de l'économie globale de la ville. Ce qui symbolise le rapport entre les diverses aires naturelles urbaines, c'est le rapport de la ville à ses banlieues. Ces banlieues sont, apparemment, de pures extensions de la communauté urbaine. Chaque banlieue, dans sa poussée centrifuge en direction de la campagne, tend à revêtir un caractère qui la distingue de toutes les autres. La métropole est, en quelque sorte, un gigantesque mécanisme de tri et de filtrage qui, selon des voies que l'on ne saisit pas encore complètement, sélectionne infailliblement dans l'ensemble de la population les individus les mieux à même de vivre dans un secteur particulier et un milieu particulier. Plus grande est la ville, plus nombreuses et plus spécifiées seront les banlieues. La ville croît par expansion, mais elle tient son caractère de la sélection et de la ségrégation de sa population, de telle sorte que chacun trouve en fin de compte l'endroit dans lequel il peut vivre ou doit vivre.

[...] De ce qui vient d'être dit, il ne s'ensuit pas que les populations des différentes aires naturelles de la ville peuvent être décrites comme homogènes. Somme toute, les gens vivent ensemble non parce qu'ils sont semblables, mais parce qu'ils sont utiles les uns aux autres. C'est particulièrement vrai des grandes villes, où les distances sociales sont maintenues, en dépit de la proximité géographique, et où chaque communauté a toutes chances

• d'être composée de gens dont on dira qu'ils vivent ensemble dans des relations que l'on peut décrire moins comme sociales que comme relations de symbiose. »

• D'après Robert Park, « The City as a Social Laboratory », in Thomas Smith et Leonard White, *Chicago : An Experiment in Social Science Research*, Chicago, The University of Chicago Press, 1929, p. 1-19 (texte traduit en français, in Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Grenoble, PUG-CRU, 1979, p. 163-179).

Ce faisant, on voit combien nous sommes dans une perspective de naturalisation du milieu urbain pour mieux en analyser les régularités et les variations. C'est ainsi que les sociologues de cette « tradition sociologique » (Chapoulie, 2001) définiront la ville comme un *ordre naturel*. Ils veulent souligner par là que les différentes aires constitutives du tissu urbain ont leur propre logique. L'ordre qu'elles déploient n'est pas le résultat d'un projet politique, planificateur et unificateur (Remy, Voyé, 1974). La complexité de la vie urbaine, ses réseaux relationnels et ses multiples univers sociaux, ne se réduisent pas à l'action d'un régulateur global. La ville ne se fige pas dans un ordre institué, dans une morphologie héritée ; elle est en mouvement continu et se compose *in fine* de multiples processus d'interaction : « Il s'agit d'une mécanique sans mécanicien » (Grafmeyer, Joseph, 1979, p. 23). Les formes de la vie urbaine échappent donc en grande partie, selon cette perspective, à l'emprise d'un ordre décisionnel ou d'un groupe hégémonique marquant de son empreinte l'espace. La naturalisation des logiques urbaines revêt un enjeu important, dans la mesure où elle est destinée à se dégager d'une vision politique et institutionnelle de la ville.

4. L'immigration et l'assimilation au cœur des problématiques urbaines de l'École de Chicago

Les questions liées à l'immigration, comme celles de l'intégration et de l'assimilation des immigrants aux États-Unis, et plus spécifiquement au sein de la société « mosaïque » chicagoane, sont demeurées inévitablement au centre des problématiques de recherches des sociologues de l'École de Chicago – qui rappelons-le voyaient arriver chaque mois des

milliers d'immigrants (Ferréol, chapitre VI, 2010). Ainsi, entre 1914 et 1933, quarante-deux thèses ou ouvrages seront réalisés par des étudiants de Chicago sur les relations ethniques, culturelles et raciales, inaugurant ainsi l'un des thèmes les plus importants de la sociologie américaine (Coulon, 2007, p. 36). Cette question sociologique – qui dépasse bien naturellement la sociologie urbaine – est encore aujourd'hui amplement d'actualité. Il suffit de constater les troubles raciaux et quelquefois les émeutes qui, après la lutte des Noirs pour leurs droits civiques au cours de la décennie 1960, secouent régulièrement certaines grandes villes états-unienne (par exemple les émeutes de septembre 2016 à Charlotte en Caroline du Nord après la mort d'un homme noir, Keith Lamont Scott, abattu par la police, ou celles d'avril-mai 1992 à Los Angeles qui ont débuté après qu'un jury, composé de Blancs incluant un Asiatique et un Latino, acquitte quatre officiers de police accusés d'avoir « passé à tabac » un conducteur noir américain, Rodney King). Les sociologues de Chicago ont donc, comme le note Alain Coulon (2007, p. 37), fait preuve d'une intuition politique incontestable en consacrant une grande partie de leurs travaux aux multiples problèmes d'insertion que soulevait l'immigration massive dans une ville qui n'était qu'un village quelques années auparavant.

C'est certainement Park qui a le mieux décrit comment s'organisent, dans le temps, les interactions entre les groupes sociaux autochtones et les immigrants, autrement dit par quels processus sociaux s'opère l'acculturation des nouveaux venus. Il distingue quatre étapes dans le processus d'acculturation – le cycle des relations ethniques – chacune représentant un progrès par rapport à la précédente : la rivalité, le conflit, l'adaptation et l'assimilation (Park, Burgess, 1921, p. 506-784).

1) Inconsciente et impersonnelle, la *rivalité* est la forme d'interaction la plus basique ; elle est universelle et fondamentale. Il s'agit d'une « interaction sans le contact social » (p. 507). Les relations sociales entre immigrants et autochtones sont restreintes à une coexistence fondée sur les rapports économiques.

2) Le *conflit* exprime en quelque sorte une prise de conscience, par les individus, de la rivalité à laquelle ils sont soumis. Impliquant profondément l'individu, « le conflit lui assigne une place dans la société » (p. 574). Il s'agit d'une étape importante, dans la mesure où elle crée une solidarité parmi la minorité, qui entre ainsi dans l'ordre du politique.

3) L'*adaptation* peut être vue « comme une sorte de mutation » (p. 510). Elle représente l'effort que doivent réaliser les individus et les

groupes pour s'ajuster aux situations sociales engendrées par la rivalité et le conflit. Au cours de cette étape, il y a coexistence entre des groupes qui demeurent des rivaux potentiels mais qui acceptent leurs différences.

4) L'ultime étape est, selon Park, l'*assimilation*. Au cours de celle-ci, les différences entre les groupes se sont estompées et leurs valeurs respectives mélangées. Les contacts deviennent plus nombreux et les relations plus intimistes : « Il y a interpénétration et fusion, au cours desquelles les individus acquièrent la mémoire, les sentiments et les attitudes de l'autre et, en partageant leur expérience et leur histoire, s'intègrent dans une vie culturelle commune » (p. 735).

Park montre *in fine* qu'à chacun de ces quatre processus sociaux correspond schématiquement, au sein de la structure sociale, un ordre social particulier (p. 510) :

Processus social	Ordre social
Rivalité	Équilibre économique
Conflit	Ordre politique
Adaptation	Organisation sociale
Assimilation	Personnalité et héritage culturel

À côté du cycle des relations ethniques, Park propose également une réflexion plus avancée sur l'assimilation à proprement dit (Park, 1914). D'emblée il rejette l'hypothèse, communément admise, selon laquelle l'unité nationale exige une homogénéité ethnique (cf. pour le cas français actuel, Boubeker, 2003). Park définit au contraire l'assimilation comme un processus au cours duquel des groupes d'individus participent de façon active au fonctionnement de la société tout en préservant leurs particularismes. Pour le sociologue de Chicago, les différences raciales fondamentales sont accentuées dans la société industrielle, notamment par l'éducation et la division du travail, mais en revanche, l'assimilation des différents groupes ethniques se réalise par l'adoption d'une langue unique, de traditions et de techniques communément partagées. La genèse des préjugés raciaux s'établit, selon Park, dans les inégalités économiques : « L'obligation de la part des immigrants, d'accepter des bas salaires, leur attire l'hostilité de la population locale qui croit subir le chômage en raison de cette concurrence "déloyale" » (Coulon, 2007, p. 40-41).

5. La figure de l'homme marginal

Reprenant les travaux de Simmel (1979) sur la grande métropole et sur l'étranger, nombre de chercheurs de l'École de Chicago, et tout particulièrement Park, s'intéresseront à la figure du marginal, celui-ci étant à la fois socialisé et désocialisé : dans et hors de la société. L'homme « en marge », typiquement le migrant de deuxième génération, est celui qui vit une double appartenance. La figure typique de l'« homme marginal » est chez Park comme chez Simmel le juif émancipé. Ce dernier « est l'homme marginal typique, historiquement parlant le premier homme cosmopolite et le premier citoyen du monde. Il est "l'étranger" par excellence, que Simmel, lui-même juif, a décrit avec tant de pénétration et de compréhension dans sa *Sociologie*... Les autobiographies d'immigrés juifs polonais publiées en grand nombre ces dernières années sont toutes des versions différentes d'une même histoire, celle de l'homme marginal » (Park, 1928, p. 342). Toutefois, l'homme marginal est également celui qui fait progresser la civilisation : « L'homme marginal est toujours un être humain plus civilisé que les autres. Il occupe la position qui a été celle, historiquement, du Juif dans la diaspora. Le Juif, tout particulièrement le Juif qui s'affranchit du provincialisme du ghetto, a été, partout et toujours, le plus civilisé des êtres humains » (Park, 1937, p. X).

Pour Park, l'homme marginal est typiquement un émigrant de la seconde génération, qui subit les effets de la désorganisation du groupe familial, la délinquance juvénile, la criminalité... Il n'est pas seulement, pour cet auteur, celui qui est issu d'une « race » différente mais il est aussi celui qui appartient à une culture différente, qui se trouve généralement à mi-chemin entre la culture tribale primitive et celle plus sophistiquée, de la vie moderne urbaine. Dans tous les cas, l'homme marginal est toujours un migrant (d'un pays à un autre, d'une région à une autre, de la campagne à la ville...).

Un type de marginaux a retenu plus particulièrement l'attention des sociologues urbains de Chicago : le *hobo* (Anderson, 1993). Ce dernier est un travailleur occasionnel, sans attaches sociales, et vivant sans horizon de sens précis. Le *hobo* est en transit et le reste à jamais, comme si la mobilité devenait son ultime raison d'être. Cette figure de la vie urbaine est intéressante à étudier car elle révèle une forme de sociabilité propre à la ville. Dans ce sens, il est possible de définir une personnalité spécifiquement

urbaine caractérisée par son opacité, la segmentation de son identité et sa capacité à jouer de la distance et de la proximité dans ses relations. Wirth (1979) prolongera cette réflexion et rédigera un article resté célèbre sur le phénomène urbain comme mode de vie « éclaté ». La multiplication des rôles, l'anonymat et la superficialité des contacts, entre autres, représenteraient les invariants d'une mentalité typiquement urbaine et de la condition du citadin.

Au terme de ce chapitre consacré à l'École de Chicago, nous souhaiterions souligner, à l'instar de Danilo Martuccelli (1999), que le principal apport des chercheurs de l'université de Chicago est certainement le regard qu'ils ont porté sur la modernité. Après eux, la société moderne sera définitivement conçue comme « une société complexe, soumise à un degré inédit de changement, de communication et de vitesse. Une société où la production ne cesse d'augmenter, les marchandises de se multiplier et le brassage des hommes, appartenant à différentes traditions culturelles, de s'étendre » (Martuccelli, 1999, p. 435-436). S'est donc bien dessinée en grande partie ici (à Chicago) la matrice sociologique de la condition urbaine moderne.

■ Chapitre 6

Chombart de Lauwe ou la sociologie utile

C'est, nous l'avons vu, dans les années qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale qu'apparaît et se développe la sociologie urbaine de langue française. L'anthropologue Paul-Henry Chombart de Lauwe (1913-1998), ancien élève de Marcel Mauss, sera le premier à s'intéresser véritablement aux questions de la ville. Si Chombart de Lauwe situe au départ ses réflexions théoriques sur l'urbain dans une perspective morphologique, retenant de Durkheim ou encore de Halbwachs la manière dont les populations se distribuent sur le sol, les migrations internes à une ville et la forme des agglomérations et des habitations, il n'hésite pas à puiser dans les travaux de l'École de Chicago, dont il devient un des premiers « importateurs » en France.

1. L'application du modèle des « aires concentriques » au cas de l'agglomération parisienne

Dans le cadre du Groupe d'ethnologie sociale qu'il crée en 1949, Chombart de Lauwe (1952) va diriger une recherche sur Paris et son agglomération dans laquelle il proposera une application *raisonnée* du schéma radioconcentrique de Burgess (*cf. supra*). Cherchant à vérifier empiriquement la structure spatiale du schéma chicogoan, Chombart de Lauwe, influencé par Halbwachs, écarte d'emblée un certain nombre d'éléments proposés par Burgess : il n'est plus question ici d'expansion et de succession,

de vagues de peuplement en lien avec la position sociale des individus, pas plus que d'interaction dans la ville ou d'interaction entre les individus et les groupes (Bacqué, Lévy, 2009). Chombart de Lauwe souhaite avant tout répondre à quelques questions essentielles : dans quel espace se situent les populations, les structures, les groupes et les personnes que l'on peut considérer comme faisant partie de l'agglomération parisienne ? Quelles sont les limites et les divisions de cet espace ? Quels sont les rapports entre les structures inscrites dans cet espace et les représentations collectives et individuelles des habitants ?

Chombart de Lauwe, tout en précisant qu'il ne peut exister de lignes de démarcation figées entre les zones mais qu'il s'agit plutôt de « marges frontières », parvient *in fine* à déterminer pour Paris et son agglomération quatre zones (trois *intra-muros* + une extérieure). La *zone 1* regroupe les quatre premiers arrondissements et une partie importante des VII^e, IX^e et X^e arrondissements. Elle constitue le centre financier et commercial de la capitale qui au début des années 1950 connaît déjà les prémices d'une dépopulation. La *zone 2* comprend ce qui reste des dix premiers arrondissements ainsi que la partie intérieure des arrondissements périphériques. La ligne de démarcation entre la zone 2 et la zone 3 suit *grosso modo* l'ancien tracé du mur des Fermiers généraux (barrière d'octroi érigée juste avant la Révolution et détruit en 1860 lors de l'extension de Paris jusqu'à l'enceinte Thiers). Il s'agit d'une zone de transition, de dégradation et de régénérescence, mais qui comporte un élément ancien structurant Paris : la polarité est/ouest. Cet élément distribue la population de la façon suivante : d'un côté, à l'est, on trouve le « Paris prolétarien », souvent misérable, constitué par les quartiers de Belleville, la Bastille, Montmartre et la Gaîté, où se sont entre autres infiltrés les groupes d'artistes, et de l'autre, à l'ouest, s'organise le « Paris bourgeois », opulent, avec ses salons, ses hôtels, ses cafés prestigieux et ses ambassades, fréquentés par une clientèle et une élite internationales et fortunées. Il s'agit également de la zone des gares, espace des flux migratoires et de tous les brassages. La *zone 3* est constituée par la frange externe des neuf arrondissements périphériques (du XII^e au XX^e arrondissement). Typiquement résidentielle dans sa partie ouest, elle est plutôt industrielle (concentration des petites et moyennes entreprises) dans sa partie est. Enfin, la *zone 4* comprend la première couronne de la banlieue de Paris dans laquelle se situent les grandes, voire les très grandes entreprises – automobiles par exemple, Citroën à Levallois-Perret, Renault à Boulogne-Billancourt. Ce n'est qu'au-delà que l'on peut repérer une *zone 5*, voire une *zone 6* qui, de

suburbaines, deviennent périurbaines avec la multiplication des « villes dortoirs » constituées dans une large mesure de lotissements pavillonnaires et de zones d'immeubles d'habitats collectifs.

À côté de la polarité est/ouest, Chombart de Lauwe met en évidence les distorsions que subissent les lignes de démarcation de zones et qui éloignent ainsi la réalité parisienne du schéma chicogoan. En outre, la zone 1 possède à côté des bureaux, des banques et des commerces, un patrimoine historique important, élément patrimonial qui renforce la complexité et engage un autre type d'attraction.

Au-delà de l'étude originale de la distribution des populations dans l'agglomération parisienne et de leurs relations, cette recherche est l'occasion de mener une réflexion plus générale sur l'espace social, même si celle-ci part de l'observation de cinq cas d'espace social de l'agglomération parisienne examinés selon divers angles d'approche. Ainsi, à partir de l'approche morphologique des sociologues français, enrichie de l'apport de la géographie humaine, et notamment des travaux de Maximilien Sorre, Chombart de Lauwe appelle à une prise en compte simultanée de divers espaces (socio-géographique, démographique, économique, culturel, anthropologique...) afin d'appréhender les influences des uns sur les autres (*cf. infra*). Pour lui, « les structures spatiales, telles qu'elles nous apparaissent, sont déterminées en partie par les conditions matérielles et les techniques et en partie par les représentations collectives. D'un autre côté, le milieu et les structures spatiales peuvent être modifiés volontairement en fonction des besoins matériels et moraux des populations. En un mot, des hommes subissent profondément l'influence du milieu et des hommes peuvent, à l'aide des moyens dont ils disposent actuellement, modifier ce milieu à peu près comme ils le désirent. Le drame présent vient de ce que ce sont rarement les mêmes hommes qui subissent les influences du milieu les plus fortes et qui disposent des moyens de transformations » (Chombart de Lauwe, 1952, vol. 1, p. 24).

Cet important travail sur Paris et son agglomération fait date dans l'histoire de la sociologie urbaine en raison surtout : 1) de la mobilisation d'un cadre théorique nouveau et original (théories de l'École de Chicago), 2) de l'utilisation de tout un panel de méthodes, 3) du développement d'une approche pluridisciplinaire. À dire vrai, Thierry Paquot (2000, p. 16) fait remarquer que cette recherche collective n'a pas d'antécédent, pas plus qu'elle n'aura de descendant. Elle n'aura d'ailleurs pas forcément toute la publicité qu'elle aurait méritée : si l'*American Sociological Review* en rend

compte élogieusement, et si l'univers des architectes et même certains décideurs politiques se sont exprimés très positivement, encourageant Chombart de Lauwe à poursuivre son exploration des phénomènes sociologiques au sein des villes, il n'en sera pas de même dans le monde universitaire français qui se montrera très discret : Louis Chevalier (1958) ne le mentionne par exemple pas dans le chapitre « Le problème de la sociologie des villes » qu'il rédige pour le *Traité de sociologie*, placé sous la direction de Gurvitch.

2. Entre recherche fondamentale, recherche appliquée et recherche militante

Outre l'utilisation raisonnée de certains concepts de l'École de Chicago et les méthodes originales employées (notamment l'établissement de cartes qui donnent le reflet dans le présent de divers types d'espaces économique, démographique, culturel, religieux...), cette recherche a été heuristiquement productive, car elle a permis de donner une représentation aussi exacte que possible de l'espace social de l'agglomération parisienne, et cette connaissance de l'espace parisien devait, selon Chombart de Lauwe, permettre aux populations qui y vivent de prendre conscience de la manière dont elles se situent dans cet espace concret et d'y manifester nettement leurs aspirations. L'objectif de Chombart de Lauwe quant à cette étude, comme pour toutes celles qui viendront par la suite, est, à côté de l'enrichissement des connaissances sur l'agglomération parisienne, de faire en sorte que les résultats obtenus puissent être utiles aux opérateurs de la ville (urbanistes et architectes entre autres) et servir *in fine* à améliorer les conditions de vie des citoyens. Comme le précise Paquot (2000, p. 20), chez Chombart de Lauwe « la recherche *pour elle-même* n'a guère d'intérêt » ; ce qu'il souhaite, c'est justement ne pas la séparer de ses effets politiques tant il est persuadé que la connaissance doit alimenter l'action et réciproquement. Le sociologue interventionniste écrit notamment dans l'« Introduction » de *Paris et l'agglomération parisienne* (1952) : « Les recherches portant sur la vie urbaine ou la vie rurale sont particulièrement sujettes à discussion. Du point de vue normatif, l'urbaniste doit aboutir à des solutions, mais s'il n'a pas pour bases des observations méthodiques et rigoureuses, il restera marqué par sa formation

sociale, morale, intellectuelle », et il ajoute plus loin : « Entre les techniciens, les administrateurs et les hommes politiques d'une part, et les populations d'une grande cité comme Paris d'autre part, des chercheurs scientifiques devraient apporter une documentation et des méthodes d'observation qui puissent aider à trouver des solutions satisfaisantes. »

Ce que vise avant tout Chombart de Lauwe, c'est construire une *sociologie appliquée*. Lui et ses collègues du Groupe d'ethnologie sociale vont ainsi observer les villes françaises, et tout particulièrement Paris, à la lumière des recherches américaines, en affinant les outils existants, et tenteront « de réfléchir à la façon de rendre la sociologie utile à l'organisation des villes, en vue de corriger des tendances néfastes à la vie urbaine » (Clavel, 2002, p. 14-15). Ainsi, dans certaines conclusions de leurs études, ils exprimeront par exemple des craintes quant aux conséquences prévisibles du peuplement trop homogène des nouveaux quartiers composés majoritairement de familles avec de jeunes enfants. Ils noteront également l'insatisfaction déjà manifeste des habitants aux besoins et aux aspirations multiples, face au rassemblement « fonctionnel » des nouvelles zones d'habitat construites (Clavel, 2002, p. 15).

Pour Chombart de Lauwe, la recherche apparaît comme une « démarche totale » (Rendu, 1994, p. 368) dans laquelle plusieurs frontières doivent être dépassées. Tout d'abord, les lignes de démarcation entre les niveaux du travail scientifique : recherche fondamentale, recherche orientée, recherche appliquée, recherche militante, ne s'élèvent pas l'une contre l'autre mais se complètent et participent au développement des connaissances. Puis, la frontière entre les disciplines : conscient que chaque chercheur possède ses propres outils conceptuels et méthodologiques, Chombart de Lauwe défend l'idée de l'utilité et de la pertinence de la convergence de plusieurs approches vers un même objet « pour en éclairer plus sûrement la complexité et provoquer un débat capable de poser de nouvelles questions » (Rendu, 1994, p. 369). Enfin, les lignes de fractures entre les méthodes : méthodes quantitatives et méthodes qualitatives ne s'opposent pas ; il est plutôt souhaitable pour Chombart de Lauwe d'avoir recours à une variété de méthodes si l'on souhaite appréhender la réalité de façon la plus précise et la plus fine possible.

Démarche totale pour une sociologie appliquée à l'aménagement urbain, c'est non seulement l'objectif scientifique, mais aussi la ligne de conduite, l'engagement qu'adoptera Chombart de Lauwe tout au long de sa carrière de chercheur. Ses thésards et ses collègues ont témoigné à plusieurs reprises, nous rappelle Paquot (2000, p. 20-21), combien « cet

impératif d'être *en prise avec sa société* pour la faire évoluer dans le sens d'une plus grande justice sociale hantait le groupe. C'est peut-être dans cette volonté d'être *concret, programmatique, propositionnel*, bref, en phase avec *ceux d'en-bas* tout en dialoguant avec *ceux d'en-haut* que l'on trouverait l'appréhension d'une théorisation systématique et la méfiance vis-à-vis de la conceptualisation exclusive ».

3. La vie des familles ouvrières dans les grandes agglomérations de l'après-guerre

Le travail sur les familles ouvrières et leur habitation, qui s'imbrique dans l'étude sur Paris et son agglomération, constitue un autre volet de la réflexion de Chombart de Lauwe sur l'urbain. Cette vaste enquête sur la classe ouvrière en milieu urbain, conduite au cours de la première moitié des années 1950, combine l'investigation sociologique d'une part et anthropologique d'autre part, en mobilisant les méthodes d'entretien et de questionnaires (Chombart de Lauwe, 1977).

Pour cette étude sur les familles ouvrières, comme d'ailleurs dans toutes les recherches, il importe, nous dit Chombart de Lauwe, de dépasser les problèmes sociaux afin de découvrir à l'arrière-plan les problèmes sociologiques sous-jacents. « Le rôle du sociologue est ici, devant les questions très générales qui sont soulevées, d'apporter une analyse précise de certains points particulièrement importants. » Dans ce sens, écrit l'auteur, cette étude des familles ouvrières « ne prétend ni résoudre des conflits ni réparer des injustices. Elle cherche à mettre en évidence des processus sociologiques et psychologiques dont la connaissance est utile. L'intérêt que porte le sociologue aux familles ouvrières tient au fait qu'elles sont le récepteur le plus sensible aux perturbations économiques et aux déséquilibres sociaux. C'est d'après les plus pauvres, bien plus que d'après les plus favorisés, qu'il est possible de juger de l'état d'une civilisation » (Chombart de Lauwe, 1977, p. 224).

La recherche sur la vie quotidienne des familles ouvrières n'est en aucune manière selon Chombart de Lauwe une sociologie de la

famille ouvrière. Il s'agit plus exactement d'une étude réalisée auprès de « familles de travailleurs manuels salariés-horaires, originaires de France » résidant dans l'agglomération parisienne, étude visant à analyser leurs comportements sociaux de consommation, en particulier leur comportement alimentaire, en liaison avec le milieu social. Pour saisir ces comportements, l'observation directe des faits y joue un rôle essentiel. Ce travail empirique permet probablement, nous dit Chombart de Lauwe, d'« aboutir à des résultats moins brillants » mais certainement plus sûrs sur le plan théorique. « La détermination des seuils et des *optima*, le démontage du mécanisme d'un comportement social, la recherche d'un degré de signification peuvent paraître s'éloigner de la sociologie doctrinale. En réalité cette sociologie empirique s'ouvre un chemin difficile dans la recherche scientifique et peut aboutir, par d'autres moyens, à des résultats théoriques importants (Chombart de Lauwe, 1977, p. 224-225). »

D'une façon générale, cette recherche montre la classe ouvrière comme :

- 1) une *classe de besoin*, c'est-à-dire une classe où la pénurie est tangible ;
- 2) une *classe urbaine*, vivant et travaillant dans les villes, et occupant des logements qui lui sont spécifiques ;
- 3) une *classe avec sa culture propre*, possédant les traits particuliers de la solidarité de classe, et des habitudes alimentaires et vestimentaires.

Elle met en outre en évidence de fortes inégalités entre les quartiers huppés de l'Ouest parisien et les quartiers ouvriers de l'Est.

Deux traits culturels de la classe ouvrière interpellent particulièrement Chombart de Lauwe. Tout d'abord, il note au sein de cette classe un mode de pensée différent de celui auquel sont habitués les « intellectuels » et une forme d'intelligence qui emporte son admiration. Puis il constate que même « dans des conditions misérables et révoltantes », des hommes et des femmes sont capables d'humour et d'espérance. Ces constatations auraient pu, nous dit Chombart de Lauwe, être l'occasion de glisser vers « une sorte d'ouvriérisme », mais la recherche scientifique – qu'il est nécessaire de mener rigoureusement – impose de prendre conscience des aspects positifs et négatifs, et de garder une certaine distance, « non par souci d'une froide objectivité, mais dans un but de progression dans la recherche et d'efficacité pour la classe ouvrière elle-même » (Chombart de Lauwe, 1977, p. 11).

● Conditions de logement et niveau de vie des familles ouvrières dans la France de l'après-guerre

À partir d'un échantillon de 132 ménages, Chombart de Lauwe note que les conditions de logement des ouvriers sont en 1954 déplorables, comparées à celles d'autres milieux sociaux. « Sur 132 ménages ouvriers, 4 n'ont pas d'électricité, 4 l'ont installée eux-mêmes, 1 ne l'a pas dans sa cuisine. Pour un autre, elle est coupée de 5 h 30 du matin à la nuit dans son hôtel. L'eau manque chez 32 ménages. Parmi ceux-ci, 6 l'ont sur le palier, 9 dans la cour, un autre au rez-de-chaussée, un au bout de l'impasse, un sur le balcon de l'étage. Nous ne rencontrons que 10 chauffe-eau, 9 douches et 3 baignoires, presque tous dans les HBM et HLM ; 42 ménages n'ont pas le gaz, 31 n'ont pas le tout-à-l'égout. Nous ne trouvons que 21 cabinets de toilette. Il y a seulement 50 logements ayant un WC ; 79 en ont un en commun sur le palier ou dans la cour (quelquefois un pour 10 ou 15 logements). »

Un peu plus loin, l'auteur note que « la principale différence entre le logement des familles ouvrières et celui des familles appartenant à d'autres classes sociales tient d'abord au niveau de vie. Le logement est effectivement un des postes du budget dont le pourcentage dans l'ensemble des dépenses varie le moins [...]. La somme consacrée au logement est donc directement proportionnelle au revenu au moins lorsque celui-ci n'atteint pas un chiffre trop élevé. Pour la classe ouvrière et les classes moyennes, les familles consacrent au logement tout l'argent qu'elles peuvent, compte tenu de leurs autres besoins. Si la dépense logement augmente d'une manière brusque, notamment à cause de la crise de la construction, c'est au prix d'un déséquilibre général du budget et de toute la vie familiale qui en dépend. »

D'après Paul-Henry Chombart de Lauwe, *La Vie quotidienne des familles ouvrières*, Paris, éd. du CNRS, 1977, p. 7 et p. 78-79.

Si l'observation et l'analyse des conditions d'existence de la classe ouvrière représentent une partie importante du travail de l'équipe de Chombart de Lauwe, l'étude de la modification des rapports entre les milieux sociaux, les classes, les pratiques et les représentations constitue l'autre versant important de cette recherche. Pour cela, Chombart de Lauwe mobilise la notion de *milieu social*. Celle-ci permet selon lui « de saisir l'existence d'ensembles humains mal définis, aux limites indéfinies, qui ont pourtant une influence profonde sur les comportements des

individus et des groupes. Des milieux peuvent avoir tendance à se structurer, ainsi en est-il du milieu ouvrier qui devient classe ouvrière dans certaines conditions économiques et sociales et en fonction d'un certain degré de prise de conscience » (Chombart de Lauwe, 1977, p. 15).

Ce travail de recherche concernant les influences des phénomènes d'urbanisation sur les groupes sociaux, engagé par Chombart de Lauwe, a trouvé des prolongements tout au long des années 1960 et 1970. Il est ici nécessaire de citer les travaux de Robert Kaës (1963) : dénonçant les défauts des grands ensembles, ce psychosociologue note que d'ici une dizaine d'années un Français sur cinq vivra dans des immeubles collectifs, et qu'il sera dans l'obligation de s'adapter – adaptation que l'auteur envisage sans pessimisme. Kaës voit alors dans ce type d'habitat un secteur où s'élabore une France nouvelle, composée d'ouvriers immigrés, de paysans métamorphosés, de jeunes travailleurs. Par ailleurs, Henri Coing (1966) dans *Rénovation urbaine et changement social* voit se profiler une préoccupation nouvelle, caractéristique des années 1960 : il ne s'agit plus simplement de l'adaptation de la classe ouvrière à l'urbanisation et à ses formes nouvelles (immeubles collectifs de grandes tailles), il s'agit tout autant de la façon dont ceux-là mêmes qui s'apprêtent à changer d'habitat sont préparés à cet *aggiornamento* par l'augmentation de leurs ressources et se montrent plus impatients, à cette occasion, de moderniser leur vie ; au fond, comme le note Henri Raymond (1988, p. 68), « en portant son attention sur ce type de travailleurs plus détachés de leur classe, moins concernés par son expression collective, plus attachés à la consommation, Coing pensait de manière plus ou moins directe à cette “nouvelle classe ouvrière” dont Serge Mallet (*La nouvelle classe ouvrière*, Paris, Seuil, 1969) avait tenté, à peu près à la même époque, de définir les traits. » La question que se posent en fait Chombart de Lauwe et nombre de sociologues pendant toutes ces années de croissances économique et urbaine peut être formulée ainsi : que va-t-il se passer dans cette société où le nombre de salariés résidant en périphérie augmente de façon conséquente, où les travailleurs sont de plus en plus soucieux de l'accroissement de leurs biens matériels, et où l'investissement des individus dans les organisations sociales et politiques s'amenuise ?

4. La relation dialectique homme-espace

Bien que la pensée chombartienne soit marquée par une confiance quasi absolue dans la démarche scientifique pour guider le politique, et bien qu'elle se caractérise par une vision parfois simpliste des liens entre spatial et social, elle ne laisse pas d'être actuelle quant à son appréhension de l'individu et de son logement. Refusant d'affirmer le primat de l'un sur l'autre, Chombart de Lauwe propose en effet une lecture dynamique et non utilitariste de ce à quoi les gens aspirent dans leur habitat. L'ambition est de mettre en évidence les dimensions symboliques et affectives du foyer familial. La maison exprime une conception du monde, un rapport aux valeurs, une image de soi et de sa famille. Loin de n'être que fonctionnel et rationnel, le logement est solidaire de la construction de soi et de l'« aspiration » de chacun à conduire de manière autonome sa vie. La conclusion s'impose donc : si les structures spatiales influencent les hommes, ceux-ci ne sont pas dépourvus de ressources pour modifier celles-là (cf. sur ce point Toussaint, 2009).

Chombart de Lauwe a refusé, comme nous l'avons déjà vu, les barrières disciplinaires. Ainsi, à partir de sa volonté de montrer que les nombreux espaces (économique, culturel, géographique, biologique...) ont des influences réciproques, et de témoigner combien ces multiples espaces interviennent dans la construction de la personnalité et de l'identité sociale, professionnelle, culturelle... des individus, il mettra en évidence, avec beaucoup de finesse, que 1) la pratique de l'espace se situe dans la relation entre l'« espace social objectif » et l'« espace social subjectif », et 2) la représentation de l'espace social se rapporte toujours, d'une manière ou d'une autre, à un espace sociogéographique. L'*espace social objectif* peut être défini comme « le cadre spatial dans lequel évolue un individu ou un groupe, ou un ensemble humain plus large dont les structures sont commandées par des facteurs écologiques ou des modèles culturels » (Chombart de Lauwe, 1977, p. 99). Les structures de l'espace social objectif sont appréhendées et connues de manières différentes suivant les sujets et les groupes qui reconstruisent mentalement pour eux-mêmes, dans des *espaces sociaux subjectifs*, les éléments qu'ils ont choisis. « En fonction de ces différents modes de perception et de connaissance, les sujets et les groupes modifient leurs comportements. Ils tendent à transformer de nouveau le cadre dans lequel ils vivent et les structures de l'espace social objectif (*ibid.*). »

Le souci chombartien de comprendre l'espace social subjectif (l'espace représenté et vécu) dans son rapport avec l'espace social objectif (l'espace matériel), a ouvert la voie, d'une manière ou d'une autre, à de multiples approches soucieuses de montrer à quel point la construction de la personnalité est simultanément sociale, spatiale, corporelle et psychique. Autrement dit, c'est dans sa relation évolutive et multidimensionnelle à l'espace que l'individu parvient à construire de façon plus ou moins heureuse son rapport au monde. À cet égard, Abraham Moles et Élisabeth Rohmer (1976) insisteront sur les micro-événements de la vie quotidienne dont la densité est maximale dans les centres-villes. Si l'individu est ici défini comme une « coquille », celle-ci est traversée par des événements extérieurs imprévus qui affectent les comportements individuels. Il en est ainsi, par exemple, lorsque nous attendons l'autobus. Nous ne sommes pas certains des rythmes de passage en raison d'éventuels imprévus. En effet, si le bus est surchargé, il faut attendre le prochain ou faire comprendre aux autres que je suis bien décidé à monter. Mais qui seront les heureux élus si le bus suivant ne peut prendre que quelques personnes de la file qui attend ? Autant de micro-tensions de la vie urbaine auxquelles l'individu doit faire face pour s'affirmer dans un jeu social qu'il n'avait pas l'intention de jouer initialement. Plus largement, il s'agit d'étudier les déplacements et les mouvements dans un contexte où les stimuli multi-sensoriels se distribuent selon divers rythmes et alternances. L'analyse se focalise dès lors sur les liens entre perception, mouvement et structure de l'espace.

Que les auteurs se réclamant de cette perspective psychosociologique parlent de « sphère phénoménologique » (Moles et Rohmer, 1976) d'« espace propre » (Fischer, 1981) ou encore d'« espace proxémique » (Hall, 1971), il est toujours question d'analyser au niveau individuel l'expérimentation vivante, psychique, corporelle et sociale de l'espace, tantôt intime, tantôt impersonnel. Cela implique que la relation de l'être humain à l'espace ne peut être considérée comme une conduite passive. À cet égard, le concept d'appropriation est particulièrement intéressant à décliner, dans la mesure où il permet d'analyser l'insertion spatiale de chacun dans les termes d'une conduite d'aménagement personnel. Gustave-Nicolas Fischer (1981) précise qu'il s'agit de savoir comment dans diverses situations l'individu aménage l'espace en coquilles personnelles qui révèlent sa relation privilégiée au lieu dans lequel il se trouve même provisoirement. C'est de la familiarité avec un espace que naît l'appropriation. Cette familiarité est un apprentissage progressif des particularités d'un lieu. En fait, un espace approprié sécurise l'individu, il permet,

même au sein d'un espace public, certaines formes de privatisation (Stébé, 2008). Pour réaliser cette appropriation, l'individu met en œuvre toute une série d'activités d'aménagement spatial en vue de créer un « chez soi ». Ce processus d'aménagement, que Fischer (1981) qualifie de processus de *nidification*, se caractérise par l'installation de significations privées dans un territoire qui est souvent un espace impersonnel : par exemple, la carte postale de vacances punaisée sur les murs de son bureau.

● L'appropriation de l'espace chez Paul-Henry Chombart de Lauwe

Pour Chombart de Lauwe, « les processus psychologiques d'appropriation ne peuvent pas être analysés valablement sans tenir compte de processus socio-économiques d'appropriation. L'individu qui est propriétaire de sa maison ou celui qui en est locataire n'ont pas les mêmes représentations de leur espace-logement, n'y attachent pas les mêmes valeurs, n'éprouvent pas à son égard les mêmes sentiments. La propriété du sol et des objets donne un droit et un pouvoir sur les utilisateurs qui les rend dépendants, et cette dominance sociale a des conséquences multiples sur les réactions psychologiques des intéressés ».

Un peu plus loin, l'auteur ajoute que « l'appropriation n'est possible que dans une société, dans des groupes, dans un milieu social en relation avec d'autres hommes. L'espace sociogéographique auquel nous sommes confrontés est un espace codifié, institutionnalisé, organisé suivant des modèles, des normes, des systèmes de représentations et de valeurs. Et cet espace est déjà, pour une part plus ou moins large, la propriété d'autrui. Propriété de la société pour les espaces publics, propriété de celui qui a acquis des droits sur la terre, les bâtiments, les objets pour les espaces privés ».

Chombart de Lauwe affirme qu'avoir « un sentiment d'appropriation c'est aussi entrer en conflit ou trouver une harmonie avec d'autres êtres ». À l'instar des sociologues de l'École de Chicago, il rappelle que « des travailleurs migrants s'approprient un quartier dans une ville industrielle par une conquête progressive, en le transformant, en lui donnant les formes qui leur permettent de se sentir chez eux ensemble, de retrouver leur société. Pour ce faire, ils sont confrontés à des propriétaires, des tenanciers d'hôtels meublés, la police, les services sociaux, les administrations. En chacun d'eux se répercute un conflit de culture et de civilisation. De même il n'est pas possible à un ouvrier de s'"approprier" psychologiquement un quartier bourgeois, et un représentant

des classes privilégiées sera toujours étranger dans un quartier ouvrier. À tout instant la dialectique espace-codifié, espace-vécu intervient dans les processus d'appropriation, et les rapports de dominance, liés à la conquête et à la défense de la propriété de l'espace, sur le plan économique et juridique, se répercutent sur la psychologie des individus et des groupes qui se trouvent dans des situations différentes ».

Pour le socio-anthropologue, « s'approprier un espace construit consiste déjà à pouvoir ajuster l'espace-objet et l'espace représenté, ce qui donne une impression de familiarité cognitive, et à pouvoir associer le désir à la représentation et à l'utilisation des objets dans l'espace, ce qui donne une impression de familiarité affective. » L'appropriation de l'espace construit, c'est également pour Chombart de Lauwe une appropriation esthétique. « Les rapports de couleurs par lesquels le sujet est plus ou moins attiré, les formes ressenties comme plus ou moins harmonieuses, leur association aux bruits et aux odeurs, le jeu des lumières, les perspectives peuvent donner une impression de plaisir, de plénitude, de possession, alors qu'un malaise provoqué par des rapprochements désagréables peut donner l'impression d'être étranger. »

In fine pour Chombart de Lauwe, « l'appropriation de l'espace socio-géographique, observée du côté du sujet, individu ou groupe, met en jeu à la fois des processus cognitifs, affectifs, symboliques, esthétiques, en rapport avec d'autres individus et d'autres groupes et avec des situations objectives de dominance liées aux modes de propriété. »

D'après Paul-Henry Chombart de Lauwe, *La fin des villes. Mythe ou réalité*, Paris, Calmann-Lévy, 1982, p. 42-47.

Pour de nombreux sociologues et universitaires, les recherches de Chombart de Lauwe ne sont que des études empiriques. Elles manqueraient selon eux d'un étayage théorique conséquent. Les contemporains de Chombart de Lauwe, qui ont continué à engager des recherches sociologiques systématiques sur les transformations urbaines, lui ont reproché d'avoir adopté des catégories urbanistiques et techniques sans discussion préalable ou de s'être contenté de décrire sans analyser. Maïté Clavel (2002) s'interroge ainsi de savoir si ce n'est pas le souci de vouloir à tout prix élaborer des outils méthodologiques pour les aménageurs et penser aux applications concrètes de ses analyses et conclusions qui aurait éloigné Chombart de Lauwe d'une position scientifique critique.

■ Chapitre 7

Lefebvre, sociologue de la modernité et penseur de « l'urbain »

Au moment où Chombart de Lauwe prenait sa photographie de la classe ouvrière en milieu urbain, le philosophe engagé Henri Lefebvre (1901-1991) commençait, dans une perspective sociologique, une série de recherches, d'abord sur le monde rural, puis rapidement sur la ville. Ces recherches, qui articulent analyse marxiste et problématiques urbaine et spatiale, vont permettre à Lefebvre d'occuper une place centrale dans l'émergence et l'institutionnalisation de la sociologie urbaine. Ses six ouvrages consacrés aux problématiques de la ville, de l'urbain et de l'espace, publiés sur une courte période de sept années (*Le Droit à la ville* en 1968 ; *Du Rural à l'urbain* en 1970 ; *La Révolution urbaine* en 1970 ; *La Pensée marxiste et la ville* en 1972 ; *Espace et politique. Le droit à la ville II* en 1973 ; *La Production de l'espace* en 1974), serviront, incontestablement, de catalyseur à la diffusion d'une critique de la ville fonctionnaliste et de la société urbaine, société qui commence dans les années 1950-1960 à prendre forme et à se déployer au niveau planétaire.

Préoccupé de réhabiliter la vie quotidienne, notamment au travers de sa dimension spatiale, Lefebvre va, dès la fin des années 1950, dénoncer – et il sera à cette époque le seul à le faire – le mal des grands ensembles et des villes nouvelles, en remplaçant celui-ci dans une analyse globale de l'exploitation de la force de travail (Remy, 1987). C'est lui aussi qui, dans le contexte des années 1960 de réaménagement de l'Île-de-France, montrera, tout en s'inquiétant du développement de la ville – éclatement

au-delà de ses frontières traditionnelles – comment l'espace urbain devient un support passif de la reproduction du capital et de son pouvoir politique. Dès lors, il n'aura de cesse de dénoncer l'urbanisme, et plus spécifiquement l'*urbanisme des promoteurs*, qu'il considère dans une perspective marxiste comme un acte politique reproduisant, à travers les choix imposés d'en haut, les divisions sociales. La rationalité urbanistique est d'autant plus critiquée par Lefebvre qu'il la jugera coupable d'avoir défiguré la ville et confondue urbanité et fonctionnalité. Le socio-philosophe marxiste accusera ainsi ce type d'urbanisme d'annihiler la sociabilité urbaine par le découpage technocratique de la ville. Lefebvre, qui n'est pas structuralo-marxiste dans le sens où il ne réduit pas le social à l'économique pensé comme une structure indépendante des acteurs sociaux, entendra dépasser une définition industrielle et marchande de la ville en réhabilitant sa valeur d'usage. Ce qu'il appellera le « droit à la ville » vise précisément à reconquérir une qualité de vie fondée sur les atouts de la ville historique (importance de la centralité, de la rue et de l'espace public). Il s'agit de redonner à la ville sa capacité à prendre en compte les multiples usages de ceux qui y résident. Lefebvre s'opposera donc à la thèse selon laquelle la vie quotidienne est le simple reflet des positions sociales. Cette dernière est plutôt un champ d'action au fondement d'une pratique sociale susceptible d'aider les acteurs à récuser les « aliénations historiques ».

Nous nous attacherons tout d'abord dans ce chapitre à montrer comment Lefebvre s'est détourné des études sur le monde rural pour se focaliser sur le monde urbain. Puis, nous extrairons de l'œuvre de Lefebvre quelques-unes des grandes thèses sur la vie moderne et la ville développées par l'auteur, notamment la réhabilitation de la « ville-œuvre », le basculement de l'agrarie à l'urbain, l'émergence de la société urbaine, ainsi que la production de l'espace urbain. Enfin, nous mettrons en exergue la filiation entre la pensée de Lefebvre et celle des postmodernes.

1. De la sociologie rurale à la sociologie urbaine

Lefebvre commence à s'intéresser aux problématiques rurales à partir du moment où il est contraint en 1943, en raison de son engagement au sein de la Résistance, de se réfugier dans la vallée de Campan au milieu des Pyrénées, non loin du village de Navarrenx où résident ses parents (cf. Hess, 1988 ;

Lethierry, 2009). Là, il dépouille les archives, s'entretient avec les paysans, vit avec les bergers, fait ce que nous appelons aujourd'hui de l'observation participante. De ce travail de terrain, qui le conduit vers la sociologie rurale, il fera le matériau principal de sa thèse de doctorat d'État qu'il soutient en juin 1954, publié sous le titre : *La Vallée de Campan. Étude de sociologie rurale* (Lefebvre, 1990). Avec le soutien de son ami Georges Gurvitch, Lefebvre entre en 1948 au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) avec pour mission de faire de la sociologie rurale. Au sein du groupe de sociologie rurale constitué dès 1950 – dans lequel on trouve, entre autres, René Dumont, Louis Chevalier et Michel Cépède –, il mène une série de travaux détaillés sur les communautés paysannes qu'il met en perspective avec une réflexion plus large – au niveau planétaire – sur les politiques agraires et sur la production agricole. Mais rapidement, il prend conscience que « l'objet » – la ruralité – se dérobe : « L'importance de la réforme agraire, celle de la question paysanne, diminuent peu à peu, écrit-il dans l'introduction de son ouvrage *Du rural à l'urbain*. Les virtualités (révolutionnaires) de la paysannerie s'épuisent, après avoir culminé en Chine. Elles lancent avec Fidel Castro et la révolution cubaine un dernier éclat, un dernier cri, qui accroît les espoirs alors qu'il est déjà trop tard » (Lefebvre, 2001, p. 10). Lefebvre repère par ailleurs les transformations profondes qui sont en train de se produire sous ses yeux au niveau de la vie quotidienne. Il constate que le monde traditionnel disparaît et que les anciens rapports ville-campagne se rénovent progressivement dans un nouveau cadre, celui de la « société moderne ». Cette dernière, qui s'établit à travers l'univers urbain, métamorphose en fait la vie quotidienne. Celle-ci devient désormais, selon Lefebvre, le support privilégié du déploiement de la marchandise, de la consommation, du marché et du monde étatique (Lefebvre, 1958 ; 1961 ; 1968 ; 1981).

La véritable prise de conscience du socio-philosophe que quelque chose est en train de se modifier en profondeur au niveau des relations ville-campagne, que les derniers fragments de l'agraire disparaissent, et que la société industrielle décline sérieusement au profit de la société urbaine, s'opère lorsqu'il voit, à la fin des années 1950, s'implanter au milieu de la campagne béarnaise, à Mourenx, une ville nouvelle destinée à accueillir le personnel du complexe industriel de Lacq. Arrêtons-nous un instant sur ce qu'écrit Lefebvre (2001, p. 13) quant au nouvel ensemble résidentiel de Mourenx :

« Voici que, sur le sol pyrénéen, non loin du village natal de l'auteur (*ego*), surgit la Ville nouvelle. Produit de l'industrialisation et de la modernisation, gloire de la France et de la République, Lacq-Mourenx

s'élève, bourgade neuve, parée d'énigmes plus que de beautés classiques. Les bulldozers passent sur le sol du Texas béarnais (comme on disait). À quelques pas de l'entreprise la plus moderne de France, entre les derricks et les fumées, naît ce qui doit devenir une Ville. C'est le passage du rural à l'urbain qui s'esquisse, qui se prépare devant les yeux comme à la réflexion, qui impose une autre problématique. Les problèmes se superposent et s'exaspèrent : destin d'une terre marquée par l'histoire, des traditions paysannes, des paysans eux-mêmes. L'industrialisation s'empare de contrées jusqu'alors délaissées. L'urbanisation dont l'importance grandit sans cesse, transforme ce qui existait auparavant. Dans ces tours dressées au-dessus des forêts, face aux montagnes, il y a un défi et une interrogation. Défi au passé, interrogation sur le futur. Dès les premiers jours, ce n'est pas une rature du texte social antérieur ; quelque chose de plus et d'autre s'annonce, se déclare, se signifie : l'urbain. [...] Déjà dépassée, encore environnante, la période paysanne s'éloigne dans le temps comme dans l'espace. Plus actuelle, encore déterminante, l'industrialisation n'est déjà plus que contexte et prétexte. L'urbanisation l'emporte dans la problématique avant de l'emporter dans la thématique et dans l'élaboration des catégories (concepts). »

En raison de ses traits bien spécifiques (ville complètement nouvelle organisée à partir d'un plan-masse décidé par les organismes de l'État, érigée en pleine campagne, à quelques encablures d'un grand complexe industriel, dans une région quasi « sous-développée »), Mourenx représente selon Lefebvre une sorte de « *cas-limite* », un cas typique particulièrement intéressant à étudier pour comprendre le choc – sur le monde rural – produit par cette implantation, et pour saisir le phénomène urbain (Lefebvre, 1960).

● Brève histoire de la ville nouvelle de Mourenx

- Située au cœur du département des Pyrénées-Atlantiques (64), à proximité du centre industriel de Lacq (2 kilomètres à vol d'oiseau), Mourenx (en occitan *Morencs*) est une petite ville aujourd'hui peuplée de 6 536 habitants.
- C'est en 1949 que les premiers forages sont effectués à Lacq en vue de l'exploitation d'un gisement de gaz et de pétrole. Lorsqu'en 1956, la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (SNPA) décide d'implanter un grand complexe industriel, le bassin de Lacq doit se préparer à accueillir des milliers de personnes. Si au départ, les premiers immigrants trouvent à se loger dans les vil-

lages environnants le site, les capacités d'accueil sont rapidement épuisées. La nécessité d'ériger une « ville nouvelle » sur le ban de la petite commune de Mourenx (218 habitants à l'époque), se trouvant à l'abri des vents dominants, s'impose donc. Le chantier débute en juillet 1957 et les premiers logements sont livrés un an après. En octobre 1958, la ville compte déjà 800 habitants, et quatre années après, on en dénombre dix fois plus. En 1968, soit dix ans après le début des travaux d'édification de l'ensemble immobilier, la population de Mourenx, constituée pour une bonne part d'immigrants venus d'Afrique du Nord, s'élève à 10 734 habitants – point culminant démographique.

La ville nouvelle de 3 000 logements, érigée sur d'anciens territoires marécageux ou à faible valeur agricole, est construite selon un mélange de principes architecturaux et urbanistiques issus 1) du fonctionnalisme et 2) du modèle anglais *New Town* (préfabrication, zonage, unités de voisinage, suppression de la rue, espaces verts...). L'ensemble résidentiel s'organise autour d'une grande place centrale et de deux axes perpendiculaires le long desquels se distribuent toute une série d'îlots de voisinage. Chaque îlot, marqué par sa propre tour, est refermé en partie sur lui-même pour former une sorte de « cour-jardin » autour de laquelle sont disposées des grandes barres de quatre étages. Les barres et les tours, placées au centre de Mourenx ville-nouvelle, comprennent la très grande majorité des logements. À la périphérie de ce « grand ensemble » sont disposés toute une série de logements individuels (maisons en bande) et de grands pavillons destinés aux ingénieurs. La morphologie de la ville nouvelle reproduit ainsi la hiérarchie du complexe industriel : les ouvriers sont logés au centre dans les barres et le personnel de maîtrise (en principe) dans les tours, tandis que les pavillons sur les hauteurs sont réservés aux cadres moyens et supérieurs. Plus on monte dans la hiérarchie, plus on s'éloigne du centre (géographique) de Mourenx ville-nouvelle.

D'après Henri Lefebvre « Un cas concret :
Lacq-Mourenx et les problèmes urbains de la nouvelle classe ouvrière »,
Revue française de sociologie, vol. 1, n° 2, 1960, p. 186-201.

Même si Lefebvre a déjà bien pressenti, juste au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la disparition du rural et les *aggiornamentos* qui se profilaient au sein des villes, il reste que l'édification de la ville nouvelle de Mourenx au cours de la décennie 1950 sera l'élément déterminant de son basculement vers la sociologie urbaine.

● **Quand une « ville nouvelle » est dans l'obligation de s'ancrer dans le passé**

Extrait d'un carnet de route : « 8 novembre 1959. Arrivée à 11 heures à la mairie de Mourenx. Pas pu interviewer les personnalités prévues, en raison d'une grande agitation chez les notables et dirigeants locaux d'organisations (syndicats, etc.). Ils avaient décidé le principe d'une éclatante cérémonie le 11 novembre (plus un bal le soir). Évidemment, les autorités locales voulaient utiliser cette occasion pour souder la communauté de fraîche date, pour marquer publiquement son existence, pour souligner l'action de la municipalité récemment élue. Monsieur le Maire, un homme fin et actif, un peu débordé par l'étendue des tâches et des responsabilités, ne s'en cache pas. Or, on vient de s'apercevoir qu'il manque un ingrédient indispensable : les morts. Pas de morts dans la cité radieuse, pas de monuments dans la ville nouvelle ; personnifiée en ses représentants, elle hésite et s'interroge ; elle a besoin de morts, elle a besoin d'un passé. Palabres. Affairement. Le commissaire de police, très important, arrive, et puis qui encore ? J'ignore le nom des personnalités... La décision est prise : la cérémonie aura lieu dans le vieux village. Il paraît d'ailleurs que les quelques défunts de la ville nouvelle, y compris des accidentés, ont été inhumés dans le vieux village... »

Commentaires : Cet événement « signifie la pression de la société globale sur la ville nouvelle, qui obéit ou refuse. En cette circonstance, elle obéit ; ce qui l'oblige à se chercher un passé et des morts là où ils se trouvent : dans ce vieux village que le nouveau dissocie et nie de par son existence même. Les deux polarités se rencontrent. La culture de la société globale qui cherche à s'intégrer la ville nouvelle, non sans difficultés et sans conflits, est elle-même complexe. Non seulement elle se fonde sur une historicité et sur une histoire, mais elle se lie à une attitude religieuse. C'est une culture chrétienne dans laquelle les morts tiennent une grande place, c'est une culture à fondement tragique... »

Henri Lefebvre, extrait d'un carnet de route et de commentaires publiés dans l'article
« Un cas concret : Lacq-Mourenx et les problèmes urbains de la nouvelle classe ouvrière »,
Revue française de sociologie, vol. 1, n° 2, 1960, p. 186-201.

Mais, pour être tout à fait précis sur l'intérêt que porte Lefebvre aux questions de la vie moderne et de la ville, il est important de noter qu'il a été, pendant l'entre-deux-guerres, *taximan*. « Un sociologue qui a été chauffeur de taxi, nous dit Rémi Hess en parlant de Lefebvre, voit le

monde autrement que le professeur de sociologie qui se contente de vivre la recherche dans son “cabinet”. Le contact à l’autre révèle implicitement ce rapport au réel, à la vie » (Hess, 1988, p. 233).

Enfin, sur cette question des racines des problématiques urbaines chez le socio-philosophe marxiste, Hugues Lethierry (2009) montre qu’il est nécessaire de s’arrêter quelques instants sur son ouvrage *La Proclamation de la Commune* (1965), pour saisir comment cet auteur a forgé ses théories sur l’éclatement de la ville et l’éclosion de l’urbain. Le projet de Lefebvre dans cet ouvrage consacré à une des journées (26 mars) de la période insurrectionnelle de 1871 à Paris est, non pas de réaliser l’histoire de la Commune, mais plutôt, à partir d’une régression dans le temps, de rendre actuel un fait historique, et tenter de le faire revivre. Il souhaite également montrer, dans une perspective dialectique, combien « le mélange de nécessité et de hasard, de déterminisme et de contingence, de prévisible et d’imprévu, [...] constitue l’histoire, créant des situations toujours particulières et originales » (Lefebvre, 1965, p. 11). Trois éléments importants sont à retenir. Tout d’abord, ce qui frappe l’auteur, c’est l’ambiance de fête qui règne au cours de ces journées d’insurrection : « La Commune de Paris fut d’abord une immense, une grandiose fête, une fête que le peuple de Paris, essence et symbole du peuple français et du peuple en général, s’offrit à lui-même et offrit au monde. Fête du printemps dans la cité, fête des déshérités et des prolétaires, fête révolutionnaire et fête de la Révolution, fête totale, la plus grande des temps modernes, elle se déroule d’abord dans la magnificence et la joie » (Lefebvre, 1965, p. 21). Ensuite, Lefebvre avance sa théorie des possibles. Ainsi écrit-il : « Une révolution rend *possible* un certain nombre d’événements, au cours d’un vaste processus dont elle fut l’origine, élément ou moment décisif. Chaque fois qu’une de ces virtualités se dessine ou se réalise, elle projette rétroactivement une clarté sur le processus. La clarté historique naît de l’histoire, c’est-à-dire de la praxis située dans un devenir et créatrice d’un devenir » (Lefebvre, 1965, p. 36). Enfin, l’étude sur la Commune de Paris permet à Lefebvre de considérer la lutte des classes sous l’angle de l’opposition entre le *centre* – que le peuple tente de reconquérir – et la *périphérie* (les faubourgs) – dans laquelle, en cette période de révolution industrielle, les masses ouvrières sont reléguées. Il montre ainsi dans cet ouvrage que les conflits sociaux se déroulent *dans* l’espace et *pour* l’espace, l’espace de la ville apparaissant donc *lieu* et *enjeu* des « luttes des classes » : les centres-villes investis par les catégories de population les plus mobiles et les plus aisées, et les faubourgs occupés par les populations captives, les ouvriers

en l'occurrence, et ce d'autant plus que ces derniers sont dans l'obligation de suivre les manufactures qui désormais s'installent à la périphérie des villes. C'est également l'occasion pour l'auteur de réhabiliter l'utopie et de mettre en exergue la *poiésis*, « l'idée renouvelée d'une praxis créatrice » (Hess, 1988, p. 201) : les manifestations qui se déroulent au cours de ce printemps 1871 sont un moyen de s'approprier la rue en anticipant sur un futur où la fête aura droit de cité (Lethierry, 2009, p. 192). Comment ne pas penser, en relisant ces propos, au mouvement des « gilets jaunes » qui est apparu en novembre 2018 ?

2. Le droit à la ville : un impératif pour une ville durable

L'ouvrage *Le Droit à la ville*, qui paraît en 1968, ouvre, d'une certaine manière « officiellement », la pensée de Lefebvre sur la problématique de la ville. *Le Droit à la ville*, qui est davantage un manifeste qu'un texte d'analyse scientifique sur la ville, annonce l'éclatement et la fin de la ville historique au profit d'une nouvelle réalité, celle de *l'urbain*, et propose de placer le droit à la ville au rang des autres droits essentiels. À travers cet ouvrage, Lefebvre contribuera, non seulement à extraire l'espace de ses carcans scientifiques, ou présentés comme tels, mais également à ouvrir une nouvelle réflexion sur l'appréhension de l'urbain et de la ville, et ainsi à provoquer une prise de conscience de la perception de la ville comme enjeu de société (Costes, 2009, p. 8). Ce manifeste, qui laissera des empreintes dans les écrits théoriques étrangers, notamment anglo-saxons et latino-américains consacrés à l'urbain, aura aussi une influence non négligeable tant du côté des opérateurs de la ville (architectes, urbanistes...) que des penseurs de la ville et des universitaires (philosophes, sociologues...).

● Qu'est-ce que le droit à la ville ?

- Le droit à la ville, « ce n'est pas un droit naturel, certes, ni contractuel. En
- termes aussi "positifs" que possibles, il signifie le droit des citoyens-cita-
- dins, et des groupes qu'ils constituent (sur la base des rapports sociaux)

à figurer sur tous les réseaux et circuits de communication, d'information, d'échanges. Ce qui ne dépend ni d'une idéologie urbanistique, ni d'une intervention architecturale, mais d'une qualité ou propriété essentielle de l'espace urbain : la centralité. Pas de réalité urbaine, affirmons-nous ici et ailleurs, sans un centre : sans un rassemblement de tout ce qui peut naître dans l'espace et s'y produire, sans rencontre actuelle ou possible de tous les "objets" et "sujets".

Exclure de "l'urbain" des groupes, des classes, des individus, c'est aussi les exclure de la civilisation, sinon de la société. Le droit à la ville légitime le refus de se laisser écarter de la réalité urbaine par une organisation discriminatoire, ségrégative. Ce droit du citoyen (si l'on veut ainsi parler : de "l'homme") annonce l'inévitable crise des centres établis sur la ségrégation et l'établissant : centres de décision, de richesse, de puissance, d'information, de connaissance, qui rejettent vers les espaces périphériques tous ceux qui ne participent pas aux privilèges politiques. Il stipule également le droit de rencontre et de rassemblement ; des lieux et objets doivent répondre à certains "besoins" généralement méconnus, à certaines "fonctions" dédaignées et d'ailleurs transfonctionnelles : le "besoin" de vie sociale et d'un centre, le besoin et la fonction ludiques, la fonction symbolique de l'espace (proches de ce qui se trouve en deçà comme au-delà des fonctions et besoins classés, de ce qui ne peut s'objectiver comme tel parce que figure du temps, qui donne par là prise à la rhétorique et que les poètes seuls peuvent appeler par son nom : le Désir).

Le droit à la ville signifie donc la constitution ou reconstitution d'une unité spatio-temporelle, d'un rassemblement au lieu d'une fragmentation. Il n'abolit pas les confrontations et les luttes. Au contraire ! Cette unité pourrait se nommer selon les idéologies : le "sujet" (individuel et collectif) dans une morphologie externe qui lui permette d'affirmer son intériorité – l'accomplissement (de soi, de "l'être") – la vie – le couple "sécurité-bonheur", déjà défini par Aristote comme finalité et sens de la "polis" [...].

[...]. « Le droit à la Ville, pris dans toute son ampleur, apparaît aujourd'hui comme utopien (pour ne pas dire péjorativement : utopiste). Et cependant ne faut-il pas l'inclure dans les impératifs, comme on dit, des plans, projets, programmes ? Le coût peut en paraître exorbitant, surtout si l'on comptabilise ces coûts dans les cadres administratifs et bureaucratiques actuels, par exemple en les portant aux comptes des "communautés locales". »

- « En attendant mieux, on peut supposer que les coûts sociaux de la négation
- du “droit à la ville” (et de quelques autres), en admettant qu’on puisse les
- chiffrer, seront beaucoup plus élevés que ceux de leur réalisation. Estimer la
- proclamation du “droit à la ville” plus “réaliste” que son abandon, ce n’est pas
- un paradoxe. »

Henri Lefebvre, *Espace et politique. Le droit à la ville II*,
Paris, Anthropos, 2000a, p. 21-25.

D'emblée, on peut noter que Lefebvre (1972a) explicite dans *Le Droit à la ville* ce qui lui paraît constituer le sens des transformations contemporaines de l'espace social et avance un programme de recherches. Son dessein est en effet avant tout d'élaborer une science de la ville, vecteur d'un programme politique qui viserait 1) à développer la citoyenneté, c'est-à-dire à restituer aux habitants le droit à la participation active à la vie et à la gestion de la cité, et 2) à faire en sorte que les citoyens se réapproprient la ville dans toutes ses dimensions (spatiale, symbolique, économique...). En d'autres termes, Lefebvre souhaite engager une réflexion et une action sur la ville en vue de permettre à l'homme d'y retrouver sa véritable place.

L'auteur pose ainsi l'hypothèse que nous assistons à l'émergence de la « *société urbaine* », société qui, dira-t-il plus tard dans *La Révolution urbaine*, « résulte de l'urbanisation complète, aujourd'hui virtuelle, demain réelle » (Lefebvre, 1970, p. 7). Ce processus d'urbanisation totale est pour lui le sens et l'objectif de l'industrialisation. La ville traditionnelle a éclaté sous les coups de boutoir de l'industrialisation, lui imposant une logique de rentabilité et de productivité qui détruit toute forme de créativité, de spontanéité, jusque dans la vie quotidienne désormais aliénée et imprégnée par une délitescence de la vie mentale et sociale. Si les villes ont participé pleinement, rappelle le philosophe marxiste, au démarrage de l'industrie, très rapidement cette dernière s'est emparée d'elles, désorganisant le tissu urbain déjà construit, entraînant un remodelage des centres-villes, et un étalement démesuré des périphéries urbaines. Nous assistons alors, sous l'effet de l'industrialisation, 1) à une urbanisation excessive de la ville, qui déborde largement de ses limites et s'étale sur des territoires de dimensions inaccoutumées, et 2) à un éclatement de la ville, de ses centres anciens, désormais abandonnés ou au contraire occupés par de nouvelles activités (tertiaires) et colonisés par des catégories sociales aisées, ou bien encore faisant office de refuges, de « ghettos » pour les défavorisés comme aux États-Unis (*inner city*).

C'est ainsi que pour Lefebvre, la « ville œuvre », celle qui existait avant l'ère industrielle et qui était le produit d'une pratique sociale, pas toujours organisée, d'une médiation entre le quotidien des citoyens et celui des institutions de l'État, va disparaître progressivement devant l'accumulation des richesses, dans la mesure où la valeur de l'usage tend à se soumettre à la logique marchande. Autrement dit, alors que la ville devrait relever de la valeur d'usage, la généralisation de la marchandise par l'industrialisation a provoqué la destruction de la ville vécue sur ce mode. La valeur d'échange, désormais recherchée, justifie la déliquescence du « vivre social dans l'habiter » (Deulceux, Hess, 2009, p. 63). La ville est en effet devenue un vaste territoire nécessaire à la croissance économique, où la valeur d'échange est privilégiée, où les rationalités économiques et financières s'imposent et où l'objectif est de construire pour simplement « loger ». Derrière cela se cachent, selon Lefebvre, des modes d'intervention urbanistique guidés par des stratégies capitalistes.

À côté de l'*urbanisme* « *des hommes de bonne volonté* » inspiré de l'humanisme classique et libéral, et de l'*urbanisme* *étatique*, « *technocratique et systématisé* » dominé par la science et la technique – à l'image des 95 propositions sur la planification et la construction des villes proposées par Le Corbusier (2001) dans *La Charte d'Athènes* –, Lefebvre repère l'*urbanisme des promoteurs* pensés et organisés pour le marché en vue du profit. Dans ce troisième type d'urbanisme émergent les logiques globales de marchandisation de l'espace : homogénéisation et uniformisation des espaces et de la vie elle-même, constitution de puissants pôles décisionnels dans les centres-villes, et prolifération et renforcement des banlieues. Lefebvre parlera d'« urbanisation désurbanisée » pour qualifier ce mode d'urbanisation organisé en fonction de l'échange et de la valeur d'échange, et montrera que par exemple l'espace résidentiel de Parly 2, situé dans la banlieue ouest de Paris, à deux pas de Versailles, en est le produit type. Dans ce complexe post-industriel, dessiné par l'architecte Claude Balik, regroupant sur trois niveaux un centre commercial (le plus grand jamais réalisé à l'époque) et un ensemble de 7 500 habitations en copropriété, la consommation prime sur tout le reste, et la quotidienneté « ressemble, nous dit Lefebvre, à un conte de fée : jeter son manteau au vestiaire de l'entrée et, plus légère, faire ses courses après avoir confié les enfants aux jardinières de la galerie... La société de consommation se traduit en ordres : ordre de ces éléments sur le terrain, ordre d'être heureux » (Lefebvre, 1972, p. 34).

Pour reconstituer la ville, non pas la ville qui a disparu, mais celle dont a besoin la modernité, il est nécessaire, selon le philosophe marxiste,

de « penser l'impossible pour saisir tout le champ du possible » (Latour, Combes, 1991, p. 113). C'est ainsi qu'il propose un programme de recherches sur la ville, afin que celle-ci ne se limite pas à être simplement une production d'objets, mais redevienne une « œuvre », dans le sens où elle a été modelée par les rapports humains dans des conditions historiques bien spécifiques, la ville étant également et surtout le produit d'une activité humaine sensorielle, d'un vécu culturel et civilisateur d'une unité de vie sociale. Autrement dit, pour Lefebvre, la ville est une réalité complexe ne pouvant être disjointe, ni de ce qu'elle contient, ni de ce qui la contient : elle est à la fois cadre et environnement matériels et unité de vie collective (Costes, 2009, p. 73). L'auteur proposera alors de substituer au vocable « ville », qui n'est plus adapté à la réalité, celui de « *l'urbain* ». Le terme « urbain » (abréviation de « société urbaine ») apparaît plus adapté que le mot « ville », parce que, selon Lefebvre (1970, p. 27), ce dernier désigne « un objet défini et définitif », alors que la réalité du monde urbain, des pratiques urbaines – qui se généralisent et se mondialisent – imposent à voir un objet en mouvement, en devenir.

Plutôt que la définition de « fonctions » et de « besoins », les recherches devraient tout d'abord porter, nous dit l'auteur, sur des pratiques, telles que *l'habiter* qu'il oppose à *l'habitat*. L'habiter, c'est-à-dire la dimension sociale, la quotidienneté, le vécu, le sensible... doit être appréhendé comme « un fait anthropologique » (Lefebvre, 2001, p. 162) : il réunit le désir d'une demeure, les manières plurielles d'habiter un lieu, et le rêve de s'approprier le monde à partir de ce lieu (*cf.* encadré *infra*). En d'autres termes, l'espace considéré au niveau de l'habiter a pour objectif de montrer « que cet espace ne se sépare pas de l'espace urbain et de l'espace social, ainsi que des modes d'appropriation particuliers et spécifiques à ces niveaux plus vastes mais pas nécessairement plus complexes et plus riches de qualités et propriétés » (Lefebvre, 2001, p. 241). L'habitat résulte plutôt de l'adoption d'une pensée rationnelle par les opérateurs de la ville à propos des espaces habités, des logements et des villes. L'espace doit s'adapter à des « besoins » – définis selon des grilles – traduits en chiffres et formulés sous forme d'injonctions : « il faut » construire tant de logements, « il est nécessaire » d'aménager tant de mètres carrés d'espaces de loisirs, « il est impératif » d'avoir tant d'équipements culturels, de bureaux de postes, de centres médico-sociaux... Cette manière de faire de la planification et de l'aménagement urbain est définie par des « spécialistes », plus soucieux d'économie, d'hygiène et d'organisation « fonctionnelle » que de la vie sociale des citoyens et de l'urbanité des lieux.

En outre, les recherches devraient, selon Lefebvre, s'intéresser aux questions de ségrégations sociale et spatiale, en appuyant sur leurs conséquences, notamment les formes de l'anomie, la délitescence des repères sociaux des individus par suite de la désorganisation et de la nouvelle formulation des règles collectives qui se traduisent par la constitution de frontières spatiales et par la constitution de divers ghettos sociaux. Enfin, l'auteur propose d'étudier la participation à la vie urbaine, depuis le repli sur la vie personnelle et professionnelle jusqu'à la participation active, engagée dans les enjeux politiques (cf. sur ce point Pattaroni, 2016).

Dans une veine lefebvrienne, Hervé Marchal et Gülçin Erdi (2017) montrent comment, face aux multiples fragmentations territoriales et sociales (ghettoïsation, gentrification...) des ensembles urbains, des groupes de citoyens revendiquent de plus en plus leurs droits culturels et politiques, prétendent à une certaine visibilité dans l'espace public et tentent d'investir les villes par leurs modes de vie spécifiques. *Le droit à la ville*, se nourrissant du concept de justice spatiale et d'équité sociale, amène les citoyens à refuser de se laisser écarter de la réalité urbaine par des logiques discriminatoires, inégalitaires et ségrégatives.

● L'habiter, un fait anthropologique

- Après avoir mobilisé le philosophe allemand Martin Heidegger pour qui l'habiter, dans son essence, est poétique, et représente un trait fondamental de la condition humaine, et non une forme accidentelle ou une fonction déterminée, Lefebvre affirme que « l'habiter est un fait anthropologique. L'habitation, la demeure, le fait de se fixer au sol (ou de se détacher), le fait de s'enraciner (ou de se déraciner), le fait de vivre ici ou là (et par conséquent de partir, d'aller ailleurs), ces faits et cet ensemble de faits sont inhérents à l'être humain. Ils constituent un ensemble à la fois cohérent et pénétré de contradictions, de conflits virtuels ou actuels. L'*homo* (l'homme en tant qu'espèce) peut se dire *faber*, *sapiens*, *loquens*, *ludens*, *ridens*, etc. On le détermine par un certain nombre d'attributs, dont les dénnotations et connotations (c'est-à-dire les significations et les résonances) sont assez larges pour couvrir les manifestations multiples de la "qualité" considérée. La liste de ces attributs de l'homme en tant qu'espèce n'est peut-être pas épuisée. L'habiter fait partie de ces attributs, ou si l'on veut ainsi parler, de ces dimensions.
- Cette formule appelle aussitôt des corrections. Si nous considérons l'habiter comme un trait anthropologique, cela ne veut pas dire que l'habiter relève exclu-

sivement d'une science particulière, l'anthropologie, qui étudierait comme des constances et des invariances les attributs de l'espèce humaine (de l'homme en tant qu'homme). Cette conception, assez répandue aujourd'hui, ne peut s'accepter. Depuis qu'ils existent socialement, c'est-à-dire en tant qu'espèce avec leurs traits spécifiques, les êtres humains ont eu une habitation. Les modalités ont profondément changé : il y a une histoire de l'habiter et de l'habitation. Une certaine analogie entre la hutte et le pavillon ne doit pas se poursuivre jusqu'à effacer les différences. L'habitation a changé avec la société, avec le mode de production, même si certains traits (la clôture d'un espace par exemple) conservent une constance relative. L'habiter a changé en fonction de ces totalités que constituent la culture, la civilisation, la société à l'échelle globale : les rapports et modes de production, les structures et superstructures. »

Dans cette perspective, Lefebvre pense que personne ne peut s'arroger le droit de définir le destin de la société en fixant à ses membres des normes de l'habitation et des modalités de l'habiter. « L'invention et la découverte doivent rester possibles. La demeure est un lieu ouvert. Dans l'habiter préférable aux autres, l'être humain doit pouvoir s'affirmer et se dire tour à tour *faber, sapiens, ludens, ridens, amans, creator*, etc. Si il y a des traits qui viennent à tous les êtres humains de leur appartenance à l'espèce et à la condition (par exemple le fait de naître faible et nu, [...], de vieillir, de mourir) la place et l'importance de ces traits dans l'habiter, leur hiérarchie, ont changé avec les sociétés, ainsi que leurs actions réciproques. Autrement dit, le fait d'avoir un âge et un sexe fait partie des caractères généraux des individus constituant le genre humain ; mais les rapports entre âge et sexe ont changé dans les sociétés, de même que l'inscription de ces faits dans l'habiter. Avec ces changements se sont transformées les relations telles que la proximité et la distance (sociales, au sein des groupes), l'intimité et l'éloignement, le voisinage et la séparation, relations qui entrent dans la pratique sociale, c'est-à-dire dans l'habiter et qui sont indiquées ou signifiées par les objets d'usage. »

D'après Henri Lefebvre, « Préface » à l'ouvrage de Raymond Henri *et al.*, *L'Habitat pavillonnaire*, Paris, CRU, 1966, reproduite in Lefebvre Henri, *Du Rural à l'urbain*, Paris, Anthropos, 2001, p. 183-195.

Parallèlement à ce guide de recherches, ayant pour but d'éclairer les opérateurs de la ville sur les profonds changements dont la ville est le théâtre ainsi que sur les enjeux de la société urbaine qui se profile, Lefebvre avance un ambitieux programme de réformes urbaines. Celui-ci propose, à côté d'une plate-forme politique (orienter la croissance en

privilégiant les besoins humains, remplacer la planification économique par la planification sociale, redonner une place importante à la fête dans la ville...), des projets urbanistiques s'appuyant sur l'imagination, appropriés par les citoyens et non subis passivement, et tenant compte des pratiques sociales, y compris des styles de vie et des façons de vivre. Lefebvre incite à « l'audace », pousse à la création, et il n'hésite pas à louer les « villes éphémères » comportant des centres vivants où l'art, au service de l'urbain, restitue « le sens de l'œuvre ». Dans cette perspective, le philosophe marxiste soutiendra avec beaucoup d'enthousiasme le projet de ville mobile et ludique *New Babylon*, imaginé et dessiné dans les années 1950 par l'architecte hollandais Constant Nieuwenhuys (Stébé, 2009). L'architecte-urbaniste Roland Castro, chargé de missions auprès de plusieurs gouvernements depuis 1983, redonnera vie à quelques-unes des propositions inscrites dans l'ouvrage *Le Droit à la ville*, notamment dans le cadre de la mission *Banlieue 89* créée en 1983 ou au sein de différents rapports officiels (*Le logement de tous au service de l'urbanité. Loger tout le monde dignement*, 1988 ; *Du grand Paris à Paris en grand*, 2018). Dans son dernier rapport sur le Grand Paris remis au président de la République en septembre 2018, Castro liste, dans une perspective lefebvrienne, toute une série de propositions articulées autour du principe que « la beauté et l'urbanité font bon ménage avec la société », et que ces deux ordres (esthétique et urbano-social) font immanquablement société. Les propositions que l'architecte dévoile tout au long des 169 pages du rapport sont, selon lui, destinées à « fabriquer une rêverie » et à fabriquer de la centralité.

Lefebvre, qui est un « utopien », et non un utopiste – terme qu'il considère comme péjoratif – souhaite, pour le futur, une « ville éphémère » donc, dans laquelle le bien-être du citoyen serait central et où le temps reprendrait sa place prioritaire. Cette ville, « œuvre » de ses habitants, où le centre urbain redeviendrait comme autrefois un « théâtre spontané », placerait l'art au service de l'urbain non pas dans le sens esthétique, mais dans une perspective sociale, notamment à travers les plaisirs que la ville offre : « l'art de vivre dans la ville comme œuvre d'art ».

Afin de mener à bien le programme de réformes urbaines, il sera nécessaire pour Lefebvre de constituer une véritable « science de la ville », qui se mettra hors de l'influence des idéologies, associant à la fois l'art et la technique. Elle apportera les connaissances théoriques indispensables et s'appuiera sur la classe ouvrière pour la réalisation des projets urbains et la mise en place d'une nouvelle ville, autrement dit pour l'accomplissement de la *Révolution urbaine*.

3. La révolution urbaine ou le basculement de l'agraire vers l'urbain

L'idée majeure, qui traverse l'ensemble des ouvrages de Lefebvre consacrés à la problématique de la ville, est celle de l'urbanisation totale de la planète. Nous assistons depuis quelques décennies à une véritable « révolution urbaine », c'est-à-dire à toute une série de transformations traversant la société contemporaine : l'on passe de la période où les questions de croissance et d'industrialisation (modèle, planification, programmation) prédominent à la période où la problématique urbaine l'emportera définitivement, où la recherche des solutions et des modalités propres à la société urbaine (fonctionnement, gestion, organisation... des villes entre autres) passera au premier plan. Cette révolution dont parle Lefebvre ne désigne pas forcément des actions violentes, mais ils ne les excluent pas.

Comment est-on passé, se demande le philosophe marxiste dans son ouvrage *La Révolution urbaine* (Lefebvre, 1970, p. 14-28), de l'absence d'urbanisation (la « pure nature », la terre livrée aux « éléments ») à l'accomplissement du processus urbain (de « l'urbain ») ? D'emblée Lefebvre place au début d'un axe spatio-temporel (*cf.* schéma *infra*) la *ville politique*, affirmant que celle-ci a accompagné ou suivi l'établissement d'une vie sociale organisée, de l'agriculture et du village, même s'il est bien conscient qu'aux alentours du « zéro initial » il n'existe ni regroupement des personnes et des activités, ni spécialisation des tâches, ni agglomération de maisons. La ville politique, peuplée essentiellement de prêtres, de guerriers, de princes, de nobles, de chefs militaires, d'administrateurs et de scribes, administre, protège et exploite un territoire souvent vaste. Ne se concevant pas sans l'écriture (documents, ordres, inventaires...), elle est tout entière ordre et ordonnance, pouvoir.

Si l'échange et le commerce n'ont jamais été totalement absents de la ville politique, ne serait-ce que pour se procurer les matières nécessaires à la guerre, pour les fabriquer et les entretenir, il est vrai qu'elle résistera longtemps, nous dit Lefebvre, de toute sa puissance, de toute sa cohésion, aux forces du marché, à l'envahissement des commerçants et des marchandises. Ce n'est qu'à la fin du Moyen Âge que la marchandise, le marché et les marchands envahissent la ville. Se développe alors en Europe occidentale un nouveau type de ville : la *ville marchande*. C'est

désormais l'échange qui organise les villes : l'échange commercial devient fonction urbaine, faisant surgir des formes (architecturales et urbanistiques), d'où l'émergence d'une nouvelle structure de l'espace urbain. Au tournant du ^{xvi}^e et du ^{xvii}^e siècle, au sein de l'Europe occidentale, se déroule un événement majeur : la ville est de plus en plus sur le devant de la scène si bien que son poids devient plus important que celui de la campagne.

« La ville n'apparaît plus et ne s'apparaît plus, nous dit l'auteur, comme une île urbaine dans un océan campagnard ; elle ne s'apparaît plus comme paradoxe, monstre, enfer ou paradis, opposée à la nature villageoise ou campagnarde. Elle entre dans la conscience et dans la connaissance comme un des termes, égal à l'autre, de l'opposition "ville-campagne". La campagne ? Ce n'est plus – ce n'est rien de plus – que "l'environnement" de la ville, son horizon, sa limite. Les gens du village ? Ils cessent de travailler, à leurs propres yeux, pour les seigneurs territoriaux. Ils produisent pour la ville, pour le marché urbain. »

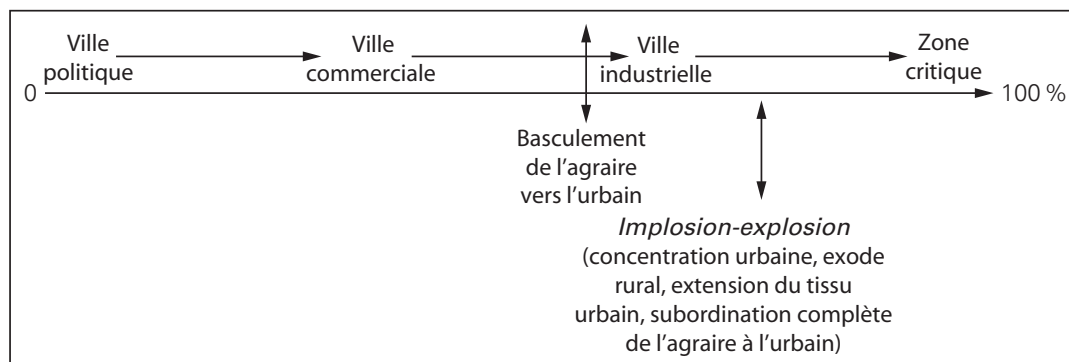
Lefebvre, 1970, p. 20-21.

S'opère un basculement de l'agrarie vers l'urbain au cours des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles au moment où la ville est appréhendée de façon plus abstraite avec de nouveaux outils de levé, d'observation et de dessin (apparition du vocable « architecte »), précédant de peu l'apparition de la *ville industrielle*. Lefebvre se demande si l'industrie est liée à la ville. Selon lui, elle serait plutôt en connexion avec la « non-ville » ; en fait elle serait absence ou rupture de la réalité urbaine. On sait, nous dit-il, que l'industrie s'implante d'abord à proximité des sources d'énergie (charbon, eau), des matières premières (minerai, textile...) et des réserves de main-d'œuvre, et si elle se rapproche des villes, c'est pour se trouver au plus près « des capitaux et des capitalistes, des marchés et d'une abondante main-d'œuvre entretenue à bas prix » (Lefebvre, 1970, p. 23). L'industrie peut donc s'implanter n'importe où, mais tôt ou tard gagne les villes préexistantes, ou établit des villes nouvelles. Étrange mouvement fait remarquer le socio-philosophe : la « non-ville » vient conquérir la ville, l'infiltrer, la faire exploser, et de ce fait l'étendre démesurément, générant l'urbanisation de la société. Va alors se produire un mouvement d'« implosion-explosion » (selon une métaphore qu'emprunte Lefebvre à la physique nucléaire), c'est-à-dire une imposante concentration de personnes, d'activités, de richesses, d'objets..., et un énorme éclatement des limites (de la ville traditionnelle) avec une importante projection de fragments

multiples et disjoints (périphéries, banlieues, lotissements pavillonnaires, grands ensembles, villes nouvelles, résidences secondaires...).

La ville industrielle, que l'auteur définit comme « une ville informe, une agglomération à peine urbaine, un conglomérat, une “conurbation” » (Lefebvre, 1970, p. 24), précède de peu et annonce la *zone critique*. Que se passe-t-il pendant cette phase critique ? Lefebvre fait l'hypothèse que l'industrialisation déclinera ; puis, et surtout, il anticipe l'émergence de la « société urbaine », autrement dit la domination de « l'urbain », non pas seulement dans les pays riches et fortement industrialisés mais sur la totalité de la planète.

Du rural à l'urbain



Axe spatio-temporel proposé par Henri Lefebvre dans son ouvrage *La révolution urbaine* (1970, p. 26) visualisant le chemin parcouru par le « phénomène urbain », par « l'urbain ».

Note : Cet axe va de l'absence d'urbanisation (la « pure nature ») à l'urbain généralisé. Il possède une dimension *spatiale*, puisque le processus s'étend dans l'espace, qu'il modifie, et une dimension temporelle, puisqu'il se développe dans le temps, aspect d'abord mineur puis prédominant de la pratique et de l'histoire. « Ce schéma ne présente, nous dit Lefebvre, qu'un aspect de cette histoire, un découpage du temps jusqu'à un certain point abstrait et arbitraire, donnant lieu à des opérations (périodisations) parmi d'autres, n'ayant aucun privilège absolu mais une égale nécessité (relative) par rapport à d'autres découpages. »

Pour l'auteur, l'expression « l'urbain », préférable au mot « ville », ne désigne pas un objet défini et définitif ; elle appelle un dépassement de la « zone critique », une exigence de penser virtuellement l'au-delà de la ville. Autrement dit l'urbain se définirait, selon Lefebvre, « non comme réalité accomplie, située en arrière de l'actuel dans le temps, mais au

contraire comme horizon, comme virtualité éclairante. » « En somme, ajoute-t-il, l'objet virtuel n'est autre chose que la société planétaire et la "ville mondiale", au-delà d'une crise mondiale et planétaire de la réalité et de la pensée, au-delà des vieilles frontières tracées lors de la prédominance de l'agriculture, maintenues au cours de la croissance des échanges et de la production industrielle (Lefebvre, 1970, p. 27-28). »

En fait, Lefebvre fait émerger le concept de « l'urbain » à partir d'une méthode d'appréhension des faits sociaux, la *méthode régressive-progressive*, qu'il met au point à partir de sa lecture des ouvrages *Le Capital* (1867) et *Fondements de la critique de l'économie politique* (1857-1858) de Karl Marx (Lefebvre, 1953). Cette méthode, qu'il ne faut pas confondre, nous dit l'auteur, avec la méthode historique, consiste d'abord à partir de ce qui existe au moment présent, puis à remonter dans le passé. Autrement dit, à partir d'une description fine et d'une analyse du présent, le chercheur remonte dans le passé pour retrouver les conditions de la réalité actuelle. Puis, il tente d'extraire, à travers cette phase régressive, ce qui a précédé le présent. Ensuite, le chercheur reprend le processus en sens inverse afin d'éclairer, élucider, développer... Il essaie ainsi d'imaginer tous les possibles (les « virtualités ») contenus dans la situation présente. L'objectif est de parvenir à éclairer le futur en tentant de mettre au jour le possible et l'impossible (Hess, 1988). Le socio-philosophe appliquera à plusieurs reprises cette méthode pour appréhender, comprendre et analyser des formes sociales concrètes, notamment la communauté paysanne, l'État, ou encore l'urbain. Ce dernier, Lefebvre le conçoit à partir de la réalité présente de la ville, mais aussi à partir de la crise que connaît celle-ci, crise engendrée par l'extension massive de l'industrialisation. La ville traditionnelle – la ville politico-commerciale – éclate lorsque se développent de nouvelles réalités, comme la ville industrielle, moderne et fonctionnelle de Lacq-Mourenx (64) dans le sud-ouest de la France (Lefebvre, 1960), et qu'il devient de plus en plus difficile de distinguer la ville de la campagne. L'industrie s'infiltre dans les interstices libres de la ville antérieure, s'implante un peu partout sur le territoire et redessine le paysage. C'est ainsi que du double mouvement d'« implosion » (renforcement de la centralité) et d'« explosion » (diffusion illimitée des banlieues) (*cf. supra*) émerge et émergera quelque chose de plus et d'autre : l'urbain. Ce concept, comme nous le voyons, est le produit de la méthode régressive-progressive, que Jean-Paul Sartre empruntera par la suite pour en tirer sa propre méthode (Sartre, 1960).

4. La ville comme production et comme moyen de production

La ville et l'urbain modernes, que Lefebvre a sous ses yeux dans les années 1950-1960, ne peuvent pas être, selon lui, considérés comme « œuvres », au sens large et fort de ce que peut être une œuvre d'art qui transforme ses matériaux (Lefebvre, 2000*b*). Il s'agirait plutôt à la fois d'une production au sens marxiste du terme et d'un moyen de production. Lorsque l'auteur utilise la notion de production, il n'entend pas seulement l'aspect économique, mais il veut également insister sur les processus plus ou moins volontaires, plus ou moins maîtrisés, tels que des pratiques sociales, des interactions, des rapports – parfois conflictuels – des représentations sociales à l'œuvre dans les différents univers sociaux et spatiaux.

Au fondement même de la pensée lefebvrerie sur l'espace se trouve l'idée selon laquelle « l'espace n'est jamais vide, il contient toujours une signification ». Ainsi, Lefebvre n'hésitera pas à se montrer très critique à l'encontre des ontologies antérieures, particulièrement celles qui appréhendent l'espace en termes strictement géométriques, comme étant un « espace vide » (Lefebvre, 2000*b*). Cette façon de concevoir l'espace, affirme-t-il, autorise les épistémologues modernes à penser la notion d'espace comme une chose mentale, capable de recouvrir nombre de significations, au gré de l'analyste. Les publications et les recherches qui en résultent dans la « *science de l'espace* » aboutissent soit à des descriptions – sans atteindre le « moment » analytique, encore moins le théorique –, soit à des fragmentations et découpages de l'espace. Or il existe d'innombrables raisons qui poussent « à penser que descriptions et découpages n'apportent que des inventaires de ce qu'il y a dans l'espace, au mieux un discours sur l'espace, jamais une connaissance de l'espace. » (Lefebvre, 2000*b*, p. 13-14) De ce fait, émerge une multitude indéfinie d'espaces posés les uns sur les autres, chacun appréhendé et décortiqué de façon indépendante par les spécialistes des différentes disciplines : l'habiter, l'habitation, « l'habitat », sont réservés aux architectes ; la ville, l'espace urbain relèvent des urbanistes ; quant à l'espace plus large, le territoire (régional, national, continental, mondial), il ressort de la compétence des planificateurs ou des économistes. Face à ce constat, Lefebvre propose de découvrir ou d'engendrer l'unité théorique des trois champs habituellement appréhendés séparément : le champ physique (la nature, le cosmos), le champ mental (la logique et l'abstraction formelle) et le

champ social (Lefebvre, 2000*b*, p. 18-19). Le socio-philosophe souligne d'emblée que sa théorie unitaire n'implique pas l'utilisation d'un langage privilégié, encore moins d'un métalangage, il met en avant au contraire le caractère dialectique du décodage spatial. Son projet vise alors à expliquer la production de l'espace, en rapprochant les différents types d'espaces et les modalités de leur genèse en une même théorie (Lefebvre, 2000*b*, p. 25-26).

Au centre de l'analyse des espaces avancée par Lefebvre se trouve l'affirmation suivante : « L'espace (social) est un produit (social) (Lefebvre, 2000*b*, p. 35). » Cette affirmation a quatre implications. Premièrement, *l'espace-nature* (physique), celui des mythes, peu détaché des éléments naturels sans disparaître totalement, s'éloigne de plus en plus. Deuxièmement, *chaque société, chaque mode de production produit son espace*. L'espace social contient, en assignant des lieux appropriés, les rapports sociaux de reproduction, à savoir les rapports biophysiques entre les sexes, les âges... et les rapports de production, à savoir la division du travail et son organisation (le système hiérarchique). Le processus de création implique des territoires spécialisés associés à la production, à l'interdiction et à la répression. Au terme de ce processus, les espaces dominants sont en mesure de modeler les espaces subordonnés de la périphérie. Troisièmement, si l'espace est un produit, la connaissance que nous en avons reproduira et expliquera le processus de production. Pour passer d'une appréhension des choses dans l'espace à la production de l'espace, il est nécessaire de disposer d'autres explications. Lefebvre souligne la nature dialectique de cette compréhension. Il propose alors une distinction entre les *pratiques spatiales*, c'est-à-dire nos perceptions (pratiques qui sont dépendantes de la réalité quotidienne et de la réalité urbaine), les *représentations de l'espace*, c'est-à-dire nos conceptions (c'est en fait l'espace *conçu*, celui des savants, des planificateurs, des urbanistes, des technocrates « découpeurs » et « agenceurs »), et les *espaces de représentation*, c'est-à-dire l'espace *vécu* à travers les images et les symboles qui l'accompagnent (c'est l'espace des habitants, des usagers, mais aussi de certains artistes). Ces trois entités interviennent, chacune à leur façon, dans la production de l'espace, plus ou moins intensément en fonction des conditions locales et des époques. Enfin quatrièmement, chaque mode de production est supposé avoir un espace qui lui soit propre, le passage d'un mode à l'autre engendrant nécessairement la production d'un nouvel espace. Les questions importantes sont alors, selon Lefebvre, de savoir :

tout d'abord comment parvenir à identifier les espaces émergents, puis à quel moment on a affaire à un nouveau mode de production.

Lefebvre articule sa pensée autour de quatre concepts de l'espace :

1) l'*espace absolu*, qui est essentiellement naturel jusqu'à ce qu'il soit colonisé, il devient alors relativisé et historique ;

2) l'*espace abstrait* associé à l'espace d'accumulation dans lesquels les processus de production et de reproduction sont scindés ;

3) l'*espace contradictoire* où la transmutation de l'ancien espace et l'apparition du nouvel espace se réalisent en réponse aux contradictions inhérentes à l'espace abstrait ;

4) l'*espace différentiel*, mosaïque qui en résulte, constitué de lieux différents.

● Un exemple de production de l'espace : le pourtour méditerranéen

Pour Henri Lefebvre, le pourtour méditerranéen, qui devient au cours des années 1960-1970 un espace de loisirs pour l'Europe industrielle, est un bel exemple, voire un cas typique et remarquable d'une *production de l'espace* se poursuivant par différence interne au mode de production : « Espace de loisir et même en un sens de non-travail (vacances, mais aussi convalescences, repos, retraites, etc.), le pourtour de la Méditerranée entre ainsi dans la division sociale du travail ; une néo-colonisation s'y installe, économiquement et socialement, architecturalement et urbanistiquement. Parfois cet espace tend à déborder les contraintes du néo-capitalisme qui le régissent ; son usage exige des qualités écologiques : l'immédiateté du soleil et de la mer, la proximité de centres urbains et d'habitations provisoires (hôtels, pavillons). Il a donc une certaine spécificité qualitative par rapport aux grands centres industriels où prime à l'état pur le quantitatif. Il apparaîtrait si l'on acceptait sans critique cette "spécificité", comme l'espace d'une dépense improductive, d'un vaste gaspillage, d'un sacrifice intense et géant de choses, de symboles, d'énergies en excès : le sport, l'amour, le renouvellement, plus que le repos. Cette centralité quasiment sacrificielle des villes de loisir s'opposerait fortement à la centralité productive des villes de l'Europe du Nord. Le gaspillage, la dépense, se découvriraient au bout de la chaîne temporelle qui va des lieux de travail et de l'espace productiviste à la consommation de l'espace, du soleil et de la mer, à l'érotisme spontané ou provoqué, à la Fête des vacances. Le gaspillage et la dépense ne se situeraient donc pas au début de la chaîne comme

événement originel mais à la fin, lui donnant son sens. Quelle illusion ! Quelle fausse transparence et quelle naturalité trompeuse ! Les dépenses improductives s'organisent avec soin ; centralisées, aménagées ; hiérarchisées, symbolisées, programmées, elles servent le profit des "tour operators", banquiers et promoteurs de Londres, Hambourg, etc. En termes plus précis [...] : dans *la pratique spatiale** du néo-capitalisme, avec les transports aériens, les *représentations de l'espace** permettent de manipuler les *espaces des représentations** (ceux du soleil, de la mer, de la fête, du gaspillage et de la dépense). »

* C'est nous qui soulignons.

D'après Henri Lefebvre, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, 2000b, p. 71-72.

Comme le souligne Michael Dear (1994, p. 34), « l'ontologie lefeb-vrienne suppose que l'espace est présent et implicite dans l'acte même de création et d'existence et que le processus de vie est inextricablement lié à la production d'espaces différents ». Le concept de production de l'espace prend appui sur deux éléments : la ville et l'urbanisme. Pour Lefebvre, la production de l'espace urbain est dominée par le pouvoir de l'État et par les aménageurs ou les urbanistes. Le pouvoir étatique joue un rôle nodal dans le maintien de la domination du centre sur la périphérie (c'est la thèse de la centralité de l'auteur) et dans la connexion du local au global. Aujourd'hui, la centralité vise à une maîtrise totale, malgré le désordre généralisé de la segmentation, laissant penser à un nouveau mode de production, en vendant l'espace, parcelle par parcelle, en le transformant en nouvel espace, tout simplement (Dear, 1994). Par ailleurs, les aménageurs, les urbanistes, sont totalement à l'aise dans un espace dominé, sélectionnant et répertoriant l'espace au profit d'une classe. En fait, ils interviennent dans un espace vide, un contenant destiné à accueillir des contenus fragmentaires, une sorte de médium neutre dans lequel des objets, des individus et des habitats peuvent être insérés. C'est ainsi que Lefebvre renvoie aux aménagements de Paris par le baron Haussmann (1852-1870) et à la construction de Brasilia par Oscar Niemeyer (1956-1960), comme preuves manifestes des conséquences des espaces éclatés et de la logique partielle des urbanistes promoteurs.

Enfin, précisons à nouveau que la méthode de Lefebvre pour analyser la production de l'espace se trouve solidement ancrée dans la pensée marxiste et s'entretient de la conviction qu'une appréhension, un traitement et un aménagement appropriés de l'espace redynamiseront

inéluclablement le marxisme. Mais le marxisme de Lefebvre (1972*b*) n'a jamais été organisé dans un cadre politique radical et orthodoxe, il s'agissait plutôt d'une pensée marxiste subtile sans aucune trace de dogmatisme (Erdi-Lelandais, 2014). Ne se révélerait-il donc pas un penseur de la postmodernité avant l'heure ? Dear (1994, p. 35) montre justement que le socio-philosophe s'est toujours montré tolérant à l'égard des voix discordantes et critique à l'égard de la parcellisation disciplinaire.

Par ailleurs, Pierre Hamel (1994, p. 46) nous rappelle qu'Henri Lefebvre a choisi de se situer en marge de « certains schémas marxistes réducteurs pour explorer de nouvelles avenues axiologiques et analytiques. C'est ce qui l'a conduit à prendre à son compte des thèmes comme la quotidienneté, le droit à la différence, l'hétérogénéité du social, la pluralité des modes de vie et la démocratie directe. Une série de préoccupations que l'on retrouve chez les postmodernes. »

Au terme de ce chapitre, nous voyons combien, dans sa volonté d'élaborer une théorie de la ville, Lefebvre a dégagé une autre voie que celle ouverte par les chercheurs de l'École de Chicago qui transformaient l'artefact qu'est la ville en naturalité tout en appréhendant les migrants et leurs modalités d'adaptation à la société urbaine états-unienne. Il se distingue également de l'équipe de Chombart de Lauwe qui ne pensait la ville que sous un angle socio-anthropologique en omettant parfois de prendre de la distance vis-à-vis de l'urbanisme opérationnel. Le socio-philosophe a en effet placé la ville et l'urbain au cœur même de sa réflexion sur les sociétés contemporaines (sur le monde moderne), leur genèse et leur évolution, tout en observant leur double spécificité sociale et spatiale (Erdi-Lelandais, 2014).

■ Chapitre 8

Ledrut, Raymond, Remy : d'autres promoteurs de la sociologie urbaine

Dans la mouvance de Chombart de Lauwe et de Lefebvre, d'autres sociologues de langue française ont réinterrogé l'objet « ville » en privilégiant un certain nombre de problématiques, comme l'image de la ville (Ledrut), l'aventure pavillonnaire (Raymond), ou encore les rapports producteurs/consommateurs (Remy).

1. Raymond Ledrut, sociologue de la « ville du bien-être »

Sur le plan épistémologique, de façon très parallèle avec Lefebvre, Raymond Ledrut (1919-1990) prend ses distances vis-à-vis du paradigme structuralo-marxiste qui domine la sociologie au cours des décennies post-1945. À la différence de Lefebvre, sa construction de l'objet « ville » accorde une place plus conséquente à la recherche empirique, autant qualitative que quantitative (par exemple dans son ouvrage *L'Espace social de la ville*, on compte 146 tableaux statistiques) (Ledrut, 1968). Dans sa réflexion, Ledrut n'hésite pas à avancer des concepts du type « symbolique urbaine », « imaginaire urbain » – ce qui fait sens aux yeux des citoyens – (Ledrut 1973), à faire des liens entre « forme », « sens » et « rapports au

monde » (Ledrut, 1973 ; Roy, 1990), et à ancrer sa perception dans la réalité de la région aquitaine (*par exemple* ses enquêtes sur l'aménagement urbain à Toulouse ou encore son étude sur l'image de la ville à Pau et à Toulouse) (Ledrut, 1968 ; 1973). Tout comme Lefebvre, Ledrut se montrera très critique quant à l'urbanisme et aux politiques de planification et d'aménagement urbains, mais peut-être qu'à la différence du socio-philosophe de l'urbain, il aura la volonté d'établir un dialogue, un « conflit-collaboration » (Ledrut, 1979, p. 71) entre la collectivité urbaine et les projets d'aménagement qui lui sont destinés.

1.1 La construction de l'image de la ville par les citadins

Dans *Les Images de la ville*, Ledrut (1973) aborde la question de la relation du citadin avec la ville, autrement dit des interactions entre les éléments de la ville (les objets familiers, les objets imposants...) et les citadins. Il se place ainsi en successeur de l'urbaniste américain Kevin Lynch (1998) qui révolutionna la pensée sur la ville et les théories sur l'aménagement urbain. Lynch, qui parle dans son ouvrage *L'Image de la cité* (on voit déjà à travers les titres les proximités théoriques) de sémiologie de la ville, de la ville perçue comme image, accorde une grande importance aux signes de la ville, aux nœuds, aux limites, aux quartiers, aux points de repère... Pour Lynch, par exemple, la clarté du paysage urbain permet de s'orienter grâce aux indications sensorielles et aux souvenirs assurant ainsi la « sécurité émotive » des habitants, et donne du sens en permettant l'élaboration de symboles et de souvenirs collectifs. Une « bonne image de son environnement » engendre chez le citadin un sentiment de « satisfaction émotive » et fournit un cadre propice à la communication, à l'interprétation conceptuelle et à l'interaction.

Dans une perspective sociologique, en utilisant une méthodologie adaptée (passation de questionnaires et utilisation de documents photographiques), Ledrut va élaborer une réflexion sur « l'image de la ville ». « La spécificité de cette notion est de ne pas être un concept sociologique mais de présenter, nous dit Raulin (2007, p. 167), une "unité symbolique" et de posséder des traits communs avec le portrait, le modèle ou encore la figure. » En effet pour Ledrut, l'image renvoie toujours à une résonance affective, déclenchant une émotion et exprimant « un rapport global de l'homme à la ville » (Ledrut, 1973, p. 22), laquelle se trouve, sous cet angle, personnifiée : la ville devient une personne. La relation affective

prend le plus souvent un aspect maternel – l'espace étant considéré tantôt comme maternant, enveloppant, sécurisant, tantôt comme oppressant, étouffant – et chaque ville émet sa propre tonalité d'existence qui s'organise autour du sentiment de joie de vivre opposé à celui d'ennui, ou encore autour d'une vie animée opposée à la tranquillité. Autrement dit, cette image de la ville comme mère ne peut susciter que les mêmes attentes et les mêmes frustrations. Bien naturellement, cette tonalité urbaine évolue avec le temps et se trouve engagée dans l'histoire de la relation que chaque citoyen entretient avec sa ville.

Ledrut note par ailleurs que les habitants de Toulouse et de Pau (les deux villes observées par l'auteur) ont une perception de l'identité et de la structure de leur ville plus marquée que celle des habitants de Jersey City, Boston ou encore Los Angeles. Le sociologue pense que cela est certainement dû à l'existence d'un centre historique dans les villes européennes structuré autour d'un ou plusieurs monument(s) : le monument devenant un repère privilégié, c'est-à-dire un moyen de s'orienter, mais également de repérer la ville et de la fixer – de l'apprivoiser – plutôt que de la découvrir au sens de l'élaboration d'une connaissance particulière. Cela étant dit, Ledrut s'interroge sur le fait que les habitants définissent la personnalité de leur ville à partir des monuments anciens ou qualifiés comme tels, monuments qui n'ont en fait aucun rapport avec leur vie de citoyen. Il en vient alors à dégager deux *centralités* : l'une *vivante*, se rapportant aux centres d'affaires, commercial et administratif, où le spectacle de la marchandise prévaut, que Ledrut nomme volontiers de « pleine ville » ; l'autre *morte*, correspondant au centre historique, dont la symbolique s'estompe dans l'histoire la plus ancienne et qui méconnaît les emboîtements avec le présent ainsi qu'avec l'histoire récente, mais néanmoins perçue comme étant un lieu d'« invitation privilégiée à la ville » (on y emmène spontanément les visiteurs). Pour Ledrut, cette dichotomie, qui révèle combien la symbolique urbaine s'organise dans un cadre, abstrait et passiste, et à quel point l'activité socio-économique se déploie dans un autre cadre, concret et pratique, relève de l'« aliénation urbaine », comme si le vécu du citoyen était séparé de sa construction symbolique.

1.2 L'espace social du quartier

En 1968, Ledrut publie deux ouvrages : *L'Espace social de la ville* et *Sociologie urbaine*. Dans le premier, il s'intéresse au lien entre, d'un côté l'intégration collective et la structure du contrôle social, et de l'autre les

spécificités de la ville et notamment d'une vaste agglomération en expansion. Il met en exergue la diminution de l'individualité collective de la ville et de la personnalisation des quartiers. Pour les citadins, la vie et la conscience collectives sont en régression, alors que la vie sociale et son réseau ont tendance à augmenter. Ceci pose des problèmes, nous dit Ledrut, car lorsque la vie de quartier s'estompe, la résistance à une pression sociale décline (par exemple la pression municipale dans le cadre d'un aménagement urbain). En outre, de meilleures communications ne supposent pas une diminution de la partition vie privée/vie publique qui constitue un mécanisme d'éloignement, de repli et de protection. Ainsi, la ville n'existe pas à la manière d'une œuvre faite pour un spectateur qui l'appréhende de l'extérieur, mais pour un acteur qui la vit de l'intérieur et qui est à sa manière « créateur du spectacle » (Remy, 1987, p. 55). On voit comment, en partant de notions sociologiques, Ledrut pose la question des interférences entre le sujet et l'objet.

Dans le second ouvrage, Ledrut propose une réflexion sur l'espace social envisagé comme organisation. Il s'arrête plus particulièrement sur le *quartier*, considéré non pas comme espace délimité topographiquement ou administrativement, mais réalité au cœur même des processus de structuration et de déstructuration de la vie sociale. Pour lui, le quartier est un espace formé par un tissu de relations sociales, mais qui ne se réduit en aucune manière à un système de rapports sociaux primaires et informels. Il s'agit d'un espace de proximité à l'échelle du piéton qui recouvre un vaste ensemble de « rapports avec autrui » et une pluralité de « Nous » que sont les unités de voisinage. En tant que groupement, le quartier organise plus ou moins ces rapports et ces identités collectives (Ledrut, 1979). Par ailleurs, pour le sociologue, le quartier est individualisé par son site, la diversité de ses équipements, sa composition sociologique (la distribution des catégories socioprofessionnelles et démographiques), le type d'habitat et l'intensité de sa vie sociale.

Cette façon d'appréhender le quartier se démarque totalement des positions lefebvriennes : en effet, pour le socio-philosophe de l'urbain, « le quartier est une unité sociologique relative, subordonnée, ne définissant pas la réalité sociale », et ce n'est pas dans ce territoire « que les rôles sociaux, les conduites, les comportements se forment et s'instituent, même s'ils utilisent ce niveau d'accessibilité pour s'imposer. Le quartier n'intervient guère dans la proclamation des valeurs dominantes ». Il n'a pour Lefebvre qu'une « demi-existence à la fois pour l'habitant et pour le sociologue » (Lefebvre, 2001, p. 212-214).

Enfin, Ledrut a également exprimé dans *Sociologie urbaine* son intérêt pour la planification urbaine, qu'il considère comme une organisation consciente du devenir et un moyen de contrôle de l'ordre urbain ; il s'agit d'un processus différent de l'urbanisme, qu'il nomme « science normative des bonnes formes urbaines » (Ledrut, 1979). L'auteur plaide pour une planification faisant une place aux capacités d'initiative et aux responsabilités des acteurs de la ville, intégrant le changement, et appréhendant l'ensemble urbain de façon synthétique. Ledrut (1976) souligne dans *L'Espace en question* l'importance du compromis dans la vie politique, et notamment dans les phases d'élaboration des plans d'aménagement urbain. Mais Maurice Blanc (1990, p. 61) fait remarquer que le terme de « compromis » est lourd de connotations dans le langage courant, et que son emploi entraîne de graves malentendus. Il serait souhaitable, selon Blanc, de mobiliser le concept de « transaction sociale » forgé par Remy et Voyé (1981), pour rendre compte des compromis de coexistence dans la vie quotidienne et dans la vie urbaine (*cf. infra*). La transaction sociale possède deux modalités essentielles, « la négociation et l'imposition, ce qui permet de bien différencier les compromis à l'intérieur d'une règle du jeu et ceux entre règles du jeu et projets politiques opposés » (Blanc, 1990, p. 61).

2. Henri Raymond, sociologue de la parole des habitants

Henri Raymond (1921-2016), qui a été au début des années 1960 l'assistant de Gurvitch à la Sorbonne, peut être considéré comme un des pionniers de la réforme des études d'architecte engagée après 1968, et ce parce qu'il a porté très tôt dans sa carrière d'enseignant-chercheur un regard sociologique sur l'architecture. Se situant dans le sillage de Lefebvre, Raymond prendra rapidement ses distances avec le paradigme structuralo-marxiste, sans toutefois le renier totalement, et développera plutôt une sociologie compréhensive. Ainsi, il essaiera dans une perspective actionniste de comprendre les idéologies et les représentations qui se déploient dans le monde urbain, et notamment autour des pavillonnaires. Par ailleurs, il apportera une contribution non négligeable à la réflexion méthodologique en proposant une méthode d'analyse de contenu du discours (analyse des relations par opposition, ARO) tout à fait originale (Raymond, 1968 ; 2001).

2.1 L'aventure pavillonnaire

Après une première recherche sur la ville de Choisy-le-Roi qui faisait déjà apparaître très nettement « *cet amour du pavillon, aussi bien chez les habitants des maisons individuelles que chez les habitants d'appartements* » (extrait entretien réalisé avec H. Raymond, 2000), Henri Raymond réalise avec ses collègues de l'Institut de sociologie urbaine (ISU) au milieu de la décennie 1960 une recherche sur les pavillonnaires faisant encore référence (cf. *SociologieS*, 2017). Commandée par le Centre de recherche d'urbanisme (CRU), dirigé à cette époque par le géographe Pierre Georges, cette étude a pour objectif, tout d'abord d'appréhender l'attitude des citadins à l'égard de l'habitat pavillonnaire, et par ailleurs de rendre intelligible un paradoxe observé dans les politiques publiques de l'habitat après 1945 : alors que les Français ont une préférence pour la maison individuelle, les programmes de construction privilégient massivement les immeubles collectifs (Girard, Stoetzel, 1947). Ce travail de sociologie urbaine donne alors lieu à un protocole de recherche extrêmement vaste : 300 entretiens sont réalisés, et des centaines de fiches décrivant les maisons, les biens meubles et immeubles, les vêtements, les comportements... sont complétées. Les observations et les analyses des différentes investigations empiriques sont consignées dans trois ouvrages : *L'Habitat pavillonnaire*, qui est une synthèse des différentes parties de la recherche et de ses séquences (Raymond *et al.*, 1966) ; *Les Pavillonnaires*, présentant l'ensemble des résultats de l'étude, et visant notamment à montrer que la question centrale n'est pas celle d'une opposition entre le logement individuel et le logement collectif, mais plutôt celle d'une conception architecturale donnant aux habitants la maîtrise de leur habitat (Haumont, 1966) ; enfin, *La Politique pavillonnaire*, qui expose les différentes étapes des « politiques pavillonnaires » menées depuis le début du XIX^e siècle, et met en évidence l'importance du niveau proprement politique des *aggiornamentos* dans l'habitat, avec ses acteurs et ses enjeux, ses moyens et ses affrontements idéologiques (Raymond-Dezès, 1966).

La recherche sur l'habitat pavillonnaire s'articule autour d'une analyse « structurale » de l'espace fondée sur l'appréhension des relations qu'entretiennent les divers éléments constitutifs des principales formes « d'habiter » aux plans pratique, symbolique et idéologique. Cette analyse – que Raymond dénommera *analyse des relations par opposition* (ARO) – se démarque du structuralisme traditionnel puisqu'elle s'appuie également sur une étude socio-historique de la genèse de l'habitat

pavillonnaire (*cf. infra*). Elle a permis de porter un éclairage neuf sur la dimension symbolique et sociale non seulement de l'habitat pavillonnaire mais aussi de l'habitat en général, de souligner l'ancrage spatial de la socialisation ainsi que le caractère pulsionnel de l'appropriation socio-spatiale et, plus précisément, de la clôture de l'espace de l'habitat. Les résultats de l'analyse montrent que l'habitat pavillonnaire semble mieux correspondre aux aspirations humaines que le logement collectif et qu'il ne constitue réellement ni un archaïsme ni une pure expression de l'égoïsme petit-bourgeois.

● La méthode d'analyse des relations par opposition

La méthode d'*analyse des relations par opposition* (ARO) part de l'hypothèse qu'une « liaison de type symbolique devait associer les espaces du pavillon à un système idéologique, tel que le pavillon apparaisse comme le signifiant d'un système de représentation de la vie sociale et morale. Ils se proposaient de voir comment l'organisation d'un système idéologique opère dans le cadre d'un univers matériel, ici le logement. Or les entretiens avec les habitants rendaient compte très explicitement d'un parcours discursif où l'espace **A** s'opposait à l'espace **B**, et où l'élément symbolique **x** associé à **A** s'opposait à l'élément symbolique **y** lui-même associé à **B**, parcours schématisé : **A** : cuisine – **x** : privé / **B** : salle à manger – **y** : public ». Henri Raymond déclare s'être inspiré de l'approche structuraliste et, plus précisément, des couples d'opposition avancés par Claude Lévi-Strauss (le cru et le cuit, le miel et les cendres, etc.) qui font écho à des univers symboliques opposés. Henri Raymond se demandait à la fin des années 1960 si cette nouvelle méthode d'analyse de contenu, conçue initialement pour repérer les relations d'opposition entre des signifiants se rapportant au système des espaces et de leur pratique et des signifiés symbolisant ces espaces, serait un outil dans la compréhension d'autres univers sociaux. Depuis la recherche sur les pavillonnaires, l'ARO a progressivement été étendue à l'analyse des représentations du mode de vie. On a en effet constaté que la structuration du discours en oppositions est une constante de la production langagière, ce qui ne préjuge nullement de la nature des significations. C'est ainsi que cette méthode a été utilisée dans de nombreuses recherches menées par l'ISU et dans divers travaux de doctorants d'Henri Raymond, notamment pour étudier les pratiques de l'habitat dans différentes cultures (Grimaud, 1986), ou pour appréhender

• les manières d'habiter et les usages du logement collectif (Léger, 1990). Elle a également été appliquée dans des domaines différents comme les pratiques patrimoniales (Gotman, 1988), ou encore l'univers des affects. Enfin, cette méthode a été enseignée pendant de nombreuses années par Brigitte Dussart (enseignante à l'Université de Paris X) et par Anne Gotman et Jean-Michel Léger (chercheurs en sociologie urbaine à l'Institut Parisien de Recherche Architecture, Urbanistique, Société – I.P.R.A.U.S.).

• D'après Jean-Michel Léger et Marie-France Florand,
• « L'Analyse de contenu : deux méthodes, deux résultats »,
• in Alain Blanchet, *L'Entretien dans les sciences sociales*,
• Paris, Dunod, 1985, p. 149-183.

Ce qu'il faut surtout retenir près de cinquante ans après la recherche sur l'habitat pavillonnaire, c'est le caractère précurseur de l'analyse proposée qui pointe subtilement certains défauts majeurs de l'habitat de type collectif au moment même où celui-ci commence à s'implanter massivement sur le territoire français. L'analyse déborde à plus d'un titre du cadre classique des enquêtes sociologiques des années 1960. D'une part, l'interprétation transcende les frontières des sciences sociales dans la mesure où elle puise de façon plus ou moins explicite dans la philosophie, la psychanalyse, la sémiologie, l'anthropologie, l'éthologie..., contribuant ainsi à mettre en lumière de façon originale toute la complexité de la relation de l'homme à son habitat et ce, donc, contre toute tentation sociologiste. D'autre part, *L'Habitat pavillonnaire* est d'un point de vue épistémologique en rupture avec les analyses fonctionnalistes d'un grand nombre d'architectes et d'urbanistes, ainsi qu'avec le paradigme structuralo-marxiste à partir duquel de nombreux sociologues de l'époque construisent leur analyse sociologique. La démarche d'enquête empruntée par les auteurs s'apparente plus à une approche compréhensive qui, par essence, fait la part belle au sens que les individus confèrent à leurs pratiques sociales. Le point de vue interprétatif adopté n'est cependant pas dénué de toute dimension critique, loin s'en faut, puisque les auteurs confrontent leur propre point de vue, en tant qu'il leur permet de déchiffrer la symbolique et les pratiques inhérentes aux divers types d'habitat, les productions idéologiques fréquemment associées à ces derniers et le discours des acteurs sur leurs pratiques. Cette posture critique se fonde également sur la comparaison de « l'habiter » en pavillon et en logement de type collectif.

Les recherches sur le pavillon constituent non seulement les premières analyses sociologiques d'envergure consacrées à ce type d'habitat mais

également, et conséquemment, une rupture manifeste avec une vision de sens commun envisageant le pavillon comme le signe patent de l'individualisme petit-bourgeois. D'un point de vue général, les résultats de l'enquête sur les pavillonnaires s'inscrivent dans le droit-fil des travaux de Lefebvre qui, dès les années 1960, dénonce le mal des grands ensembles et se propose de prêter attention à la dimension spatiale de la vie quotidienne (*cf. supra*), deux caractéristiques fondamentales que l'on retrouve intimement liées tout au long des écrits des chercheurs de l'ISU.

Enfin, il est nécessaire de préciser que l'objectif central de l'analyse est de montrer combien les Français sont attachés à l'habitat pavillonnaire. Pour ce faire, Raymond et ses collègues essaient de dégager les fondements de ce qu'ils considèrent comme la conséquence directe de cet attachement et nomment « l'utopie pavillonnaire » (Raymond *et al.*, 1966, p. 25), une conception de l'habitat individuel à laquelle est étroitement associée la réalisation du bonheur. Partant de trois considérations majeures que sont : 1) « l'existence supposée d'une utopie pavillonnaire » (p. 27), 2) le débat sur le logement collectif et le logement individuel, et 3) le rapport entre les modes de vie et les types d'habitat, l'équipe de chercheurs formulent tout un ensemble de questions dont l'objectif principal est de rendre compte des conditions d'existence de l'« idéologie pavillonnaire » : y a-t-il dans la société française, durant une période historique donnée, émergence d'une idéologie pavillonnaire ? Ces représentations sont-elles apparues dans une réaction réformiste contre le collectivisme ? Quels sont les effets de l'idéologie pavillonnaire dans l'habitat collectif ?

● Quand le « bon air » est dans le pavillon

La consultation de la littérature pavillonnaire française a permis à Raymond et al. (1966) de dégager les thèmes révélant comment s'est créée dans l'horizon culturel français une image du pavillon. Les arguments sanitaires sont particulièrement utilisés dans cette littérature consacrée au pavillon individuel.

« La santé : Le pavillon apporte la santé physique : cette assertion est avancée par presque tous les propagandistes du pavillon et n'a jamais été critiquée. Le principal élément de cette santé est le "bon air" que l'on respire, particulièrement dans le jardin. Les légumes frais contribuent aussi à la santé du pavillonnaire. La justesse de cette proposition qui tenait autrefois à un système de distribution limitant la consommation des légumes frais, a été récemment relayée par celle qui veut que les "machins chimiques" empoisonnent

• toute l'alimentation. Ces conditions, bon air et légumes, sont particulièrement
• appréciables pour les enfants.

• En même temps, le pavillon apporte la santé morale. Cette affirmation vient
• en premier lieu sous la plume des idéologues de la bourgeoisie et du patro-
• nat. L'adéquation du cadre pavillonnaire au groupe familial est ici l'argument
• principal. Les membres de la famille ne sont ni dans la rue, ni au café, ni jetés
• dans les réunions politiques. D'ailleurs, le pavillon incite au travail : travail pour
• acquérir un pavillon, travail pour entretenir la maison et sa parcelle. D'une
• manière générale, les vertus du travail entourent le pavillon d'un halo lumi-
• neux, qui n'est contesté directement par aucune idéologie parce que le pavil-
• lon ne peut être le fruit que de l'argent honnêtement (petitement, pourrait-on
• presque dire) gagné.

• Enfin, le pavillon isole. Cet isolement est considéré comme bénéfique par les
• théoriciens du logement patronal, mais aussi par ceux qui condamnent les
• promiscuités.

• L'ensemble de ces éléments oppose fortement le pavillon à la partie centrale
• de la ville, pathogène par les conditions physiques et morales qui y règnent. »

• Henri Raymond, *L'Habitat pavillonnaire*, Paris, CRU, 1966, p. 96-97.

Enfin, n'oublions pas de noter qu'Henri Lefebvre consacre à l'ouvrage *L'Habitat pavillonnaire* une longue préface dans laquelle il expose sa conception de « l'habiter » et annonce du même coup les postures méthodologique et épistémologique des auteurs, dont les caractéristiques principales sont de prendre à contre-pied le modèle hypothético-déductif de type structuralo-marxiste comme grille de lecture de la réalité sociale de l'habitat pavillonnaire. Cela conduit à donner la priorité à une confrontation du discours des habitants sur l'habiter – dimension sémantique –, à la perception sensible du chercheur de l'organisation spatiale et de ses diverses composantes – dimension sémiologique –, autrement dit à une confrontation de deux dimensions signifiantes de la réalité sociale : les hommes et le monde physique de l'espace et des objets.

2.2 Architecture et société

Dans son ouvrage *L'Architecture, les aventures spatiales de la Raison*, Raymond (1984) explore les rapports existant entre l'architecture et la société. Le titre de ce livre, précise Raymond dans l'avant-propos, « semble considérer

l'architecture sous l'angle de l'incarnation d'une raison extérieure, ce que traduisent bien les mots "aventures spatiales" évocateurs de sorties dans l'espace » ; mais, il ne s'agit « ni de l'émergence d'une raison architecturale, version spatiale de la raison générale, ni d'une Raison déguisée en Architecte ». Ce frontispice trouve, toujours selon Raymond, sa justification dans la phénoménologie de Georg Wilhelm F. Hegel (1939, t. 2, p. 9) lorsqu'il écrit : « La raison est esprit quand sa certitude d'être toute réalité est élevée à la vérité, et qu'elle se sait consciente de soi-même comme de son monde, et du monde comme de soi-même. » « Si je prends Hegel au sérieux, poursuit-il, force m'est de concevoir que le monde dont il parle peut être fou et sa raison démente. Avant d'en dire quoi que ce soit, je devrais donc examiner le phénomène Architecture comme quelque chose dont l'esprit doit m'être révélé, et dont les aventures spatiales doivent révéler quelque "raison". Tout le projet est là » (Raymond, 1984, p. 14).

La question de départ de cet ouvrage – mais en fait de bon nombre des recherches entreprises par Raymond – s'organise autour de l'idée suivante : devant le rejet par la population des grands ensembles, n'est-il pas nécessaire de s'interroger sur la valeur de l'architecture et de l'urbanisme modernes développés en France dans les années 1950-1960 ? À partir de là se posent le problème de l'espace de l'habitat ainsi que celui du goût esthétique de ses habitants. On ne peut se poser ces questions, nous dit-il, « sans tenter de comprendre comment l'histoire d'une nation est en même temps celle de ses monuments et de ses paysages, et sans se poser la question du rapport entre l'architecture et la société » (Raymond, 1988, p. 71). Ainsi, dans *L'Architecture, les aventures spatiales de la Raison*, l'auteur essaie de comprendre comment un peuple habite l'espace et analyse les rapports entre les manières d'habiter et la production de l'architecture. Celle-ci entendue dans un sens conceptuel constitue le point central de l'analyse ; elle renvoie d'un point de vue général au « développement rationnel qui ordonne un ensemble d'événements contradictoires pour en définir la spécificité dans les sociétés où ce concept connaît son développement historique, et donc ses aventures. Suivant en cela les historiens de l'art italien j'ai considéré, insiste Raymond, que la naissance de l'architecture et de l'architecte en tant que spécialiste de l'espace de représentation s'était produite en Italie avec L. B. Alberti (théorie) et F. Brunelleschi (pratique) » (Raymond, 1984, p. 254).

L'auteur souligne également que l'architecture peut prendre la figure d'un acteur social et ce à travers un groupe donné. Ce mode d'existence constitue selon lui la condition *sine qua non* de l'évolution du concept

d'architecture, ou plutôt de ses aventures qui touchent tant à la dimension technique et conceptuelle de l'architecture qu'à la façon dont celle-ci est utilisée ou envisagée par les individus au quotidien. La crise actuelle de l'architecture tiendrait à cet égard au fait que celle-ci est coupée de l'habitant, critique chère à l'auteur que l'on retrouve fréquemment au fil de ses divers travaux.

2.3 L'homme ordinaire

Pour Raymond, l'habitant reste en France « au cœur de l'architecture : comme négatif, refus d'habiter dans la théorie, comme entêtement, obstiné attachement à des modèles d'habiter que la raison architecturale a condamnés. Mais il est aussi au cœur du problème de la raison spatiale : doit-on projeter sans l'habitant ? Comment projeter avec l'habitant ?... » (Raymond, 1984, p. 252-253). Cette question de la place de l'habitant dans le monde urbain a été récurrente dans les analyses du professeur Raymond, car pour lui l'usager de l'habitat, « de la ville "contient" en quelque sorte le concept ; il le contient parce qu'il possède la compétence, la Raison pratique de son habitat ; et l'on ne peut que trouver dérisoires les efforts que font souvent les architectes pour donner du sens alors que le sens est là, proche et disponible : la parole ne demande qu'à jaillir et à s'incarner » (Raymond, 1984, p. 259).

Dans une discussion avec le philosophe Thierry Paquot, reproduite dans la revue *Urbanisme* (Raymond, 1999, p. 64-68), le sociologue de l'architecture reprend ce thème de la place de l'habitant et affirme qu'il faudra une « véritable révolution pour que les usagers – ces hommes ordinaires – acquièrent, dans l'urbanisme, dans l'urbain plus exactement, les droits que personne ne leur conteste, que tout le monde veut leur accorder, leur élargir, mais qui, dans les opérations d'urbanisme où se produisent les urbanistes, leur sont systématiquement déniés ». Dans l'urbanisme, on a la fâcheuse tendance, poursuit-il, à considérer l'usager, l'*uomo qualunque*, comme quelqu'un qui ne sait pas et ne comprend pas. « Or, jamais les experts ne se posent de question sur leur propre ignorance, sur le fait qu'ils ne savent pas eux-mêmes le pourquoi de cette opposition entre l'ignorance et le prétendu savoir [...]. Il serait agréable que l'on cessât d'opposer à l'usager la complexité des affaires, particulièrement dans un domaine qui l'intéresse en premier chef. » Pour l'auteur, il est nécessaire de « reprendre tout cela à la base », sans tout briser par une prétendue technicité, « en partant de la vie quotidienne qui, elle au moins, est un

véritable mystère. [...] C'est l'usager qui contient en lui tout le mystère de la vie quotidienne, ce qui fait de lui un acteur social, le plus important, et même à dire vrai le seul important ». Dans le domaine de l'architecture par exemple, l'usager possède une culture architecturale, il possède un jugement, au sens kantien du terme. Mais il faut admettre, précise-t-il, que « l'idée kantienne d'un individu conscient et universellement apte a fait du chemin, et s'avère totalement incompatible avec une technostruc-ture ». Raymond conclut sur le fait que la participation n'existe pas pour le moment, que ce n'est qu'un mot...

2.4 Existe-t-il une spécificité de l'urbain ?

Dans la période d'urbanisation des années 1980, quel peut-être l'effet de la convivialité propre à la vie urbaine sur les pratiques sociales ? En d'autres termes, quelles sont les conséquences sociales de la capacité de nos sociétés occidentales modernes à favoriser au sein des villes les échanges entre les personnes et entre les groupes ? Raymond tentera tout au long de ses écrits de fournir des éléments de réponse en constatant qu'il existe un ensemble de règles, de signes et d'instruments de convivialité propres à la ville. Ce faisant, se forme à travers eux une « mentalité » urbaine composée à la fois d'une pluralité de pratiques et de modes de pensée se manifestant au sein même de cet espace. Sans nier les effets d'interpénétrations des pratiques et des modes de pensée inhérents à des groupes sociaux différents mais amenés à se côtoyer, Raymond explique avec beaucoup de brio dans « Urbain, convivialité, culture » (1987) la pérennité des cultures venues de l'extérieur par les modalités de l'habiter ; un habiter qui tient lieu de refuge et qui met ainsi l'accent sur le rôle conservateur de la vie urbaine menant, selon lui, à la superposition des pratiques plutôt qu'à leur dilution ou leur homogénéisation. D'une façon générale, Raymond en vient à penser qu'il n'existe pas de « culture urbaine », parce qu'à l'inverse de ce qu'affirment les Américains, « l'urbain n'est pas une culture au sens anthropologique du terme » : il ne conditionne pas *ipso facto* des manières d'agir, de penser et de sentir propres à un territoire en raison d'un mouvement perpétuel et irrépressible.

● Urbain, convivialité, culture

- « Si une ville n'est pas une voiture dans laquelle chacun peut monter, il
- s'ensuit que l'usage des dispositifs matériels de la convivialité implique une
- lutte contre ceux qui n'acceptent pas les règles de la convivialité et donc de

l'usage des dispositifs : l'histoire de la rue en France est pleine de ces luttes, comme du reste toute l'histoire de l'Europe occidentale. L'un des aspects les plus intéressants de ces luttes est l'incapacité où se trouvaient les féodaux d'accepter que l'existence de la rue impliquât de leur part le respect de règles de circulation et de croisement : les nobles considéraient d'autant plus que le pavé leur appartenait qu'ils se trouvaient féodaux du lieu. Ils entendaient que la ville accueillît leurs querelles, leurs combats, et l'histoire de l'espace urbain parisien est pleine de tentatives pour faire entendre aux féodaux la voix de la convivialité. L'histoire de la ville se confond avec l'histoire de la conquête de l'espace urbain à des fins civiles ; Walter Benjamin, observateur critique de cette histoire, a noté avec beaucoup d'intelligence le rôle du commerce dans l'apparition du Paris du Second Empire. L'histoire des Grands Boulevards [...] apparaît de ce point de vue comme celle de l'émergence d'un espace urbain au second degré de la convivialité, histoire dans laquelle la fréquentation devient le signe de l'urbanité et d'une convivialité désormais reconnue comme conquête. Sans doute Benjamin insiste-t-il sur le fait que cet espace parisien-là est celui du triomphe de la marchandise. Mais les Grands Boulevards ont été, et sont encore, le lieu d'une socialité urbaine tout à fait intense, et qui dépassait largement les frontières de classe : l'Opéra comptait à cette époque environ 10 % d'abonnés ouvriers.

À l'époque moderne et principalement en France, les conditions de l'urbanisation, souvent guidées par les idées du Mouvement Moderne dans l'architecture, ont provoqué une crise de l'espace urbain comme support de la convivialité. Le Corbusier par exemple était l'ennemi de la rue dans laquelle il voyait un gaspillage d'espace et une cause de difficultés des centres villes anciens. L'adoption de ses idées a entraîné dans les urbanisations périphériques françaises une suppression de la rue comme milieu urbain et, pour reprendre l'expression d'Henri Lefebvre, comme lieu de rencontre entre citoyens. Dans l'espace urbain français ancien, le système des rues était hiérarchisé, non par volonté planificatrice, mais par rectifications successives, suivant l'intensité du couple fréquentation-équipement qui va de pair avec la densification de l'architecture lorsque l'on va vers le centre. La relation entre urbanité et centralité s'exprime dans la fréquentation du centre. Dans l'urbanisme périphérique moderne français, cette hiérarchie a été cassée : à la dispersion de quartiers différents autorisant des convivialités différentes a été substituée une planification dans laquelle les espaces urbains ont perdu leur différenciation. La notion

d'« espace » a été substituée à celle de la rue. Les tentatives pour « retrouver » des centres se sont heurtées à des difficultés liées à la concentration du commerce dans la France contemporaine – on sait que le développement des centres commerciaux périphériques y est très important – ; mais contrairement à ce que l'on aurait pu espérer, ces grandes agglomérations de populations et d'espaces n'aboutissent pas à un vaste espace urbain, équipement grandiose d'une urbanisation moderne, mais bien au contraire à un émiettement de lieux où de petits groupes tentent de faire respecter « leur » modèle de civilité. D'où cette vision stéréotypée des ensembles périphériques modernes sans hiérarchie architecturale ou urbanistique : grands espaces vides et petites concentrations de gens au bas des immeubles ou sur des terrains vagues. »

D'après Henri Raymond, « Urbain, convivialité, culture »,
in *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 37, février 1988, p. 3-8.

3. Jean Remy, sociologue de la transaction sociale

Jean Remy (né en 1928) s'est attaché au début des années 1960, après ses investigations sociologiques sur la religion, à saisir les modes de structuration de la ville sous l'effet des économies d'agglomération et des dynamiques foncières. Cela l'a amené à s'intéresser aux différentes manifestations de l'urbanité et des manières de faire la ville : réseaux, territoires et mobilités. Il a également insisté sur l'importance du facteur spatial dans la vie urbaine en montrant comment celui-ci est susceptible de produire toutes sortes d'effets. Cela l'a notamment conduit à prendre ses distances avec des analyses ne retenant de la vie citadine que des facteurs socio-démographiques au détriment des dimensions physiques, même si Remy a repris nombre d'intuitions simmeliennes sur l'intensité de la vie urbaine.

3.1 La ville n'est pas un objet de consommation

Dans son ouvrage *La Ville, phénomène économique*, paru en 1966, Remy pose les premiers jalons d'un aperçu socio-économique de la ville. Tout d'abord, l'auteur note que la ville est une unité économique spécifique

qui n'est ni réductible à l'économie de l'entreprise, ni à celle du marché. Elle est une forme d'économie de dimension liée à la concentration d'entreprises et de populations. Mais encore faut-il que ce regroupement territorial engendre, par un processus induit, des avantages nouveaux. Quels sont ces avantages ? La ville crée un marché mieux informé ; elle contribue à augmenter les possibilités de choix ; elle est un lieu privilégié de production de connaissances, un centre d'acculturation accélérée. Pour Remy, le milieu urbain tire son efficacité de la multiplication des interdépendances directes entre les courbes de coûts et d'utilité des différents agents économiques : se situant entre l'entreprise et le marché, il est donc nécessaire que la ville devienne à la fois une « unité de calcul » et une « unité de gestion ». Mais rien ne garantit que cette réunion d'entrepreneurs et de consommateurs ne supprime les avantages ainsi obtenus par une diffusion trop importante des villes. En effet ces processus économiques – ces déséconomies – de saturation, de coûts excessifs et de localisations marginales mettent en action des forces centrifuges contraires à l'essence même de la ville.

Autrement dit, ce que met bien en évidence le sociologue louvaniste, c'est la ville en tant que rassemblement d'acteurs pluriels. Parmi ces acteurs, l'entrepreneur (au sens économique) et le consommateur final n'ont pas les mêmes demandes par rapport aux caractéristiques de la ville et notamment vis-à-vis de sa dimension optimale, tant sur le plan culturel, économique, démographique que sur le plan de sa morphologie physique et de sa superficie. Entre les deux acteurs, il existe ainsi une relation de *transaction* dont les atouts peuvent évoluer (*cf.* encadré *infra*). *In fine*, Remy montre que le partage d'un espace engendre donc un système spécifique d'interdépendance, de négociation et de gestion, qui instaure la ville comme unité de production spécifique, à distinguer de l'entreprise. Pour les citadins, la ville ne peut donc logiquement se réduire à un objet de pure consommation.

3.2 L'urbanisation est un processus de transformation des rapports à l'espace

Ce que nous montre Remy dans son ouvrage *La Ville : vers une nouvelle définition ?* écrit avec Voyé, c'est que l'urbanisation moderne est avant tout le résultat d'un processus de maîtrise des distances (spatiales) (Remy, Voyé, 1992). Afin de saisir la nature des *aggiornamentos* induits par ce processus, l'auteur recourt à une démarche idéal-typique. Il différencie

ainsi des situations *non urbanisées*, que l'on peut repérer aussi bien dans les villages que dans les villes, et des situations *urbanisées*, que l'on peut tout à fait retrouver à la campagne.

Remy insiste sur le fait que l'urbanisation, qui est un processus de transformation des rapports à l'espace, affecte autant les villes que les campagnes (*cf.* également sur ce point Remy, 1998). Le développement des moyens de transport et de communication a eu pour effet de spécialiser davantage les espaces urbains, faisant de la mobilité une condition d'adaptation à la vie urbaine. Parallèlement, l'autonomie de choix des citoyens est valorisée (ainsi, le citoyen peut choisir d'aller faire ses courses où bon lui semble, liberté qu'il n'avait pas à la campagne lorsque l'automobile n'était pas aussi répandue), et partant leur capacité à maîtriser des distances.

En revanche, les situations non urbanisées se caractérisent par une mobilité spatiale faible. La dépendance des individus par rapport à la proximité physique ou spatiale des personnes, des services et des informations y est beaucoup plus conséquente. Ces milieux non urbanisés sont de fait plus souvent intégrés – autrement dit davantage plurifonctionnels – que les espaces urbanisés, étant donné que les capacités de se déplacer sont plus réduites, d'où la nécessité pour l'habitant de trouver sur place tout ce dont il a besoin. Remy montre que certains quartiers urbains fonctionnent comme des milieux non urbanisés, alors que des villages peuvent être tout à fait intégrés dans une dynamique urbanisée. Encore une fois, rappelle le sociologue belge, ce sont les rapports à l'espace qui diffèrent, et non des lieux en tant que tels (Remy, 2015).

Ces rapports distincts ont également une répercussion sur les types de relations sociales. Ainsi, au sein des espaces non urbanisés, tout le monde est proche, tout le monde est donc « visible », de sorte que la vie des individus se trouve exposée au regard d'autrui. On sait que dans ces espaces le contrôle social peut y être à son comble, voire pesant. Ce modèle non urbanisé en vient à dévaloriser la mobilité puisqu'elle ferait sortir les individus du champ d'action et de surveillance du groupe. En revanche, au sein des espaces urbanisés, les lieux de travail, d'habitation, de loisirs sont diffractés, ce qui donne aux individus une liberté d'action et de relation. Ces deux types de situations évoquent, comme le rappelle Annick Germain (1997, p. 243), la dialectique distance/proximité : « La proximité dans l'espace n'est pas nécessairement garante d'un rapprochement interpersonnel, d'une capacité de communiquer. » À cet égard, les sociologues ont depuis longtemps observé qu'une relation est, dans bien des cas, inversement proportionnelle entre proximité physique et distance sociale, et réciproquement.

Il suffit ici de rappeler les observations faites par Chamboredon et Lemaire (1970) à la fin des années 1970 dans une cité HLM.

Enfin, cette tension possible entre situation urbanisée et situation non urbanisée n'est pas la seule qui prévaut dans la vie sociale. Remy s'est attaché à identifier d'autres situations au sein desquelles les individus, les groupes, les institutions sont susceptibles d'être dans l'impossibilité de contracter des accords, de passer des compromis, de s'entendre. Afin de dépasser ces situations de tensions stériles, le sociologue belge n'a eu de cesse de mettre en avant la nécessité d'engager des processus de transaction.

● La transaction pour dépasser les tensions de la vie urbaine

Remy, Voyé et Servais (1991) font de la « transaction sociale » le concept central de la sociologie de la vie quotidienne et du monde urbain. Si initialement la transaction s'appliquait dans le champ juridictionnel et dans le domaine économique, il reste qu'elle peut recouvrir une portée bien plus large dans la mesure où il est possible de la considérer comme une unité de base de la vie sociale et de la concevoir comme une séquence d'ajustements successifs permettant de parvenir à des compromis (Blanc, 1992).

Dans une perspective sociologique, la transaction n'est pas seulement économique, elle est *sociale*, et son champ d'application est très vaste. Pour Maurice Blanc, « elle est un processus permanent de régulation des échanges, elle aboutit à des compromis provisoires et, comme la toile de Pénélope, elle peut être remise cent fois sur le métier. La transaction sociale est beaucoup plus attentive aux conflits et aux rapports de force et elle ne présuppose pas le consensus, ce qui la rapproche de la transaction juridique » (Blanc, 1995, p. 100). Entre la transaction sociale, définie par le sociologue, et la transaction juridique, il y a cependant cette différence que celle-ci peut résoudre définitivement un conflit, tandis que celle-là demeure toujours inachevée, car le conflit social n'a pas de solution définitive.

En résumé, « la transaction sociale est un processus dans lequel s'élaborent des compromis pratiques qui permettent la coopération conflictuelle et la (re) création permanente du lien social. En d'autres termes, la transaction sociale est un processus de socialisation et d'apprentissage de l'ajustement à autrui. Elle est aussi un mode de comportement diffus dans la vie quotidienne à travers lequel se construit, dans l'action réciproque, le sens du jeu social. Il en découle des processus d'affiliation et de désaffiliation » (Freynet *et al.*, 1998, p. 17).

■ Partie 3

La ville et l'urbain :
les grandes
problématiques
de recherche

Si la ville a été d'une façon ou d'une autre intégrée dans les réflexions des pères fondateurs de la discipline sociologique, et parfois même problématisée en tant que telle, si elle a été au centre des analyses de sociologues qui sont devenus les grandes figures de la sociologie urbaine de langue française, aujourd'hui elle est l'objet de nombreuses déclinaisons théoriques, de recherches empiriques diverses, de multiples débats tant sur les plans idéologique et politique que sur les plans économique, social et environnemental. Dans cette troisième partie, nous développerons tout d'abord une sociologie *dans la ville* à partir des processus de ségrégations sociale et territoriale (chapitre 9), puis une sociologie *de la ville* en mettant l'accent sur la gouvernance des villes et le développement durable tout en soulignant les utopies qui président à la construction des villes (chapitre 10), enfin une sociologie *de l'urbain* qui comme son nom l'indique invite à revenir sur l'évolution des villes à l'heure de l'urbanisation planétaire (chapitre 11).

■ Chapitre 9

Une sociologie dans la ville

Les divisions fonctionnelle et sociale sont inscrites dans l'histoire urbaine. Il est par exemple assez aisé, lorsque l'on se promène dans les villes au patrimoine ancien, de se rendre compte du regroupement des métiers à l'époque médiévale à partir du nom des rues, aux consonances parfois pittoresques. Si cette réunion des métiers dans la ville médiévale a un caractère plus ou moins rigide, selon l'importance des corporations ou des guildes dans la vie politique de la cité, il existe sans conteste une forte liaison entre le domicile et le travail, mais qui n'oppose pas d'emblée maîtres et ouvriers, riches et pauvres. Dans le Paris du ^{xiv}^e siècle, boutiquiers et artisans vivent sur leur lieu de travail, et cette configuration n'a guère changé au moment des grands travaux d'Hausmann au ^{xix}^e siècle à Paris. En effet, l'inertie du bâti et la rigidité du parcellaire en contraignant le modèle des constructions même après reconstruction, consolident cette liaison (Roncayolo, 1997). Si le travail impose de façon majeure à la cité une morphologie spécifique, d'autres facteurs, tels que les liens au sein des grandes familles, les réseaux de lignage ou de clientèle, les solidarités religieuses et ethniques, influencent également la structure interne de la ville.

À partir de l'époque classique ou baroque, la division sociale devient plus précise, juste avant que l'industrialisation n'impose sa structure à la ville. Tout d'abord, avec la dispersion des manufactures aux confins de la ville, se constituent, dans leur orbite, des quartiers ouvriers. C'est ainsi qu'apparaît progressivement une distinction entre ville et faubourg, sans que s'opposent pour autant le centre et la périphérie. Puis avec l'extension des villes, des sociétés plus homogènes, caractéristiques de l'élite sociale, ou de telle ou telle catégorie, s'organisent sur les nouveaux espaces conquis. À Paris par exemple se développent à l'ouest et au nord des résidences royales, des quartiers de luxe, dont le faubourg Saint-Germain

et le faubourg Saint-Honoré seront les principaux représentants. Progressivement, au cours du XVIII^e siècle, la spécialisation sociale de Paris s'affirme, les résidences des classes supérieures et les fonctions les plus nobles migrant vers l'ouest, les zones artisanales et les classes populaires se fixant à l'est. Les travaux haussmanniens ne renverseront ni ne corrigeront cette dichotomie, ils auront même pour effet de l'accentuer.

Mais c'est à partir du XIX^e siècle que les divisions sociales et fonctionnelles s'accroissent sous les effets multiples de l'industrialisation. Tout d'abord, le développement de la production dans des manufactures concentrées et mécanisées donne naissance à un nouvel espace urbain : le quartier industriel et ouvrier, mélangeant plusieurs fonctions (industrielle, économique, culturelle et sociale). À l'opposé se dessine le quartier résidentiel identifié à la résidence bourgeoise. En outre, l'expansion et l'éclatement multipolaire de la ville (*cf. infra*), dont les causes sont nombreuses, augmentent la séparation entre les activités, ainsi que la division entre les lieux d'emplois et les lieux de résidence. L'opposition centre/faubourg se restructure sous la forme d'un clivage ville/banlieue. Des séparatismes se dessinent même entre les nouvelles zones de résidences aménagées à la périphérie : opposition entre les lotissements de pavillonnaires des accédants à la propriété et les quartiers d'habitats collectifs des locataires, entre les logements sociaux des pauvres et les résidences individuelles des riches. Ainsi apparaît de plus en plus nettement une dissociation entre division fonctionnelle et division sociale, dissociation qui s'accroîtra au cours des trois dernières décennies avec l'expansion de la ville diffuse et fragmentée. En effet, on est progressivement passé d'une ville certes ségréguée mais dotée d'une cohérence d'ensemble à une ville fragmentée ayant perdu ses liens, son cadre de référence administratif et son identité politique et symbolique sous l'effet conjugué de la globalisation de l'économie, de la montée des inégalités, des revendications identitaires, de la multiplication des séparatismes territoriaux et de la mobilité généralisée.

● Séparation, division, ségrégation, fragmentation et segmentation

- Le terme *ségrégation*, qui se diffuse dans les études urbaines à partir des
- années 1950 et surtout 1970, remplace ceux de *séparation* et de *division*
- employés au début du siècle. C'est ainsi que, pour montrer les oppositions
- territoriales (centre/périphérie, espace de travail/espace résidentiel), et pour
- mettre en évidence les inégalités urbaines (quartiers aisés/quartiers défavo-
- risés), les chercheurs en sciences sociales et les urbanistes vont préférer le

concept de ségrégation. Les dictionnaires s'accordent en général à considérer la ségrégation comme l'action de « ségréger », au sens étymologique l'action de « mettre un animal à l'écart du troupeau ». D'une façon générale, c'est l'action de séparer, de mettre à part des « éléments », en l'occurrence des individus d'origine, de « race » ou de religion différente à l'intérieur même d'un pays ou d'une ville. Aujourd'hui, dans nos sociétés à fondement démocratique, l'utilisation du terme ségrégation est pratiquement toujours accompagnée de connotations péjoratives. Il renvoie implicitement à la norme d'un monde égalitaire où régneraient la mixité et l'intégration.

La ségrégation urbaine a pour caractéristique de séparer des individus, des groupes et des territoires, sans pour autant remettre en cause la ville en tant que système capable d'englober ses composantes (Oberti, Préteceille, 2016). Prenant sens dans une lecture marxiste de la ville qui s'appuie sur l'idée d'une société divisée en classes et organisée autour de rapports de domination économique, la ségrégation voit sa portée heuristique se réduire à partir du moment où la ville se diffuse et se diffracte pour voir se multiplier les formes d'exclusion et de séparatisme. Dès lors, il semble plus pertinent de recourir à la notion de *fragmentation* afin de caractériser la ville postindustrielle engagée dans un processus qui multiplie les fragments urbains et invite à appréhender la ville autrement qu'en termes d'entité cohérente. La ville fragmentée a comme particularité de perdre sa capacité d'une part à créer de l'identité pour les citoyens, et d'autre part à garantir la pérennité des liens sociaux. En outre, la notion de fragmentation semble plus à même de rendre compte des dynamiques urbaines de séparation actuelles que celle de *segmentation*, laquelle est davantage statique (sur ce point cf. Dorier-Apprill, Gervais-Lambony, 2007).

1. La fragmentation au cœur des villes

Dès lors que l'on observe les villes à travers le monde, force est de constater que les fragmentations sont devenues un élément omniprésent. Ces dernières relèvent tout à la fois d'un processus et d'un état de séparation spatiale marquée des groupes sociaux, qui se manifestent dans la formation d'aires caractérisées par une faible diversité sociale et des limites précises. Ces divisions spatiales se trouvent en outre renforcées par une

légitimation sociale, pour une partie des individus au moins. C'est ainsi qu'à la suite de Peter Marcuse et Ronald Van Kempen (2002) et de Marie-Hélène Bacqué et Jean-Pierre Lévy (2009), il est possible aujourd'hui d'identifier dans la ville postindustrielle huit types d'espaces :

1) les « citadelles », sortes d'îlots postmodernes à forte densité, situés en centre-ville, qui accueillent les « élites cinétiques » mondialisées à fort capital économique ;

2) les quartiers gentrifiés des centres-villes investis par les « gentrificateurs » que les médias dénomment les « bobos » (bourgeois-bohèmes) ;

3) les *gated communities* se caractérisant par un enfermement hautement sécurisé ;

4) les *edge cities* correspondant à des entités urbaines autonomes situées à la périphérie des villes et qui regroupent en fait les sièges sociaux des entreprises situés auparavant en centre-ville (comme La Défense à Paris) ;

5) les enclaves ethniques et les bidonvilles ;

6) les quartiers de la misère se distinguant par une importante pauvreté, une discrimination raciale forte et ancienne, ainsi que par l'absence de politiques publiques – dont l'exemple paradigmatique est le ghetto américain ;

7) les quartiers bourgeois historiques ou encore dénommés les « Beaux quartiers » ;

8) les zones de lotissements pavillonnaires situées à la périphérie des villes, et plus particulièrement au sein des zones périurbaines.

Ce modèle théorique condense l'ensemble des réalités ségrégatives observées à travers les villes du monde. Mais parce que cette typologie est idéal-typique, et donc quelque peu abstraite, elle ne se retrouve que très rarement en tant que telle dans la réalité concrète. Ce modèle correspond certainement plus à la situation de la plupart des villes des continents asiatique, africain et même américain qu'à celles des villes de l'Europe de l'Ouest. En effet, la fragmentation socio-spatiale de ces dernières n'est plus si évidente dès lors que l'on prend en compte, d'une part les mobilités qui tendent à reconfigurer les frontières traditionnelles et à faire émerger de nouveaux lieux du lien social et, d'autre part la complexification relative des zones de résidence des différentes catégories sociales résultant de choix résidentiels atypiques qui ne se laissent pas saisir uniquement à partir de la seule position sociale des citadins (Marchal, Stébé, 2008). Autrement dit, la ville européenne d'aujourd'hui comprend de multiples situations et n'est certainement pas imperméable dans sa totalité aux dynamiques globales de mobilité – pour s'en convaincre, il suffit de

regarder à quel point les classes moyennes des villes françaises passent d'un espace à l'autre, des centres-villes vers les périphéries pavillonnaires et *vice versa*. C'est dire si la ville demeure plutôt structurée à partir d'un *continuum* révélant la complexité des situations résidentielles.

Aussi est-il nécessaire, afin d'éviter tout substantialisme, de ne pas décrire la ville dans sa globalité comme une juxtaposition de territoires plus ou moins repliés sur eux-mêmes et de réduire la vie urbaine à des oppositions grossières faisant de la ville un espace divisé exclusivement entre des quartiers aisés d'un côté et des quartiers populaires de l'autre. Il semble effectivement qu'il faille prendre acte de toutes les situations résidentielles intermédiaires – précisément constitutives du *continuum* socio-spatial – qui existent entre les zones les plus privilégiées et les plus paupérisées. À cet égard, Edmond Préteceille (2006) note, à partir de l'exemple de la région parisienne, une baisse globale de la ségrégation entre les catégories supérieures les moins aisées souvent issues du secteur public et les catégories populaires ou même immigrées. Cette déségrégation des catégories moyennes supérieures montre que la ville ne fait pas que séparer et qu'elle est encore le théâtre d'une certaine mixité sociale (cf. Marchal, 2010). En dépit des inégalités qui y augmentent par ailleurs, elle continue donc, dans une certaine mesure, à relier et à susciter des relations entre personnes aux habitus divers et variés. De ce point de vue, il ne semble pas pertinent sur le plan heuristique de décrire les villes de l'Europe de l'Ouest à partir de l'image de la *mosaïque* proposée par les sociologues de l'École de Chicago (cf. *supra*), dans la mesure où elles peuvent difficilement être pensées dans les termes d'un découpage en aires bien délimitées auxquelles correspondraient des cultures spécifiques.

Cela étant dit, la fragmentation peut être identifiée si l'on resserre la focale sur les deux extrémités du *continuum* qui s'apparente plus en réalité à un dégradé. En effet, dans les villes européennes, il est possible de repérer des formes de séparatisme qui relèvent davantage de la fragmentation urbaine que de la ségrégation, étant donné qu'elles remettent en cause la ville post-fordiste en tant qu'entité cohérente. À l'instar de Jacques Donzelot (2004), cela revient à dire que la ville ne fait plus société, et qu'à ce titre elle se fragmente à travers trois dynamiques urbaines qui s'incarnent dans trois types d'espaces : la *relégation* des Zones urbaines sensibles (ZUS) ; la *périurbanisation* relatives aux quartiers pavillonnaires ; la *gentrification* des quartiers anciens des centres-villes. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la situation des villes françaises, même si nous nous arrêterons de temps en temps sur des contextes urbains étrangers.

● « La ville à trois vitesses »

Pour Donzelot, il est possible de distinguer au sein des villes françaises trois dynamiques (la relégation, la périurbanisation et la *gentrification*) renvoyant à ce qu'il appelle « la ville à trois vitesses ».

1) La *relégation* concerne les quartiers périphériques d'habitat social qui ont souffert, plus que tout autre territoire urbain, de la réduction des emplois industriels, de la montée du chômage et des politiques de peuplement inégalitaires. De symboles de la modernité et de la société intégrative, ils sont devenus des figures du retrait, de l'exclusion et de la pauvreté. Les habitants de ces quartiers vivent désormais dans un *entre-soi contraint*.

2) La *périurbanisation* se rapporte quant à elle aux lotissements pavillonnaires érigés à la lisière des grandes villes. Les habitants des pavillons, soucieux de défendre leur tranquillité, leur école de quartier et, par extension, leur qualité de vie, se tiennent à bonne distance de ceux susceptibles de venir perturber leur « petit bonheur ». L'heure n'est plus au désir de donner à voir sa réussite sociale, mais à la crainte envers les résidents des cités d'habitat social. Les périurbains défendent leur *entre-soi protecteur*.

3) La *gentrification* peut être définie comme l'embourgeoisement des quartiers anciens des centres-villes. Les « gentrifiés » ont la possibilité financière de rester ou de retourner en centre-ville, là où les prix de l'immobilier sont tels qu'ils opèrent silencieusement une véritable sélection. Par conséquent, il ne s'agit plus ici de s'inscrire dans un entre-soi protecteur, mais bien plus dans un *entre-soi sélectif* constitué par une « élite circulante » au fort potentiel de mobilité.

D'après Jacques Donzelot, « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, n° 303, 2004, p. 14-39.

2. Le « cocooning » des beaux quartiers et la gentrification des centres anciens

C'est surtout à quelques chercheurs en sciences sociales qu'il revient d'avoir montré avec une grande acuité à quel point les familles de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie ancienne se concentrent dans des espaces restreints. Les recherches menées par Michel Pinçon et Monique

Pinçon-Charlot (1989 ; 1992 ; 2007) sur les classes aisées parisiennes, par Yves Grafmeyer (1992) sur le « Tout-Lyon » ou encore par Pierre-Paul Zalio (1999) sur les « Grandes familles de Marseille au xx^e siècle », ont toutes mis en évidence combien les groupes appartenant à l'élite s'assemblent dans quelques quartiers bien délimités où ils cultivent un entre-soi qui n'est possible que parce que le pouvoir social est aussi un pouvoir sur l'espace : au sein des grandes villes, les membres de la haute société contrôlent les lieux où ils vivent. Ceci confirme ce que Préteceille (2006) souligne dans un de ses derniers écrits, à savoir que la ségrégation la plus manifeste est d'abord celle des classes supérieures.

● Le savon au cœur de la ségrégation marseillaise

Zalio, dans son ouvrage sur les grandes familles de Marseille, essaie de retracer l'évolution de la bourgeoisie locale depuis le xix^e siècle, de comprendre son insertion dans le tissu urbain et, par conséquent, de rendre visibles les éléments qui ont permis la construction et la consolidation d'une identité bourgeoise marseillaise. La naissance des grandes familles qui ont dominé la scène économique et la société marseillaise au xx^e siècle est inséparable de l'économie des oléagineux et de quelques produits emblématiques, l'huile et bien sûr le fameux *Savon de Marseille*.

La croissance urbaine qui accompagne le développement industriel et portuaire à la fin du xix^e siècle est marquée par le développement d'un centre-ville pauvre, la diffusion d'un habitat ouvrier sur toute l'agglomération et par le déplacement des quartiers résidentiels bourgeois vers le sud dans le prolongement de la rue du Paradis et sur le flanc de la colline de Périer (8^e arrondissement). Par ailleurs, les classes élitaires s'implanteront progressivement tout le long de la Corniche dans des villas édifiées sur le flanc sud du Roucas-Blanc. La ville de Marseille se divise alors pour devenir le théâtre d'une bipolarisation entre un Nord populaire et un Sud bourgeois. Zalio note que le glissement de la bourgeoisie vers le sud de la cité phocéenne s'est renforcé au cours de la seconde partie du xx^e siècle. La liste des inscrits marseillais dans le *Bottin Mondain* de la fin des années 1990 indique une radicalisation des évolutions observées avant 1945. Par exemple, si le 6^e arrondissement (autour de la Préfecture et du Palais de justice) reste toujours bourgeois, le quartier du Chapitre, en revanche, qui représentait un quart des localisations de la vieille bourgeoisie inscrite dans le *Bottin Mondain* de 1928, est aujourd'hui

- massivement déserté. Comme tant d'autres villes, Marseille n'a pas échappé
- à une segmentation spatiale et à l'implantation des classes élitaires dans des
- espaces restreints qui *in fine* en viennent à constituer des *micro-ghettos dorés*.

D'après Pierre-Paul Zalió, *Grandes familles de Marseille au xx^e siècle*, Paris, Belin, 1999.

2.1 L'autoségrégation des plus riches

Preuve en est que les groupes élitaires se concentrent en quelques lieux privilégiés (par exemple les quartiers d'Auteuil, de Passy et le faubourg Saint-Germain à Paris, les quartiers autour de l'avenue du Prado et de la rue Paradis à Marseille, le VI^e arrondissement – la Tête-d'Or – à Lyon ou encore les rues Lepois, des Brices et Hermite ainsi que la place Carrière à Nancy). Le périmètre restreint qu'occupent les classes supérieures permet de nouer tout un système de relations par lequel s'opère une insertion en profondeur. Celle-ci est renforcée étant donné que les membres de la famille et les amis résident dans les mêmes quartiers et dans la mesure où les activités professionnelles en sont proches. Les territoires utiles sont alors des espaces où l'on se sent en compagnie de ses semblables, où l'on se sent chez soi, à l'abri des remises en cause et des promiscuités gênantes. Dans ces univers sociogéographiques, il est alors possible de laisser libre cours à sa culture incorporée sans avoir peur de déroger aux exigences prescriptives du groupe auquel on appartient.

Cette autoségrégation permet également d'assurer la reproduction des positions dominantes, par exemple à travers l'éducation des enfants et notamment quant au contrôle de leurs relations dans le quartier et au sein de l'école – les classes aisées sont les plus farouches défenseurs de la carte scolaire, parce qu'elles ne souhaitent pas que les camarades d'école de leurs enfants soient issus d'un groupe social différent du leur (Oberti, 2007). En outre, cet entre-soi rend possible le partage des richesses accumulées : les grandes fortunes, parce qu'elles sont proches, constituent un cadre de vie d'exception par l'association des richesses singulières. La proximité spatiale, facilitant la sociabilité, produit un univers rempli d'aménités dans lequel les élites peuvent cultiver et accroître leur capital social.

Le cas de Paris est particulièrement intéressant à observer quant à la ségrégation. À partir du découpage en IRIS (îlot regroupé pour l'information statistique) introduit par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour le recensement de 1999, Préteceille (2006) propose une typologie socioprofessionnelle des quartiers de la

métropole parisienne. Cette grille de lecture laisse apparaître une exclusivité socioprofessionnelle dans les six types supérieurs avancés. En effet, ils regroupent 46,5 % de cadres et professions intellectuelles supérieures et d'indépendants, contre seulement 29 % d'employés et d'ouvriers. Et les deux types les plus huppés sont encore plus exclusifs, avec plus de 55 % des actifs dans le groupe supérieur, et moins de 25 % dans le groupe inférieur.

Préteceille ajoute qu'aucune autre grande PCS (Profession et catégorie sociale) n'est aussi majoritairement concentrée que la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » dans les territoires où elle est le plus fortement présente. Il en résulte que celle-ci a une assez faible probabilité de côtoyer des membres des classes populaires. Préteceille souligne également que dans les espaces qui étaient déjà supérieurs en 1990, l'exclusivité s'est encore un peu renforcée dans la mesure où la seule grande catégorie d'actifs qui augmente est celle des cadres et professions intellectuelles supérieures ; toutes les autres PCS voient leurs effectifs régresser. Les statistiques analysées par Préteceille laissent ainsi apparaître combien l'autoségrégation des classes supérieures a eu tendance à la fin du xx^e siècle à s'amplifier par rapport aux classes populaires.

● Quand les riches se cachent dans le Bois de Boulogne

Il existe au sein des territoires de la grande bourgeoisie de l'agglomération parisienne des lieux privés dont l'entrée est strictement contrôlée et réservée aux seuls membres des cercles auxquels la ville de Paris les a concédés. Au xix^e siècle, le Conseil municipal de la ville de Paris a en effet accordé à différents cercles (le Racing Club de France, le Polo de Paris ou encore le Cercle de l'Étrier) des concessions à l'intérieur du Bois de Boulogne. Ils disposent ainsi d'espaces aux superficies non négligeables : 6,65 ha pour le Racing Club de France et 8,67 ha pour le Polo de Paris. Il s'agit d'espaces clos dont les enceintes dissimulent soigneusement aux yeux des promeneurs les installations et les bâtiments. La discrétion est ici de rigueur, de même que l'acquittement d'un droit d'entrée sélectif qui va, selon la spécificité du cercle ou du club, de 1 500 € à près de 7 000 € par an aujourd'hui.

Ces enclaves ludiques et mondaines réservées aux élites situées au sein de Bois de Boulogne sont quasi clandestines, preuve en est qu'elles ne sont pas mentionnées dans les guides touristiques. Elles sont en réalité des espaces au sein desquels les membres des grandes familles peuvent se ressourcer, se divertir et se retrouver entre soi dans un cadre réservé à l'abri des rencontres

- intempestives. On voit combien l'aristocratie et la grande bourgeoisie disposent de micro-territoires mondains à l'intérieur même d'un important espace vert inséré dans l'agglomération parisienne.

• D'après Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 1989.

2.2 Le réinvestissement des centres-villes anciens

Depuis plus d'une quarantaine d'années, nous assistons à une arrivée croissante de membres des couches moyennes et moyennes supérieures au sein de certains quartiers anciens des villes françaises, et plus largement des métropoles des pays riches du Nord (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest...). Ce mouvement de « retours en ville » (Bidou-Zachariasen, 2003) n'est pas nouveau ; il a déjà été observé de façon isolée et parcellaire dans les années 1960 à Londres par Ruth Glass (1964). À partir de son observation réalisée dans le quartier d'Islington, proche de l'hyper-centre londonien, la sociologue américaine propose le terme « gentrification » que l'on peut traduire par « ennoblissement » ou par « embourgeoisement ». Ce nouveau vocable est composé à partir de *gentry*, terme renvoyant à la petite noblesse terrienne non titrée d'Angleterre – par opposition à la *Nobility*, la noblesse titrée –, mais aussi, et plus généralement, à la bonne société, « aux gens bien nés », dans une acception péjorative. Ce nouveau mot a donc initialement un sens critique visant à dénoncer le processus à travers lequel des quartiers centraux populaires se voient profondément transformés par l'arrivée de nouveaux résidents appartenant aux classes moyennes et moyennes supérieures et par le départ – contraint – de leurs habitants originels.

Les chercheurs en sciences sociales français ont pendant longtemps ignoré le terme de gentrification, persuadés que le processus de tertiariation (remplacement des ouvriers par les employés) n'aboutirait pas à un embourgeoisement généralisé des quartiers populaires. Au départ, à partir du début de la décennie 1990, le vocable a été en France mobilisé pour décrire les conséquences de politiques de réhabilitation des logements dans les quartiers centraux anciens, comme dans le Vieux-Lyon (Authier, 1993) ; mais également dans le cas de quartiers où la réhabilitation se combinait à des opérations de démolition-reconstruction, à l'instar du quartier de Belleville au nord-est de Paris (Simon, 1994).

Réservé au départ au domaine scientifique des géographes, des sociologues et des politistes, le concept de gentrification s'est aujourd'hui

imposé dans le monde des médias et des politiques. Il est devenu au cours du temps un concept fourre-tout, voire un « concept chaotique » (Bourdin, 2008), symbolisant ici la renaissance de vieux quartiers populaires, désignant là la régénération de friches industrielles et urbaines, traduisant ailleurs les opérations de démolition-reconstruction ou encore caractérisant dans d'autres cas une nouvelle forme d'inégalité socio-spatiale. La presse généraliste, à force de simplification, est parvenue à faire passer l'idée selon laquelle la gentrification serait un processus d'implantation dans les quartiers populaires de groupes sociaux issus des nouvelles classes moyennes aux styles de vie spécifiques, groupes sociaux qu'elle qualifie bien souvent de « bobos » (*cf. infra*). Elle donne ainsi « une vision tronquée, simpliste et orientée » de la manière dont les quartiers centraux de certaines villes se modifient, résumant « la gentrification à une mécanique simple et identique d'une ville à l'autre et d'un quartier à l'autre » (Chabrol *et al.*, 2016, p. 24).

• Les caractéristiques génériques de la gentrification

Si les logiques de gentrification sont sans aucun doute complexes – il n'existe pas qu'une seule logique de gentrification –, et si de nombreuses interprétations de ce processus ont été avancées (économiques, politiques, culturelles, sociales) (Ley, 1986 ; Smith, 1996 ; Bidou-Zachariasen, 2003), il reste que de nombreux chercheurs s'entendent sur quelques éléments qui les sous-tendent. Tout d'abord, la gentrification est une transformation de la composition sociale des résidents d'un quartier, plus précisément le remplacement de couches populaires par des couches moyennes salariées (Hamnett, 1997). Ce remplacement d'une population par une autre s'accompagne de modifications du tissu urbain et commercial (réhabilitation des logements, revalorisation de l'immobilier, apparition d'une offre commerciale plus adaptée aux nouvelles populations). Puis, les pouvoirs publics jouent indéniablement un rôle dans la gentrification en concourant à définir les règles du jeu dans un certain nombre de domaines. Ils peuvent par exemple jouer sur la composition sociale par l'intermédiaire des politiques de l'habitat. Ils ont également la possibilité d'intervenir sur l'aménagement urbain en avançant des règles et des normes en matière d'urbanisme ou d'architecture mais aussi en intervenant concrètement sur les espaces publics urbains. Ils peuvent en outre interférer sur le marché du logement en énonçant ce qui est possible ou non de faire en termes de transformation du bâti ou en intervenant dans les transactions. Enfin, l'appropriation de l'espace par les gentrificateurs se réalise sous le signe d'un

certain « modèle d'urbanité », modèle organisé autour des vocables de « centralité », de « densité », de « diversité » et d'« historicité » : l'espace rêvé des acteurs de la gentrification est animé, dense, fait de petites rues, de commerces « authentiques » et de cafés patinés, il se parcourt à pied et concentre un grand nombre d'activités et de citadins ; l'espace de la gentrification « abrite et attire des habitants et des usagers aux profils variés et mêle habitat, équipements, lieux de travail et commerces de toutes sortes » ; le quartier rêvé des acteurs de la gentrification s'intègre dans une histoire locale qui resurgit dans le présent ; La ville rêvée des gentrificateurs n'est ni neuve ni moderne, elle n'abolit pas son passé, mais le fait réapparaître tout en le valorisant « comme un gage d'authenticité, d'unicité et d'appropriabilité » (Chabrol *et al.*, 2016, p. 71-72).

• Les gentrificateurs : une population hétérogène

Reprenant le schéma idéaltypique de Timothy Pattison (1977), Francine Dansereau (1985) distingue les différentes populations qui prennent part à la gentrification. Celle-ci est le résultat de vagues successives d'installation, mobilisant tour à tour des fractions diverses des classes moyennes, des plus « marginales » aux plus « fortunées » : tout d'abord amorcée par un petit groupe de personnes audacieuses (« *les envahisseurs* »), puis portée par une clientèle plus soucieuse des risques (« *les pionniers* »), et enfin récupérée, après intervention des pouvoirs publics (labellisation des territoires « envahis » en quartier historique par exemple), par des membres des couches moyennes en ascension sociale (« *les yuppies* »). Parallèlement à ces arrivées de nouvelles populations (*les « gentrificateurs »*, des petits bourgeois diplômés), les anciens occupants du quartier appartenant aux couches populaires sont contraints de partir, soit parce qu'ils ne peuvent plus payer leur loyer devenu trop élevé, soit parce que le nouvel environnement social et culturel leur est devenu étranger. Mais les récentes recherches montrent que la gentrification n'est pas à proprement parler le résultat de vagues successives, il s'agirait plutôt du « produit social d'un jeu complexe » dans lequel sédentaires et mobiles se côtoient, où s'entrelacent mouvements de populations, décisions d'aménagement, stratégies d'acteurs et manières spécifiques d'habiter et de cohabiter des différents groupes sociaux (Collet, 2015 ; Chabrol *et al.*, 2016).

Si les phénomènes de gentrification se sont diffusés au cours de ce demi-siècle dans les villes situées sur les cinq continents, ils se sont également diversifiés, notamment au travers des habitants qui ont investi les nouveaux territoires urbains. Dès lors, « s'installer dans de tels quartiers n'est plus

accessible aux mêmes populations que trente ans plus tôt et n'a plus le même sens » nous dit Anaïs Collet (2015, p. 25). Alors qui sont donc les nouveaux gentrificateurs ? Cette auteure esquisse quelques éléments de réponse. Les gentrificateurs du *xxi*^e siècle ne constituent pas pour elle une catégorie figée dans le temps et l'espace, mais représentent plutôt une catégorie d'individus pluriels disposant de caractéristiques socio-économiques différentes selon les lieux et la période d'installation. À la différence des catégories sociales huppées qui sélectionnent et choisissent leurs espaces résidentiels, les gentrificateurs issus des catégories sociales moyennes se replient sur une logique de conservation et de valorisation d'un capital culturel – bien souvent un aspect du patrimoine historique du quartier remis en avant et revisité – leur permettant d'opérer une distinction *a minima*.

● Bobos, yuppies, hipsters, gentrificateurs...

- Pendant longtemps, les franges de la petite bourgeoisie diplômée qui investissent les quartiers populaires des centres-villes ont été dénommées par les médias « bobos ». Ce terme est forgé à partir de la contraction des mots « bourgeois » et « bohème » par le journaliste américain du *New York Times* David Brooks pour remplacer le terme « yuppie » (*Young Urban Professional*) devenu trop péjoratif. Le mode de vie bourgeois des yuppies des années 1980 se serait hybridé avec les valeurs bohèmes de la contre-culture des années 1960-1970.
- Au cours des décennies 1980 et 1990, le terme « yuppie » vise à désigner les jeunes cadres et ingénieurs de haut niveau qui évoluaient dans les milieux de la haute finance et résidaient au cœur des grandes métropoles américaines. Il s'agit à l'époque d'une population assez inédite qui remettait en cause le schéma générationnel classique en termes de pouvoir, de visibilité et de poids économique. Yuppie est devenu rapidement un terme négatif en vue de désigner les jeunes ambitieux, carriéristes, matérialistes et soucieux de réussir financièrement. La figure du *Golden Boy* en est un exemple assez paradigmatique. D'autres acronymes ont été forgés à partir de yuppie, notamment *guppie* pour *Gay Urban Professional* et *buppie* pour *Black Urban Professional*.
- Le terme anglo-américain « hipster » est apparu dans les années 1940 pour désigner les amateurs blancs de jazz. Fascinés par la « *cool attitude* » des jazzmen noirs, les hipsters adopteront un mode de vie « tendance » : vêtements, drogues, argot, liberté sexuelle... Depuis le début de la décennie 2000, le vocable hipster est de nouveau utilisé pour qualifier un individu qui refuse d'adopter certaines habitudes consuméristes et socioculturelles. Les hipsters

• sont des jeunes qui travaillent bien souvent dans les milieux des médias, de la communication, de la publicité et de l'événementiel et qui sont à la recherche de la culture avant-gardiste. Ils adoptent un style vestimentaire et corporel spécifique : chemises à carreaux, vêtements vintage, port de la barbe ou de la moustache pour les hommes, tatouages... Au même titre que le vocable bobo, le terme hipster est devenu péjoratif, et désigne aujourd'hui un jeune passionné par les derniers produits high tech, passant son temps sur les réseaux sociaux.

• Depuis quelques années, les sociologues français ont abandonné la catégorie de « bobos » pour celle de « gentrificateurs », exprimant mieux, selon eux, sa diversité socioprofessionnelle, son évolution sociologique et son rôle dans le changement urbain. La catégorie « bourgeois-bohème », comme celle d'« hipster », reste en effet extrêmement floue, devenant au fil du temps un véritable fourre-tout ne reflétant pas la réalité sociale et amalgamant différentes problématiques sociologiques : recomposition des classes moyennes et supérieures, mutations économiques des grandes métropoles urbaines, déclassement générationnel...

• Les nouvelles formes de la gentrification

La définition du concept de gentrification a, au fur et à mesure de sa diffusion, évolué afin d'intégrer d'autres formes d'élitisation, d'autres acteurs et d'autres espaces (Lees *et al.*, 2008). Alors que le concept touchait originellement la réhabilitation du bâti existant, plusieurs géographes ont nommé « *new-build gentrification* » la construction de nouveaux logements s'adressant aux classes moyennes supérieures dans le cas d'opérations de démolition-reconstruction ou de régénération de friches industrielles (Davidson, Lees, 2005 ; 2010 ; Rérat, 2012). Dans ce type d'opérations, le bâti ancien, qu'il soit résidentiel ou industriel, qu'il se situe dans les centralités urbaines ou un peu à l'écart, est entièrement démoli et remplacé par des constructions neuves de standing. Ces chercheurs considèrent de tels projets comme participant pleinement d'un processus de gentrification, car ils sont portés par les mêmes dynamiques de revalorisation des territoires centraux des villes par et/ou pour les catégories sociales moyennes supérieures. Ceci étant dit, cette définition plus large a été remise en question par d'autres chercheurs qui préfèrent eux la notion de « réurbanisation », et réservant le vocable gentrification à des processus comportant un déplacement direct de population (Buzar *et al.*, 2007 ; Boddy, 2007).

S'ouvrant, comme nous le voyons, à d'autres formes d'embourgeoisement, la gentrification intègre par ailleurs une pluralité d'acteurs (pouvoirs publics, promoteurs immobiliers, chambres de commerce et d'industrie...) et ne se réduit plus aux centres des villes : elle gagne d'autres espaces urbains toujours plus loin du cœur des villes. Elle contribue ainsi à l'émergence de nouvelles niches urbaines au sein des quartiers populaires à l'écart de l'hyper-centre, que cela soit dans le domaine des loisirs – avec l'installation de nombreux bars, lounges et restaurants –, de la culture – avec l'implantation de galeries d'art – ou encore de la consommation – avec l'ouverture de magasins de produits bio ou du « terroir », de pâtisseries et de boutiques *fashion*. L'exemple de Paris en témoigne, capitale dans laquelle ont émergé depuis les années 1990 de nouvelles centralités de ce type dans le Nord et à l'Est : les quartiers des Batignolles, de la Bastille, d'Oberkampf ou du canal Saint-Martin pour n'en citer que quelques-uns. Mais cela ne concerne pas seulement Paris, d'autres villes un peu partout dans le monde voient également se développer des centralités gentrifiées à bonne distance du centre-ville : le quartier Prenzlauer Berg situé à l'est de Berlin, ou encore le quartier de Williamsburg à Brooklyn localisé à l'est de Manhattan en sont quelques exemples significatifs. La gentrification en vient même parfois à toucher la totalité d'une ville ; ainsi en est-il de Paris *intra-muros* qui se gentrifie progressivement sur la totalité de son territoire. Ceci explique la contagion de cette logique de gentrification à la première couronne de sa banlieue, à commencer par Levallois-Perret (Marchal, Stébé 2012), ou encore Montreuil (Collet, 2015), et à certains territoires périurbains proches de la capitale (Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne) : le « front de la gentrification » (Clerval, 2013) avance ainsi progressivement depuis une vingtaine d'années vers les périphéries urbaines.

Enfin, la gentrification, tout en continuant à se diffuser au sein des villes du Nord de la planète, touche désormais de très nombreuses métropoles du Sud, de l'Asie (Hanoï, Téhéran, Bakou...), de l'Amérique latine (Lima, Buenos Aires, Medellin...), tout comme de l'Afrique (Windhoek, Le Cap, Dakar, Casablanca, Lagos...). Certains auteurs n'hésitent pas à parler de *Global Gentrifications* (Lees *et al.*, 2015) et d'autres proposent même l'expression « *new urban colonialism* » pour montrer combien la gentrification est un phénomène mondial renvoyant à une « marchandisation de l'espace urbain » (Clark, 2005). Ceci étant dit, si le processus de gentrification est devenu au cours de ce demi-siècle un phénomène global, n'oublions pas que c'est la diversité des formes qu'il prend à travers les villes du monde qui apparaît nettement et qui fait dire au géographe

Érik Clark (2005, p. 257) que « la richesse des analyses empiriques révèle à quel point la gentrification est dépendante des contextes sociaux, économiques, culturels, politiques et légaux dans lesquels elle s'inscrit ». Le constat fait par les six auteurs de l'ouvrage *Gentrifications* sorti en 2016 rejoint celui du géographe de l'université de Lund : il existe une pluralité de « gentrifications » plutôt qu'une seule forme de gentrification (Chabrol *et al.*, 2016, p. 48).

3. La vie repliée dans les lotissements des périphéries urbaines

La croissance urbaine se traduit depuis quelques décennies par l'extension massive de l'habitat dans les zones périurbaines alors que leurs centres se stabilisent, voire diminuent démographiquement. Ce processus de périurbanisation s'appuie sur la volonté des classes moyennes d'accéder à la propriété d'un pavillon individuel et sur l'usage généralisé de l'automobile. L'accession à la propriété d'une maison individuelle a connu un grand succès : en 2016, elle représente encore 41 % des nouveaux logements construits. Mais cet engouement pour le périurbain a son revers de médaille : le front périurbain progresse en direction du rural, s'appropriant chaque année 60 000 ha de terres agricoles (la moitié pour les lotissements de pavillonnaires et l'autre pour les infrastructures – routes, voies privées, centres commerciaux... – qui les desservent).

3.1 L'engouement pour le pavillon individuel périurbain

La préférence massive des Français pour la maison individuelle – depuis plus d'un demi-siècle, 80 % d'entre eux plébiscitent ce type d'habitat – est bien connue depuis les travaux réalisés dans les années 1960 par les sociologues de l'Institut de sociologie urbaine (*cf. supra*), et en termes de constructions les chiffres parlent d'eux-mêmes. 39 % des logements édifiés en 1968 sont des maisons individuelles ; dix ans après, elles représentent 63 %, pour atteindre 68 % en 1984. À cette date leur poids commence à baisser tendanciellement : en 2006, elles représentent encore

presque 50 % des logements construits, et en 2016, comme on l'a vu, la part des logements individuels s'élève à 41 % des nouvelles constructions. C'est ainsi qu'on comptabilise à l'heure actuelle 19,3 millions de maisons individuelles dans notre pays sur un total de 34,5 millions de logements.

• Le pouvoir d'attraction de la maison individuelle

L'attraction pour la maison réside dans le regard que portent les habitants sur la propriété individuelle. Valorisant celle-ci, ils aspirent à ne pas être : 1) enserres physiquement dans un immeuble collectif et 2) assujettis juridiquement à un règlement de copropriété. Rappelons ici que 59 % des ménages sont en 2016 propriétaires de leur logement, alors qu'ils n'étaient que 35 % en 1954 et 50 % au début des années 1980. Force est de constater qu'au cours des cinquante dernières années de nombreuses familles françaises accéderont à la propriété d'un pavillon individuel avec jardin. Construits toujours plus loin des villes, les pavillons gagneront des zones rurales épargnées jusqu'à présent par l'urbanisation pour les transformer profondément.

Ainsi, l'appartement, comme le fait remarquer Éric Charmes (2005), n'a jamais pu concurrencer la maison car celle-ci permet d'être isolé de ses voisins par son jardin et d'être aménagée à sa guise : l'habitant d'un pavillon a ainsi le sentiment de maîtriser son espace.

Par ailleurs, la maison individuelle située dans le périurbain voit son pouvoir d'attraction renforcé par un environnement proche de la nature, les paysages champêtres et agricoles procurant aux résidents un repos visuel qui leur permettrait de « se ressourcer » et de vivre plus sereinement que dans la ville dense. Mais il est nécessaire de préciser, à l'instar de Charmes, que le rapport qu'entretiennent les périurbains au monde rural et à la nature est relativement ambivalent dans la mesure où si les périurbains se disent volontiers campagnards, ils sont aussi des urbains. L'habitant du périurbain ne fuit pas forcément la ville ; il veut les avantages, et de la ville, et de la campagne. Le périurbain serait même, en quelque sorte, le révélateur du nouvel urbain, celui pour qui la mobilité n'est pas une contrainte, celui qui, parce que les périphéries se dotent d'équipements scolaires, commerciaux, culturels, peut jouir des plaisirs de l'urbain sans être en ville. Par ailleurs, le pavillon individuel attire un grand nombre de familles par son cadre de vie particulièrement adapté à la vie familiale : les ensembles pavillonnaires, éloignés des dangers et des nuisances de la circulation automobile, offrent en effet des espaces relativement sûrs pour les enfants et leurs jeux.

• Vivre au plus près de la nature

N'oublions pas que les représentations sur la campagne environnant la ville sont anciennes. Lewis Mumford (1964) souligne que, bien avant l'époque de Rousseau, nombre de riches citadins se sont éloignés du milieu urbain, pensant retrouver un sentiment de liberté et d'indépendance. Au Moyen Âge par exemple, beaucoup de bourgeois sont propriétaires de jardins et de vergers à proximité immédiate de la ville dans lesquels ils se rendent régulièrement. À partir du XIII^e siècle, la crainte des épidémies de choléra ou de peste va accélérer l'exode des citadins les plus aisés. Cet engouement pour le périurbain va encore s'accroître dans la seconde moitié du XVIII^e sous l'influence du rousseauisme qui vante les vertus d'une campagne idyllique aux portes de la ville. Tout au long du XIX^e, par crainte des maladies contagieuses, de la misère et des taudis crasseux, le périurbain se verra confirmer dans son statut de territoire refuge, et ce d'autant plus que les quartiers denses et encombrés de la cité commencent à subir les assauts de l'industrialisation. Jusqu'aux années 1850-1860, les mouvements migratoires en direction de la banlieue restent dans une très large mesure le privilège des classes aisées qui ont les moyens de « rouler carrosse », mais avec le développement des transports ferroviaires à partir des années 1850-1870, d'autres catégories sociales – issues de la classe moyenne naissante – se lanceront à l'assaut des territoires périurbains.

• La voiture individuelle : une belle opportunité !

La diffusion de l'automobile dans les années 1950-1970 a rendu possible, pour de nombreux ménages, l'accession à la propriété d'un pavillon en périphérie des villes. Comme le souligne Rémy Allain (2010, p. 190), « les espaces périurbains sont l'une des conséquences et l'un des aspects de l'explosion des mobilités individuelles. Les notions de distance, d'espace de vie quotidienne, de centralité et tout simplement de ville ont été bouleversées par les opportunités offertes par l'automobile. » Partout en effet des polarités urbaines émergent en périphérie des grandes agglomérations, polarités reliées entre elles par des bandes de bitumes. Il s'agit de villes ou de villages d'ortoirs recouverts de lotissements de pavillonnaires, de centralités davantage dynamiques accueillant des zones ludo-commerciales, des pépinières d'entreprises, des équipements universitaires et des centres de recherche et développement (R&D).

Rappelons que cela fait maintenant presque cinquante ans que l'automobile a été privilégiée par les pouvoirs publics français pour devenir le mode de transport dominant, même s'il est aujourd'hui quelque peu contesté. Ainsi, le taux d'équipement des ménages en automobile passe de 50 % en 1970 à 77 % en 1990 pour atteindre plus de 83 % en 2016 (INSEE). En outre, il est important de noter qu'entre 1960 et 2005, les ménages français ont accru leurs achats d'automobiles neuves de 4,8 % en moyenne par an, soit plus rapidement que le pouvoir d'achat de leur revenu disponible brut qui, lui, a augmenté de 3,1 % (INSEE). Par exemple, observons que si seulement 60 % des ménages disposent en région parisienne d'au moins une voiture en 2016, le taux de motorisation est supérieur à 90 % dans les zones rurales et périurbaines.

Le mode de vie des ménages résidant au sein des lotissements pavillonnaires est indissociable d'une mobilité journalière qui repose dans une très large majorité des cas sur l'usage de l'automobile. Plus précisément, 80 % des déplacements des habitants du périurbain se réalisent en voiture. Logiquement, on observe qu'un ménage périurbain parcourt en moyenne 20 000 km par an en voiture contre 12 000 pour un ménage d'un pôle urbain. D'une façon plus générale, les déplacements se distribuent tous azimuts dans la mesure où ils s'effectuent sur des territoires divers et variés : du périurbain à la banlieue et vice-versa, du périurbain au centre-ville et réciproquement, du périurbain au rural... Par conséquent, les habitants des pavillonnaires sont des « navetteurs » dont l'emploi du temps quotidien est rythmé par de multiples allers-retours entre les lieux qu'ils sont amenés à fréquenter (écoles, crèches, entreprises, commerces, cinémas...) (Le Breton, 2008 ; Marchal, 2014).

Mais si les pérégrinations des périurbains sont inévitables, il reste qu'elles ne vont pas sans poser un certain nombre de problèmes (Wiel, 2004). Outre la saturation du réseau routier, les pollutions atmosphériques, sonores et auditives, causées par les innombrables déplacements réalisés en voiture (Orfeuill, 2008), la mobilité se révèle être *in fine* une contrainte pour des ménages éloignés des commodités qu'apporte la ville. À cet égard, Daniel Pinson et Sandra Thomann (2002) notent combien la gestion des déplacements est ici une préoccupation quotidienne, nécessitant un arbitrage entre les différents membres de la famille, chacun aspirant à se déplacer comme bon lui semble, et se trouvant engagé dans des temporalités pas toujours convergentes : le temps de travail et des besoins des uns ne correspond pas forcément au temps des loisirs des autres.

• Les logiques d'installation dans le périurbain

Au cours du ^{xx}e siècle, l'engouement pour le périurbain n'a pas faibli ; bien au contraire il s'est accentué sous la poussée de l'élévation générale du niveau de vie et de la diffusion massive de l'automobile : de plus en plus de ménages appartenant à un large spectre de catégories sociales choisissent de s'installer dans le périurbain qui n'en finit pas de voir son front s'éloigner de la ville. Aujourd'hui, la périphérie des villes ressemblerait plus à un « espace mosaïque » dans lequel les différentes strates socio-professionnelles qui composent les classes moyennes peuvent s'installer. Pour Marie-Christine Jaillet (2004, p. 45), cette organisation sociale de l'espace périurbain résulte de la combinaison de trois logiques. Tout d'abord une « logique d'auréole » : par cercles concentriques, en fonction de la valeur du foncier, les différentes fractions des classes moyennes se distribuent du centre vers la périphérie (les plus aisées dans les couronnes proches de la ville-centre et les plus modestes dans les franges éloignées du périurbain). Puis, une « logique d'axe » : selon le nombre, le type de voies de communication (autoroutières, routières, ferrées) et l'éloignement, il est possible d'atteindre la ville-centre où les lieux de travail se trouvent dans de plus ou moins bonnes conditions et avec un différentiel de rapidité non négligeable. Enfin, une « logique de site » : le paysage et l'environnement, en fonction de leur qualité, font varier la valeur foncière des territoires périurbains. La combinaison de ces trois logiques contribue à dessiner « une marqueterie sociale du périurbain ».

3.2 La recherche de sécurité chez les habitants des pavillonnaires

L'achat d'un pavillon individuel au sein d'un lotissement périurbain semble valoir ticket d'entrée dans un club résidentiel (Rifkin, 2000 ; Charmes, 2005). En devenant propriétaire d'une maison périurbaine, on devient également membre d'un groupe de résidents bénéficiaires d'un univers social, paysager et environnemental particulier. L'accès à chacun de ces clubs est évidemment limité et « contrôlé » par le marché immobilier, les plus prisés devenant les plus coûteux et les plus sélectifs. Cette logique de club résidentiel est aux États-Unis au fondement non seulement de la spécialisation sociale des territoires urbains, mais aussi de la diffusion des *gated communities*. Ces ensembles pavillonnaires privés et clos renvoient en effet directement à la formation de clubs résidentiels.

Le sentiment d'insécurité ne suffit pas à expliquer la privatisation des espaces communs, il faut y voir également de la part des périurbains un désir de prolonger dans ces espaces extérieurs la tranquillité dont on dispose chez soi, une manière d'éviter de côtoyer une partie de la société, une volonté de se soustraire aux règles communes en s'appropriant collectivement un espace, et un souhait de disposer d'un environnement rassurant et protecteur.

● **Les *gated communities* : l'entre-soi sécuritaire des classes moyennes**

Aujourd'hui, à travers le monde, de plus en plus de ménages issus des différentes fractions de la classe moyenne tentent de trouver refuge dans des quartiers résidentiels fermés, labellisés *gated communities*, afin de se protéger du monde urbain perçu comme source d'insécurité. L'émergence de quartiers fermés, d'immeubles protégés ou même de morceaux de villes privés révèle combien la socialisation urbaine d'aujourd'hui s'apparente moins à une *socialisation par frottement* qu'à une *socialisation par évitement*. En outre, le phénomène d'enfermement résidentiel choisi est mondial et s'observe autant sur l'ensemble du continent américain qu'en Europe, en Afrique ou encore en Asie (Paquot, 2009).

Au début des années 2000, les chercheurs en sciences sociales comptabilisaient aux États-Unis 1 à 2 % de foyers vivant dans un pavillon individuel desservi par une voie à la fois privée et à accès restreint. Initialement, ce sont les États de l'Arizona, la Californie, la Floride et du Texas qui ont connu les plus forts taux d'implantation de communautés résidentielles fermées. Mais en réalité, cette logique se répand un peu partout dans les aires métropolitaines américaines et plus particulièrement au sein des zones suburbaines.

Ceux qui consentent à faire des efforts financiers pour vivre dans une enclave résidentielle enclose sont tous d'accord pour participer à l'instauration d'un cadre de vie empreint de calme, de confiance, de respect des règles, d'autocontrôle, etc. Par ailleurs, les enclaves résidentielles s'organisent autour d'identités collectives, que celles-ci soient ethniques, culturelles ou encore générationnelles (Degoutin, 2006). Se forment ainsi des sortes de « villes privées » coupées de la société globale et soudées autour d'un idéal communautaire qui conduit à s'opposer à tout mélange, à toute mixité... Mais les personnes résidant au sein des *gated communities* se rejoignent plus particulièrement sur la problématique de la sécurité, car il s'agit aussi et surtout,

- en parallèle de la création d'un *entre-soi identitaire*, de vivre dans un cadre protégé, de créer un *entre-soi sécuritaire*.
- En France, à proprement parler, le phénomène des *gated communities* reste de faible ampleur au regard de la situation états-unienne (moins de 1 % du parc de logements), même si sa banalisation s'opère sous nos yeux, preuve en est son extension aux classes moyennes (Charmes, 2005). Les lotissements français fermés rejoignent leurs homologues américains sur le besoin de sécurité : il ressort en effet des enquêtes auprès des habitants une nécessité de se protéger de l'insécurité, et ce d'autant plus que celle-ci se trouve au centre de nombreuses rhétoriques politiques et discours promotionnels concourant à donner toujours plus de charge émotionnelle à cette problématique de l'insécurité (Billard *et al.*, 2005).

3.3 Les gentrificateurs à l'assaut du périurbain

Si les territoires périurbains sont incontestablement le théâtre de processus de clubbisation, il reste qu'ils sont également la scène de logiques de gentrification, processus encore très peu étudié par les chercheurs en sciences sociales en ce qui concerne les territoires périurbains. Établir un lien entre périurbanisation et gentrification suppose que la problématique de recherche ne porte plus sur des communes historiquement huppées engagées dans des « logiques de club », comme Éric Charmes (2011) l'a montré, mais se concentre sur des communes périurbaines initialement populaires qui, depuis une vingtaine d'années, accueillent d'autres catégories de populations plus aisées. Autrement dit, à la différence de la clubbisation, la gentrification ne se comprend au niveau social que si se dessine un mouvement significatif de mise à l'écart des classes populaires suite à l'installation de catégories sociales supérieures et moyennes supérieures. Or, la faiblesse initiale des catégories populaires dans les communes historiquement « clubbisées » empêche *a fortiori* un tel processus. Au niveau spatial, dans le cas de la clubbisation, on se trouve dans des communes éparpillées ou émiettées, alors que dans le cas de la gentrification périurbaine, on se trouve majoritairement dans des espaces densifiés proches de la ville centre.

À cet égard, à partir de recherches quantitatives et qualitatives menées récemment au sein de 22 communes des première et deuxième couronnes du périurbain d'une grande ville de la région Grand Est, nous observons que des communes sont engagées dans des processus d'embourgeoisement

révélés par l'analyse statistique des variables relatives aux professions et catégories sociales (PCS), aux diplômes ainsi qu'au prix du foncier et de l'immobilier. Bien sûr, les formes de gentrification identifiées ici dans le périurbain ne présentent pas toutes les caractéristiques de la gentrification classique des centres-villes populaires. Notamment, nous ne trouvons pas le schéma idéaltypique mis en exergue par Pattison (1977) qui distingue différentes populations prenant part à la gentrification (*cf. supra*).

D'une façon générale, nous pouvons affirmer que la gentrification périurbaine est un processus spécifique, ne serait-ce qu'en raison du fait qu'au sein des couronnes périurbaines elle ne se traduit quasiment pas par la réhabilitation du cadre bâti existant (d'anciennes maisons de village par exemple), mais très souvent par la construction de nouveaux pavillons de standing, de « maisons d'architecte », édifiés sur de grandes parcelles.

En outre, il n'y a pas dans le processus « d'embourgeoisement » périurbain de prise de risque de la part des gentrificateurs du périurbain contrairement à ce qui a pu être mis en avant pour les centres-villes anciens et populaires. La gentrification périurbaine n'est pas en effet le fait d'initiateurs audacieux ayant le goût du risque. Ici, on est loin d'« envahisseurs » amorçant un mouvement improbable dans des quartiers délaissés et stigmatisés au sein desquels personne ne veut investir. Les gentrificateurs du périurbain que nous avons rencontrés ont investi, bien au contraire, des communes ou des petites villes disposant de forts capitaux patrimoniaux, environnementaux et naturels, bien qu'étant intégrées dans le tissu urbain dense.

À cet égard, il est important de souligner que ce n'est pas l'ensemble des couronnes périurbaines proches qui se gentrifient, mais bien plus des communes qui, à travers leurs atouts, s'apparentent tout ou partie à des niches de gentrification périurbaine. D'une façon générale, nos recherches révèlent combien opère ici une logique de site dans les choix résidentiels des catégories sociales aisées, logique de site qui est censée ne pas faire perdre de valeur aux investissements réalisés.

Ainsi se dessinent des formes inédites de ségrégation par le haut allant de pair avec la formation d'entre-soi résidentiels et d'une prise de distance toujours plus affirmée à l'égard des catégories sociales modestes exclues des niches émergentes d'embourgeoisement en raison de l'augmentation des prix du foncier et de l'immobilier au sein du périurbain. La notion d'entre-soi fait sens ici dans la mesure où les habitants de ces niches de gentrification appartiennent aux mêmes catégories socioprofessionnelles, fréquentent les mêmes écoles ou universités, et se rendent dans les mêmes

associations et clubs de loisirs. La question est donc posée de savoir si ces niches communales de gentrification deviendront dans un futur plus ou moins éloigné des supports de clubbisation.

3.4 Le désenchantement des habitants trop éloignés des villes

Pour nombre de résidents modestes éloignés des pôles urbains qui ont réalisé leur rêve de vivre dans une maison, rêve concrétisé à travers l'achat d'un bien « à retaper », l'un des objectifs est d'entreprendre le plus rapidement possible des travaux afin de rendre habitable son logement, de l'adapter à ses façons de vivre et de lui redonner une autre destinée. Les recherches menées sur le terrain ont permis de distinguer trois idéaux-types de familles s'appuyant sur des registres spécifiques de justifications quant à leurs choix résidentiels, registres renvoyant tantôt à la figure du bricoleur, tantôt à celle de l'amoureux de la nature et à celle de l'habitant sociable (Stébé, Marchal, 2016).

Mais au-delà de ces registres de justification, des ambivalences dans les discours apparaissent révélant les limites d'une vie excentrée de la ville. Ce sentiment d'être isolé du mouvement de la ville est renforcé par la nécessité de recourir quotidiennement à la voiture étant donné l'éloignement des commerces et des services par rapport au lieu de vie familial. Et plus encore, ce sentiment d'isolement s'accompagne parfois d'une certaine lassitude devant des travaux qui n'en finissent pas. Lasses de voir leur maison toujours en chantier, les familles, à travers la bouche des femmes plus particulièrement, ont exprimé combien la fatigue pouvait être présente, fatigue consécutive au fait que « rien n'avance ». Au fil du temps, le temps qui manque au quotidien parce qu'il faut emmener les enfants au club sportif ou à la répétition de musique, les week-ends trop courts pour faire les courses de la semaine, et les économies impossibles à réaliser en raison du coût d'entretien élevé des voitures, compromettent sérieusement l'avancée des travaux. D'où l'apparition progressive d'un découragement et d'un essoufflement consécutifs au fait de ne pas être en mesure d'aménager à sa guise la maison dans laquelle on s'est pourtant projeté.

D'autres recherches ont mis en évidence les sentiments exprimés par des familles populaires vivant dans un pavillon récent éloigné de toute centralité urbaine (Marchal, Stébé, 2017). Bien qu'étant une incarnation de leur idéal résidentiel, la maison individuelle ne suffit pas à pallier les lacunes d'un quotidien, surtout quand elle est implantée dans un lotissement. En

effet, les jugements négatifs portent plus particulièrement sur l'emplacement, l'aménagement et la forme urbaine des lotissements. Il faut dire que ces derniers se trouvent bien souvent en retrait de la vie sociale et politique villageoise, de sorte que les coupures physiques (terrains agricoles, rivières, cimetières, étangs, sapinières...) s'accompagnent de clivages sociaux revêtant une expression toute particulière au moment des échéances électorales et de la composition des listes en vue des élections municipales. À entendre les habitants, de telles tensions vont de pair avec des oppositions entre les « gens du lotissement » et les « vieux du village », autrement dit entre les « anciens » et les « nouveaux ». Cela n'est pas sans rappeler les logiques de démarcation et les pratiques d'ostracisme bien identifiées dans les travaux désormais classiques de Norbert Elias et John L. Scotson (1997) ou encore de Michael Young et Peter Willmott (2010). Au regard de cette solidarité villageoise qui n'est pas au rendez-vous, comment s'étonner que les propos des habitants des lotissements laissent transparaître de nombreuses frustrations et un fort désenchantement. Cette désillusion ne renvoie-t-elle pas fondamentalement au sentiment de vivre là où l'on ne mène pas la vie que l'on avait imaginée et rêvée ?

D'une façon plus générale, si depuis plus de quarante ans de nombreuses franges des classes populaires et moyennes sont parties avec enthousiasme à la conquête des zones périurbaines, il n'en demeure pas moins que les habitants vivant au sein des territoires les plus excentrés par rapport aux zones commerciales, aux services et autres aménités urbaines se rendent compte que leur « rêve pavillonnaire » ne rejoint pas forcément la réalité, peu s'en faut. D'où l'apparition d'un « désenchantement pavillonnaire » chez les habitants modestes du périurbain éloigné.

4. Les ghettos aux portes des villes : des bidonvilles aux quartiers prioritaires

Si le ghetto existe depuis très longtemps et remonte à la fin du Moyen Âge pour ce qui est du ghetto juif (Marchal, Stébé, 2010), il continue à se diffuser à travers différentes formes un peu partout dans le monde en ce début de XXI^e siècle. La concentration territoriale de la pauvreté que ce soit en France ou ailleurs dans le monde, rappelle que ce que l'on appelait

au XIX^e la *question sociale* s'est muée en *question urbaine*, dans la mesure où les problèmes sociaux sont perçus comme étant, sinon consubstantiels, du moins identifiés à des espaces urbains clairement délimités, qu'il s'agisse de la *Cité du Haut-du-Lièvre* à Nancy ou du *Dharavi*, le plus grand bidonville d'Asie à Mumbai (Inde). La question sociale a ainsi pris, sur l'ensemble des cinq continents, une tournure spatiale, rassemblant à la marge sur des territoires relégués (quartiers prioritaires, campements, ghettos noirs, bidonvilles, *slums*, *favelas*, *barrios*, *villas miserias*, *kampung*...) des populations plus démunies que d'autres en termes de mobilité (Body-Gendrot, 2007). Elles sont en effet devenues captives de ces « ghettos de la misère » parce que dépourvues des ressources matérielles, sociales et psychologiques qui leur permettraient de s'en extraire.

4.1 Le risque de la « bidonvillisation » de la planète

Il est aujourd'hui admis que l'un des défis majeurs de notre époque est de faire face au risque de « bidonvillisation du monde urbain » (Damon, 2008 ; 2017). Dans ce sens, Diana Bernaola-Regout et Philippe Godard (2007) parlent de « bidonplanète » pour justement attirer l'attention sur un phénomène majeur de notre temps quant à l'avenir de l'humanité humaine. 200 000 bidonvilles existent actuellement à travers le monde où s'entasserait, selon l'Organisation des Nations unies (ONU), plus d'un tiers de la population urbaine du monde, soit plus d'un milliard d'individus. D'après Mike Davis (2006), il faut entendre aujourd'hui par bidonville un lieu d'habitat humain qui se caractérise par un surpeuplement, des logements informels ou de piètre qualité, un accès insuffisant ou inexistant à l'eau potable, un manque d'hygiène et une insécurité quant à la conservation de la jouissance de son domicile. Partant de cette définition, qui certes tend à gommer la diversité des situations réelles, on observe que l'Asie, plus particulièrement l'Inde et la Chine, est de loin le continent le plus touché. Selon les statistiques des Nations unies (2007), c'est la Chine qui détient le triste record mondial d'urbains bidonvillisés : 193,8 millions de personnes, soit 37,8 % des urbains, vivent dans des périphéries-bidonvilles. L'Inde occupe la seconde place avec 158,4 millions d'habitants dans les *slums*, soit 55,5 % des urbains. Mais il ne faut pas oublier ici l'Afrique subsaharienne qui connaît un processus d'urbanisation exponentiel et qui voit les trois-quarts de ses citoyens évoluer au sein de bidonvilles (par exemple, 99 % de la population urbaine de

l'Éthiopie et du Tchad vit dans un bidonville). Alors que l'Europe de l'Ouest est parvenue à éradiquer dans une très large mesure les bidonvilles et l'habitat insalubre, et que l'Europe de l'Est réussit progressivement à faire baisser sa part relative de pauvres vivant en milieu urbain, l'Amérique latine, quant à elle, est engagée dans une logique inverse puisque la majorité des pauvres vit désormais dans des bidonvilles.

Si la prolifération des bidonvilles à la périphérie des agglomérations urbaines dans de nombreux pays en développement révèle, sinon l'existence de ghettos totalement repliés sur eux-mêmes, du moins des processus de ghettoïsation qui remettent en cause cette image de la ville faite d'individus ouverts aux autres et composée d'espaces accessibles à tous, qu'en est-il des pays riches industrialisés et notamment de la France avec les cités d'habitat social déshéritées et reléguées ? Ne peut-on pas aussi dans ce cas, et sous certaines conditions, parler de « ghetto de la pauvreté » ?

● Petit voyage à travers les banlieues du monde

Un tour du monde des banlieues révèle de grandes différences. On ne peut évidemment pas comparer les « yourtes-villes » d'Oulan-Bator, avec les *suburbs* de Los Angeles, les lotissements uniformes des périphéries de Bangkok et de Pékin, ou encore avec les importants territoires d'habitat informel de la banlieue du Caire. Dans la périphérie d'Oulan-Bator, pas de barres de béton de style soviétique, ni de pavillons bien propres à l'image de ceux de Liège ou de Düsseldorf, mais plutôt des centaines et des centaines de yourtes. La banlieue de la capitale de la Mongolie est ainsi constituée de ces tentes arrondies qui sont l'habitat traditionnel des nomades. Ceux-ci ont été contraints de se sédentariser à la suite de dures sécheresses, détruisant les pâturages, décimant les troupeaux de moutons. Les nomades mongols, attirés également par le mirage de la richesse, du travail et du confort urbain, se sont précipités aux marges de la principale ville, tout en conservant la traditionnelle yourte, désormais entourée de palissades. À Los Angeles, la ville du périurbain par excellence, rien de tout cela ; ici, les « banlieues explosent » de toutes parts – les Américains parlent même de *boomburbs* pour qualifier ce phénomène d'étalement urbain. Quasi exclusivement de type pavillonnaire, cet étalement est le résultat d'une logique de fuite du centre-ville poussée à ses extrêmes. Le modèle américain de la banlieue pavillonnaire constituée de lotissements uniformes agrémentés de parcs et de centres commerciaux se généralise aux

- quatre coins de la planète, de Bangkok à Paris et du Cap à Pékin. Au Caire et
- à Tripoli, en revanche se déploie un tout autre décor suburbain. À la lisière
- de ces deux villes du bassin méditerranéen se développent plusieurs types
- d'habitats informels parmi lesquels des habitations illicites, pour la plupart
- non terminées, desquelles dépassent les tiges de fer des terrasses en béton.
- Installées sur des terres auparavant agricoles, ces constructions édifiées
- sans autorisation, n'accueillent pas seulement des populations pauvres, les
- nouvelles classes moyennes y sont bien représentées également.

4.2 La France des bidonvilles

La France n'est pas épargnée par la diffusion de bidonvilles tant dans les centres-villes que dans les zones périphériques. Même si le fait est avéré, il reste que leur recensement pose encore problème dans les pays européens, et notamment en France en dépit des efforts de l'Union européenne que de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) visant à définir et à identifier les critères de comptabilisation des bidonvilles (Damon, 2017). Si peu d'organismes et d'associations s'aventurent à donner en la matière des chiffres précis, la Fondation Abbé Pierre aborde néanmoins directement cette question sans toutefois parvenir à isoler complètement les bidonvilles en tant que tels dans leur recensement, dans la mesure où elle intègre les campements dans la comptabilité des bidonvilles. La Fondation Abbé Pierre propose plutôt un dénombrement des personnes mal logées en France. Ainsi, en 2018, elle comptabilise 4 millions de mal-logés dont 85 000 personnes résidant dans une habitation de fortune.

Sur une demi-décennie, les chiffres relatifs au nombre de bidonvilles en France, selon la DIHAL, ont peu évolué. En effet, les services préfectoraux déclarent entre 400 et 600 bidonvilles pour environ entre 17 500 et 20 000 personnes. C'est ainsi que grâce à la DIHAL, il est, depuis décembre 2012, possible de disposer d'un portrait annuel de l'état du processus de bidonvillisation en France via les préfetures. Ces données quantitatives sur les bidonvilles ne prennent toutefois pas en compte le cas singulier du bidonville de Calais du fait de la grande variabilité des chiffres.

Si l'on veut véritablement comptabiliser le nombre de bidonvilles en France, il est nécessaire de définir précisément ce qu'est un bidonville dans la France d'aujourd'hui. Cette définition doit prendre en compte les

critères de l'ONU : 1) une absence de services de base, 2) un habitat non conforme aux normes d'hygiène et de salubrité, 3) un surpeuplement, 4) des conditions de vie malsaines et/ou dangereuses, 5) une précarité du logement, et 6) une pauvreté et une exclusion sociale¹. Mais pour bien saisir ce qu'est un bidonville en France, il faut aussi comprendre ce qu'il n'est pas : ce n'est pas un squat ; il ne s'agit pas d'une aire de stationnement réservée aux « gens du voyage » ; il ne faut pas l'assimiler à un campement *stricto sensu* ; et il n'est pas non plus une Zone à défendre (ZAD).

Rappelons pour finir sur ce point que les bidonvilles en France ont connu un fort développement après la Seconde Guerre mondiale. Preuve en est que le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme estimait en 1953 qu'il existait 650 000 taudis et autres bidonvilles à détruire. Les pouvoirs publics s'efforceront de les faire disparaître mais cela prendra beaucoup de temps étant donné que le dernier grand bidonville sera détruit à Nice seulement en 1976. Cet acte signera ainsi pour la France la fin d'une période de bidonvillisation, période qui sera de courte durée dans la mesure où, dès les années 1990, la Fondation Abbé Pierre alerte de nouveau les pouvoirs publics quant à la présence de nouveaux « habitats (très) précaires » sur le sol français.

● Les conditions de vie dans un bidonville de l'Hexagone

« Au sein du bidonville, réussir à mettre en place un espace de salubrité relève d'un combat quotidien. Dans le bidonville de Maxéville près de Nancy [...], femmes, hommes et enfants participent tous d'une façon ou d'une autre au maintien de la propreté. La circulation constante entre les caravanes et les cabanes charrie de la terre, de la boue et autres papiers ou feuilles mortes. Il est donc nécessaire de passer sans cesse le balai pour endiguer l'arrivée constante de matériaux impropres. Au sol, à la sortie des maisons et sous les auvents, de gros tapis de linoléum facilitent le nettoyage. À l'intérieur des cabanes, pour apporter un peu de confort, des tapis en tissu ont été superposés à même le sol. Ils ajoutent un peu de chaleur en renforçant une sensation de "cocon". Mais leur nettoyage est un fardeau supplémentaire... Les murs des caravanes ou des cabanes en bois sont recouverts d'un papier-peint remplacé tous les six mois à cause de la prolifération de moisissures symboles d'une humidité rémanente. Étant donné le nettoyage quotidien que nécessite

1. L'ONU retient également comme critère la taille minimale de l'ordre de 700 m² ou de 300 personnes.

la vie sur le camp, les habitants n'hésitent pas à jeter directement par terre papiers plastiques et autres épluchures de fruit. Le sol incarne alors de façon paroxystique une surface impropre : tout ce qui le touche devient souillé. L'absence d'eau arrivant directement sur le bidonville accentue les difficultés. En fait, à bien y regarder, une danse des caddys chargés de bidons d'eau de 25 litres anime constamment les journées. Deux bornes à incendie se trouvent à 300 mètres de chaque côté du bidonville. Comme on s'en doute, le travail est pénible du fait de son aspect répétitif et éreintant en raison du poids des bidons. Pour les lessives, une grande casserole d'eau est constamment chauffée par un feu de bois situé au milieu du bidonville. Elle fait partie de la vie collective : chacun l'alimente en combustibles pour garder l'eau chaude durant toute la journée. Dans de petites piscines en plastique pour enfant – piscines en forme de coquillage –, on fait tremper des vêtements avant de les frotter à la main. Les problèmes aux poignets dus à cette tâche sont courants chez les femmes. »

Daubeuf Jean-Baptiste, Marchal Hervé, Besozzi Thibaut,
Idées reçues sur les bidonvilles en France, Paris, Le Cavalier Bleu, 2016, p. 72-73.

4.3 Les ghettos français de la misère

Les processus de fragmentation territoriale et de polarisation sociale de l'urbain qui sont à l'origine de la relégation des grands ensembles HLM paupérisés renvoient à des logiques globales concernant la ville dans son ensemble, et plus particulièrement aux processus analysés précédemment (autoségrégation, gentrification, enclosure et périurbanisation) (Stébé, Marchal, 2016).

Il est assez fréquent de lire ou d'entendre çà et là, du côté des décideurs économiques et politiques, des opérateurs des politiques urbaines et des journalistes, que les « quartiers prioritaires de la politique de la ville » – longtemps dénommées ZUS (Zones urbaines sensibles) s'apparentent en France à des ghettos. Mais pour nombre de chercheurs en sciences sociales (Vieillard-Baron, 1994 ; Wacquant, 2005), la terminologie *ghetto* apparaît impropre si elle se réfère, tant au ghetto juif qu'au ghetto noir américain.

Pourtant, l'économiste Éric Maurin (2004) n'hésite pas à utiliser ce terme dans son livre *Le Ghetto français* afin de rendre compte des processus de ségrégation résultant, à la fois de politiques de peuplement relatives au logement social, de critères de détermination des aides publiques et de l'agrégation de comportements individuels ségrégatifs.

De même, pour le sociologue Didier Lapeyronnie (2008), il est désormais tout à fait recevable de retenir le terme « ghetto » pour spécifier la réalité sociale et raciale de certains quartiers HLM de banlieue. À cet égard, il note que depuis le début des années 2000 de nombreuses évolutions ont en effet précipité l'émergence de ghettos : le renforcement de la ségrégation urbaine et de la discrimination raciale, l'accroissement du chômage et des inégalités sociales ainsi que la formation d'une organisation sociale spécifique à certains quartiers ségrégués.

À l'instar de Maurin et de Lapeyronnie, nous pensons que le vocable « ghetto » revêt une relative pertinence aujourd'hui en France lorsque nous observons certains quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les données statistiques de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV), de l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE), de l'Observatoire des inégalités, ainsi que celles de nos recherches réalisées sur quelques cités d'habitat social paupérisées (Stébé, 2010 ; 2016 ; Marchal *et al.*, 2007), tendent à confirmer qu'il existe bien des territoires pouvant être qualifiés de « ghetto », tout du moins si nous retenons un certain nombre de critères ayant donné des résultats sans équivoque, tels que les PCS (professions et catégories sociales) des personnes de référence des ménages, le pouvoir d'achat ou le choix de son lieu de résidence. Les éléments empiriques recueillis sont alors sans équivoque, ils permettent d'affirmer que nombre de quartiers classés en ZUS souffrent de plusieurs handicaps, géographiques (environnement dégradé, enclavement...), socio-économiques (taux de chômage élevé, nombre important de personnes touchant des aides sociales...), scolaires (taux d'échec scolaire et de redoublement élevé...), sanitaires (faible présence de médecins, recrudescence de maladies oubliées...), les enfermant progressivement à l'intérieur d'un ensemble de frontières tant physiques et sociales que symboliques et représentationnelles. C'est dans ce sens que le recours à la notion de *ghettoïsation* – de plus en plus admise comme un concept semble-t-il –, voire de *ghetto*, revêt une pertinence heuristique (Marchal, Stébé, 2010).

● Les « quartiers prioritaires de la politique de la ville » (QPV)

- En 2012, la Cour des comptes dénonçait dans un rapport une dilution de
- l'action publique quant à la politique de la ville. Elle notait entre autres que
- la géographie prioritaire était trop dispersée et trop complexe, et ne permet-
- tait pas un ciblage précis des actions sur les territoires les plus vulnérables.

Fort de ce constat, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 va proposer un nouveau cadre, une nouvelle échelle d'intervention : les « quartiers prioritaires de la politique de la ville » (QPV). Ils remplaceront ainsi les Zones urbaines sensibles (ZUS) et les Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS).

Basée sur un critère unique, celui du revenu, la méthode retenue pour l'identification des nouveaux quartiers prioritaires en France métropolitaine, à la Réunion et à la Martinique repère les zones de concentration urbaine de population à bas revenus. Pour ce qui est des territoires ultra-marins, la méthode a fait l'objet de quelques adaptations afin de tenir compte des spécificités territoriales. À l'heure actuelle, on compte plus de 1 500 quartiers prioritaires dont 1 300 au sein des agglomérations métropolitaines.

L'Observatoire des quartiers prioritaires de la politique de la ville (OQPV) montre que les habitants sont davantage touchés par des fragilités sociales. La population résidant dans les QPV est jeune, avec un habitant sur quatre âgé de moins de 15 ans et un sur six de plus de 60 ans. Pour autant, elle vieillit : la part des 60 ans et plus est passée de 11,9 % en 1990 (parmi les habitants des ZUS) à 15,5 % en 2010 (parmi les habitants des QPV).

L'OQPV souligne avec beaucoup d'acuité combien ces quartiers prioritaires de la politique de la ville restent enfermés dans la misère et la stigmatisation. Dans son dernier rapport (2018), il note ainsi que 42,6 % des résidents en QPV vivent sous le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian (soit 1 009 € mensuels) au lieu de 14,3 % dans le reste du territoire métropolitain, et que les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) sont deux fois plus nombreux (27,1 % contre 13,6 %). Si la population pauvre n'est pas localisée uniquement au sein de ces quartiers, 76 % de la population pauvre vit dans une intercommunalité comprenant un quartier prioritaire.

L'OQPV mentionne par ailleurs que le taux de chômage reste en 2017 deux fois et demie supérieur en QPV (24,6 % contre 9,2 %). Même si l'on observe une baisse du taux de chômage des actifs de 30 ans et plus, il n'en demeure pas moins que la situation des jeunes actifs continue à se dégrader en 2017 : le taux de chômage des moins de 30 ans atteint 35,8 % (+ 1,5 point par rapport à l'année 2016) et la part des NEET (*Not in Education, Employment or Training*¹)

1. Ni étudiant, ni employé, ni stagiaire. Il s'agit d'une classification de personnes inactives, classification d'abord utilisée au Royaume-Uni et qui s'est ensuite étendue à d'autres pays, le Japon, la France, la Chine... Ne pas confondre avec le groupe des « inactifs » présent au sein de la nomenclature des PCS de l'INSEE.

- s'élève à 29,5 % (+ 0,5 point). Le taux d'inactifs reste élevé au sein des QPV, particulièrement parmi les femmes : seuls 50,6 % sont actives au sens du Bureau International du Travail (BIT) contre 68,6 % des femmes des autres quartiers des unités urbaines englobantes âgées de 15 à 64 ans. Et les personnes qui ont un emploi occupent plus souvent des postes d'employés ou d'ouvriers (72,7 % contre 42 % dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes).
- L'OQPV dans son dernier rapport insiste également sur les disparités scolaires : par exemple, 29,3 % des lycéens des QPV s'orientent vers une filière générale en 1^{re} au lieu de 39,7 % dans le reste du territoire national.
- En ce qui concerne les logements, le rapport de l'OQPV de 2018 fait observer que 1) trois ménages sur quatre sont locataires du parc social en QPV, contre moins de un sur cinq dans le reste des unités urbaines englobantes, 2) que les logements sont le plus souvent surpeuplés, plus vétustes que ceux des autres quartiers environnants, et 3) que les ménages des QPV consacrent une part plus conséquente de leurs revenus au logement, et ce, même si l'on tient compte des aides au logement dont ils sont plus souvent bénéficiaires.
- Soulignons enfin que 25 % des habitants des QPV se sentent en insécurité au lieu de 13 % dans le reste du territoire.

5. Des espaces sexués et générationnels

5.1 La question du genre dans la ville

Les études sur le genre sont aujourd'hui nombreuses et ont le vent en poupe. Les recherches réalisées dans la ville à partir de perspectives sociologiques, ethnographiques, démographiques ou encore urbanistiques n'échappent évidemment pas à cette tendance : pour preuve un numéro de la revue *Les Annales de la recherche urbaine* (Bathellier *et al.*, 2017) a été consacré à la question de la place des femmes (et des hommes par voie de conséquence) dans la ville. Plus précisément, il s'agit, à l'origine de ce numéro intitulé *Le genre urbain*, de se défaire d'une illusion, celle de croire que dans la ville contemporaine, notamment occidentale, « la présence des femmes et leurs pratiques spatiales ne diffèrent finalement pas ou peu de celles des hommes ou du moins qu'elles ont accès, si elles le souhaitent,

aux différentes ressources de la vie urbaine » (Bathellier *et al.*, 2017, p. 9). Force est d'admettre en effet, suite à des recherches récentes, que derrière l'écran de la modernité et de la liberté urbaines les différences de sexe dans l'espace urbain existent bel et bien et qu'elles renvoient, par extension, à des expériences caractérisées selon qu'on est une femme ou un homme. En réalité, la ville et la vie urbaine participent de la reproduction plus ou moins tacite des représentations dominantes en matière de pratiques spatiales sexuées liées à des formes de hiérarchisation. Mais il ne s'agit en aucun cas de faire du sexe la seule variable pour analyser les interrelations complexes et multidimensionnelles entre l'espace urbain et les pratiques car, ici comme ailleurs au demeurant, les travaux présentés révèlent combien le genre se conjugue au pluriel avec de multiples autres variables, à commencer par l'appartenance de classe, l'origine ethno-culturelle, le type d'espace urbain, l'âge ou encore le capital social.

Si les catégorisations relatives au genre renvoient à des inégalités d'accès et de traitement au sein même de l'espace urbain, il reste que ce dernier n'est pas seulement un décor mais également une scène active – ou un milieu en langage durkheimien (*cf. supra*) – dans le sens où il participe le cas échéant à la production et à la reproduction des rapports sociaux de sexe et des normes de genre. Aussi l'espace lui-même exerce-t-il ses effets en la matière, qu'il s'agisse de territoires centraux ou périphériques, légitimes ou illégitimes, publics ou privés. Appréhender le genre à travers ses inscriptions spatiales permet d'ancrer les inégalités de sexe qui ne sont de fait jamais hors sol. C'est ainsi que les pratiques de harcèlement envers les femmes s'observent surtout dans les parcs, les squares, la rue et les transports en commun, de même que les formes de contrôle formelles et informelles (regards persistants, sifflements, rires...). Les peurs féminines sont elles aussi spatialisées en prenant corps dans certains lieux de passage qui font naître des angoisses et des impressions sensorielles spécifiques. Au-delà des peurs, ce sont des pratiques essentiellement féminines et dégradantes comme la prostitution qui contribuent à structurer l'espace urbain à travers les catégories de centre et de périphérie.

De fait, combiner le genre et les études urbaines invite à dépasser la seule question de la place des femmes et des inégalités les affectant pour penser les pratiques sociales et spatiales des gays, des lesbiennes ou des personnes transsexuelles qui questionnent les fondements de l'hétéro-normativité des espaces urbains. Car la pression normative peut générer des insultes, des menaces, voire des coups, d'où la formation de collectifs contestataires destinés à combattre la violence du stigmatisme et, partant,

l'infériorisation symbolique, politique et sociale qu'il génère. C'est ici qu'il faut interroger le versant politique de la question du genre dans la ville, notamment à travers les projets urbains à l'origine de la ville de demain. De prime abord tout semble aller dans le bon sens étant donné que le *gender mainstreaming* marque de façon croissante les pratiques de gouvernance urbaine. Il suffit entre autres de penser à la *Charte européenne des femmes dans la cité* (1990) et à la *Charte de l'Égalité* (2006) entre les femmes et les hommes dans les politiques locales. Mais sur le terrain les politiques mises en place traduisent mal les ambitions affichées puisqu'aux discours ambitieux et expressément volontaristes correspondent le plus souvent quelques aménagements modestes : amélioration de l'éclairage public, ouverture de crèches, élargissement des trottoirs pour permettre le passage des poussettes... C'est dire si la question du genre reste encore à être pleinement intégrée dans les politiques publiques afin de penser un véritable « droit à la ville » (*cf. supra*) des femmes, des gays, des lesbiennes et des personnes transgenres, entre autres bien sûr...

5.2 Les différents âges dans la ville

Parallèlement aux espaces genrés, des espaces générationnels peuvent eux aussi être identifiés et analysés en tant que tels. Cela étant dit, de même que pour le genre, il faut être prudent à ne pas faire de l'âge un critère exclusif pour comprendre les rapports intergénérationnels en ville sous peine de verser dans une « police des âges » consistant à périodiser uniquement par l'âge le cours continu de l'existence humaine en fixant des droits et des obligations à chaque étape de la vie (Viriot-Durandal *et al.*, 2015). Or, l'enjeu n'est-il pas de sortir des oppositions par âges (jeunes/vieux par exemple) pour entrer dans une perspective dynamique du parcours de vie à même de penser les registres du droit et du devoir, dont le droit de vieillir dans son quartier ou dans son logement par exemple (Pennec, 2006) ? De ce point de vue, ne faut-il pas passer d'une politique de la vieillesse à une politique du vieillissement prenant acte de la dés-tandardisation des temps sociaux allant de pair avec l'urbanisation et avec une prise en compte de la volonté des citoyens d'être autonomes, ce qui invite à penser une individualisation des politiques sociales tout au long des parcours de vie et un droit d'accéder aux équipements, services et commerces en milieu urbain ?

Faut-il rappeler qu'avec la montée en âge les espaces urbains se voient dotés d'une accessibilité limitée, voire annihilée ? En outre, même

dans les zones densément peuplées le pouvoir des aînés ne peut être vu comme omnipotent étant admis que les seniors ne constituent en aucun cas un groupe social homogène aux intérêts convergents et parfaitement conscientisés ; et ce quand bien même le poids de coalitions en milieu urbain est à prendre en compte (comme au Québec notamment) et quand bien même les villes devenues « amies des aînés » peuvent jouer le rôle de scènes d'actions collectives. L'un des enjeux de croiser la question du vieillissement avec la question urbaine réside sûrement dans le fait de prendre en compte les supports spatiaux accessibles afin de ne pas croire que réussir sa vieillesse se limite uniquement à bouger, à être actif, à ne pas se « laisser aller ». Une telle piste d'analyse devient féconde quand elle invite à être attentif aux entours sociaux de proximité et à intégrer dans l'analyse les soutiens identitaires physiques et matériels, étant admis que ceux-ci participent de la continuité et de l'intégrité identitaire des personnes malgré la multiplicité des espaces qu'ils fréquentent et leurs inévitables questionnements de sens.

C'est à ce titre qu'il apparaît central d'interroger, entre autres, l'importance du quartier ou de la proximité d'une centralité avec ses commerces et services pour saisir les attentes des personnes âgées en milieu urbain et périurbain. À ce propos, une recherche de terrain menée entre 2013 et 2016 au sein d'un vaste quartier pavillonnaire d'une agglomération urbaine de l'Est de la France – quartier en proie à un fort vieillissement de sa population –, a permis de saisir les raisons pour lesquelles un tel espace, composé de maisons à étages de fait peu adaptées au vieillissement, est le théâtre d'initiatives habitantes et d'une vie sociale dense (Marchal, 2017a). Il faut dire, contre toute attente, que le quartier est ici vécu, non pas comme un *espace* par définition anonyme et lisse, mais à la fois comme un *territoire* théâtre d'engagements associatifs et comme un *lieu* support de sociabilité aux multiples scènes (supermarché, petit centre historique avec son église, sa boulangerie et sa pharmacie...). Dès lors qu'un quartier pavillonnaire conjugue accessibilité, sécurité et convivialité, les aînés s'y projettent en espérant y « bien vieillir » au point que le périurbain pavillonnaire se mue alors en territoires de vieillissement proposant à la fois un *capital d'aise* synonyme de maîtrise d'une spatialité qui fait territoire et lieu, et un *capital identitaire* du fait des liens qui s'y nouent ainsi que des actions collectives qui s'y développent. Pour autant, la sociabilité entre pavillonnaires âgés n'est pas si simple. Car elle peut en effet se traduire ici et là par une cordiale ignorance qui répond à une demande des habitants désireux, lors de leur installation, d'échapper à des liens trop

étroits et personnalisés, ceux-là mêmes qu'ils ont connus pour la plupart en tant qu'originaires de villages ruraux. Mais cette demande de cordiale ignorance se retourne en quelque sorte contre les aînés au moment où le vieillissement fait ressentir l'importance et la nécessité de liens sociaux plus denses et solidaires. C'est pourquoi opère ici un « effet boomerang » (Marchal, 2017b). En d'autres termes, ce qu'on souhaite au début de son installation, entendons une non-ingérence de son voisin dans sa vie, se retourne en quelque sorte contre ses initiateurs qui, avec l'avancée en âge, sont justement demandeurs de relations sociales plus personnalisées. En clair, ce que l'on est venu chercher au départ, on le paye à la fin.

La question du vieillissement rapportée aux problématiques urbaines est loin d'être anodine quand on sait que le vieillissement de la population s'accompagne de la création de villages fermés situés dans les périphéries urbaines. Dans ces espaces résidentiels retirés du bruit et de la fureur de la ville, les aînés y mènent la totalité de leurs activités quotidiennes puisqu'ils peuvent y manger, s'y voir dispenser des soins et y bénéficier de multiples services. Aujourd'hui, de telles *gated communities* pour seniors prolifèrent partout dans le monde. S'y développe un mode de vie qui présente tout le confort de la ville sans ses supposés risques. Mais des questions de fond apparaissent aussitôt car s'y opèrent une privatisation de l'espace et un abandon de la réciprocité caractéristique de l'espace urbain démocratique ; s'y joue en outre une hiérarchisation des relations puisque les pauvres extérieurs ne peuvent y pénétrer que dans le cadre d'une relation de service ; enfin et surtout, n'y habitent essentiellement que des ménages anciennement bi-actifs dotés de capacités financières suffisantes pour s'acquitter de toutes les charges afférentes à un tel modèle urbanistique qui pousse la logique marchande, utilitariste et fonctionnaliste jusqu'à son expression la plus aboutie (Magali, 2006).

Cela étant précisé, au-delà des seules personnes âgées, pratiquer une sociologie dans la ville invite à observer les pratiques et les modes de vie des enfants et des adolescents. Là encore, il revient à la revue *Les Annales de la recherche urbaine* d'avoir récemment consacré un numéro thématique à une telle question d'actualité, numéro intitulé *La place des enfants et des adolescents dans les espaces urbains* (Authier et al., 2016). L'intérêt d'un tel numéro est de regrouper des travaux de chercheurs privilégiant ici une entrée en termes de populations (les enfants ou les adolescents), là une entrée en termes d'espaces (le *skatepark* ou le périurbain), sans compter qu'il donne à saisir la place des enfants et/ou des adolescents dans des espaces urbains multiples (villes-centres, communes périurbaines,

quartiers d'habitat social déshérité) à partir de l'observation de leurs pratiques (leurs manières d'habiter, leurs mobilités) et de l'interprétation du sens que revêtent ces pratiques.

Il résulte des recherches que les enfants sont de moins en moins présents dans les espaces publics, leur monde apparaissant resserré entre la famille et l'école. Mais comme le montre l'exemple des *skateparks*, il existe quand même des lieux de sociabilité et de « frottements » intergénérationnels plus qu'interculturels ou interclasses au demeurant. Pour ce qui est des adolescents, c'est l'inverse qui prévaut. Les recherches portant sur leurs manières d'habiter et de vivre montrent en effet leur forte présence dans la ville et l'importance de leurs mobilités urbaines. « Parce que l'adolescence se caractérise par une quête d'autonomie, devenir adolescent c'est aussi conquérir de nouveaux espaces, hors des lieux imposés de l'enfance, pour "être soi" [...]. Contrairement aux enfants, les adolescents cherchent donc à se faire une place en ville et occupent des places qui ne correspondent pas à celles que leur attribuent les pouvoirs publics » (Authier *et al.*, 2016, p. 11). Au final, pour saisir la place des enfants et des adolescents dans les espaces urbains, il est nécessaire de comprendre combien celle-ci varie selon leurs conditions d'habitat et leur lieu de résidence d'une part, et selon leurs trajectoires résidentielles et leur milieu social d'autre part.

■ Chapitre 10

Une sociologie de la ville

Après avoir présenté une sociologie dans la ville à partir de la question des partitions sociales et territoriales, ce chapitre s'attachera à proposer une sociologie de la ville déclinée autour de la problématique de la gouvernance urbaine, des métiers de la ville et des façons de penser la ville. Ce sera l'occasion de mettre en évidence la place de l'État et les rapports que celui-ci entretient avec les opérateurs de la ville pour la gestion, l'aménagement et le développement de la ville d'aujourd'hui et de demain.

1. La gouvernance : ses apports, ses enjeux et ses limites

1.1 Quand l'État se retire, les villes entrent dans la danse...

Si l'on suit les historiens (Pinol, 2003), l'histoire de l'Europe peut s'écrire, du moins depuis le XII^e siècle théâtre du premier « flamboiement urbain », comme une course entre les deux animaux de la fable de La Fontaine : le lièvre et la tortue ; entendons la ville d'un côté et l'État de l'autre. Le pouvoir des villes naît originellement de leur affranchissement par rapport au pouvoir féodal, pour bientôt former des cités-États qui compensent la faiblesse de leur territoire agricole par l'intensité des capitaux et des flux qu'elles parviennent à drainer, à l'instar de Venise. Mais à partir du XVI^e, la montée en puissance des États-royaux (France, Angleterre, Autriche, Espagne) se traduit par une volonté de maîtriser les cités, si bien que leurs

privilèges s'en trouvent réduits. Au ^{xvii}^e, ce sont effectivement les États qui décident de la construction de villes militaires (Neuf-Brisach) ou royales (Versailles, Saint-Pétersbourg). La Révolution de 1789 incarne d'une certaine façon la revanche du pouvoir urbain sur le pouvoir féodal, et durant tout le ^{xix}^e l'autonomie des villes s'affirme en dépit de la montée des nationalismes et des États. Signe de cette tendance, en France, la ^{III}^e République institue en 1884 l'élection du conseil municipal au suffrage universel ; quant au maire, il n'est plus nommé par le préfet mais élu par le conseil municipal. Les deux Guerres mondiales de la première moitié du ^{xx}^e siècle sont synonymes d'un tournant dans le sens où elles marquent non seulement une parenthèse dans le processus d'urbanisation, mais aussi et surtout une reprise en main des États sur les villes. En France, l'urbanisation du pays durant les décennies 1950 et 1960 n'est pas le fait dans une large mesure des villes mais bien de l'État qui devient alors un acteur central de l'aménagement de territoire (*cf. supra* chapitre 1) : l'État décide de l'implantation des grandes infrastructures industrielles, désigne les « architectes-urbanistes » pour la réalisation des Zones à urbaniser en priorité (ZUP), la modernisation des villes et la création des villes nouvelles...

Avoir à l'esprit cette tension dialectique entre les villes et les États permet de mesurer combien les villes d'aujourd'hui sont à nouveau sur le devant de la scène historique étant donné qu'elles se voient déléguer par les États de nombreuses responsabilités. Les villes deviennent ainsi des acteurs à part entière de la vie sociétale au même titre que les régions, les entreprises, les grandes organisations. Dès lors, elles sont susceptibles de se glisser aux premières loges politiques. En effet, leur poids démographique et leur importance spatiale se sont confortés au cours de ces quinze dernières années, et leur influence économique est devenue incontestable. Ces évolutions ont pour conséquence d'élever les villes au statut d'acteurs collectifs capables de développer des stratégies propres dans une relative autonomie par rapport aux autres institutions politiques comme l'État ou les régions (Jouve, Lefèvre, 2002). Dans ce sens, si la ville est *mondialisée*, car prise dans des dynamiques qui la dépassent, elle est aussi *mondialisante*, car elle peut exercer une certaine emprise sur les processus globaux et plus largement participer sûrement de l'internationalisation des échanges.

En France, c'est surtout depuis 1982, date à laquelle les lois de décentralisation sont promulguées et accordent aux communes et aux régions de nouveaux pouvoirs, que l'État s'est clairement retiré du jeu pour laisser

à la discrétion des villes de nombreuses charges en matière d'aménagement du territoire, de gestion d'équipements publics mais aussi d'intervention économique, de régulation sociale et de développement durable. De cette façon, les villes retrouvent leur pouvoir ; elles cessent d'être un simple maillon administratif pour devenir des lieux où s'invente la société de demain.

1.2 Une gouvernance, des gouvernances ?

Les villes sont devenues aujourd'hui l'un des lieux où se posent avec le plus d'acuité les enjeux de notre société. Afin d'y répondre, elles ont opéré d'importantes transformations, tant au niveau de leurs institutions que de leurs dispositifs de gouvernement. Elles se dotent de multiples conseils pour mener à bien leurs projets et s'appuient sur des organismes d'études et de prospectives pour justifier leurs orientations (Pinson, 2009). Force est donc de constater que la politique locale initiée par les villes fait intervenir de nombreux acteurs non gouvernementaux, ce qui doit nous inviter à penser l'action politique autrement qu'en termes d'uniformisation et de standardisation de recettes prêtes à l'emploi. Parce que les villes ont constitué leur propre système de décision dans des domaines très divers (habitat, environnement, occupation des sols...), en passant de l'administration des choses à la régulation des acteurs (Lorrain, 1998), et parce qu'elles ont inventé des systèmes complexes de gestion intégrant des partenariats entre acteurs publics et privés, la sociologie des politiques urbaines ne peut se limiter à une vision simpliste et monolithique de la décision (Fijalkow, 2009).

La multiplication des acteurs représente désormais un élément clé des processus politiques de développement urbain. Si les villes deviennent bien en tant que telles des instances essentielles de la vie des sociétés, il reste qu'elles sont logiquement confrontées aux mêmes difficultés que les autres niveaux de gouvernement (supra-étatique, étatique, régional). D'une part, on y observe une grande différenciation interne qui se traduit par une augmentation des acteurs intervenant effectivement dans la vie urbaine et plus particulièrement dans les processus décisionnels. D'autre part, les responsables politiques des villes sont face à la nécessité de développer des liens et des convergences avec d'autres villes, bien souvent au-delà des frontières régionales et nationales. Au niveau européen par exemple, les municipalités des grandes agglomérations doivent s'organiser en vue de demander des soutiens financiers soit à l'État, soit à

l'Union européenne, et ce afin d'être en mesure de répondre aux enjeux de la compétition économique et de promouvoir une image positive de leur ville dans l'espoir de la rendre attractive.

Ces évolutions sont souvent rassemblées sous le vocable de *gouvernance*, que de nombreux auteurs (notamment anglo-saxons) et opérateurs des politiques publiques ont opposé, de manière parfois caricaturale, à celui de *gouvernement*. Le gouvernement, souvent assimilé à l'État, est en effet considéré comme trop centralisateur, peu adaptable aux changements socio-économiques et aujourd'hui dépassé par les nouvelles formes contractuelles ou partenariales d'action collective. Quant à la gouvernance urbaine, elle peut être définie comme un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions en vue d'atteindre des objectifs propres discutés et définis collectivement dans des environnements incertains (Le Galès, 2003). La gouvernance, c'est donc une manière de mettre en relation un ensemble d'acteurs publics et privés, d'institutions, de réseaux, de directives, de normes, de réglementations qui contribuent à la stabilité du monde urbain, à son orientation, à la forme qu'il va prendre en fonction des compromis et des terrains d'entente qui seront définis collectivement.

● **Gouvernement, gouvernance, gouverne, gouvernabilité, gouvernementalité**

« Le terme de "gouvernance" est ancien et il était tombé en désuétude. Selon *Le Petit Robert*, il remonte à 1478 et il désignait "les Baillages de l'Artois et de la Flandre", c'est-à-dire un pouvoir local bénéficiant d'une certaine autonomie vis-à-vis du pouvoir royal, tout en lui restant subordonné. La gouvernance est réapparue au XVIII^e siècle en gardant le même sens. La période coloniale lui a donné un nouveau sens, désignant l'ensemble des services administratifs d'une région et l'édifice où ils se trouvent – par exemple "la gouvernance de Casamance (Sénégal)". C'est aujourd'hui une notion polysémique avec la gouvernance des entreprises et celle de l'État ou de l'Europe, mais aussi la gouvernance sportive, humanitaire, universitaire, etc. La gouvernance a perdu en précision ce qu'elle a gagné en extension. Elle évoque la présence de plusieurs décideurs qui interviennent conjointement et qui doivent trouver un accord.

C'est sur ce point essentiel que se distinguent, en première analyse, gouvernance et gouvernement : dans un gouvernement, un seul acteur est habilité à prendre des décisions. C'est le propriétaire dans la sphère privée et le

dirigeant politique – élu, dans les systèmes démocratiques – dans la sphère publique ; eux seuls peuvent décider légitimement dans leur domaine. Dans un gouvernement, le pouvoir est censé émaner d'un centre unique et être relayé par une chaîne hiérarchique : les fonctionnaires de l'État et les cadres des entreprises. [...]

Le succès de la notion de gouvernance tient à la prise de conscience tardive que cette vision du pouvoir repose sur une fiction. D'abord, en interne, il n'y a nulle part un sommet qui décide souverainement et une base qui exécute docilement ; à tous les niveaux de la hiérarchie, il y a des marges de manœuvre et des capacités de réinterprétation des consignes venues de l'échelon supérieur. La coordination entre le centre principal de décision et les centres secondaires n'est pas purement hiérarchique. Ensuite, ni un État, ni une entreprise, ne peuvent décider souverainement, sans tenir compte de leurs voisins, alliés et/ou concurrents. L'entreprise et l'administration publique sont prises dans des systèmes d'interdépendances croissantes. Il y a nécessité de négocier, à l'interne comme à l'externe, avec une pluralité de décideurs [...].

Le mot gouverne est aujourd'hui désuet en France, sauf dans l'expression : "pour ma gouverne". Il est utilisé au Québec pour désigner l'ensemble des formes du processus de décision. Il a l'avantage d'être le terme le plus englobant, incluant à la fois gouvernement et gouvernance [...]. D'autres termes ont été introduits : la gouvernabilité désigne l'ensemble des conditions requises pour mettre en place une gouverne, c'est-à-dire les conditions pratiques qui rendent "pilotables" les systèmes de décision publique, désormais fragmentés et interdépendants ; en leur absence, la situation serait ingouvernable. Il y a surtout la gouvernementalité chez Michel Foucault, entendue comme le résultat du processus de transformation de l'État de justice du Moyen Âge en un État administratif à partir du xv^e siècle. »

Maurice Blanc, « Gouvernance », in Stébé Jean-Marc, Marchal Hervé, *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 208-210.

Si les villes apparaissent indéniablement comme des acteurs incontournables dont il faut interroger la capacité à mener des politiques locales de développement (Le Galès, 1995), il reste que tous les analystes ne s'accordent pas mécaniquement sur ce que doit être la gouvernance. Dominique Joye et Martin Schuler (2007) font remarquer que celle-ci est perçue différemment en fonction de la tradition dans laquelle on se situe. À ce propos, il est possible de repérer deux conceptions plus

complémentaires qu'opposées : d'un côté, le concept de gouvernance est utilisé dans un esprit d'ouverture à de nombreux acteurs, plus particulièrement les « citoyens », de l'autre il est mobilisé en vue de réduire l'accès aux forums de décisions à quelques acteurs, notamment économiques. Il convient alors de constater que derrière le substantif « gouvernance » ne se cache pas une définition substantielle. Il faut dire que le concept ne recouvre pas uniquement un enjeu de mise en réseau d'acteurs ; il pose aussi et surtout des questions sur le rôle des acteurs sociaux, des régions et de l'État, d'autant plus que celui-ci se transforme de plus en plus en État régulateur.

Sur un plan davantage empirique, il est possible de distinguer deux façons de faire concrètement de la gouvernance, en Europe du moins. La première se décline sur un mode *entrepreneurial* (hérité des États-Unis) où il est alors question de privilégier le développement économique, comme on l'observe dans certaines villes britanniques (par exemple Birmingham). Cela étant dit, certains observateurs de la vie urbaine n'hésitent pas à affirmer qu'en fait de très nombreuses villes s'engagent peu ou prou dans cette voie depuis qu'elles sont sorties d'une administration par secteurs (logement, transports, éducation, déchets ménagers...) pour s'engager dans des logiques explicitement concurrentielles et stratégiques (*cf.* encadré *infra*).

● Une gestion de plus en plus entrepreneuriale des villes

- « Il y a vingt ans, une ville était gérée comme une administration qui devait
- assurer un certain nombre de services publics relativement stables. Si ce rai-
- sonnement est encore dominant dans les petites communes, il l'est de moins
- en moins dans les grandes dont le management et le modèle économique
- tendent à se rapprocher de ceux des entreprises. Les "clients" d'une ville, ce
- sont les habitants et les entreprises qui paient des taxes locales. Les recettes
- dépendent du nombre de clients, de la richesse qu'ils créent et du taux d'impo-
- sition choisi. Pour attirer de nouveaux clients (entreprises et habitants), les
- villes doivent investir. Quelques années plus tard, si elles ont judicieusement
- misé, elles encaissent des impôts supplémentaires. Si, à l'inverse, elles se sont
- trompées dans leur choix ou qu'elles ont trop accru la fiscalité, elles perdent
- leurs clients, qui s'en vont produire ou habiter ailleurs.
- La finalité des villes est toujours de rendre des services (et non de faire des
- profits). Mais les villes savent qu'elles ne pourront assumer leurs responsabi-

- lités nouvelles et foisonnantes (notamment en matière sociale) que si elles dis-
- posent de marges de manœuvre financières. Et ces marges, elles ne peuvent
- les trouver qu'en se développant. »

Jean Haëntjens, *Le Pouvoir des villes ou l'art de rendre désirable le développement durable*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube, 2008, p. 91.

La seconde façon de décliner concrètement la gouvernance vise davantage à *concilier développement économique et maintien de la cohésion sociale*. Des villes tentent en effet de résister aux pressions du marché en préservant une qualité de vie sur leur territoire, en produisant des lieux chargés d'identité, mais aussi en mettant en œuvre des politiques urbaines de lutte contre l'exclusion, contre la formation de ghettos urbains (*cf. supra*). Que ce soit en France, à l'instar de Lille durement touchée par la crise industrielle, en Allemagne (Hambourg) ou en Espagne (Barcelone) entre autres, ce mode de gouvernance cherche à conjuguer performance économique, valorisation du patrimoine et protection des défavorisés. En d'autres termes, il est question ici de sortir de cette logique de la « ville franchisée » qui, selon le portrait qu'en a dressé l'urbaniste David Mangin (2004), n'est plus qu'un espace se donnant aux marques commerciales les plus offrantes, lesquelles se voient ainsi autorisées à imposer partout leurs mêmes enseignes, à construire partout les mêmes maisons, les mêmes chaînes d'hôtel, de restaurant, etc.

Si ces deux façons de faire de la gouvernance sont bien réelles, il reste qu'à partir du moment où l'on regarde les choses d'un peu plus près à l'aide d'une échelle microsociologique, il est possible de soutenir que d'une certaine façon chaque ville délimite les contours de ce qu'elle considère être de la gouvernance, et ce d'autant plus que la gouvernance urbaine va de pair, sinon avec un bricolage opéré à partir des outils nécessaires à l'action publique, du moins avec un brouillage des repères traditionnels et des frontières entre privé et public.

1.3 Quelle gouvernance, pour qui et comment ?

En France, depuis le début des années 1990, l'arsenal législatif sur le développement d'une gouvernance territoriale plus démocratique s'est passablement consolidé. Toute une série de textes a en effet été adoptée, instituant le principe de la consultation, de l'information et de la

concertation avec les habitants. Deux vagues législatives peuvent être distinguées. La première renferme trois textes qui se cantonnent au niveau des grands principes participatifs. Il s'agit tout d'abord de la *loi d'orientation sur la ville* (LOV) de juillet 1991, qui reconnaît le principe d'une concertation préalable pour toute opération de politique de la ville transformant substantiellement les conditions de vie des habitants des quartiers HLM concernés ; puis de la *loi sur l'administration territoriale* de février 1992, posant, elle aussi, le droit à ce que les habitants de la commune soient informés et consultés ; et enfin de la *loi « Barnier »* de février 1995, qui introduit le « débat public » et impose la concertation pour tous les grands projets comportant des incidences sur l'environnement. La seconde vague regroupe trois textes introduisant, cette fois, des mesures plus contraignantes pour les décideurs politiques. Il s'agit : 1) de la *loi « Voynet »* pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) de juin 1999, qui crée les conseils de développement composés de membres de la société civile et formalise du même coup la notion de gouvernance ; 2) de la *loi sur la solidarité et le renouvellement urbain* (SRU) de décembre 2000, rendant obligatoire la concertation lors de la mise en place des plans locaux d'urbanisme (PLU) ; et 3) de la *loi « Vaillant »* de février 2002 relative à la démocratie de proximité, qui rend obligatoire la création de conseils de quartier dans les villes de plus de 80 000 habitants.

Si l'on ne dispose pas de données quantitatives sur les conseils de quartier, force est d'admettre que leur généralisation dans toutes les villes de plus de 80 000 habitants en fait le dispositif de participation le plus courant et le plus connu en France. En conséquence de quoi les conseils de quartier peuvent sûrement être considérés comme la forme la plus routinisée, légitimée et idéalisée de la participation à l'échelle locale au sein des grandes villes de l'Hexagone autant par les élus que par la population (Mattina, 2008). Au regard du succès des conseils de quartier, leur observation ethnographique par des chercheurs prend tout son sens (Carrel, Talpin, 2012), observation qui invite à prendre ses distances avec l'illusion d'une participation idéale pour rendre compte au plus près du terrain des formes prises par la délibération en actes ainsi que pour saisir sur le vif les cadres normatifs régulant plus ou moins les interactions dans un monde jamais parfait. Autrement dit, l'observation ethnographique « invite à comprendre la participation telle qu'elle se fait. Si elle prend souvent la forme d'un entre-soi de classes moyennes déjà engagées dans la vie politique et associative, si elle n'a qu'un impact limité sur les décisions

municipales, si elle est rarement animée par un tiers et le plus souvent par un élu, il n'en reste pas moins qu'une forme de délibération – au sens d'échange public d'arguments – semble exister dans les conseils de quartier » (Carrel, Talpin, 2012, p. 180).

Les chercheurs formulent souvent des critiques à l'encontre des injonctions relatives à la démocratie participative. Ils notent également des limites quant aux conseils de quartier en tant que tels (Blondiaux, 2008). Pire, les promoteurs de la participation ont eux aussi porté des avis peu laudatifs sur de telles instances (revue *Territoires*, 2011).

Si les conseils de quartier ou les conseils de développement durable ne sont pas exempts de reproches (*cf. infra*), comment ne pas souligner le fait qu'ils sont d'une façon ou d'une autre des scènes de discussion qui, le cas échéant, peuvent être force de propositions qui ont le mérite d'exister. Il suffit de penser entre autres au Livre blanc intitulé *Vers de nouvelles formes de démocratie participative* paru en 2017¹ et porté notamment par les conseils de développement de la région Grand Est, l'objectif affiché étant de faire vivre et de fabriquer la démocratie avec les élus et les citoyens pour « reconnaître le rôle et la place de chacune et de chacun » en la matière (Zask, 2016). D'une certaine façon, cela rappelle combien il est possible de porter son attention sur les ressources que les individus sont capables de mobiliser et de produire pour contredire en actes les inégalités sociales, culturelles, politiques, spatiales, économiques... Dans son ouvrage codirigé avec Carole Biewener, Marie-Hélène Bacqué (2013) insiste dans ce sens sur les processus d'*empowerment* pour montrer de quelle manière les individus développent des capacités à se donner des moyens pour améliorer leur vie personnelle mais aussi à transformer plus largement leurs conditions de vie en passant par des solidarités de proximité.

Cette redéfinition en profondeur de l'action publique ne peut ignorer, d'une part le poids que représente l'Union européenne pour l'aménagement du territoire, d'autre part le souci récent de la politique actuelle de développer la « compétitivité » des territoires et la recherche de « l'excellence » – universitaire (Ferréol, 2008) – à l'échelle nationale et internationale. Par ailleurs, la gouvernance peut déboucher sur une appropriation manifeste par les décideurs et les experts. Surtout, la gouvernance urbaine est bien souvent récupérée idéologiquement, et tout particulièrement dans une perspective néolibérale en vue de discréditer

1. <http://www.ceser-grandest.fr/IMG/pdf/ceser.livreblanc-web.pdf>

l'État, neutraliser la politique et proposer la boîte à outils adéquate d'une soi-disante « bonne gouvernance » reposant sur la croyance dans la supériorité de la gestion privée. Nous pouvons donc facilement imaginer qu'au nom de l'efficacité et de la concurrence entre villes, un petit groupe d'acteurs monopolise les leviers décisionnels et réussisse à imposer un projet ; d'inquiétantes dérives (y compris racistes) peuvent ainsi se produire. Dans une veine similaire, Joye et Schuler (2007) insistent sur le fait qu'on raisonne souvent comme si les acteurs en présence avaient un poids équivalent dans les discussions, ce qui n'est pas le cas bien évidemment. À cet égard, Olivier Thomas (2003) fait remarquer qu'en France, depuis les lois de décentralisation de 1982, s'il y a bien un pouvoir qui s'est renforcé, c'est celui des maires. Pour autant, leur fonction s'est considérablement complexifiée du fait des partenariats qu'ils doivent nouer avec des acteurs institutionnels, associatifs et privés. Dans un contexte de mutation des territoires (périurbanisation, mobilités, partitions spatiales...) où se dessinent de nouvelles priorités (développement durable, renouvellement urbain, attractivité économique...), les maires se voient contraints de se placer sur de nouvelles arènes de décision, à commencer par les établissements publics de coopération intercommunale (communautés de communes et urbaines, communautés d'agglomération...) auxquels les communes ont été amenées à transférer des compétences élargies tout en conservant le bénéfice de la légitimité électorale (Cadiou, 2009). Dans ces jeux de partenariats où se jouent des hiérarchies implicites entre ceux qui ont, ou non, les moyens d'infléchir les décisions, les maires tentent logiquement de peser le plus possible, d'où leur inclination à cumuler les mandats, à se rapprocher des partis, à fidéliser des partenaires, à jouer avec les moyens offerts avec les institutions départementales et intercommunales (Le Bart, 2003).

● **Les maires ou le pouvoir de la signature sur l'aménagement du territoire**

- Depuis les lois sur la décentralisation de 1982, les 35 357 maires de France signent les permis de construire. Ce sont eux qui impulsent les documents d'urbanisme (cartes communales ou plans locaux d'urbanisme), décident de l'implantation des terrains à construire et imaginent les plans de développement communaux. Si dans les communes de plus de 10 000 habitants les maires disposent de services techniques compétents ou d'une agence d'urbanisme pour les aider à prendre des décisions, à formuler des Projets d'urbanisme

et à en anticiper les conséquences, il reste que dans les 34 363 communes de moins de 10 000 habitants ils se retrouvent bien souvent esseulés et sont amenés à signer les permis de construire sans l'aide et le soutien d'une équipe technique et d'experts compétents ; et ce d'autant plus qu'aucune loi ne les contraint à établir les PLU au niveau intercommunal. Dans ces conditions, on comprend mieux pourquoi les maires sont enclins à contenter certains de leurs administrés pour ne pas les décevoir et à céder à leur pression.

La catastrophe naturelle des 27 et 28 février 2010, suite au passage de la tempête Xynthia, sur le littoral vendéen et charentais a mis en évidence combien ce pouvoir de la signature du Premier officier municipal peut se révéler aberrant, pour ne pas dire catastrophique. Les 47 habitants décédés dans leur sommeil, dont 29 à La Faute-sur-Mer, et se croyant à l'abri des inondations dans leur pavillon construit pourtant en zone inondable sont là pour le rappeler, et ne laissent pas de questionner les prérogatives des maires en matière de droit des sols. Ce drame, qui oblige à détruire 1 400 maisons (déclarées inhabitables par les autorités), réinterroge la place de l'État au niveau communal. En effet, des édiles souhaitent le retour de l'instance étatique dans la gestion de certains dossiers communaux, bien trop importants pour être laissés entre les mains d'un seul homme.

Dans la gouvernance du projet urbain – cela vaut tout particulièrement pour le développement durable et la politique de la ville à destination des grands ensembles HLM – les habitants sont présentés comme des acteurs essentiels. Mais la présence effective des habitants reste ici l'exception et non la règle, insiste Blanc (2009). Une première explication tient à la difficulté de l'exercice : les habitants sont nombreux et dispersés, ils ont des intérêts différents et opposés, ils sont habituellement très mal informés sur le projet et les initier à la complexité de celui-ci n'est pas aisé. Et le simple fait de les réunir est à lui seul un casse-tête : il n'y a pas d'horaire qui convienne à tout le monde à la fois. Une seconde explication tient aux réticences des élus. Ces derniers ont en effet bien souvent peur de perdre leur pouvoir, ils voient dans la participation des habitants mobilisés une remise en cause de leur légitimité à décider au nom de tous. En outre, comme le rappelle Thierry Oblet (2005), lorsque les habitants sont invités à donner leur point de vue très en amont d'un projet, ils s'irritent souvent du caractère abscons des débats et de la période trop longue entre le moment de la consultation et celui de l'action. En revanche, lorsqu'ils sont conviés en aval sur des points de détail d'un projet bouclé pour l'essentiel, les habitants s'estiment trompés et renvoyés au rang de simples cautions des décisions

prises dans un autre cadre. Si l'on déplace légèrement la focale, on s'aperçoit qu'en réalité la plupart des dispositifs de démocratie participative déployés aujourd'hui en France placent les habitants auxquels ils s'adressent dans une position intenable, de type *double bind* ou de « double contrainte » : on leur demande en effet de s'exprimer, mais dès qu'ils prennent la parole, ils s'entendent dire qu'ils ne s'expriment pas de façon opportune. On les invite aussi à s'investir pour leur quartier, mais dès qu'ils le font, ils se voient reprocher d'aborder des problèmes privés, et non des problèmes d'intérêt général (Blanc, 2009). Dans ces conditions, on peut se poser la question de savoir s'il ne faut pas réinjecter du gouvernement dans la gouvernance, ce qui permettrait d'une part de sortir de la logique du consensus « mou » synonyme de décisions minimales destinées à ne froisser aucune susceptibilité, et d'autre part d'éviter d'innombrables conflits d'intérêts particuliers qui oublient allègrement l'intérêt général. Car si la gouvernance incite à développer la participation, elle favorise aussi les privatisations de l'espace et peut conduire à faire rejouer de vieilles fractures politiques et identitaires que le monopole des pouvoirs publics avait réduites. De ce point de vue, gouvernement et gouvernance sont moins opposés que complémentaires.

Enfin, au moment où les villes deviennent de vastes ensembles urbains polycentriques, il est plus que jamais urgent de chercher à relier les hommes et les choses le plus démocratiquement possible. Cette question renvoie directement à la problématique des échelles d'action politique. Or celle-ci est loin d'être facile à résoudre tant le contexte socio-économique et politique actuel (globalisation de l'économie, européanisation, métropolisation) semble interdire l'identification d'une échelle territoriale optimale en soi. En France prévaut, sous l'impulsion des gouvernements depuis une quarantaine d'années, une logique de fusion et de coopération plutôt que de fragmentation institutionnelle. Guidés par la recherche d'un « optimum territorial » dans le domaine de la planification urbaine, les gouvernements successifs ont tenté de proposer une rationalisation de la coopération territoriale, en 1971, avec la « loi Marcellin » relative à la fusion des communes, et plus récemment avec les lois « Voynet » (*cf. supra*) et « Chevènement » (12 juillet 1999). Précisons que ces deux dernières dispositions législatives proposent de mettre fin au morcellement territorial, autrement dit de faire évoluer la carte politico-administrative : il existe en effet en 2018 encore en métropole et dans les DOM 35 357 communes. Même si le paysage administratif et politique français s'est profondément modifié – et simplifié – depuis la promulgation de la loi « Chevènement » relative au renforcement et à la simplification

de la coopération intercommunale, il reste néanmoins à savoir si, à long terme, ces nouvelles échelles de gouvernement seront pertinentes. Ne pouvons-nous pas redouter que de l'agglomération morcelée d'hier nous allions progressivement vers une agglomération bureaucratique et centralisée ? Puis, un renforcement du *leadership* politique porté bien souvent par la commune-centre sur l'ensemble de l'agglomération n'est-il pas à craindre ? En outre, l'agglomération est-elle l'échelle la plus adéquate pour faire en sorte que les solidarités s'organisent et que le lien social se constitue ? Enfin, l'intercommunalité permettra-t-elle vraiment un accroissement de la démocratie locale quand on sait que les délégués qui siègent dans les instances se voient confier des compétences autrefois dévolues aux maires sans pour autant être élus au suffrage universel ?

1.4 L'invention de la métropole

En dépit de ces questionnements connus, les grandes villes ont vu leur rôle être redéfini et renforcé dans l'économie générale du pays avec la formalisation récente du processus de métropolisation. En France, la question métropolitaine s'institutionnalise en effet véritablement le 1^{er} janvier 2015 avec l'invention de la métropole en tant que telle dans le cadre de la loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et de l'affirmation des métropoles) de 2014.

Pour saisir au sein de l'Hexagone les débats sur la métropolisation, Cynthia Ghorra-Gobin (2015) propose un détour par les États-Unis pour comprendre à quel point la métropolisation va fondamentalement de pair avec la mondialisation et la globalisation appelant à un réajustement des représentations sociales relatives à l'État et aux territoires. Outre-Atlantique, la métropolisation n'est pas vue comme une remise en cause de l'État, mais comme une occasion d'inscrire les enjeux métropolitains dans les programmes politiques pour dépasser notamment les tensions entre le rural et l'urbain. Il n'y a donc pas d'interférences avec les rhétoriques sur la décentralisation : il s'agit bien plus de comprendre comment l'aire métropolitaine s'est complexifiée en intégrant dans son orbite la ville-centre, le suburbain et le périurbain.

Les analyses américaines invitent en conséquence, insiste Ghorra-Gobin, à substituer au principe de la rivalité intermunicipale celui de la cohérence métropolitaine. L'objectif est de saisir la révolution métropolitaine et de renforcer l'« avantage » métropolitain dans un monde concurrentiel, tout en assurant une solidarité intra-métropolitaine qui peut

prendre la forme d'une coopération intermunicipale. C'est dire si le redéploiement spatial de l'urbain est clairement identifié et pris en compte outre-Atlantique puisqu'il est vu comme indissociable de la métamorphose du capitalisme globalisé, de la révolution numérique et de la division internationale du travail. De même, suite aux travaux d'économistes notamment, le redéploiement des aides fédérales envers les « locomotives de la prospérité économique américaine », entendons les métropoles, visent à les aider à s'imposer dans la concurrence mondiale. Pour nombre de chercheurs américains, la métropolisation correspond à une dynamique essentiellement économique allant de pair avec une nécessaire restructuration économique du pays – par une redistribution des aides en faveur des villes – interrogeant les disparités socio-spatiales intramétropolitaines, entre les quartiers défavorisés de la ville-centre (*Inner City*) et les banlieues périphériques en expansion.

En France, la mise en avant de l'échelle métropolitaine est censée pallier la faiblesse de l'échelle intercommunale à créer un sentiment d'appartenance et d'identité. Aussi l'institutionnalisation de la métropole correspond-elle à la reconnaissance d'un nouveau territoire fonctionnel. Mais la métropole est souvent perçue négativement en raison de la crainte d'un désengagement de l'État à l'égard des territoires non métropolitains. L'opposition entre d'une part des métropoles aisées et à l'abri, inscrites dans l'espace des flux, et d'autre part une France périphérique, délaissée et précarisée, est en effet souvent présente dans les débats hexagonaux. Or, selon Ghorra-Gobin, cette opposition est peu pertinente car tous les métropolitains n'ont pas accès aux mêmes services. Il faut rappeler de surcroît que le mot métropole ne recouvre pas une réalité homogène et facile à identifier. De ce point de vue, il faudrait sortir du dualisme simpliste centre-périphérie.

En France, la métropolisation, analysée à partir du processus de décentralisation, a bénéficié d'une reconnaissance tardive. Pour nombre d'analystes, il est important de continuer à solliciter l'État pour permettre aux grandes villes de rayonner sur la scène internationale. Dès lors, la métropolisation n'est pas une dynamique reconfigurant l'ensemble du territoire national, mais seulement les grandes villes, à commencer par Paris. C'est une différence importante avec les débats tels qu'ils sont menés aux États-Unis.

Dans le sillage des analyses mettant l'accent sur le rôle de l'État afin qu'il ne se désengage pas, le rôle majeur des métropoles dans l'économie du pays a été souligné, à la fin des années 2000, par l'Association des

maires des grandes villes de France, notamment sous la présidence de M. Destot, alors maire de Grenoble. Pour compenser la taille modeste des villes françaises, est alors avancée l'idée d'une dizaine de grandes régions dans lesquelles le pouvoir des métropoles et leur attractivité se trouveraient renforcés. Le mouvement vers la métropolisation a profité, en outre, de l'introduction des notions de « grande aire urbaine » et de « pôle urbain » impulsées par l'INSEE.

Au début du ^{xxi}^e siècle, les acteurs politiques français de premier plan s'engagent en faveur de territoires métropolitains de grande envergure pour les accompagner dans leurs ambitions économiques européennes et internationales. C'est le sens du rapport Perben (2009), *Imaginer les métropoles d'avenir*, et de « l'Acte III de la décentralisation » préparant les réformes du président François Hollande, notamment l'institutionnalisation de la métropole avec la loi MAPTAM. D'outil d'aménagement dans les années 1960, la métropole est ainsi devenue une institution et une nouvelle étape dans l'organisation du territoire national. Elle va au-delà de l'intercommunalité qui aurait l'inconvénient de ne pas intégrer l'ensemble des communes participant *de facto* à la dynamique métropolitaine.

1.5 Le pouvoir des grandes régions et des intercommunalités dans un contexte de marchandisation

Cet « Acte III de la décentralisation » va également donner lieu à la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) de 2015 visant à renforcer les compétences des 13 grandes régions et des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). On assiste à l'officialisation de la montée en puissance des intercommunalités ou des « blocs locaux » comme unités de base du système territorial – en lien avec le nouveau rôle dévolu aux métropoles en matière de structuration du territoire. Notons à cet égard que le seuil de création des intercommunalités passe désormais de 5 000 à 15 000 habitants, sans compter qu'à partir du 1^{er} janvier 2017 toutes les communes doivent adhérer à un EPCI. Quant aux régions, si elles se voient doter de nouvelles compétences eu égard au développement économique, elles sont également responsabilisées pour des activités non strictement économiques mentionnées dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Bien que la loi NOTRe soit une loi relative à la réforme de l'organisation des territoires destinée à clarifier les modalités d'exercice des compétences au niveau des collectivités locales, il reste que par ricochet elle questionne la mise en œuvre de la politique sociale en tant que telle. Comme le note Cyprien Avenel (2017), cette nouvelle réforme territoriale pose en effet de nouveau la question du devenir des politiques sociales et, surtout, des compétences sociales sur les territoires. En effet, alors que les départements sont recentrés sur les enjeux de solidarité (et donc sur les aides sociales), leur rôle de chef de file est de fait plus que jamais incertain au moment où les grandes régions se voient confiées de nouvelles compétences et où les pouvoirs intercommunaux et métropolitains montent en puissance d'action. En outre, le transfert de certaines compétences sociales aux métropoles doit être interrogé puisque dans les faits ces dernières font preuve d'un engagement très limité. Au final, l'enjeu de la décentralisation eu égard aux politiques sociales et aux modalités de leur mise en œuvre au plan local porte à n'en pas douter, selon Avenel, sur l'efficacité des réponses réellement apportées sur le terrain afin de pallier le retrait de l'État. L'enjeu est de taille car il ne s'agit rien de moins que penser les contours d'une société préventive et inclusive.

Dernièrement, durant l'été 2018, la loi ELAN (Evolution du Logement, Aménagement et Numérique), portée sous la présidence d'Emmanuel Macron par Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, ainsi que par Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre du Logement, vise à libérer le secteur de la construction et à réformer celui du logement. La loi ELAN prévoit notamment de réorganiser le secteur du logement social en obligeant les bailleurs sociaux qui gèrent moins de 15 000 logements à se regrouper avec d'autres organismes à compter de 2021. En outre, l'objectif est de vendre 40 000 logements HLM par an (soit 1 % du parc) contre environ 8 000 aujourd'hui. Pour cela, la loi va permettre de se passer de l'avis des maires à travers la création d'une société foncière capable d'acquérir des immeubles entiers et censée être mieux outillée que les bailleurs sociaux pour l'activité de vente des logements. Faut-il y voir une volonté politique de marchandiser un bien public, voire de déréguler et de privatiser le secteur du logement aidé ? S'il est bien évidemment trop tôt pour répondre à ces questions, il reste qu'elles valent d'être posées dans la mesure où le prix de vente de chaque logement sera fixé par le seul bailleur en dehors de tout échange avec le service des domaines, et où les logements pourront être vendus en bloc à des acteurs privés, entendons par lots de plusieurs logements (*Le Monde*

du 6 juin 2018). Inévitablement, des enjeux en termes de mixité sociale et de ségrégation spatiale sont ici soulevés par ricochet lorsqu'il s'agit de vendre des logements sociaux (Stébé, 2016). Cela étant, en se fixant comme objectif de transformer 4 millions de mètres carrés de bureaux vacants en logement, la loi ELAN entend favoriser la mixité sociale.

Enfin, en ce qui concerne la construction, le texte supprime l'obligation de concours d'architecture pour les bailleurs sociaux pourtant subventionnés – en deçà de certains seuils de logements construits –, ce qui ouvre la porte à des contrats négociés en dehors du cadre de la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique (MOP). Inutile de dire que l'opposition du Conseil national de l'ordre des architectes a été vive (*cf.* sur ce point *La Tribune* du 20 juin 2018).

2. La ville à l'heure du développement durable

Nous l'avons vu, la loi NOTRe de 2015 confie aux treize grandes régions les responsabilités en matière de développement durable (DD) à travers le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). C'est dire si le DD, né en 1987 suite au Rapport Brundtland, est devenu aujourd'hui un mot incontournable dans la bouche du législateur bien que faisant débat chez de nombreux chercheurs (Vivien, 2008). Depuis une quinzaine d'années, il s'avère être une finalité politique explicite dans les manières de faire la ville.

2.1 Le développement durable au service du marketing urbain

Mais comment ne pas observer que les références au DD sont abondamment utilisées par les chargés de communication à des fins explicites d'attractivité, de promotion, de valorisation, en un mot de marketing urbain ? C'est dans ce sens que Philippe Hamman (2014) montre comment le DD urbain est vanté, mis en scène, à travers des notions à la mode telles que ville durable, ville compacte, ville mixte, ville recyclable, ou encore ville participative. Mais plus encore, à suivre l'auteur, on s'aperçoit à quel point c'est tout un répertoire discursif du DD urbain qui est convoqué à l'envie. Il suffit de penser à tout ce nouveau vocabulaire au service de

stratégies communicationnelles s'apparentant à des standards nationaux, voire internationaux : économie sociale et solidaire, économie circulaire, mobilité partagée, mixité sociale, écoquartiers, biodiversité, écomatériaux, ville co-construite... Comme l'écrit Hamman (2014, p. 142), « le parcours mené dans la littérature en sciences sociales montre que le répertoire du DD correspond, en fonction des acteurs qui s'en saisissent et des territoires en jeu, à une pluralité de signifiants, en termes de contenus (en conjuguant diversement les trois piliers économique, environnemental et social) et de procédures (notamment en termes de démocratie et de gouvernance locales ou d'appel au citoyen actif) ». Mais davantage, le DD urbain est aujourd'hui intégré dans de multiples énoncés et autres récits associés à la ville d'une façon ou d'une autre. Ce sont là autant de « mises en mots » comparables à des énoncés performatifs dont sont avides les décideurs politiques et les innombrables experts en quête de légitimité.

C'est justement sur ce point qu'a porté une partie de la recherche de Julien Aimé (2018), recherche qui porte sur trois « nouveaux » quartiers en train de se faire au sein de grandes villes de l'Est de la France. Aimé remarque combien les projets urbains s'appuyant opportunément sur le label « écoquartier » n'échappent ni au risque de la standardisation, ni à la généralisation de nouveaux modèles urbanistiques, à commencer par celui de l'écoquartier Vauban de Fribourg en Allemagne construit entre 1996 et 2006, modèle qui revêt un fort caractère d'exemplarité pour les acteurs politiques. Aussi la singularité revendiquée de chaque projet s'appuie-t-elle, *de facto*, sur une montée en généralité à partir de standards urbains se voulant « durables » ou « écologiques ». Les concepteurs des projets urbains mobilisent des images publicitaires ou des dispositifs de communication dans l'objectif de vendre des logements « durables » à des investisseurs ou à de futurs habitants. Pour séduire, les images traduisent les projets – tout au moins une partie de ceux-ci –, les font circuler dans l'espace public et leur assurent d'aller à la rencontre du spectateur/acheteur déculpabilisé car participant évidemment à la protection de l'environnement. La publicité vante sans vergogne les vertus du quartier écologique à venir et attend du spectateur moralisé et infantilisé qu'il s'y projette de façon heureuse (*cf.* Boissonnade, 2011 ; 2015). « Le développement du numérique et l'augmentation de la qualité des images alors conçues contribuent à redessiner en permanence les manières et les possibilités de mise en scène des projets urbains se voulant explicitement des réponses aux défis environnementaux » note Aimé dans son travail (2018, p. 123). Mais la modélisation des nouveaux quartiers invite à questionner ce qui

est mis en scène dans les images car un décalage entre ce qui est vendu par les images et vécu dans le quartier est souvent ressenti sur le terrain.

En outre, derrière les labels écologiques, des enjeux d'ordre sociaux sont à l'œuvre dans la mesure où ces nouveaux quartiers cherchent à attirer des populations (très) solvables comme l'a montré Hélène Reignier (2015). Pour rassurer le futur client et lui offrir, du moins sur le papier, « une ville verte et sûre » (Reignier *et al.*, 2013), les images numériques préformatées des quartiers vendent une vie sociale aseptisée où tout y est lisse, si bien que la cohabitation n'a aucune densité puisque les relations n'y existent pas. Ici, pas de riches ni de pauvres, c'est l'espace parfait, parangon de l'harmonie sociale. Comment dès lors ne pas se rappeler ces mots de Pierre Sansot qui, dans son ouvrage *Poétique de la ville*, disait du langage conceptuel et urbanistique qu'il « introduit la neutralité, le ton fade et raisonnable des technocrates et qui, en fin de compte, vise à expulser l'humain de ce qui est destiné à épanouir l'homme » (Sansot, 1973, p. 17).

2.2 Les mots et les choses de la ville « durable »

Les logiques communicationnelles décrites précédemment témoignent de l'intégration croissante des préoccupations du DD dans la fabrique de la ville, notamment à travers la construction des écoquartiers qui, appréhendés dans une diversité de contextes, ont pu être considérés par certains analystes comme une sorte de laboratoire où sont expérimentées à une échelle intermédiaire de multiples et inédites façons de faire la ville. Ce point a donné lieu à de vives discussions comme en témoigne la controverse présentée dans la revue *Espaces et sociétés* (n° 144-145, 2011). Il faut dire que les écoquartiers apparaissent assez peu en phase avec les modes de vie de leurs habitants, l'utopie de « l'homme durable » n'étant pas par essence réalisable (Renauld, 2014). De ce point de vue, les injonctions durabilistes doivent être interrogées au regard de ce qu'elles génèrent comme effets imprévus et contre-productifs, à commencer par des usages peu « durables » observés chez les habitants des écoquartiers du fait même de la trop grande sophistication des constructions – ce que les économistes nomment l'« effet rebond » comme se chauffer davantage et consommer autant que dans un habitat peu isolé. De même, sont ici à questionner les conséquences de l'entrée en fanfare de la notion de *sustainability* dans les discours politiques sur les représentations des acteurs de la construction (ingénieurs, bailleurs, urbanistes, architectes...) (Ramau,

Roudil, 2012 ; Fries-Paiola, 2017). C'est au prisme de toutes ces problématiques que l'on comprend mieux les enjeux de penser une « sociologie de l'énergie » en mesure de montrer combien la question de l'énergie est aussi une question sociale au sens large : inégalités sociales en matière d'accès et d'usages énergétiques, analyse des résistances à l'innovation, identification des logiques d'acteurs responsables de la production d'énergie, rôle des médias... (Zélem, Belay, 2015).

Ces balises analytiques résonnent d'autant plus comme un impératif de la recherche que l'incorporation de la problématique environnementale dans les institutions locales, nationales et internationales est aujourd'hui une évidence, et ce même si le DD « ne s'énonce pas d'emblée de façon similaire [...] et n'est pas unanimement mobilisé par les décideurs » (Hamman, 2012, p. 56-57) Il faut en effet insister sur le fait que le DD ne peut être comparé à un concept en mesure d'englober l'ensemble des pratiques, des critiques et des actions pour les intégrer dans de nouveaux modes d'action unanimement acceptés. Se jouent sur le terrain des rapports de force entre acteurs peu soucieux le plus souvent de tendre vers un modèle commun (Pattaroni, 2016 ; Boissonnade, 2015).

On l'a compris, derrière le mot « durable » ne se cache pas une chose bien définie, c'est pourquoi il revient d'éviter en l'occurrence tout préjugé substantialiste. De ce point de vue, l'impératif épistémologique consiste à se garder de croire qu'à la même notion correspondent des lectures et des modes d'action identiques. Parce que la notion de « développement durable » ne vit pas d'elle-même dans un ciel épuré, parce qu'elle est de fait encastrée dans des contextes politiques, économiques, urbanistiques et culturels différents, elle revêt des sens distincts qu'il faut saisir pour comprendre la diversité des pratiques appliquées sur le terrain renvoyant à des définitions et des orientations loin d'être toujours convergentes. Analyser le développement durable en milieu urbain conduit par exemple à identifier les ambivalences, voire les contradictions entre les exigences de densité et de compacité urbaines et les objectifs d'équité sociale supposant une nécessaire mobilité spatiale facteur d'intégration et de participation au jeu urbain (Lévy, 2015). Dès lors, le développement durable peut être appréhendé en termes d'outil de planification urbaine destiné à contrôler l'étalement urbain d'une part, et à rendre cohérentes les actions engagées par de multiples acteurs d'autre part. Cette mise en cohérence suppose, au demeurant, des « transactions », entendons des solutions de compromis, des coopérations conflictuelles et des hybridations constitutives d'un « ordre négocié » (Hamman, 2011).

2.3 L'habitat durable sous l'œil des sociologues

Cette pluralité d'acteurs, et donc de grilles de lectures, n'empêche pas d'assister à une mise en forme écologique de l'action publique territoriale, ce qui a eu pour effet de créer un vaste marché de l'expertise environnementale le plus souvent animé par des acteurs associatifs autrefois militants et devenus aujourd'hui des prestataires. Quant aux chercheurs en sociologie urbaine, ils ont été sollicités pour accompagner ce mouvement à travers de nombreux programmes de recherche, de sorte qu'il est opportun de se demander ce « que peut apporter la sociologie urbaine à l'étude du développement durable et, réciproquement, en quoi cet objet permet de renouveler les analyses de la ville » (Hamman, 2012, p. 17). On touche là à un questionnement important pour la sociologie urbaine car l'un des risques est de voir les sociologues urbains se centrer sur les dispositifs normatifs, techniques et organisationnels relatifs à la mise en oeuvre du développement durable au risque de restreindre leur horizon d'analyse aux seuls enjeux de la gouvernance urbaine et de l'ingénierie citoyenne.

C'est précisément ce biais que cherchent à éviter les chercheurs qui refusent de se cantonner à l'étude des seules procédures au sens large pour forger un regard soucieux de plus de profondeur analytique et à même de définir, ce faisant, les apports spécifiques des sciences sociales en la matière (Béal, Gauthier, Pinson, 2011). L'une des façons de développer cet angle de vue peut résider, par exemple, dans le déplacement de la focale d'analyse en se centrant non plus sur le développement durable en tant que tel mais sur l'habitat durable comme le propose un numéro thématique de la revue *Sciences de la société* (n° 98, 2017) intitulé « Habitat durable : approches critiques » (Boissonade *et al.*, 2017). Le titre même du numéro tente de conjuguer deux notions au statut radicalement différent. En effet, tandis que l'habitat correspond à un objet de recherche largement étudié depuis plus d'un demi-siècle par les sciences sociales, la « durabilité » demeure une notion peu étudiée, floue, réductrice et abstraite. Ce numéro de *Sciences de la société* fait la part belle aux sociologues. On y trouve notamment un article de Sophie Nemoz (2017), laquelle souligne que même si les politiques d'habiter en Europe donnent à voir un rapprochement des dimensions écologiques et économiques dans un registre managérial et technocratique, il reste que l'idée d'une européanisation de l'habitat durable relève plus d'une idée reçue que de la réalité. C'est que la transformation des mouvements d'institutionnalisation des

injonctions durabilistes en matière d'habitat ne produit pas à l'échelle européenne un changement culturel de fond, dans la mesure où cette transformation s'opère à travers une multiplicité d'acteurs exerçant à des échelles loin d'être convergentes.

Quant à Dany Laspostolle, Éric Doidy, Matthieu Gateau et Myriam Borel, ils mettent en évidence l'existence de deux régimes d'urbanisation en vue de rendre compte de la difficulté à penser et à construire une légitimité des pratiques habitantes dans le champ de la durabilité (Laspostolle *et al.*, 2017). Le premier régime « d'urbanisme de conception » renvoie à une approche institutionnelle, quantitative et aérolaire de l'espace alors que le second régime « d'urbanisme d'usage » se fonde sur les pratiques quotidiennes des habitants. Parce que ces deux formats relatifs à l'habitat durable ne se rencontrent pas, l'enjeu n'est-il pas d'imaginer des dispositifs de connaissance des usages habitants, dispositifs à l'aide desquels l'action publique pourrait relativiser les « bonnes pratiques » définies *a priori* pour se nourrir de façon incrémentale des situations réelles constitutives, qu'on le veuille ou non, de l'expérience urbaine contemporaine ? Cette question prend tout son sens au regard des propos de Nadine Roudil (2017, p. 134) qui souligne à quel point « les ménages mobilisent leurs compétences et ressources afin d'établir eux-mêmes le périmètre des enjeux environnementaux qui les concernent et instrumentalisent les messages institutionnels afin de les mettre au service d'une économie domestique ». C'est dire si ce que la géographe Anne-Marie Fixot (2014) a appelé ailleurs une « maîtrise d'usage » est à prendre au sérieux parce qu'il s'agit toujours, en somme, de maîtriser son environnement et de faire entendre ses modes d'habiter pour ne pas se sentir dépossédé de son chez-soi.

Marie Mangold (2017) propose de son côté une contribution singulière dans ce numéro thématique de *Sciences de la société*, dans la mesure où elle ne s'intéresse ni aux écoquartiers emblématiques de l'habitat durable, ni aux projets d'habitat participatif se voulant écologiques, mais aux maisons individuelles dites durables ou passives. En outre, elle ne centre pas son analyse sur les écarts entre les dispositifs sociotechniques sophistiqués et les usages réels qui en sont faits, étant donné qu'elle entend rendre visibles les processus et les expériences qui ont conduit les ménages à acquérir une maison présentant des qualités écologiques et énergétiques. Cela la conduit à analyser les demandes des ménages concernés, demandes articulées autour du confort (chaleur), de la santé (qualité de l'air), du « geste écologique » (participer à la protection de

l'environnement), de la rentabilité économique et de la réalisation d'un habitat innovant. Mangold (2017, p. 122) avertit dans la conclusion de son article : « Les caractéristiques mêmes de maisons [durables] interrogent leur dimension écologique : d'une surface importante et entourées d'un terrain, elles ont une empreinte foncière conséquente et, situées dans des communes périurbaines plus ou moins isolées, elles nécessitent la plupart du temps un véhicule pour tous les déplacements. » C'est pourquoi cette offre de logement apparaît paradoxale et ne laisse pas d'être perplexe quant au rapport à l'écologie qu'elle incarne : les propriétaires aisés de ces maisons dites « écologiques » privilégient en effet leur confort et leurs modes de vie (énergivores) au détriment de toute sobriété énergétique (Mangold, 2018).

2.4 Recherche de densité et envie de nature

Les propos de Mangold sonnent d'autant plus justes que la « pavillonnisation » de la France engagée depuis cinquante ans consomme beaucoup d'espace pris sur les terres arables et les forêts. 60 000 ha de terres agricoles disparaissent en effet chaque année en France, la moitié pour les logements individuels et l'autre pour les infrastructures qui les relient (routes, voies privées, ronds-points, centres commerciaux...). De façon plus précise, entre 2006 et 2014, sur les 491 000 ha de terres artificialisées, 46 % l'ont été pour la construction de maisons individuelles équipées de jardin, soit 228 000 ha au total. En ce qui concerne tout particulièrement les réseaux routiers, ils sont, durant cette même période, responsables à hauteur de 16 % de l'artificialisation des sols, représentant au total une surface de 79 000 ha.

Pour contester cette tendance, la recherche de densité apparaît comme une solution, par exemple en repérant dans les cœurs des villes les espaces interstitiels, les dents creuses, autant de « délaissés » permettant d'« envisager une densification progressive et ponctuelle des centres-villes par l'habitat individuel petit et optimisé » (Rousseaux-Perin, 2018). Le mouvement BIMBY (*Build In My BackYard*¹) est exemplaire de cette volonté de fabriquer la ville en densifiant le cadre bâti existant. L'essence même du mouvement BIMBY consiste à faire accepter aux propriétaires de maisons individuelles, de façon plus ou moins prévenante, l'édification

1. Construire dans mon jardin.

d'un ou deux pavillons sur leur propre parcelle, l'objectif étant de densifier centres-villes, centres-bourgs et lotissements pavillonnaires en phase avec le désir partagé par plus de 80 % des ménages de résider dans un pavillon. Mais aussi séduisante soit-elle, il n'en demeure pas moins que cette option urbanistique présente de sérieuses limites. Comme le note Jean-Michel Léger (2010), la densification remet de facto en cause la distance physique que chaque propriétaire souhaite instaurer avec ses voisins pour s'assurer d'une tranquillité recherchée et, partant, instaurer des relations pacifiques. Car le fait est connu : trop de proximité spatiale peut compromettre les bonnes relations de voisinage. De plus, la densification peut entraîner une baisse de la valeur du bien, baisse consécutive à une diminution de la rente de situation. Comment ignorer, en effet, que peut alors se produire une remise en cause de la qualité paysagère et du calme chèrement acquis grâce à un terrain d'une surface suffisamment importante ? Enfin, il faut tenir compte des cadres juridiques existants, plus particulièrement des règles de droit privé qui régissent l'aménagement et la vie des lotissements, autant d'obstacles à la densification du tissu pavillonnaire.

Parallèlement à la recherche de densité, la volonté de réintroduire « la nature » dans la ville est vue comme une façon de fabriquer de la ville durable. Les écoquartiers, l'agriculture urbaine et les jardins urbains sont aujourd'hui les expressions les plus connues de cette « naturalisation » de la ville qui, à bien y regarder, ne laisse pas d'être quelque peu circonspect. Car il faut noter le décalage entre des projets urbains générant ipso facto des effets négatifs sur l'environnement et la revendication d'une idéologie attachée à l'image de la « ville-nature » (Hajek *et al.*, 2015). En outre, si une telle naturalisation de la ville comporte son versant positif (qualités esthétiques, calme, biodiversité...), il reste qu'elle contient aussi son versant négatif (haies transformées en frontières spatiales, paysages naturels réservés aux plus riches habitants des quartiers ségrégués par le haut...). Cela étant précisé, il semble bien que nous soyons en train d'assister à une « nouvelle alliance » entre ville et nature (Bourdeau-Lepage, 2017).

Mais de quelle nature s'agit-il ? Pour y voir plus clair, il faut sûrement détricoter le mot « nature » et distinguer par exemple nature domestiquée et nature sauvage. À cet égard, les propos de Maurice Wintz (2015, p. 156) doivent être rappelés tant ils interrogent et bousculent le recours banal et incontrôlé au vocable même de « nature » : « Le développement urbain, insiste le sociologue, tel que conçu et pratiqué aujourd'hui, à

travers son entrée très anthropocentrique, conduit d'une part à accélérer et à justifier la maîtrise humaine sur la nature en légitimant toute forme d'emprise sur la nature au nom du développement humain, d'autre part à favoriser un rapport citadin à la nature essentiellement centré sur le cadre de vie et peu sur les effets du fonctionnement urbain sur les écosystèmes lointains. » Autrement dit, le DD urbain participe d'une « naturalisation » – d'ordre politico-institutionnel en l'occurrence – de l'idée selon laquelle la nature ne peut être que policée, aseptisée ou encore rationalisée. Dès lors, ne faut-il pas dépasser le paradigme de la « nature ressource » pour appréhender la nature telle qu'elle est et non pas telle qu'on veut qu'elle soit ? Plus encore, la nature n'est-elle vraiment qu'un construit social ? N'est-elle pas de façon purement factuelle une limite à l'activité humaine qu'il faut accepter davantage s'interroge Wintz ? À cet égard, comment ne pas penser ici aux réflexions de Michel Corajoud qui souligne combien la nature aux portes des villes (la campagne) est soumise aux représentations et aux impératifs urbains en se trouvant ainsi réduite à un « monument » (Corajoud, 2004). Prolongeant la réflexion de Corajoud, Daniel Pinson (2004) note que même si l'espace rural (la campagne) est désormais soumis à la domination des villes et des réseaux qui le lacèrent pour relier les agglomérations, il reste une sorte de « paradis perdu » que les habitants des villes convoitent et conquièrent – certes avec plus ou moins de respect. L'urbain est en demande de nature et de « terroir » ; et en concurrence avec le « bord de mer » (Paris-Plage), le « tourisme vert » gagne du terrain et des adeptes.

Cela étant dit, la présence croissante de nature domestiquée dans la ville contemporaine s'opère notamment par le biais de la réintroduction de l'agriculture dans l'espace urbain, que ce soit sous forme de jardins (partagés, familiaux, ouvriers...), de mini-potagers sur les balcons, d'apiculture sur les toits ou encore de fermes urbaines (Ripoll, 2010). Si se jouent ici tout à la fois la réhabilitation d'un lien perdu avec une supposée nature originelle, la possibilité de créer des relations conviviales et l'opportunité de transmettre des savoir-faire, s'opère également une réappropriation de la fonction alimentaire comme en témoignent les circuits courts et les *alternative food chains* (réseaux alimentaires alternatifs) dont ils participent : vente de paniers alimentaires, ventes directes à la ferme, marchés fermiers, associations entre producteurs et consommateurs dans le cadre, entre autres, d'Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) (Poulot, 2014).

3. Les urbanistes et les architectes confrontés aux évolutions du monde urbain

Les formes et les pratiques de gouvernance (démocratie participative, partenariat public-privé...) qui s'installent progressivement et prennent le relais des modèles de gouvernement des villes doivent être, selon Ascher (2004), intégrées dans les pratiques des urbanistes si l'on veut se donner les moyens de penser un « néo-urbanisme » à même de s'adapter à la situation des villes contemporaines. Parce que les urbanistes, mais aussi les élus locaux, l'État et les experts en tout genre peuvent de moins en moins fonder leurs actions et leurs propositions à partir d'un intérêt général aux contours bien définis, ils sont conduits à mettre leurs compétences au service de multiples groupes sociaux et individus. C'est dire si « le néo-urbanisme privilégie la négociation et le compromis par rapport à l'application de la règle majoritaire, le contrat par rapport à la loi, la solution *ad hoc* par rapport à la norme » (Ascher, 2004, p. 92). Cette observation est d'autant plus vraie que les urbanistes doivent compter avec une vie associative qui ne décroît pas, des individus pluriels de plus en plus formés et informés n'hésitant pas à faire valoir leurs droits et leurs intérêts (Chadoin, 2004).

À cet égard les urbanistes se trouvent de plus en plus contraints de tenir compte de la pluralité des désirs des citoyens, de la variété de leurs goûts, et partant de la multiplicité des rapports qu'ils entretiennent avec la ville. D'où la proposition d'Ascher (2004, p. 95) de promouvoir une qualité urbaine nouvelle à travers un « urbanisme multisensoriel » s'attachant à travailler, non seulement sur le visible mais aussi sur le sonore, le tactile et l'olfactif. Il s'agit ici de prendre le contre-pied du fonctionnalisme appliqué au cours des Trente Glorieuses dans de nombreux pays européens de l'Ouest, lequel est resté à un niveau élémentaire en découpant et en simplifiant la réalité urbaine en quelques fonctions (travailler, se loger, se divertir, s'approvisionner, se déplacer...).

Mais là où le bât blesse s'indigne Thierry Paquot (2008, p. 67), c'est que la majorité des formations des urbanistes « affichent une nette préférence pour l'opérationnalité, et que les étudiants y souscrivent massivement ». À l'heure où la ville s'urbanise (*cf. infra*), où les technologies de l'information et de la communication (TIC) remodelent les modes relationnels institués, où les questions environnementales ne peuvent plus

être évitées, de nombreux urbanistes continuent à s'en tenir « à quelques principes de base, à une poignée de procédures, à des leçons tirées de l'expérience, sans lire, sans se documenter, sans s'intéresser à cet urbain qui, sous leurs yeux, se transforme et devrait modifier leur compréhension du monde et leurs outils » (*ibid.*). Dans ce contexte, note Viviane Claude (2006) à la suite d'une étude historique sur les urbanistes-aménageurs, le souci de vouloir constituer une profession structurée peut paraître décalé par rapport à l'urgence de redéfinir un champ de compétences qui dans l'état actuel ne parvient pas à prendre toute la mesure des évolutions affectant profondément le monde urbain.

À la décharge des urbanistes, il est important de préciser que leur milieu se caractérise par une très forte hétérogénéité des statuts d'exercice et des cadres d'emploi : l'urbanisme s'exerce dans un cadre privé ou dans un cadre public, à tous les niveaux des collectivités territoriales, ou encore dans des structures parapubliques comme les sociétés d'économie mixte, les agences d'urbanisme, et les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (Biau, 2009, p. 74). Il faut également tenir compte de la complexité des cursus universitaires et de l'importance des tensions qui émaillent les relations entre les urbanistes eux-mêmes, en dépit des initiatives collectives de ceux-ci pour élaborer des cadres de référence commun (technique, économique, idéologique...), soit une culture professionnelle partagée. En outre, cette volonté de vouloir s'organiser en profession établie est d'autant plus forte que les urbanistes se trouvent plus que jamais en concurrence avec d'autres professionnels qui eux aussi se sont professionnalisés, à l'instar des architectes (Champy, 1998), ou sont en voie de professionnalisation, à l'image des concepteurs sonores et des concepteurs lumières (Fiori, Regnault, 2009). Malgré leur ancienneté et leurs compétences davantage reconnues que celles des urbanistes, les architectes ont du mal à protéger leur cadre professionnel qui se trouve de plus en plus concurrencé par de nombreux acteurs de la construction (*cf.* encadré *infra*).

● Quand les architectes se veulent les artistes de la ville

- Dès le ^{xv}^e siècle, le vocable « architecte » est introduit pour désigner les bâtisseurs en même temps que le rôle de ceux-ci se modifie, passant d'un statut de technicien-ingénieur (bâisseur de cathédrales entre autres) à un statut d'intellectuel capable de penser et de représenter par abstraction l'environnement bâti. En France, au ^{xviii}^e, ceux que l'on appelle désormais les architectes vont mettre en avant une identité d'artiste au détriment d'une identité

de technicien. En effet, les architectes de l'Académie royale concentrés à Paris, fortement intéressés par les prestigieuses commandes royales et par l'attrait d'une compétence artistique, abandonnent la plupart des constructions de grande ampleur aux ingénieurs du corps des Ponts déjà répartis sur l'ensemble du territoire. Quant aux tentatives de réformes proposées au cours des ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles ayant pour objectif de renforcer l'enseignement technique dans la formation des architectes, elles ont toutes échoué. Et ce ne sont pas les dispositions de la loi CAP sur la liberté de création, architecture et patrimoine du 7 juillet 2016 qui vont garantir aux architectes le monopole d'exercice de la construction du bâti, étant donné qu'elles permettent à d'autres acteurs du marché de la construction d'assumer la plupart des réhabilitations et surtout la quasi-totalité de la réalisation des pavillons individuels – l'obligation de recourir à un architecte n'intervient qu'à partir du moment où le projet de bâti dépasse une surface de plancher de 150 m². Les architectes ayant trop longtemps négligé l'identité de technicien n'ont pas été en mesure de se faire reconnaître comme les détenteurs d'un savoir spécifique de haut niveau et socialement utile, si bien qu'ils se trouvent aujourd'hui concurrencés et même dépossédés de certaines tâches par toute une série d'intervenants, comme les économistes de la construction qui évaluent les coûts, les programmistes qui élaborent le cahier des charges, ou encore les *projects managers* spécialisés dans la conduite de projets.

Les urbanistes, les architectes, chacun à leur manière, organisent ou pensent l'environnement bâti à partir d'images, d'idéologies et de représentations (Ostrowetski, 1983). Aujourd'hui, celles-ci ne sont pas sans lien avec le nouveau régime urbain qui se diffuse sur l'ensemble de la planète (*cf. infra*). L'étalement urbain, l'augmentation des déplacements motorisés, la diffusion de l'habitat précaire dépourvu d'infrastructures sanitaires... affectent négativement l'environnement au point que le défi majeur des architectes et des urbanistes est de penser la ville future dans le cadre du développement durable et dans un contexte de communication et de médiatisation autour de stars de l'architecture (*cf. encadré infra*). Dans ce sens, la cité idéale pourra prendre exemple sur le modèle de la ville écologique d'*Al Masdar City* construite en plein milieu du désert dans l'émirat d'Abu Dhabi. Cette écoville se situant dans l'après-pétrole a été imaginée pour être la plus économe possible en eau et en énergie. Devenue une référence en la matière, de nombreux pays ont engagé des projets d'écoville.

C'est le cas de la Chine avec *Dongtan* mise en chantier près de Shanghai. Construite sur l'île de Chongming, cette ville durable accueillera entre 50 000 et 80 000 habitants en 2010, puis 500 000 en 2050. Elle assurera son autonomie énergétique grâce aux éoliennes, à la biomasse et au solaire. Les transports seront électriques, le recyclage sera intégral et la surface bâtie ne représentera que 60 % de la superficie de cette ville verte (Stébé, 2009).

● L'agir communicationnel des architectes

• Au regard de l'importance que prend la communication dans la ville d'aujourd'hui (Marchal, Stébé, 2014), il est important d'y saisir la place des architectes. En effet, ceux-ci développent des stratégies de communication relevant bien souvent de logiques de séduction envers les décideurs et autres opérateurs de la ville qui, de leur côté, utilisent ces mêmes architectes, et partant leur production architecturale, à des fins de communication que ce soit en direction des administrés, des consommateurs, des touristes, ou encore des acteurs économiques. Comme le rappelle Olivier Chadoin (2014), les villes sont désormais engagées dans une compétition urbaine nationale et internationale au sein de laquelle la production architecturale, de même que la culture et l'histoire, apparaissent « comme des ressources mobilisables pour bâtir du capital symbolique, une identité distinctive, et ainsi développer une attractivité ». Comment ne pas mentionner ici à la ville de Bilbao avec son musée conçu par Frank Gehry, à Metz avec le Centre Pompidou dessiné notamment par Shigeru Ban, ou encore à Nantes avec son palais de justice pensé par Jean Nouvel. Chadoin insiste sur le fait que dans un tel contexte, le marketing urbain mobilise de plus en plus la « griffe » architecturale, créant ainsi les conditions d'une « star-architecture ». « Le petit monde de l'élite mondialisée que forment les "starchitectes" est aujourd'hui mobilisé pour contribuer à ériger les villes en grandes marques ou labels [...]. Les architectes sont devenus des "metteurs en scène de tendance" (*Trend setters*) au service du marketing territorial ». Comme cela a été souvent observé au cours de l'histoire urbaine, l'architecture est engagée au service des décideurs politiques pour produire monuments, tours et autres édifices prestigieux, lesquels sont autant de manifestations du pouvoir, de la puissance, de la grandeur et de la magnificence d'une ville. De tout temps, l'architecture n'a jamais été une simple réponse à un besoin fonctionnel (habiter, circuler, travailler...). « Ses formes informent, en conclut Chadoin, au sens où elles expriment réellement et symboliquement un état du monde social. »

Afin d'éviter l'étalement urbain qui grignote toujours plus les paysages naturels, la question qui se pose aux architectes et urbanistes est de savoir comment, à l'instar de Lefebvre, tous les citoyens pourront être égaux dans la ville et profiter pleinement de la centralité. Dans ce sens, une poignée de « visionnaires » ose avancer comme remède au mitage des campagnes la ville compacte. Pour l'architecte-urbaniste Yves Lion (2007) par exemple, la ville idéale ne peut pas éliminer les tours. D'une centaine de mètres de haut, les tours doivent mêler logements, bureaux et activités, et surtout ne pas posséder de parking – la cité du futur privilégiera les transports en commun.

Mais les tours, en tant que forme urbaine, souffrent d'une image négative. En effet, celles construites au cours des années 1970 sont souvent rejetées, parce qu'elles sont déconnectées de leur environnement, de l'espace public ; notamment elles ne sont pas implantées pour la plupart le long des rues. Si l'on pense que les tours représentent la solution au mitage des espaces naturels, il est nécessaire de repenser leur installation dans la ville, à l'image de ce que l'on peut voir à New York où les tours se succèdent le long des rues, formant alors une unité. En effet, elles ne sont pas coupées ici de l'espace public : la tour IBM possède par exemple un vaste atrium arboré en son rez-de-chaussée dans lequel les citoyens peuvent se divertir en lisant, se reposer, ou simplement déambuler. Ce qui fait le charme des villes américaines, insiste Lion (2007, p. 72), c'est que les grands immeubles sont posés au sol, « ils ont une porte et on rentre simplement, comme partout ailleurs, pas de parcours du combattant ! L'échelle de la tour n'est pas incompatible avec l'échelle de la rue, au contraire. C'est une question de relation ».

La question de la ville idéale n'a jamais été, depuis quelques années, autant au cœur des débats politiques. Quelle est la cité idéale pour demain ? Quelle ville doit être privilégiée : la ville diffuse ou la ville dense ? La ville des pavillonnaires ou la ville des tours ? Les opérateurs de la ville doivent désormais prendre en compte les exigences du développement durable, mais aussi penser aux échelles d'intervention. Il y a en effet nécessité d'intervenir au niveau local, même si l'urbain est inexorablement engagé dans la mondialisation. Si le citoyen est lui aussi inscrit engagé dans cette logique planétaire, une chose est sûre, c'est qu'il reste attaché – et restera attaché – à sa ville, à son quartier, à son chez-soi (*cf. infra*). La cité idéale est et sera *globo-locale, glocale*.

■ Chapitre 11

Une sociologie de l'urbain

En 2009, pour la première fois de son histoire, la population mondiale est devenue majoritairement urbaine. Aujourd'hui près de 4 milliards d'individus sur les 7,6 que compte la planète résident dans une ville. Pour le cas de la France, ce phénomène d'urbanisation a commencé au XIX^e siècle et s'est poursuivi tout au long du XX^e, si bien que la population urbaine représente aujourd'hui 80 % de la population totale, soit près de 53 millions d'urbains. Se répartissent ainsi aujourd'hui sur le territoire français 49 *aires urbaines* possédant chacune plus de 200 000 habitants, contre 11 en 1954 – une aire urbaine rassemble toutes les communes au sein desquelles plus de 40 % des déplacements domicile-travail sont polarisés par un même pôle urbain. Depuis 1990, la population des aires urbaines – notion forgée par l'INSEE en 1997 pour traduire la pénétration du rural par l'urbain – progresse de 0,4 % par an en moyenne dans notre pays. D'une façon générale, l'INSEE note que la population continue à se concentrer autour d'un nombre de plus en plus réduit de villes.

Mais parce que le monde s'urbanise sans dissoudre la campagne, ni la laisser vierge de toute influence urbaine, il apparaît qu'une vision dichotomique du rural et de l'urbain est inappropriée pour rendre compte de la réalité contemporaine. Qu'il s'agisse de la France mais aussi de l'Europe de l'Est, de l'Asie, de l'Afrique ou encore de l'Amérique du Sud (Arnould *et al.*, 2009), le rural et l'urbain ne peuvent être en effet considérés comme deux entités distinctes. Nous avons plutôt affaire à un *continuum* sur lequel se distribue toute une variété de situations combinant à des degrés divers du rural et de l'urbain. De fait, l'urbain et le rural s'entremêlent dans des jeux dynamiques pour former d'innombrables combinaisons qu'il faut rendre visibles pour saisir comment se construisent matériellement la ville

et l'identité citadine, mais aussi pour comprendre comment la ville n'existerait pas sans la campagne. Loin des oppositions binaires souvent caricaturales – d'un côté la ville oppressante et polluée, et de l'autre la campagne accueillante et saine – que véhicule le cinéma, la littérature ainsi que les écrits savants des années 1950-1960, le regard analytique vise ici à saisir toute la complexité des situations allant du rural à l'urbain en passant par le périurbain, le suburbain ou encore le rurbain.

1. Le rural conjugué à l'urbain (acte I)

Même si l'urbain tend à se généraliser depuis une trentaine d'années, il reste que le rural – souvent associé au déclin du monde paysan – ne disparaît pas purement et simplement. Si l'on s'arrête sur le cas de la France, force est en effet de constater que le rural « profond » (éloigné des grands centres urbains), d'origine ouvrière notamment, existe encore même si c'est à l'état de résidu. Par rural profond, il faut entendre un univers marqué par une faible mobilité et donc par un fort attachement au territoire d'origine, comme l'a montré Nicolas Renahy (2005) à partir d'une enquête dans un village situé en Bourgogne. L'auteur parle d'un « capital d'autochtonie » afin de souligner à quel point la jeunesse populaire de Foulange – c'est le nom du village en question – cherche à utiliser les opportunités offertes par la détention de réseaux d'interconnaissance au sein du village et de ses environs. La campagne populaire, surtout quand elle est touchée par un chômage important résultant des transformations structurelles de l'économie industrielle, se caractérise encore aujourd'hui par une sédentarité relativement importante et demeure peuplée de jeunes filles et de jeunes garçons attachés à leur « coin ».

Il reste que tous les villages ne continuent pas de s'organiser socialement autour d'un lien fort entre proximité sociale et proximité territoriale. De ce point de vue, le « rural » s'urbanise indéniablement dans la mesure où ceux qui y résident connaissent de plus en plus des conditions de vie proches de celles des urbains. Aussi Pascal Dibie, dans *Le Village métamorphosé* (2006), a-t-il constaté combien Chichery, petit village situé lui aussi en Bourgogne et relativement épargné par l'envahissement urbain – pourtant prévisible en raison de l'extension de la ville d'Auxerre assez proche – n'a pas échappé à de profondes transformations affectant

l'ensemble de sa structure sociale. Ici, l'urbanité s'est immiscée dans les modes de vie collectifs et individuels. Les rues sont désertes, seules les voitures stationnées rappellent que des gens vivent dans les maisons. La vie politique ne se fait plus au café du coin autour d'un « ballon de rouge », café qui du reste n'existe plus, mais uniquement à la mairie où les élus se débattent avec les multiples dossiers et règlements depuis que le village a été intégré à l'aire urbaine d'Auxerre. L'église, dépourvue de curé, a cessé d'être depuis longtemps un pivot de la vie sociale. Mais plus encore que ces changements visibles, un autre, moins manifeste, s'est opéré : les habitants de Chichery, même quand ils demeurent dans leur maison, sont sans cesse projetés hors de leur village grâce à Internet, au téléphone, à la télévision... Physiquement présents, ils en sont psychiquement absents pour mener leur vie à partir d'un large éventail de ressources identitaires comparable à celles du citadin ordinaire. Si on ajoute à cela les déplacements journaliers facilités par l'usage généralisé de la voiture, nous comprenons à quel point ce village rural s'est urbanisé pour faire partie intégrante d'un espace urbanisé, tant sur le plan géographique que sur le plan des manières de penser, de sentir et d'agir de ses habitants.

Si le village de Chichery reste de taille modeste, ce n'est pas le cas de nombreux autres qui voient se développer des lotissements pavillonnaires sur leur territoire. Ce phénomène n'a rien d'étonnant dès lors qu'il est rappelé que la croissance des aires urbaines se traduit depuis quelques décennies par l'extension de l'habitat dans les zones périurbaines alors que leurs centres-villes se stabilisent, voire diminuent démographiquement dans certains cas. Parallèlement à cette tendance, si les zones à dominante rurale enregistraient un net recul démographique avant 1975, elles ont progressivement infléchi la situation, connaissant désormais un taux de croissance proche de celui des pôles urbains. Cette situation est due au renversement de la balance migratoire, devenue en effet positive dans les zones à dominante rurale : nous comptons maintenant davantage d'arrivées que de départs dans 70 % de l'espace rural, y compris dans le rural « isolé ». Ce changement a des origines multiples : redéploiement de l'emploi, migrations de retraités, néo-ruralisme, exclusion de certaines populations urbaines, arrivées d'étrangers de l'Europe centrale, installation d'équipements que les citadins veulent voir le plus loin possible de leur lieu d'habitat... En d'autres termes, il faut compter ici avec l'importance du *rurbain*, espace où la campagne est encore dominante sous forme de champs, de forêts, de pâturages, de prés, tout en étant parsemée d'équipements, de services, d'habitats et d'habitants urbains.

● Le rurbain comme « débarras » de la ville.

● Une approche du rurbain à partir de l'exemple de la Suisse

« S'implantent dans celui-ci [le rurbain] des services et équipements typiquement métropolitains, mais dérangeants, que les communes du territoire métropolitain ne veulent plus, mais qui sont indispensables à la métropole, comme des stations d'épuration ou d'incinération, des décharges de déchets de toutes sortes tant domestiques qu'industriels, des hypermarchés, des aéroports, des gares TGV, tous trois avec leurs immenses parkings. Par ailleurs, le territoire rurbain se subdivise en de nombreuses petites communes industrielles et tertiaires qui ont encore la forme de villages ou de toutes petites villes (c'est par "complaisance" que nous attribuons encore le concept de ville à ces petites communes, en fait elles ne sont pas des villes) ; en outre mentionnons les communes touristiques, et encore quelques communes vraiment rurales. Ces communes du territoire rurbain englobent 25 % de la population suisse sur 75 % du territoire de la Suisse. Cette population est rurale, transformée ou rendue citadine, urbanisée par les médias, la consommation de masse, la publicité. La catégorie socioprofessionnelle des indépendants est importante dans ces communes, sans être majoritaire. Il est possible de dire où le rurbain commence : autour des territoires métropolitains. C'est plus difficile de dire où il s'arrête, il n'a pas de frontières précises, il va jusqu'au rurbain de la prochaine agglomération urbaine ou métropole, mais cela reste flou, le territoire rurbain n'a pas de frontières officielles. »

Michel Bassand, *Cités, villes, métropoles. Le changement irréversible de la ville*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007, p. 88.

1.1 La campagne comme lieu de récréation de la ville

La renaissance rurale à laquelle on assiste dépasse la seule logique de la périurbanisation pavillonnaire, étant donné que même des espaces éloignés des villes enregistrent parfois une augmentation de leur population. Ils peuvent être attractifs, car ils offrent des emplois industriels ou tertiaires. L'industrie légère, beaucoup plus souple que l'industrie lourde, trouve souvent des avantages à s'installer à la campagne : les salaires y sont souvent moins élevés qu'en ville et il en est de même pour le prix des terrains et de la construction. Le milieu rural jouit également de plus

en plus auprès des salariés (ouvriers et cadres) d'une image valorisante, notamment en termes d'absence de pollution ou de stress.

En outre, le développement du « tourisme rural » contribue sans conteste à la renaissance de la campagne. Longtemps considéré comme le tourisme du « pauvre » qui manque de moyens financiers pour se permettre d'aller dans une région touristique prisée, le tourisme rural attire désormais les catégories sociales moyennes et supérieures. Celles-ci s'intéressent en effet de plus en plus aux campagnes, jugées comme calmes, reposantes et « authentiques ». La nature redécouverte, et souvent mythifiée, apparaît comme l'atout majeur de ces espaces. La campagne revit grâce à la réhabilitation ou à la rénovation de vieilles demeures rurales, transformées en résidences secondaires. Fréquentées pendant les week-ends ou les vacances, elles deviendront éventuellement des résidences permanentes lors de la retraite.

La fréquentation de l'espace rural par un nombre croissant d'utilisateurs est à l'origine d'une transformation de la définition sociale de l'espace, constitué comme « pure nature » par une mise à distance avec la définition paysanne de l'espace campagnard. Cette définition nouvelle de la nature s'inscrit dans des pratiques de fréquentation et d'utilisation différentes, dans des institutions (parcs régionaux, nationaux) et des pratiques juridiques (protection des sites par exemple). Nous sommes ici en présence d'une logique de « muséification » de la nature comme patrimoine scientifique et esthétique. Cette « muséification » est le résultat du long processus de « désagricolisation » amorcé au XIX^e siècle. L'espace rural transformé en espace protégé de récréation et de loisirs devient l'objet d'une consommation urbaine. À travers ce changement, la fonction symbolique de la campagne se modifie : nous sommes passés progressivement d'une situation où la campagne fonctionnait comme réserve « sociale », structurant la société et organisant les relations sociales, les modèles éthiques et les croyances, à une situation où elle fonctionne plutôt comme réserve « culturelle », libérée des habitudes de consommation urbaines, respectueuse des rythmes et des équilibres naturels. À cet égard, Daniel Pinson (2004) note que même si l'espace rural est désormais soumis à la domination des villes et des réseaux qui le traversent pour relier les agglomérations, il reste une sorte de « paradis perdu » que les habitants des villes convoitent et conquièrent, certes avec plus ou moins de respect. L'individu urbain est en demande de nature et de « terroir ». C'est dans ce sens que l'on peut comprendre l'idée avancée par Michel Corajoud (2004) selon laquelle la campagne peut être

considérée comme le « monument » des villes contemporaines. Ce paysagiste fait remarquer que dans la ville étalée, diffuse, périphérique, il existe très peu de monuments, « non pas au sens d'édifices-souvenirs, mais au sens d'édifices majeurs représentatifs ». Il y a bien sûr des mairies et des écoles, mais elles sont tellement diluées dans le tissu urbain que « leur pouvoir de ponctuation n'existe pas comme dans la ville sédimentaire ». Ces bâtiments étant dissous dans l'urbain, la « monumentalité », entendue comme « événement dans la ville », résiderait, selon cet auteur, dans la campagne. Corajoud montre, qu'en outrepassant le sens d'édifice monumental, cette dernière peut être désormais appréhendée comme un espace qui appelle la vénération et la célébration. Est-il impensable d'imaginer que les pratiques, les rituels accomplis dans les lieux de culte, d'assemblée ou de mémoire collective, le soient aussi à la campagne et à son propos ?

Parce que nous assistons dans les pays occidentaux à une renaissance du rural qui se traduit par une recrudescence du tourisme vert, par un intérêt pour l'agriculture biologique et par une envie toujours aussi forte de vivre au plus près de la nature, il est important de dépasser l'opposition ville/campagne. Or, dans le sens commun, il est assez fréquent d'opposer la campagne à la ville à partir de la dichotomie nature/culture. Le territoire de la campagne apparaît alors comme un monde naturalisé, doté d'une infériorité morale, et le territoire urbain un monde « civilisé », théâtre de la supériorité technique et du raffinement. Dans cette confrontation, la campagne développe logiquement des *mécanismes centrifuges* aboutissant à des distanciations vis-à-vis de l'autre urbanisé. À l'inverse, la ville se renforce comme espace du pouvoir à travers des *attitudes centripètes*, qui lui permettent de rassembler des informations sur l'extérieur et d'avoir le contrôle et l'initiative (Remy, 1998). Mais ce mythe dualiste se trouve bien souvent en décalage par rapport à la réalité historique. Il suffit d'évoquer le développement de l'industrie dans les campagnes au cours du XVIII^e et au début du XIX^e siècle : les sources d'énergie étant l'eau et le bois, il semblait logique d'implanter les manufactures dans les zones rurales. En outre, on peut vivre en ville avec un imaginaire rural et, réciproquement, à la campagne avec un imaginaire urbain : la ville n'emprunte-t-elle pas à la campagne dès lors que la vie sociale s'y organise autour d'identités territoriales (repas de quartier, fêtes de centre-ville...) ? La campagne ne vit-elle pas à l'heure de la ville lorsqu'un petit producteur de fromage vend ses produits « bio » sur Internet (Arnould *et al.*, 2009) ?

1.2 La ville s'invite à la campagne

En outre, le dualisme urbain/rural n'est guère pertinent pour saisir les évolutions culturelles de la société en général. Les écarts culturels sont bien plus importants au sein même d'une agglomération urbaine, entre les populations résidant dans les centres-villes et les populations habitant les quartiers périphériques. De la même façon, nous constatons au sein de l'univers rural des écarts considérables du point de vue culturel entre les bourgs ruraux dont la population est très hétérogène, très mobile, et des espaces ruraux très enclavés, très homogènes et surtout très vieillissants. Les facteurs générationnels, de revenus, de niveau de formation ne sont-ils pas plus largement pertinents que le seul critère oppositionnel ville/campagne ? Certes, il existe des réflexes de défiance qui continuent de structurer les relations entre les ruraux de souche et les néo-ruraux. Mais avec Jean Menanteau (*Le Monde*, 25 octobre 1999) on peut s'étonner du fait que l'on s'interroge somme toute très peu sur les relations entre les nouveaux arrivants et les « anciens habitants » d'un immeuble ou d'un quartier dit urbain. Au demeurant, ce qui frappe, c'est qu'à la campagne comme à la ville, les responsabilités publiques ne sont plus l'apanage des natifs, montrant bien le signe d'une diffusion d'une culture de la mobilité. Ce qui est souvent pensé comme la culture rurale typique, à savoir la stabilité, l'enracinement, n'est plus la culture dominante de la plupart des campagnes. Aussi assistons-nous de ce point de vue au triomphe de l'urbanité qui s'étend aux campagnes, faisant de celles-ci un cadre de vie, avant d'en faire un lieu de travail, de production.

À ce propos, Pinson (2009) remarque fort justement à quel point la ville sort des agglomérations pour marquer de sa culture et de son empreinte des zones autrefois enfermées dans leur autarcie rurale, et combien elle met à portée des foyers ruraux des événements ponctuels tels que les festivals (Festival de jazz à Marciac dans le Gers, Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron dans les Bouches-du-Rhône, entre autres). Dans le même sens, les *raves* lors desquelles se regroupent des milliers de jeunes urbains au cœur de la campagne participent également de cette pénétration – *via* l'automobile en l'occurrence – de l'urbain jusqu'au rural le plus reculé (Epstein, Fontaine, 2006). D'une façon générale, une culture urbaine fondée sur la consommation et le développement des mass médias s'est propagée partout : à la campagne, on regarde les mêmes séries télévisées qu'en ville ; on surfe sur Internet ; on se déplace pour aller au *fast-food* le moins éloigné ; on achète les mêmes jeans et on

rêve des mêmes vacances que les urbains. Aussi est-il possible d'affirmer que si la ville se tenait auparavant dans une société, c'est l'inverse qui prévaut aujourd'hui étant donné que la ville, et plus encore l'urbain, tient lieu de société, de monde et même de rapport au monde.

2. La ville en voie de disparition (acte II)

Prenant acte de cette logique d'urbanisation structurelle et planétaire qui s'est accentuée durant le xx^e siècle, un certain nombre d'auteurs (Ascher, 1995 ; Paquot, 2006 ; Lussault, 2007) voient moins un *continuum* entre rural et urbain qu'un processus d'encastrement du rural dans l'urbain, ce dernier étant devenu si hégémonique à l'échelle de la planète qu'il emporte tout sur son passage : le rural mais aussi la ville traditionnelle et historique délimitée par des frontières visibles et solides (*cf.* Lefebvre *supra*). Il en serait donc fini non seulement de la campagne en tant que telle mais aussi de la ville classique dans laquelle on pouvait « entrer » et qui se trouve désormais intégrée dans des espaces discontinus, hétérogènes et multipolarisés. C'est ainsi que s'est accéléré ce mouvement structurel de « conurbation », terme forgé en 1915 par Patrick Geddes dans son ouvrage *Cities in Evolution* afin précisément de désigner ce processus qui voit les villes étendre toujours plus loin leur influence au-delà de leur périmètre d'origine.

2.1 L'avancée du front urbain

Nous vivons donc, notamment depuis les années post-1945, une grande transformation qui voit l'urbain s'imposer comme « fait social total », autrement dit un fait qui a des conséquences sur la totalité de la société et de ses institutions. Mais que faut-il entendre par urbain au juste ? L'urbain, c'est l'extension des agglomérations sur des espaces auparavant identifiés au rural ; c'est le recul de la campagne face à des dynamiques économiques et sociales que rien ne semble pouvoir endiguer ; ce sont des champs ou des forêts qui se trouvent encerclés ou annihilés par des zones commerciales ou des quartiers pavillonnaires nouvellement créés. L'urbain, c'est aussi l'implantation récurrente et uniforme d'une ville à l'autre des mêmes chaînes d'hôtels, de jardineries ou encore de magasins

de bricolages destinés en priorité aux habitants des quartiers pavillonnaires installés à la lisière des villes. La ville et la campagne y perdent leur identité, leur spécificité pour se trouver d'une façon ou d'une autre intégrées dans une même logique de fond, l'urbanisation, sorte de « nouveau Léviathan » qui semble décider du sort des sociétés actuelles (Marchal, Stébé, 2008). L'urbain enveloppe et intègre ce qui lui est étranger à travers une continuité du bâti qui assure *de facto* la jonction entre des espaces jusqu'alors clairement séparés (villes, villages, champs, forêts, rivières). De ce point de vue, la campagne est aujourd'hui intégrée dans cette urbanisation quasi continue. Les paysages ruraux deviennent des figures intérieures de l'organisation urbaine (Paquot, 2006 ; Lussault, 2009). De ce point de vue, les limites du périurbain ne cessent de reculer au point de donner naissance à un nouveau territoire émergent entre les couronnes périurbaines traditionnelles des années 1970-1980 et les zones rurales.

● Le pré-urbain : un territoire émergent aux confins du périurbain éloigné

« Au regard de cette évolution [du front urbain], il semble qu'un nouveau territoire se dessine entre le périurbain traditionnel et l'espace rural [...]. Ce nouveau territoire, que l'on peut qualifier de "pré-urbain", n'est ni de la ville, ni de la banlieue, ni du périurbain, ni du rural. En effet, le pré-urbain n'est pas de la *ville* dans la mesure où ce nouveau territoire aux contours en devenir se caractérise par un environnement champêtre, par une faible densité démographique et physique, par une moyennisation par le bas de ses populations, par un déficit des équipements et des services, et par des déplacements utilitaires. Le pré-urbain n'est pas de la *banlieue* étant donné que la densité sociale et spatiale y est nettement moindre, qu'il n'est pas autant artificialisé, qu'il est dépourvu de vastes zones économico-commerciales, et qu'il ne comprend pas de grandes infrastructures routières et ferrées. Le pré-urbain n'est pas du *périurbain* au sens classique du terme parce qu'il n'est pas émaillé de vastes zones pavillonnaires, qu'il n'est pas directement organisé autour de polarités secondaires, et qu'il ne connaît pas une dynamique d'étalement urbain aussi massive. Le pré-urbain enfin n'est pas du *rural* dans le sens où il est le théâtre d'une croissance démographique, où il accueille des populations jeunes, où il voit son nombre de locataires augmenter et où il se construit de plus en plus de petits immeubles constitués de logements locatifs.

• Situé entre le rural et le périurbain alors re-circonscriit, le pré-urbain peut
• être défini de la façon suivante : il se caractérise par des modes de vie
• urbano-ruraux dans un décor champêtre, par une impérative nécessité de
• se déplacer quotidiennement en automobile, par l'installation de jeunes
• ménages aux revenus modestes et moyens-moyens, par la construction non
• seulement de pavillons mais également de plus en plus d'appartements des-
• tinés à la location, tout en ne bénéficiant pas des avantages, et de la ville,
• et de la banlieue, et des premières couronnes du périurbain classique en
• termes d'infrastructures médicales, économiques, commerciales, culturelles
• et de services. »

Hervé Marchal, Jean-Marc Stébé, *La France périurbaine*, Paris,
Presses universitaires de France, 2018, p. 43-45.

L'urbain, c'est aussi la remise en cause de l'espace au profit du temps comme si la ville tout entière était en mouvement (Allemand *et al.*, 2004). Aujourd'hui, on ne raisonne plus en nombre de kilomètres parcourus mais en temps passé dans les transports : on ne sait pas exactement quelle est la distance entre Paris et Marseille, mais on sait que cela correspond à 3 heures de TGV. Or ce point est crucial, car ce qui est au fondement de la ville, c'est l'espace, non pas comme simple forme, mais bien comme caractéristique majeure, comme expression de ses structures et de son fonctionnement, comme cadre de la vie individuelle et collective. La ville est en effet le théâtre d'une certaine congruence spatiale entre une matérialité concrète et les activités sociales qui s'y déroulent. Aussi la primauté du temps sur l'espace révèle-t-elle une rupture forte : la fin du principe d'unité entre un centre et une existence, entre une centralité et un être-ensemble, entre des temporalités et des espaces circonscrits, entre des lieux précis et des activités non moins précises, entre des territoires et des appartenances. Autrement dit, il faut admettre que l'idée-force selon laquelle le rapport au lieu est au fondement de notre identité et de notre rapport au monde doit être, sinon abandonnée, du moins relativisée. Dans ce sens, Thierry Paquot (1999, p. 130) affirme qu'à partir du moment où l'on veut saisir ce qui se joue à travers les processus d'urbanisation, « on ne peut plus se satisfaire d'une analyse sociologique en termes de "voisinage", de "proximité" et de "distance", d'"exclusion" et d'"insertion", de "désaffiliation" et d'"indifférenciation", etc. ».

2.2 L'urbain dissout la ville

Aussi est-il nécessaire sur un plan heuristique de bien distinguer la ville de l'urbain tant les référents classiques qui faisaient qu'une ville était une ville ont connu des mutations décisives sous la pression de l'urbain. Les villes sont remises en cause dans leurs frontières historiques pour s'étendre bien au-delà de leurs limites originelles et s'éparpiller dans un urbain diffus aux contours incertains. Il revient en France à Lefebvre, puis par la suite à l'urbaniste Françoise Choay (1994), d'avoir établi la distinction entre la ville et l'urbain. Il faut remonter selon Choay à la fin du XIX^e siècle pour identifier les forces et les principes qui ont aujourd'hui abouti au divorce entre l'urbain et la ville. La ville, entité spatiale circonscrite et caractérisée par des modalités particulières de vie commune, à la morphologie physique singulière et originale matérialisée par des limites inscrites dans le bâti et l'organisation urbanistique, serait irrémédiablement en voie de disparition. À la suite des analyses de Melvin Webber (1968), elle affirme sans ambages notre entrée dans le « règne de l'urbain » (Choay, 1999). C'en est fini de la ville qui renvoyait à une certaine manière locale de vivre institutionnellement ensemble. Il apparaît en effet assez clair que, depuis les années 1960, la ville dense héritée de l'histoire facilement identifiable à partir de marqueurs physiques se dilue du fait de la mobilité des citadins. La congruence entre un centre-ville fonctionnel, une certaine morphologie du bâti – donnant à voir des constructions symboles au fondement de l'identité de telle ou telle ville – et des modes de vie spécifiques est très largement remise en cause. Comme le rappelle Pierre Veltz (1996), il y a encore quelques décennies centralités, densité du bâti et activités quotidiennes s'emboîtaient à la manière de « poupées russes ». En d'autres termes, la vie quotidienne des citadins était enchâssée dans des territoires délimités par des frontières solides et statiques au sein desquelles se concentraient de façon hiérarchisée des fonctions centrales. « Or l'homme urbain a désormais la possibilité de s'échapper hors du cadre en allant habiter à l'extérieur pour y rechercher des qualités que la ville ne lui offre pas, tout en continuant à se rendre en ville pour travailler et se délasser (Kaufmann, 2009, p. 642). » En outre, le citadin a de plus en plus la possibilité de jouer entre les multiples moyens de communication et de déplacement rapide. Dans ce sens, la ville ne fait plus société car elle ne constitue plus une unité de lieu de la vie quotidienne ; elle est un lieu parmi d'autres, un morceau d'espace duquel on peut s'échapper pour s'engager dans l'urbain qui déborde de toutes parts la ville. De

fait, il existe aujourd'hui très peu d'événements qui ne se déroulent qu'en ville. C'est dire si d'une certaine manière la ville représente une expression parmi d'autres de l'urbain.

2.3 Une nouvelle condition pour l'homme : la condition urbaine

Pour le géographe Michel Lussault (2009), la ville est morte et il est nécessaire d'en faire le deuil si l'on veut comprendre quelque chose à l'extraordinaire processus qui se déroule sous nos yeux depuis un demi-siècle. Parce que la planète compte désormais plus de citadins que de ruraux, notre monde change en profondeur. L'urbain devient même un « vecteur principal de la construction du monde. La mondialisation, autrement dit l'institution du monde comme espace social d'échelle planétaire, se déploie par et pour l'urbanisation » (Lussault, 2009, p. 725). De façon plus précise, pour Lussault, qui s'inscrit ici dans le sillage de Lefebvre et de Choay, nous sommes entrés dans la troisième phase après celles de la *cit*é et de la *ville* : la phase de l'*urbain généralisé*. De son côté, Michel Bassand (2007) affirme que nous sommes plutôt entrés dans l'âge des *métropoles*. Pour cet auteur, qui lui aussi adhère aux thèses de Lefebvre et de Choay, la terminologie conceptuelle de l'« urbain » est trop vague et surtout trop polysémique pour bien distinguer les mutations en présence. S'appuyant sur des observations réalisées en Suisse, ce sociologue prend acte des mutations en cours depuis plusieurs décennies, notamment l'étalement urbain, pour voir ce que la ville industrielle est devenue : une métropole avoisinant souvent le million d'habitants, du moins en Europe, qui non seulement possède une centralité mondiale mais domine aussi le réseau des agglomérations urbaines dont elle fait partie ainsi que l'arrière-pays en voie de rurbanisation.

Cela étant précisé, quoi qu'il en soit des positions sur le plan terminologique, une nouvelle « condition urbaine » est en train de se diffuser partout dans le monde (Mongin, 2005), corrélative de l'émergence d'un *homo urbanus* (Paquot, 1990) destiné à vivre au quotidien dans un cadre spatial traversé de flux et de mouvements hétéroclites (capitaux, rumeurs, langues...). Que la ville se fasse métapole, métropole, mégapole, mégacité ou encore ville globale (*cf.* encadré *infra*), s'opère en effet un même processus de fond à l'échelle planétaire où la ville historique se métamorphose et déborde de sa morphologie initiale pour progressivement acquérir une portée sinon mondiale, du moins nationale, et s'intégrer du même coup dans la compétition internationale.

● Métropole, métapole, mégalopole, mégacité, ville globale

Si la *métropole* correspond à un système urbain majeur d'échelle locale qui s'articule autour de plusieurs pôles plus ou moins proches, il n'en reste pas moins qu'elle préserve une identité en s'organisant à l'intérieur de frontières assez distinctes. Ce n'est pas le cas de la *mégalopole* qui recouvre un système urbain majeur plus étendu d'échelle régionale ou autre. Une mégalopole, proche de ce que Ascher (1995) appelle une *métapole*, cesse donc d'être une unité urbaine *stricto sensu*. Elle ne peut être comparée à une ville individuelle tellement ses limites sont floues et indécises, pour ne pas dire inexistantes. Les mégalopoles de plusieurs millions d'habitants des pays du Sud, ou les *mégacités*, voient souvent coexister au sein de leur périphérie quartiers aisés, ghettos dorés, bidonvilles, vastes centres commerciaux. D'une façon générale, le trait le plus caractéristique d'une mégalopole est qu'elle est informe : ses limites sont (très) difficilement identifiables si bien que l'on ne sait pas vraiment où elle commence et où elle finit. Ainsi Tokyo constitue bien une métropole avec ses 33,5 millions d'habitants, mais s'intègre dans une mégalopole constituée de plusieurs métropoles (Tokyo, Osaka, Kobé et Kyoto), comptabilisant au total plus de 50 millions d'habitants.

Le concept de *ville globale* (*global city*) – aussi dénommé ville mondiale – renvoie directement, quant à lui, aux travaux de Saskia Sassen (1996). Une ville globale est davantage repliée sur elle-même dans le sens où elle correspond à un territoire bien circonscrit et protégé. De ce point de vue, la ville globale n'est pas totalement en rupture avec la ville traditionnelle même si elle relève à n'en pas douter de l'urbain. Elle concentre de multiples services efficaces sur son territoire. Elle réunit en effet ce qui se fait de mieux dans la banque, la recherche, la communication, le droit, les médias, etc. La centralité reste donc ici importante, à condition toutefois de préciser qu'elle se définit de manière contrastée étant donné qu'elle n'existe qu'à travers sa capacité trans-territoriale à nouer des relations avec d'autres centralités elles aussi ouvertes sur le monde. À cet égard, Sassen parle de « réseaux en apesanteur » pour qualifier la nature des relations ici en jeu. La ville globale s'appuie donc sur une échelle locale en interaction avec la planète. De son côté, l'anthropologue Arjun Appadurai (2005) entend par ville globale un paysage ethnique complexe, une sorte d'assemblage hybride entre des locaux, des migrants, des touristes ou encore des réfugiés. Une ville globale est dans ce sens la scène de multiples migrations, de métissages identitaires et de mémoires inventées.

3. L'urbain s'installe dans le monde (acte III)

L'urbanisation consiste donc essentiellement en un processus d'excroissance des villes en dehors de leur périmètre historique, processus que l'on nomme en langage usuel l'étalement, et en langage un peu plus analytique périurbanisation. Mais plutôt que de périurbanisation à proprement parler, peut-être vaudrait-il mieux parler de *périphérisation* afin d'insister sur le caractère générique et structurel de ce processus qui peut revêtir différentes formes (Lussault, 2009). En effet, si l'étalement est avéré partout, il reste qu'il se manifeste également partout selon diverses figures, qui se trouvent parfois toutes regroupées dans un seul ensemble urbain. Des bidonvilles des mégaloïles du Sud aux îlots d'immeubles collectifs parfaitement quadrillés en Chine en passant par les lotissements pavillonnaires qui dominent en France et aux États-Unis, les périphéries urbaines sont hétérogènes, sans compter qu'elles intègrent de nombreux espaces intermédiaires, landes, morceaux de forêt, voies de communication...

3.1 La périphérie se centralise

Pour rendre compte de cette tendance générale, les géographes anglo-saxons parlent d'*urban* ou de *suburban sprawl*. La ville qui incarne le mieux cette tendance de l'étalement sans fin est à n'en pas douter Los Angeles, à un point tel que l'on peut parler ici d'une figure paradigmatique de l'horizontalité urbaine illimitée. S'étendant sur plus de 120 kilomètres de long, Los Angeles forme un immense tapis urbain où s'entrelacent et se connectent les autoroutes, où la ville à proprement parler est quasiment introuvable, où les monuments publics sont disposés le long des axes de circulation et échappent ainsi à toute vue perspective, où les rues sans piétons s'intègrent dans un paysage urbain dépourvu de limites précises. Aux antipodes de la ville mono-centrée fondée sur un modèle radioconcentrique comme l'a symbolisé Chicago en son temps (*cf. supra*), Los Angeles est devenue la ville de référence pour décrire dans sa forme paroxystique l'étalement urbain exacerbé. Cette non-ville s'organise sur le modèle d'un archipel qui permet à la fois une plus grande occupation de l'espace et une multiplicité de centres. À cet égard, la « ville » se veut, en dépit de la ségrégation qui y sévit, une ville anti-ghetto car à partir du moment où chaque communauté socioculturelle se voit donner une chance de s'installer dans

une niche urbaine qui deviendra son propre centre, aucune ne devrait se sentir exclue par rapport à d'autres zones urbaines et notamment par rapport à un centre-ville qui, ici, n'existe pas. Règne de la métrique automobile par rapport à la métrique piétonne (Lévy, 2009), Los Angeles incarne ainsi de façon exemplaire un mode de vie suburbain et non périurbain dans la mesure où il n'y a plus ici de centre « central » par rapport auquel se dessinerait une zone périurbaine. Quant à la périphérie, elle devient centrale à travers ses différents pôles d'attraction.

En fait, ce que permet de voir Los Angeles, c'est combien dans le « régime de l'urbain généralisé », pour parler comme Lussault (2009), la périphérie et la centralité se manifestent partout. En d'autres termes, « on constate désormais, de façon quasi générale, la mise en place, au sein de bien des organisations urbaines, d'un complexe de centralités » (p. 742). Celui-ci accueille des équipements et des services commerciaux de grande distribution, des activités économiques spécialisées, des campus universitaires, des espaces de loisir qui font des centralités périphériques des polarités incontournables dans la vie des citoyens. Ces dernières deviennent ainsi des nodosités urbaines affirmées et polarisantes, qui rayonnent à travers des connexions établies avec d'autres espaces sur de vastes périmètres. C'est ce que l'on nomme aux États-Unis les *edge cities* qui regroupent aujourd'hui dans leur périphérie de multiples activités centrales (santé, recherche, consommation...). Ces pôles à forte charge attractive, mis en relation par des réseaux de mobilité, tendent de plus en plus à l'emporter sur les centres géographiques en matière de puissance de polarisation. « En résumé, écrit Lussault (p. 743), l'urbanisation contemporaine s'étale mais parallèlement de nouvelles centralités apparaissent partout, ce qui complexifie les organisations spatiales car les polarisations deviennent multiples et font système. »

3.2 La mobilité corrélative de l'urbain mondialisé

La ville étalée, diffuse et fractale – autrement dit la ville urbanisée – est à la fois la cause et la conséquence de la mobilité. La logique d'étalement qui fait de la ville un complexe polycentrique exige de la part des citoyens une compétence de mobilité (Ascher, 1995). Comme le rappellent avec force Remy et Voyé (1992, p. 73), « la capacité de mobilité est condition de participation au milieu urbain », et ce d'autant plus quand celui-ci rime avec étalement. Pour s'intégrer dans le grand jeu de l'urbanisation

généralisée, il faut en effet bouger, se déplacer, être en mesure d'aller d'un centre à un autre. Ce constat est d'autant plus vrai dans un marché de l'emploi demandant toujours plus de flexibilité et donc de mobilité. En outre, les loisirs représentent un « bien » que nous sommes toujours plus nombreux à vouloir consommer. La société urbaine est aussi une société du plaisir. Pour preuve, les déplacements liés aux loisirs ont crû de façon considérable, passant de 23 minutes par jour en moyenne en 1984 à 50 minutes en 2005, alors que ceux liés au travail stagnent et représentent entre 20 et 30 % des déplacements (Kaufmann, 2008). Par ailleurs, de plus en plus de citoyens sont engagés dans de nouvelles formes de mobilité comme la multirésidentialité ou la pendularité de longue distance. Il s'avère effectivement qu'un nombre croissant d'individus habitent dans deux ou plusieurs logements parfois distants (souvent pour des raisons à la fois professionnelles et familiales) ou n'hésitent pas à parcourir au quotidien de longs trajets (en voiture, en train, voire en avion) rendus nécessaires dans des organisations socio-urbaines multipolaires.

La mobilité est aujourd'hui aussi bien une pratique qu'une valeur et même un droit. Ce qui compte pour se définir et se légitimer sur le plan identitaire, c'est moins l'ancrage territorial que la capacité à être mobile affirme Zygmunt Bauman (1999). La ville qui émerge est une « ville mobile », une « ville au choix », une « ville polycentrique » dans laquelle se renégocie le rapport individu-territoire (Dubois-Taine, Chalas, 1997). Celui qui est intégré est celui qui consomme de l'espace, qui bouge, qui se déplace, d'où l'importance des réflexions sur le fait de penser ce qui permet réellement d'être mobile tant au niveau de l'individu qu'au niveau de ce qu'il ne maîtrise pas (rapports de pouvoir, politiques institutionnelles et locales...) (Kaufmann *et al.*, 2012). Ce qui a fait la renommée de la *jet-set* est, comme son nom l'indique, sa formidable capacité à consommer de l'espace, à user de toutes sortes de mobilités et d'espaces. Lussault (2009, p. 751) propose de qualifier de « spatiophages » ces individus à fort capital économique et culturel qui signent leur identité personnelle et sociale par la consommation quasi compulsive d'espaces urbains adaptés à leurs manières de vivre. « Le véritable spatiophage est toujours en mouvement, les seules haltes qu'il s'accorde sont planifiées, inscrites dans l'agenda, équipées et instrumentalisées. Il s'affilie à son groupe social en médiatisant cette mobilité boulimique, en la mettant en images et en récits, dont la presse *people* et même les médias plus sérieux nous livrent les histoires les plus significatives et nous mettent en scène les types d'espaces et de pratiques emblématiques. » De son côté, remarque Anne-Catherine Wagner (2007),

se dessine une nouvelle élite urbaine internationale composée pour l'essentiel de hauts cadres (en *management*, en *consulting* d'entreprise, en conseil juridique, etc.) pleinement intégrés dans les échanges et les flux mondiaux.

À l'aune de ces considérations, il semble pertinent de qualifier le monde urbain contemporain de « société dispersée » conduisant de fait à penser les modes de vie urbains à travers leur dispersion ou leur fragmentation spatiales : « Une société dispersée est celle dont les membres déploient leurs activités quotidiennes (famille et travail, loisirs et sociabilités) dans des territoires éloignés les uns des autres » (Le Breton, 2016, p. 9). C'est que nous avons certainement franchi un cap irréversible, celui de la mobilité quotidienne incarnée aussi bien pas le navetteur, le routard que celui qui travaille loin de son domicile. Dans ce contexte de « transition mobilitaire » (*mobility transition*) (Zelinsky, 1971), émerge inévitablement une « question mobilitaire » renvoyant non seulement aux inégalités d'accessibilité aux multiples espaces vécus (Orfeuill, 2004), mais aussi et surtout aux droits politiques d'individus pouvant être définis comme des « passants » vivant de fait à l'intersection de multiples sphères de vie correspondant à autant d'espaces concrets. Or, « la démocratie de multi-appartenance » demeure un impensé politique dans la mesure où la mobilité en tant que telle n'est pas un cadre partagé de gouvernance et où l'existence politique de chacun et chacune reste attachée unilatéralement au lieu de résidence : « Dans le droit français, insiste dans ce sens Éric Le Breton (2018), la citoyenneté est fondée sur l'habitant et plus précisément le résident, qui est l'entité de base du Recensement général de la population (RGP) [...]. Or, nos concitoyens mobiles passent de plus en plus de temps loin de leurs communes de résidence et ils inscrivent des appartenances, des relations et des activités dans de multiples territoires. Alors, si les membres de la société mobile peuvent s'exprimer politiquement, en citoyens-habitants, sur leurs espaces de résidence, ils n'ont pas accès aux débats politiques dans leurs espaces de travail, de vacances et dans les autres lieux où s'ancrent des dimensions de leurs vies et de leurs identités. Si l'on fait du "passant" l'homme ou la femme typique de la société mobile, force est de constater que le passant n'existe pas en termes politiques et de citoyenneté. » Rappelons que le RGP est imposé par la loi et que ses résultats ont une dimension réglementaire car c'est bien à partir d'eux que l'on localise – spatialise – les résidents inscrits sur les listes électorales. C'est dire si tout un chantier politique est à ouvrir pour penser et réaliser la citoyenneté et la participation politique dans une « société dispersée » faite de « passants », c'est-à-dire d'individus contemporains fortement mobiles.

3.3 La connexion inhérente à la « ville-monde »

Mais il n'y a pas que les individus qui bougent, les flux matériels et immatériels sont devenus centraux dans ce réseau planétaire théâtre d'intenses échanges que constituent désormais les plus grandes villes du monde. Ces dernières forment un « archipel mégapolitain mondial (AMM) » formé par l'ensemble des villes qui contribuent à la direction du monde. « S'y exerce la synergie entre les diverses formes du tertiaire supérieur et du "quaternaire" (recherches, innovations, activités de direction). L'AMM marque conjointement l'articulation entre villes appartenant à une même région et entre grands pôles mondiaux. D'où cette émergence de grappes de villes mondiales [...]. Les mégalo-pôles ont d'excellentes liaisons avec les autres "îles" de l'archipel mégapolitain mondial et concentrent entre elles l'essentiel du trafic aérien et des flux de communication (Dollfus, 1997, p. 25-27). » L'existence de l'AMM révèle à quel point les grandes villes actuelles représentent une scène internationale sur laquelle se produit l'essentiel de la richesse mondiale et se développe un mode de vie urbain. Toutefois, la question reste posée de savoir si la métropolisation du monde produit une ou des cultures urbaines (*cf.* encadré *infra*).

● L'urbanisation du monde rime-t-elle avec uniformisation ?

- Tönnies, Simmel et Wirth (*cf.* partie 1, *supra*) ont insisté sur l'avènement d'un « être urbain », d'une « personnalité urbaine » au sein de la grande ville moderne, celle-ci étant alors perçue comme un creuset culturel d'où émergent de nouvelles manières typiques de penser, de sentir et d'agir. Mais si vue de loin l'urbanisation du monde engendre de l'uniformité en faisant converger les modes de vie, vue de près, elle se donne à voir différemment dans la mesure où on s'aperçoit que prolifèrent une multitude de niches culturelles au cœur même de l'urbain. Les villes sont intéressantes à observer pour bien comprendre comment l'urbanisation produit à la fois de l'homogénéité et de la diversité, de l'uniformité et de la différence. Appréhendé sous un angle macroscopique, le monde urbain se standardise et se ressemble partout à l'échelle planétaire. Mais si l'on braque le projecteur sur l'intimité de la vie sociale citadine, on se rend compte de toute sa complexité. Chaque individu bricole une identité suffisamment originale pour s'éprouver en tant que soi singulier et irréductible, sans pour autant être excentrique au point de se situer

- trop à la marge de la normalité socialement définie. C'est dire si de ce point
- de vue, au cœur de l'urbain diffus, le standardisé cohabite avec le différencié,
- l'homogène avec l'hétérogène, l'uniformité avec la diversité (Marchal, 2009).

Cela étant, les entités urbaines constitutives de l'AMM peuvent être considérées comme une seule ville, ce que Jacques Lévy (2009) nomme une « Ville-Monde », étant donné que l'on passe d'une situation où la plupart des villes, mêmes les plus importantes, pouvaient jusqu'à un certain point s'ignorer mutuellement, à une situation où, dans le nouveau système urbain mondial, chaque ville mondialisée se définit par rapport à toutes les autres. La tendance est en effet à une ouverture des flux de tous les lieux du monde vers toutes les « îles » de l'archipel planétaire. On trouve des restaurants japonais ou thaïs, mais aussi italiens et français, et pas seulement des *fast-food* américains dans toutes les grandes villes « du Monde ». « S'ensuit un nouveau cosmopolitisme qui, à la fois, augmente le niveau d'altérité présent dans chaque métropole et diminue l'écart entre deux unités urbaines quelconques du système » (Lévy, 2009, p. 679).

Parallèlement, la généralisation de l'urbain sur l'ensemble de la planète autorise à parler d'un « cyberterritoire » formé par l'ensemble des villes, d'où le concept de « ville des villes » développé par Françoise Moncomble (2009), concept emprunté à l'écrivain Italo Calvino. Parce que cette « ville des villes » est faite de mobilité, de réseaux, d'échanges et de flux, elle forme une vaste « aire transactionnelle » ouverte au monde qui fait de n'importe quelle ville un univers de flux monétaires, économiques et culturels. Une telle aire résulte en grande partie des nouveaux modes de communication tels que le téléphone, la télévision et Internet. Les TIC « architecturent » un monde de plus en plus interconnecté où la distance tend à se rétrécir à partir d'une nouvelle échelle temporelle résultant de la vitesse avec laquelle on passe d'un point à un autre (avion, TGV...) et de la simultanéité avec laquelle on communique aujourd'hui (Internet). Ce cyberterritoire peut rassembler des centaines de millions d'individus partageant un même moment comme c'est le cas lors des coupes du monde de football ou d'événements dramatiques à l'instar des attentats du 11 septembre 2001. Appadurai (2005) veut voir à travers l'apparition de cette nouvelle donne planétaire l'émergence d'un véritable « transnationalisme » corrélatif de l'urbanisation du monde. Pour cet auteur, il est urgent de focaliser notre attention sur une dynamique culturelle de fond se déployant partout sur la planète, la *déterritorialisation*, concernant aussi

bien les multinationales, les marchés financiers que les groupes ethniques, les mouvements religieux, les minorités diasporiques et les formations politiques, autant d'institutions au sens large n'hésitant pas à transcender les limites territoriales spécifiques ainsi que les identités particulières. C'est dire si l'émergence d'un village mondial à la fois uniformisé et théâtre d'un patchwork multicolore de cultures diverses remet en cause l'évidence de l'État-nation. Cette relativisation du cadre national est d'autant plus forte que les villes mondialisées ont des intérêts susceptibles de diverger de l'État-nation dont elles font partie, d'où un processus de « dénationalisation » (Sassen, 1996) qui pose directement la question du statut politique des plus grandes villes et de leur place dans le monde.

3.4 Les espaces se diversifient

Dans la société hypermobile et interconnectée d'aujourd'hui, il n'est plus possible de continuer à rester enfermé dans une conception statique de l'espace dans la mesure où les individus organisent leur quotidien autour d'une multiplicité de lieux au statut pas toujours bien définis – on peut travailler chez soi ou téléphoner à ses enfants depuis son bureau situé à l'extérieur de son domicile. Vincent Kaufmann (2009) a identifié, parallèlement à l'*espace aréolaire* qui renvoie à une conception de l'espace que l'on retrouve chez les auteurs classiques de la sociologie (*cf.* première partie), deux autres types d'espace susceptibles de nous aider à dépasser une vision de l'espace fondée sur des milieux bien définis, supposés homogènes et délimités par des frontières. L'*espace réticulaire* correspond à un agencement fonctionnel de lignes et de points, discontinu et ouvert, où chacun dispose d'une accessibilité au réseau que constitue l'espace. La littérature sur les villes globales s'appuie beaucoup sur cette conception de l'espace lorsqu'il s'agit de mettre en évidence les liens de dépendance entre des métropoles à partir de lignes aériennes, de voies ferrées ou encore de flux téléphoniques. L'*espace rhizomique*, quant à lui, représente un monde où la distance ne compte plus. Ici, le temps supplante de façon radicale l'espace qui apparaît alors lisse, ouvert, indéfini, en mouvement perpétuel. L'espace est ici comme un rhizome, en pleine réorganisation, fait d'orientations mouvantes : un potentiel d'opportunités jamais figées. La simultanéité permise par les nouvelles technologies de la communication annihile le spatial pour inscrire les individus dans un registre uniquement temporel comme cela se passe dans le monde de la finance et des

communautés virtuelles, entre autres. Partant de ce constat, Paul Virilio (1996) s'inquiète de la perte radicale de la ville, de la fin de l'autre en tant que réelle présence, de la disparition du corps *in situ*, du remplacement de l'espace public par l'image publique diffusée en même temps à des milliards d'individus.

3.5 Pas une, mais des conditions urbaines ?

Ne faut-il pas interroger la thèse développée par Mongin, thèse selon laquelle une nouvelle condition urbaine est apparue ? Compte tenu de la diversité des territoires, de la mondialisation par le haut et par le bas, des inégalités sociales et des fragmentations qui en découlent (*cf.* chap. 9), n'est-il pas opportun de distinguer, non pas une, mais quatre conditions urbaines à travers quatre figures urbaines idéal-typiques (Marchal, 2017) ?

1) Les « hyper-urbains » qui sont en permanence au carrefour de temps et de lieux multiples, intégrés dans le mouvement d'un monde globalisé tout en habitant les espaces les plus protégés et les plus aisés. Ils sont pris dans une « socialisation par engagement » où le temps s'impose dans les horizons de sens et devient un bien rare.

2) Les « intro-urbains » qui n'ont pas le monde comme terrain de jeu mais l'agglomération dans laquelle ils réalisent de multiples déplacements quotidiens. Ici, plus que l'avion ou le train, c'est très souvent l'automobile qui règne en maître dans les parcours journaliers, de sorte qu'on est en présence de navetteurs pris dans une « socialisation par frottements ».

3) Les « hétéro-urbains » qui sont engagés dans une « socialisation par évitement subie » dans la mesure où ils ne choisissent pas leur lieu de vie. Confrontés à l'infériorité sociale, à la stigmatisation et à la ségrégation, ils s'appuient sur un capital d'autochtonie par défaut lié à leur espace de vie précarisé et dégradé.

4) Les « extro-urbains » qui se caractérisent par une « socialisation par errements » allant de pair avec les épreuves de la clandestinité, de la débrouille et du déracinement. C'est dire si les extro-urbains sont les plus concernés et « éprouvés » par l'érection de murs physiques, juridiques et politiques.

Les quatre figures dégagées ici renvoient à quatre conditions urbaines (l'hyper-urbanité, l'intro-urbanité, l'hétéro-urbanité et l'extro-urbanité) rappelant à quel point le temps où la thèse de la « moyennisation » de la société (Mendras, 1988) pouvait être défendue est loin de nous. L'une des tendances majeures des sociétés urbaines occidentales est en effet d'assister

à une régression de l'intro-urbanité au profit des trois autres conditions urbaines identifiées – ce qui n'est pas sans lien, bien évidemment, avec les évolutions affectant les « classes moyennes » (Bouffartigue *et al.*, 2011). Dès lors, ne sommes-nous pas face à une nouvelle épreuve, celle de la divergence urbaine entre ces quatre figures typiques d'un monde voyant ses inégalités internes augmenter ?

● Voyage au cœur de la ville des villes des plus démunis

Le socio-anthropologue Alain Tarrius (2002, 2007) a bien décrit dans plusieurs ouvrages comment s'opère « la mondialisation par le bas », scène d'observation privilégiée de ce que nous venons d'appeler l'extro-urbanité... Celle-ci se joue des frontières nationales à travers la mise en place de nouvelles formes de réseaux économiques transnationaux définis en l'occurrence comme des « territoires circulatoires », c'est-à-dire des espaces de mobilités où les pauvres développent une économie souterraine s'organisant autour de centres urbains. Par exemple, l'auteur décrit tout un réseau d'économie informelle avec pour centre le quartier Belsunce de Marseille. Ici, ce sont désormais les Marocains qui, après les Algériens, ouvrent des couloirs de mobilité allant de la cité phocéenne au Maroc en passant par les villes d'Espagne (Barcelone et Alicante notamment). Par ailleurs, s'engageant comme laveur de bus sur la ligne Istanbul-Bourgas (Bulgarie), Tarrius (2007) montre que des négociants afghans, fins connaisseurs des itinéraires, des fournisseurs et des clients, s'y organisent en réseau pour développer leurs affaires et, à ce titre, n'hésitent pas à s'approvisionner auprès de commerçants sédentaires de Damas ou d'Istanbul pour les vêtements et les bijoux ; pour le petit matériel informatique, Bakou est privilégié dans la mesure où des Azéris y réceptionnent des avions venant de Dubaï chargés de matériel fabriqué dans les grandes villes d'Asie du Sud-Est. Mais c'est peut-être le parcours des caméscopes qui est ici le plus révélateur de ce réseau de villes comme support d'une économie souterraine : provenant des grands centres industriels japonais où ils sont assemblés, ils sont vendus 420 € dans les magasins de Dubaï et de Koweït City. En outre, par l'entremise de cohortes de migrants afghans, iraniens ou caucasiens – les « fourmis » de la mondialisation par le bas – ces produits se retrouvent également à Beyrouth et à Istanbul où ils sont revendus 440 €. Enfin, un certain nombre de caméscopes seront acheminés jusqu'en Europe (à Marseille par exemple) où ils ne

- seront pas exposés dans les boutiques des magasins légaux mais vendus
- dans l'arrière-boutique de magasins spécialisés dans le commerce de cous-
- coussiers et de tapis... Finalement, ce que met en exergue Tarrius, ce sont
- des réseaux informels à cheval sur le Nord et le Sud qui connectent de façon
- invisible des villes entre elles en dehors des contraintes que leur imposent les
- États-nations.

4. La ville n'a pas disparu (acte IV)

Parce qu'il existe encore de l'espace aréolaire, comme le rappellent les inégalités spatiales, et partant les conditions urbaines afférentes comme on vient de le voir, il s'avère important de relativiser les approches un peu trop abstraites de l'urbain, comme celles de Sassen sur les villes globales par exemple, qui tendent à se focaliser uniquement sur les espaces réticulaires et rhizomiques (Kaufmann, 2009, p. 651). C'est que dans la société urbaine s'entrelacent l'espace des lieux et l'espace des flux dans une tension dialectique irrésolue insiste Castells (1998). En effet, l'espace des flux n'intègre qu'une partie du vécu humain, car la très grande majorité des gens vivent dans des lieux précis qui, tel le quartier, sont des espaces dont la forme, la fonction et le sens composent un ensemble synonyme de contiguïté physique.

Sans pour autant réhabiliter la *ville* en tant que telle, les propos de Castells ont le mérite de montrer que les choses ne sont pas si simples qu'il n'y paraît et que la ville n'est peut-être pas si morte que cela. D'ailleurs, les multiples écrits sur les formes que prend aujourd'hui la ville (étalée, globale, mondiale, émergente, diffuse...) en disent long sur le fait que la *ville* existe encore dans une diversité de formes, tout en étant elle-même dans sa forme générique une des manifestations de l'urbain. Autrement dit, l'urbain prend de multiples formes, à commencer par la ville, aussi étonnant que cela puisse paraître. De ce point de vue, la ville n'a pas disparu ; elle représente à bien des égards une des expressions de la civilisation urbaine dans la mesure où la ville produit l'urbain tout autant que l'inverse. À l'homogénéisation croissante de l'urbain répond en effet une différenciation non moins croissante des villes. En d'autres termes, le mouvement de centralisation autour des grands pôles urbains s'accompagne d'une décentralisation interne qui fait de ces polarités urbaines des espaces polycentriques et composites avec en arrière-plan le centre-ville

historique. L'urbain et ses immenses étendues ne peuvent se passer d'une base réelle, d'une morphologie source de sens : la ville épaisse de son passé avec son centre, ses quartiers et ses monuments. L'urbain se nourrit de la ville et réciproquement. C'est dire si la ville est à la fois *urbanisée* et *urbanisante* : urbanisée étant donné qu'elle est maintenant enveloppée – et donc structurée – par l'urbain proprement dit, et urbanisante parce qu'elle continue à structurer une partie de l'espace urbain et même, dans une certaine mesure, à le déterminer dans ses formes (Marchal, Stébé, 2008).

La ville, parce qu'elle est une expression parmi d'autres de l'urbain, doit continuer à être analysée en tant que telle, dans sa dimension socio-historique par exemple. Il s'agit alors de considérer la ville non plus comme la forme dominante de la société actuelle mais bien plus comme l'origine d'une civilisation qui a généré le monde urbain, lequel n'en est qu'à ses débuts. À cet égard, comme le note Lévy (2003), il semble imprudent de souscrire au postulat nostalgique et légèrement incantatoire de Choay (1994) qui, bien qu'appelant de ses vœux l'édification d'une pensée de l'urbain délestée de toute opinion préconçue, n'en annonce pas moins de façon radicale la fin de la ville. Car la ville existe quand bien même elle est confrontée incontestablement à l'étalement urbain généralisé. « Dans ce monde qui s'unifie sans s'uniformiser, la ville est de retour », insiste Lévy (2009, p. 718) dans sa contribution au *Traité sur la Ville*. À partir de ses recherches sur la *motilité* des citadins, autrement dit sur le potentiel de mobilité réel des individus que ceux-ci peuvent transformer selon leurs envies, le contexte et leur degré d'accessibilité aux moyens de transport, Kaufmann (2008) tient une position similaire et s'oppose à ceux qui soutiennent que le mode de vie périurbain est dominant au point de mettre en péril la ville historique. Ce qui attire dans la ville, c'est qu'on peut y être mobile sans se déplacer. En effet, la ville offre de multiples opportunités bien au-delà de la question du lieu de résidence ; elle multiplie les événements festifs (fêtes de quartier, *street parades*, nuits animées, apéros géants...) et autorise ainsi des relations avec des voisins ou des figures connues – comme le montrent d'autres recherches davantage ethnographiques (*cf.* encadré *infra*). La ville invite à toutes sortes d'expériences sensorielles (cinéma, bars, concerts, opéra...) sans pour autant impliquer un temps considérable à se déplacer.

● Quand l'approche socio-ethnologique permet de découvrir la ville de plus près

Dans le sillage de Colette Pétonnet (1982) et de Gérard Althabe (1984), mais aussi de Michel de Certeau (1990) ou encore de Pierre Sansot (1973), des ethnologues, des sociologues, des géographes et des urbanistes se donnent pour objectif d'observer le monde en train de se faire, le souci étant de préciser en dernier ressort les composantes de l'urbanité, entendons les manières de vivre, les représentations, les pratiques et la nature des relations entre les habitants. À ce titre, l'analyse des espaces intermédiaires (Haumont, Morel, 2005) est privilégiée pour montrer comment, par exemple, la cour d'un immeuble peut donner forme à un « petit monde » où parallèlement aux statuts et aux rôles formalisés, chacun incarne une figure indigène : « l'impoli », « la jeune fille du bar », « le rigolo du quatrième », etc. Dans une veine similaire, Thibaut Besozzi (2017) a mis en évidence de quelle façon un centre commercial accueille un « petit monde » d'habitants venant y chercher des relations de qualité et de la convivialité bien plus que des produits marchands, ce qui rappelle au passage combien un centre commercial, aussi rationalisé et surveillé soit-il, ne peut être réduit à sa seule fonction marchande. De son côté, Jean-Baptiste Daubeuf (2018), dans le sillage de Colette Pétonnet et dans le cadre d'une sociologie des épreuves, a vécu près de deux ans au sein d'un bidonville français pour y voir de quelle façon les habitants y survivent et y font face à de multiples épreuves, à commencer par celles de la précarité sanitaire et de l'insécurité aussi bien sociale et institutionnelle que spatiale et politique. Sophie Gravereau (2013) a elle aussi rendu compte, dans une perspective ethnographique, les processus de transformation du quartier parisien de Belleville en observant de près des collectifs d'artistes plasticiens fortement engagés localement, ce qui a conduit à la requalification d'espaces délaissés comme d'anciennes boutiques d'artisans ou des hangars industriels désaffectés. Dans un autre registre, Dominique Billier (2011) a mis en évidence, après une très longue enquête *in situ* auprès d'artistes disposant d'un atelier-logement, combien l'attribution d'un atelier-logement était déterminante dans la trajectoire résidentielle bien sûr, mais surtout dans la vie (créative, professionnelle et personnelle) de l'artiste. Billier montre ainsi avec brio combien l'atelier-logement sert de support (de cadre) à la construction de l'identité personnelle et professionnelle de l'artiste : le fait de disposer d'une adresse est le signe d'une reconnaissance sociale et professionnelle importante.

• Par ailleurs, il peut aussi s'agir de montrer l'extrême diversité des façons
• de faire voisinage dans les villes du Sud et du Nord et, partant, de souli-
• gner combien les liens de familiarité demeurent l'une des composantes fon-
• damentales de la citoyenneté et continuent à faire sens tout en s'articulant
• avec des appartenances supra-territoriales (Dorier-Aprill, Gervais-Lambony,
• 2007). D'une façon générale, il s'agit moins de développer une anthropologie
• *de* la ville qu'une anthropologie *dans* la ville : tandis que prévaut ici une
• ethnologie de la société urbaine envisagée comme un style spécifique de
• relations sociales à l'origine d'un mode de vie urbain, là domine un souci de
• comprendre comment se mettent en place au quotidien des relations inter-
• personnelles et des manières de (sur)vivre dans des situations particulières
• de la vie urbaine.

5. La ville, encore et toujours (épilogue)

Depuis quelques années, les villes petites et moyennes suscitent à nouveau un regain d'intérêt comme en témoignent deux numéros de la revue *Urbanisme* intitulés respectivement « Les villes moyennes contre-attaquent » (n° 378, 2011) et « Ces villes qu'ont dit moyennes » (n° 403, 2016). D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si aujourd'hui l'indignation est partagée quant au destin des petites et moyennes villes qui voient leur centre-ville vidé de leurs commerces et de leur vitalité sociale. Le succès de l'ouvrage du journaliste Olivier Razemon publié en 2016, *Comment la France a tué ses villes*, doit sûrement être compris à cet égard comme un révélateur de cet intérêt croissant porté à l'égard des villes et de leur centralité historique. Dans le même sens, comment ne pas souligner que la conférence des Nations Unies Habitat III de Quito, organisée en 2016, a vu de nombreux ateliers consacrés aux « villes moyennes » et aux « petites villes » être organisés et connaître un succès indéniable en attirant nombre d'experts et d'analystes. Habitat III se démarque ainsi des conférences précédentes, Habitat I (Vancouver, 1976) et Habitat II (Istanbul, 1996), dont les préoccupations majeures portaient essentiellement sur les méga-cités pour en souligner aussi bien les vertus (économiques, financières...) que les effets délétères (environnement, pollution...).

5.1 Du centre à la périphérie : patrimonialiser la ville

La ville avec son cœur, ses artères, son identité historique incarnée par des bâtiments uniques, ses commerces, ses coins accueillants, ses scènes habituelles de sociabilité fait à nouveau l'objet de réflexions. C'est d'autant plus vrai que les villes petites et moyennes connaissent des difficultés dans leurs centres anciens, théâtre depuis une vingtaine d'années d'une désaffection résidentielle, d'une disparition de certains services publics d'État et d'une déprise commerciale visible. Dans ce sens, des actions de patrimonialisation sont mises en œuvre dans l'objectif de mettre en avant leur patrimoine aussi bien historique, architectural qu'immatériel (gastro-nomie, traditions ou écoles artistiques...). C'est par exemple le cas de la ville d'Albi qui, à travers l'inscription de sa Cité épiscopale au Patrimoine mondial en 2010, a cherché à renforcer son attractivité touristique et à se différencier territorialement vis-à-vis de la métropole toulousaine voisine. Si cette politique de patrimonialisation, et les aménagements qui l'accompagnent, a suscité des attentes en termes de dynamisme local chez les habitants ainsi qu'une relative fierté, il n'en demeure pas moins, note Elsa Martin (2014), que le « "réalisme gestionnaire" qui accompagne la réorganisation des services pour répondre à la fois aux attentes des touristes et des habitants n'est pas nécessairement identifié et compris par la population locale ». C'est d'autant plus le cas que l'amélioration de la qualité de vie ne s'est que partiellement améliorée selon les habitants, lesquels s'accordent à dénoncer par exemple l'engorgement du centre-ville, d'où des attentes non satisfaites en termes de stationnement et de circulation. Dès lors, le risque est « de voir se développer des conflits d'intérêts et d'usage entre les nouveaux destinataires de l'offre publique et la population ».

Il faut dire que les rapports entre réalité bâtie et réalité vécue sont loin d'être complémentaires et simples. Cela étant, et au-delà du seul cas des villes petites et moyennes, des stratégies peuvent être déployées pour y remédier comme l'ont souligné Joan Stavo-Debaugé et Danny Trom (2004) dans le cadre de la patrimonialisation du Vieux-Lyon. Le propos consiste ici à saisir la complexité entre des arrangements matériels de la ville et des dynamiques sociales afférentes. Il est question, en l'occurrence, de montrer à quel point les promoteurs de la patrimonialisation endossant une posture d'expert et les habitants du Vieux-Lyon *de facto* vus comme des profanes ne parviennent pas à s'entendre sur le sens de ce

que doit devenir le quartier. Les militants du patrimoine lyonnais vont alors se servir de la « fête populaire des Lumières » pour convier les habitants ordinaires à une visite nocturne du vieux quartier dont les éléments mis en valeur se trouvent éclairés et valorisés. Ce travail « d'apprêtement du bâti » s'accompagne ainsi de toute une sensibilisation du public à la haute valeur patrimoniale des lieux et à l'importance que revêt l'accueil de visiteurs se rendant en nombre dans un lieu désormais valorisé. Cette recherche met en évidence que la politique lyonnaise de patrimonialisation conjugue *in fine*, 1) une intervention sur le cadre bâti, 2) une esthétisation des valeurs d'authenticité, et 3) une acceptation par les habitants d'une nouvelle lecture de leur cadre de vie quotidien. C'est dire si de ce point de vue les réalités bâties et les réalités vécues peuvent se compléter dans une logique de co-construction.

Mais d'un autre côté, l'analyse des processus de patrimonialisation invite à rompre avec toute vision idyllique des logiques réellement à l'œuvre tant peuvent opérer ici des rapports de force et des antagonismes sociaux. Le patrimoine est dans ce sens un construit historico-social qui résulte de luttes de définition autour de ce qui mérite ou non d'être préservé, dans quelle ampleur, sous quelle forme et à quelles fins. Aussi l'invention de la « ville patrimoine », que ce soit en Europe ou ailleurs dans le monde au demeurant, suppose-t-elle d'aborder la ville à partir des « stratégies et des enjeux patrimoniaux » (Saint-Pierre, 2014, p. 16). La ville patrimonialisée est bien souvent en réalité le lieu de conflits entre des élites locales soucieuses de prestige et de rentabilité et des résidents des zones concernées souvent « dépossédés de l'usage de leurs lieux sous l'effet de processus de muséification et de mercantilisation culturelle » (Garnier, Castrillo Romon, 2013, p. 16). Bien évidemment, cela n'est pas sans rappeler la nature même des processus de gentrification des centres-villes (*cf.* chap. 9). C'est dire si la patrimonialisation apparaît à cet égard comme un vecteur fort de ségrégation urbaine. Celle-ci peut en outre aller de pair avec une négation des mémoires locales. Amélie Nicolas et Thomas Zanetti (2013) soulignent ainsi, dans le cadre de la mise en valeur du passé industriel de Saint-Étienne, Nantes et Clermont-Ferrand, comment la patrimonialisation d'un bâti gardant les ultimes traces de la mémoire industrielle et ouvrière a conduit, au fur et à mesure de la redéfinition du passé à l'aune des enjeux du présent, à une « entreprise de liquidation progressive de la mémoire et de la culture ouvrières qui renvoie à une crise de visibilité [...] dont ce groupe social est l'objet » (2013, p. 185).

Cependant, parallèlement aux centres-villes en tant que tels, la patrimonialisation peut aussi concerner les périphéries urbaines. Si l'on pense immédiatement en l'occurrence aux friches industrielles et aux entrepôts désaffectés, il n'en reste pas moins, aussi étonnant que cela puisse paraître, que les grands ensembles d'habitat social de banlieue peuvent également être vus comme des supports de patrimonialisation. Il faut dire que la nature même des barres et des tours, les révolutions techniques et l'utilisation de nouveaux matériaux qui ont rendu possibles leur réalisation et leur place dans la société autorisent cette forme urbaine, bien que dénigrée et stigmatisée, à prétendre au titre de patrimoine. Les recherches menées par Vincent Veschambre (2008) ou encore Bruno Vayssière (2000) permettent de comprendre de quelle façon le grand ensemble peut endosser cette nouvelle légitimité patrimoniale. Il ne s'agit pas en effet d'appliquer la patrimonialisation dans son sens historique mais dans son acceptation contemporaine comme vecteur de reconnexion culturelle, de supports de reliance (avec d'autres espaces, d'autres cultures...), loin de toute stratégie commerciale unilatérale qui, si l'on en croit Françoise Choay (2009), tend à s'imposer à l'heure de la culture de masse.

Il est dès lors question de conférer aux grands ensembles, non plus une charge mythique dégradante, mais des images réhabilitantes rappelant leur fonction initiale qui est de loger des citoyens en dehors des logiques d'élitisation et de marchandisation. Cette (re)connaissance n'implique pas, bien évidemment, de patrimonialiser tous les grands ensembles, preuve en est que dans le cas de l'architecture industrielle seules quelques réalisations ont été inscrites « aux Monuments historiques ». Ce qui semble important à saisir dans le cas spécifique des grands ensembles des années 1950-1970, c'est qu'ils incarnent dans leur majorité des traductions architecturales exemplaires du Mouvement moderne. Aussi n'est-il pas étonnant d'observer qu'au moment même où des opérateurs de la ville ont voulu, à la fin de la décennie 2000, détruire un morceau du « serpent » d'Émile Aillaud construit entre 1957 et 1964 dans le parc des Courtilières à Pantin (région parisienne), un certain nombre d'architectes se sont mobilisés pour rappeler la valeur hautement patrimoniale de cet ensemble immobilier unique (Bertier, 2013).

De ce point de vue, la politique de la ville organisée depuis quelques années en France autour de la démolition de certaines barres et tours interroge. Car à partir du moment où on démolit, on supprime les traces et le vécu de celles et ceux qui ont investi tel ou tel espace ; ce qui revient, comme le soutient Veschambre (2008), à nier symboliquement

la mémoire locale au profit du bâti et de la matérialité. Comme le notent Marc Bertier, Hervé Marchal et Jean-Marc Stébé (2014), « la patrimonialisation des grands ensembles autorise à penser que les habitants pourront s'inscrire dans une filiation affective et mémorielle, et retrouver ainsi toute leur dignité à résider dans un espace ayant retrouvé une légitimité symbolique. Mais la désirabilité n'est pas uniquement fondée sur des représentations sociales, elle nécessite également un certain nombre "d'apprêtements", c'est-à-dire des mises en scène de la forme urbaine en tant que telle. À n'en pas douter, les grands ensembles ne sont pas dépourvus de qualité en la matière. »

La reconnaissance patrimoniale, outre les prix attractifs de l'immobilier qu'elle peut générer, suscite de l'intérêt dans la mesure où elle offre un cadre de vie atypique et à forte légitimité culturelle. La forme architecturale héritée d'un habitat autrefois rejeté, voire considéré comme pathogène à l'image des grands ensembles contemporains, est alors reconsidérée aussi bien dans sa valeur d'usage (qualité de vie) que dans sa valeur d'échange (hausse des prix de l'immobilier suite à un processus de gentrification par exemple). À cet égard, la Cité radieuse de Marseille pensée par Le Corbusier est un bon exemple pour comprendre de quelle façon un même bâtiment peut avoir plusieurs significations et connaître diverses phases de valorisation au fil du temps : l'inscription aux Monuments historiques de l'édifice en 1964 a fait évoluer son image de *maison du fada* – entendons d'un immeuble excentrique ne correspondant pas aux besoins réels des habitants – au statut de résidence privée patrimonialisée incarnant l'appartenance à une élite locale branchée et connectée. D'une façon générale, il faut insister sur le fait que toute politique patrimoniale recèle en elle-même une ambivalence puisqu'elle s'inscrit aussi bien dans une logique marchande que socio-symbolique.

5.2 La ville entre local et global

Le concept de ville, qui recouvre de multiples définitions et orientations analytiques (Grafmeyer, 1994), a ceci d'avantageux qu'il mêle, et c'est là toute la richesse de son ambiguïté, des dimensions à la fois institutionnelles, sociales, matérielles, affectives et symboliques qu'aucun autre mot ne semble en mesure de recouvrir. Si la ville s'urbanise et se standardise pour produire ici et là des « non-lieux », selon la terminologie de Marc Augé (1992), il reste qu'elle conserve en effet son épaisseur symbolique avec ses marchés, ses parcs, ses places et ses lieux. Appréhender la vie

des individus urbanisés suppose de prendre en considération les différentes échelles spatiales concrètes à travers lesquelles ils se définissent et, partant, entrent en relation les uns avec les autres. Cette question des échelles spatiales recouvre un enjeu théorique important en sociologie urbaine étant donné que la vie citadine est souvent décrite à travers ses dimensions sociales sans croiser véritablement ces dernières avec tout un ensemble d'échelles identitaires spatiales. Il est en effet fréquent, dans le sillage des travaux de Simmel (*cf. supra*), d'insister sur la multiplicité des univers ou des réseaux sociaux fréquentés au quotidien par des citadins alors affranchis de leurs attaches spatiales. L'insistance sur le facteur spatial permet justement de prendre ses distances par rapport aux approches qui se focalisent uniquement sur les relations sociales pour comprendre les ressorts de la vie urbaine.

Les espaces intermédiaires des ensembles résidentiels, la rue et ses formes de vie, le quartier et ses logiques sociales (Authier *et al.*, 2007) rappellent que la vie urbaine n'est pas faite que de non-lieux, loin s'en faut. Elle est même, à en croire Lussault (2017), le théâtre d'« hyperlieux ». En effet, des espaces qui étaient considérés jusqu'à présent comme des non-lieux (*Malls*, gares, aéroports, aires d'autoroutes...), dépourvus par définition de sociabilité et de repères identitaires, apparaissent sous la plume du géographe comme chargés d'intensité urbaine et de vitalité aussi bien sociale qu'émotionnelle.

Dans un contexte social où la mobilité est à la fois une pratique sociale généralisée, une valeur et un droit, l'identité spatiale des individus se décline et se construit à travers de multiples échelles territoriales : du plus proche (logement, quartier...) au plus lointain (ville, pays, monde). Le fait que les urbains mènent leur vie à partir d'attaches plus ou moins localisées, plus ou moins significatives, n'entre pas en contradiction avec leur mobilité grandissante et leur nécessaire engagement dans une interdépendance planétaire. Bien au contraire, c'est parce qu'ils sont ancrés spatialement – par exemple dans une association (Ferrand-Bechmann, 2004) – qu'ils sont en mesure de prendre appui sur des supports matériels pour vivre et se définir, et qu'ils n'éprouvent pas d'angoisse et de peur rédhibitoires à investir des lieux étrangers, peu appropriables et éphémères. La mobilité suppose un chez soi et des lieux, sinon personnalisés, du moins suffisamment connus pour s'y sentir bien et se ressourcer.

Aussi la proximité ne disparaît-elle pas au profit d'un élargissement (éclatement ?) généralisé des temporalités et des échelles spatiales. Elle revêt simplement de nouvelles formes en dépit de l'importance manifeste

prise par les nouvelles technologies communicationnelles. Le local continue à être important et représente avec le global l'autre pôle de ce *continuum* dans lequel s'inscrivent d'une façon ou d'une autre les individus pour donner un sens à leur vie et entrer en relation avec autrui. Même si aujourd'hui le territoire socialise moins fortement qu'hier, même si les identités tendent en partie à se déterritorier dans un contexte de mondialisation des échanges et des flux, il reste que les ancrages spatiaux demeurent incontournables et continuent à jouer un rôle socialisateur fondamental. D'une façon générale, la vie des urbains se comprend à l'aune de cette tension entre local et global, entre stabilité et mouvement, entre territorialisation et déterritorialisation. Par conséquent, deux écueils sont ici à éviter : tout d'abord croire que la vie des citadins se limite aux seuls territoires qu'ils fréquentent (piège du localisme), puis adhérer de façon inconditionnelle aux discours qui mettent en scène un citadin hyper-mobile (piège du transnationalisme). Entre ces deux situations extrêmes, il existe tout un *continuum* de situations exemplaires où les citadins vivent et mènent leur vie ordinaire en étant à la fois attachés à leur environnement local et engagés dans des échanges qui les relient à la « Ville-Monde ».

Bibliographie

• Avant-propos

- BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Armand Colin, 1967.
- COLLET Anaïs, SIMAY Philippe, « Y a-t-il des “urban studies” à la française ? », *Métropolitiques*, 2013, en ligne : <https://www.metropolitiques.eu/Y-a-t-il-des-urban-studies-a-la.html>
- MARTUCCELLI Danilo, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2006.
- MARTUCCELLI Danilo, *La Condition sociale moderne. L'avenir d'une inquiétude*, Paris, Gallimard/Folio, 2017.
- TOPALOV Christian, « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », *Métropolitiques*, 2013, en ligne : <http://www.metropolitiques.eu/trente-ans-de-sociologie-urbaine.html>

• Chapitre 1. De Marx à la sociologie urbaine marxiste française

- ALTHUSSER Louis, *Positions*, Paris, Éditions sociales, 1975.
- AMIOT Michel, *Contre l'État, les sociologues. Éléments pour une histoire de la sociologie urbaine (1900-1980)*, Paris, EHESS, 1986.
- ASCHER François, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- ASCHER François, GIARD Jean, *Demain la ville ? Urbanisme et politique*, Paris, Éditions sociales, 1975.
- BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, *Violences urbaines, violence sociale*, Paris, Fayard, 2003.
- BRADFORD Armory, *Oakland's For Not Burning ?*, New York, Mckay, 1968.
- CAILLÉ Alain, CHANIAL Philippe, « Présentation », *Revue du MAUSS*, n° 34, 2009, p. 5-27.
- CASTELLS Manuel, *La Question urbaine*, Paris, Maspero, 1972.
- CASTELLS Manuel, GODARD Francis, *Monopolville*, Paris, Mouton, 1974.
- CHAMBOREDON Jean-Claude, LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, 1970, p. 3-33.

- DAVIS Mike, *Le Pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, trad. fr., Paris, La Découverte, 2006 (1^{re} édition en anglais : 2006).
- DERTHICK Martha, *New Towns In-Towns : why a Federal Program Failed*, Washington D.C., Urban Institute Press, 1972.
- DUBET François, LAPEYRONNIE Didier, *Quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992.
- ENGELS Friedrich, *La Situation des classes laborieuses en Angleterre*, trad.fr., Paris, Éditions sociales, 1960 (1^{re} édition en allemand : 1845).
- HARVEY David, *Le Nouvel Impérialisme*, trad. fr., Paris, Les Prairies Ordinaires, 2010 (1^{re} édition en anglais : 2007).
- HARVEY David, *Le Capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, trad. fr., Paris, Éditions Amsterdam, 2011 (1^{re} édition en anglais : 2008).
- LASCOUMES Pierre, LE GALÈS Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2018.
- LE BRETON Éric, *La Sociologie urbaine des Trente Glorieuses contre l'urbanisme. Premiers éléments d'un chantier en cours*, RESO/ESO, n° 28, 2009.
- LEFEBVRE Henri, *Sociologie de Marx*, Paris, PUF, 1966.
- LÉVY Jacques, « Mondialisation des villes », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 667-722.
- LOJKINE Jean, *Le Marxisme, l'État et la Question urbaine*, Paris, PUF, 1977.
- LUSSAULT Michel, « Urbain mondialisé », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 723-771.
- MARX Karl, *Fondements de la critique de l'économie politique*, trad.fr., Paris, Anthropos, 1972 (1^{re} édition en allemand : 1857).
- MARX Karl, ENGELS Friedrich, *L'Idéologie allemande*, trad. fr., Paris, Éditions sociales, 1968 (1^{re} édition en allemand : 1846).
- PÉTONNET Colette, *On est tous dans le brouillard*, Paris, Galilée, 1985.
- PRÉTECEILLE Raymond, *La Production des grands ensembles*, Paris, Mouton, 1973.
- RÉMY Jean, VOYÉ Liliane, *La Ville et l'urbanisation*, Gembloux, Duculot, 1974.
- RONCAYOLO Marcel, *La Ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, « Folio », 1997.
- ROSA Hartmut, *Accélération et aliénation. Vers une théorie critique de la modernité tardive*, trad. fr., Paris, La Découverte, 2012 (1^{re} édition en allemand : 2010).
- SASSEN Saskia, *La Ville globale. New York, Londres, Tokyo*, trad. fr., Paris, Descartes & Cie, 1996 (1^{re} édition en anglais : 1991).
- SOJA Edward W., « Editorial », *Society and Space*, vol. 9, 1991, p. 257-259.
- SOJA Edward W., « The Social-Spatial Dialectic », *Annals of the Association of American Geographers*, n° 70, 1980, p. 207-335.
- STÉBÉ Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *Mythologie des cités-ghettos*, Paris, Le Cavalier bleu, 2009.
- TOPALOV Christian, *Les Promoteurs immobiliers*, Paris, Mouton, 1974.
- TOURAINÉ Alain, *Le Retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984.
- VELTZ Pierre, *Mondialisation, villes et territoires : une économie d'archipel*, Paris, PUF, 1996.

VERRET Michel, *L'Espace ouvrier*, Paris, Armand Colin, 1979.
 WACQUANT Loïc, *Parias urbains*, trad. fr., Paris, La Découverte, 2006 (1^{re} édition en anglais : 2005).

• Chapitre 2. Durkheim et Halbwachs ou la ville comme révélateur social et cadre morphologique

- AMIOT Michel, *Contre l'État, les sociologues. Éléments pour une histoire de la sociologie urbaine (1900-1980)*, Paris, EHESS, 1986.
- ASCHER François, *Ces événements qui nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, 2001.
- BACHELARD Gaston, *La Poétique de l'espace*, Paris, PUF, 2008 (1^{re} édition 1957).
- BAUDELOT Christian, ESTABLET Roger, *Suicide. L'envers de notre monde*, Paris, Seuil, 2002.
- BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997.
- BOURDIEU Pierre (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1998 (1^{re} édition 1993).
- BUSQUET Gregory, « Le droit à la mémoire dans la ville. Une piste pour l'émancipation urbaine », in Gulcin Erdi, Hervé Marchal (dir.), *Citoyennetés en ville. L'épreuve des inégalités spatiales et des identités*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2017, p. 42-57.
- DURKHEIM Émile, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1993 (1^{re} édition 1895).
- DURKHEIM Émile, *Le Suicide. Étude de sociologie*, Paris, PUF, 1995 (1^{re} édition 1897).
- DURKHEIM Émile, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, PUF, 1994 (1^{re} édition 1912).
- DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1996 (1^{re} édition 1893).
- ERDI Gulcin, MARCHAL Hervé (dir.), *Citoyennetés en ville. L'épreuve des inégalités spatiales et des identités*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2017.
- GURVITCH Georges, *Traité de sociologie*, Paris, PUF, 2007 (1^{re} édition 1958).
- HALBWACHS Maurice, *Morphologie sociale*, Paris, Armand Colin, 1970 (1^{re} édition 1938).
- HALBWACHS Maurice, *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 (1^{re} édition 1950).
- HALBWACHS Maurice, *Les Causes du suicide*, Paris, PUF, 2002 (1^{re} édition 1930).
- KIRSZBAUM Thomas, *Mixité sociale dans l'habitat. Revue de la littérature dans une perspective comparative*, Paris, La Documentation française, 2008.
- MARCEL Jean-Christophe, « Organicisme et théorie des classes sociales chez Simiand et Halbwachs : un héritage caché de Durkheim ? », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 19, 2008, p. 148-160.

- MARCHAL Hervé, *Le Petit monde des gardiens-concierges. Un métier au cœur de la vie HLM*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- MAUSS Marcel, *Essais de sociologie*, Paris, Minuit/Seuil, 1968.
- MUXEL Anne, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, 1996.
- PEREC Georges, *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée, 1974.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 1989.
- RAULIN Anne, *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2007.
- REMY Jean, VOYÉ Liliane, *Ville, ordre et violence*, Paris, PUF, 1981.
- SCHWARTZ Olivier, *Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990.
- SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace. Habiter, distribuer, fonder, transformer*, Paris, Armand Colin, 2007.
- TÖNNIES Ferdinand, *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, trad. fr., Paris, Retz-CEPL, 1977 (1^{re} édition en allemand : 1887).

• Chapitre 3. Weber ou comment la ville permet de remonter aux origines du monde moderne

- BECK Ulrich, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. fr., Paris, Flammarion, 2001 (1^{re} édition en allemand : 1986).
- BOURDIEU Pierre, *Les Structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000.
- BOURDIEU Pierre, CHRISTIN Rosine, « La construction du marché. Le champ administratif et la production de la politique du logement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 81-82, 1990, p. 65-85.
- FERRÉOL Gilles, NORECK Jean-Pierre, *Introduction à la sociologie*, Paris, Armand Colin, 2000.
- FOUCAULT Michel, « Naissance de la biopolitique », *Dits et écrits*, vol. III, Paris, Gallimard, 1994, p. 818-825 (1^{re} édition : 1979).
- FOUCAULT Michel, *Sécurité, territoire, population*, Paris, Gallimard/Seuil.
- MUCCHIELLI Laurent, *Vous êtes filmés ! Enquête sur le bluff de la vidéosurveillance*, Paris, Armand Colin, 2018.
- RONCAYOLO Marcel, *La Ville et ses territoires*, Paris, Folio, 1997.
- WEBER Max, *La Ville*, trad. fr., Paris, Aubier, 1982 (1^{re} édition en allemand : 1921).
- WEBER Max, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, trad.fr., Paris, Pocket, 1994 (1^{re} édition en allemand : 1904-1905).
- WEBER Max, *Économie et société*, trad. fr., Paris, Pocket, 1995 (1^{re} édition en allemand : 1921).

• Chapitre 4. Simmel au plus près de la vie urbaine

- GOFFMAN Erving, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1 : *La Présentation de soi*, trad. fr., Paris, éd. de Minuit, 1973 (1^{re} édition en anglais : 1959).

- HALBWACHS Maurice, *Morphologie sociale*, Paris, Armand Colin, 1970 (1^{re} édition 1938).
- HALBWACHS Maurice, *Classes sociales et morphologie*, Paris, éd. de Minuit, 1972 (présentation par Victor Karady).
- HANNERZ Ulf, *Explorer la ville*, trad.fr., Paris, éd. de Minuit, 1983 (1^{re} édition en anglais : 1980).
- JOSEPH Isaac, *Le Passant considérable*, Paris, Librairie des Méridiens, 1984.
- JOSEPH Isaac, *La Ville sans qualités*, La Tour-d'Aigues, éd. de l'Aube, 1998.
- REMY Jean, *Georg Simmel : ville et modernité*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- SIMAY Philippe (dir.), *Capitales de la modernité. Walter Benjamin et la ville*, Paris-Tel-Aviv, éd. de l'Éclat, 2005.
- SIMMEL Georg, *Épistémologie et sociologie*, trad.fr., Paris, PUF, 1981 (1^{re} édition en allemand : 1917).
- SIMMEL Georg, *Sociologie. Recherche sur les formes de la socialisation*, trad. fr., Paris, PUF, 1999 (1^{re} édition en allemand : 1908).
- SIMMEL Georg, « Digressions sur l'étranger », in Yves Grafmeyer, Isaac Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, 2004a, p. 53-59 (1^{re} édition en allemand : 1908).
- SIMMEL Georg, « Les grandes villes et la vie de l'esprit », in Georg Simmel, *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot, 2004b, p. 169-199 (1^{re} édition en allemand : 1903).
- STÉBÉ Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *La Sociologie urbaine*, Paris, PUF, 2018.
- VANDENBERGHE Frédéric, *La Sociologie de Georg Simmel*, Paris, La Découverte, 2001.

• Chapitre 5. L'école de Chicago ou la science sociale de la ville

- ANDERSON Nels, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, trad. fr., Paris, Nathan, 1993 (1^{re} édition en anglais : 1923).
- ARNAUD Pierre, FREUND Julien, « Review of Park and Burgess. Introduction to the Science of Sociology », *L'Année sociologique*, n° 70, 1969, p. 90-92.
- BACQUÉ Marie-Hélène, LÉVY Jean-Pierre, « Ségrégation », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 303-352.
- BASTIDE Roger, *Sociologie des maladies mentales*, Paris, Flammarion, 1965.
- BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, CHABOT Georges, *Traité de géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, 1963.
- BERTAUX Daniel, *Histoires de vies ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, Paris, rapport au CORDES (ronéo.), 1976.
- BODNAR John, SIMON Roger, WEBER Michael, *Lives of their Own – Blacks, Italians and Poles in Pittsburg, 1900-1960*, Chicago, London, The University of Illinois Press, 1982.

- BOOTH Charles, *On the City*, Londres, Phoenix Books, 1967 (1^{re} édition en anglais : 1889).
- BOUBEKER Ahmed, *Les Mondes de l'ethnicité*, Paris, Balland, 2003.
- BURGESS Ernest, « La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche », in Yves Grafmeyer, Isaac Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Grenoble, PUG-CRU, 1979, p. 129-143 (1^{re} édition en anglais : 1925).
- BURGESS Ernest, MACKENZIE Roderick, PARK Robert, *The City. Suggestions for Investigations of Human Behavior in the Urban Environment*, Chicago, The University of Chicago Press, 1925.
- CASTELLS Manuel, *La Question urbaine*, Paris, Maspero, 1972.
- CHAPOULIE Jean-Michel, *Le Regard sociologique. Essais choisis*, Paris, éd. EHESS, 1996.
- CHAPOULIE Jean-Michel, *La Tradition sociologique de Chicago, 1892-1961*, Paris, Seuil, 2001.
- CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry (dir.), *Paris et l'agglomération parisienne*, 2 vol., Paris, PUF, 1952.
- COULON Alain, *L'École de Chicago*, Paris, PUF, 2007.
- DELÉAGE Jean-Paul, *Une Histoire de l'écologie*, Paris, Seuil, 2000.
- FERRÉOL Gilles, *Les Grands domaines et les notions clefs de la sociologie. Analyses et textes*, Paris, Armand Colin, 2010.
- FIREY Walter, *Land Use in Central Boston*, Cambridge, Harvard University Press, 1947.
- GRAFMEYER Yves, « Regards sociologiques sur la ségrégation », in Jacques Brun, Catherine Rhein (dir.), *La Ségrégation dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 85-117.
- GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Grenoble, PUG-CRU, 1979 (réédition Flammarion 2004).
- GUTH Suzie (dir.), *Fondation de la sociologie américaine. Morceaux choisis de William Isaac Thomas et Florian Znaniecki*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- GUTH Suzie, *Chicago 1920. Aux origines de la sociologie qualitative*, Paris, Téraèdre, 2004.
- GUTH Suzie (dir.), *Modernité de Robert Ezra Park. Les concepts de l'École de Chicago*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- HALBWACHS Maurice, « Chicago, expérience ethnique », in Yves Grafmeyer, Isaac Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Grenoble, PUG – CRU, 1979, p. 279-320 (1^{re} édition 1932).
- HARRIS Chauncy, ULLMAN Edward, « The Nature of Cities », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 242, 1945, p. 7-17.
- HERPIN Nicolas, *Les Sociologues américains et le siècle*, Paris, PUF, 1973.
- HOYT Homer, *The Structure and Growth of Residential Neighborhoods in American Cities*, Washington (DC), U.S. Government Printing Office, 1939.
- HUET Armel, *La Raison urbaine : communauté et socialité*, thèse de doctorat d'État, Université de Paris X – Nanterre (ronéo), 1988.

- HUET Armel, « L'École de Chicago. Une aventure scientifique à redécouvrir », *Espaces et sociétés*, n° 103, 2000, p. 57-83.
- JOSEPH Isaac, « Goffman et l'écologie urbaine », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 95, 2004, p. 130-133.
- MARTUCCELLI Danilo, *Sociologies de la modernité. L'itinéraire du xx^e siècle*, Paris, Gallimard, « Folio », 1999.
- MACKENZIE Roderick, « L'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine », in Yves Grafmeyer, Isaac Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Grenoble, PUG-CRU, 1979, p. 145-156 (1^{re} édition en anglais : 1925).
- PARK Robert, « Racial Assimilation in Secondary Groups with Particular Reference to the Negro », *American Journal of Sociology*, vol. 19, n° 5, 1914, p. 606-623.
- PARK Robert, « Human Migration and the Marginal Man », *American Journal of Sociology*, vol. 33, n° 6, 1928, p. 339-344.
- PARK Robert, « Introduction », in Everett V. Stonequist, *The Marginal Man*, New York, Charles Scribner's Sons, 1937, p. i-xviii.
- PARK Robert, « Modern Society », *Biological Symposia*, n° 8, 1942, p. 217-240.
- PARK Robert, « La ville comme laboratoire social », in Yves Grafmeyer, Isaac Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Grenoble, PUG-CRU, 1979, p. 163-179 (1^{re} édition en anglais : 1929).
- PARK Robert, BURGESS Ernest, *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, The University of Chicago Press, 1921.
- PAULET Jean-Pierre, *Géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2005.
- PENEFF Jean, *La Méthode biographique*, Paris, Armand Colin, 1990.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Sociologie de Paris*, Paris, La Découverte, 2004.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Les Ghettos du gotha*, Paris, Seuil, 2007.
- RAULIN Anne, *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2007.
- REMY Jean, VOYÉ Liliane, *La Ville et l'urbanisation. Modalités d'analyse sociologique*, Gembloux, Duculot, 1974.
- RONCAYOLO Marcel, *La Ville et ses territoires*, Paris, Folio, 1997.
- SIMMEL Georg, « Digressions sur l'étranger », in Yves Grafmeyer, Isaac Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Grenoble, PUG-CRU, 1979, p. 53-59 (1^{re} édition en allemand : 1908).
- SIMON Pierre-Jean, *Rapatriés d'Indochine. Un village franco-indochinois en Bourbonnais*, Paris, L'Harmattan, 1981.
- TOPALOV Christian, « Maurice Halbwachs et les sociologues de Chicago », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 3, 2006a, p. 561-590.
- TOPALOV Christian, « Maurice Halbwachs : l'expérience de Chicago (automne 1930) », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 61, n° 3, 2006b, p. 555-581.

- WIRTH Louis, « Le phénomène urbain comme mode de vie », in Yves Grafmeyer, Isaac Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Grenoble, PUG-CRU, 1979, p. 251-277 (1^{re} édition en anglais : 1938).
- WIRTH Louis, *Le Ghetto*, trad. fr., Grenoble, PUG, 1980 (1^{re} édition en anglais : 1928).

• Chapitre 6. Chombart de Lauwe ou la sociologie utile

- BACQUÉ Marie-Hélène, LÉVY Jean-Pierre, « Ségrégation », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 303-352.
- CHEVALIER Louis, « Le problème de la sociologie des villes », in Georges Gurvitch (dir.), *Traité de sociologie*, Paris, PUF, 1958, p. 439-472.
- CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry (dir.), *Paris et l'agglomération parisienne*, 2 vol., Paris, PUF, 1952.
- CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry, *La Vie quotidienne des familles ouvrières*, Paris, éditions du CNRS, 1977 (1^{re} édition 1956).
- CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry, *La Fin des villes. Mythe ou réalité*, Paris, Calmann-Lévy, 1982.
- CLAVEL Maïté, *Sociologie de l'urbain*, Paris, Economica, 2002.
- COING Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Éditions ouvrières, 1966.
- FISCHER Gustave-Nicolas, *La Psychosociologie de l'espace*, Paris, PUF, 1981.
- HALL Edward T., *La Dimension cachée*, Paris, Seuil, 1971.
- KAËS René, *Vivre dans les grands ensembles*, Paris, Éditions ouvrières, 1963.
- MOLES Abraham, ROHMER Élisabeth, *Micropsychologie et vie quotidienne*, Paris, Denoël-Gonthier, 1976.
- PAQUOT Thierry, « Un sociologue à Paris », *Espaces et Sociétés*, n° 103, 2000, p. 15-25.
- RENDU Paul, « 1959-1966 : Retour aux sources du CSU », in Collectif, *Les Hommes, leurs espaces et leurs aspirations. Hommage à Paul-Henry Chombart de Lauwe*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 359-370.
- STÉBÉ Jean-Marc, *Risques et enjeux de l'interaction sociale*, Paris, Lavoisier, 2008.
- TOUSSAINT Jean-Yves, « Usages et techniques », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 461-512.

• Chapitre 7. Lefebvre, sociologue de la modernité et penseur de « l'urbain »

- CASTRO Roland, *Le logement de tous au service de l'urbanité. Loger tout le monde dignement*, Rapport de la mission confiée par Mme la ministre du Logement et de la Ville, juin 2008.
- CASTRO Roland, *Du grand Paris à Paris en grand*, Rapport de la mission confiée par M. le président de la République, sept. 2018.

- COSTES Laurence, LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville. Vers la sociologie de l'urbain*, Paris, Ellipses, 2009.
- DEAR Michael, « Les aspects postmodernes de Henri Lefebvre », *Espaces et sociétés*, n° 76, 1994, p. 31-39.
- DEULCEUX Sandrine, HESS Rémi, *Henri Lefebvre : vie, œuvre, concepts*, Paris, Ellipses, 2009.
- ERDI-LELANDAIS Gülçin (ed.), *Understanding the City : Henri Lefebvre and Urban Studies*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2014.
- ERDI Gülçin, MARCHAL Hervé, *Citoyenneté en ville : l'épreuve des inégalités spatiales et des identités*, Tours, PU François Rabelais, 2017.
- HAMEL Pierre, « Henri Lefebvre, penseur de la postmodernité », *Espaces et sociétés*, n° 76, 1994, p. 41-58.
- HESS Rémi, *Henri Lefebvre et l'aventure du siècle*, Paris, Métailié, 1988.
- LATOUR Patricia, COMBES Francis, *Conversations avec Henri Lefebvre*, Paris, Messidor, 1991.
- LE CORBUSIER, *La Charte d'Athènes*, Paris, Points, 2001 (1^{re} édition 1943).
- LEFEBVRE Henri, « Perspectives de la sociologie rurale », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 14, 1953, 122-140.
- LEFEBVRE Henri, *Critique de la vie quotidienne, I. Introduction*, Paris, L'Arche, 1958 (1^{re} édition 1947).
- LEFEBVRE Henri, « Un cas concret : Lacq-Mourenx et les problèmes urbains de la nouvelle classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, vol. 1, n° 2, 1960, p. 186-201.
- LEFEBVRE Henri, *Critique de la vie quotidienne, II. Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, Paris, L'Arche, 1961.
- LEFEBVRE Henri, *La Proclamation de la Commune*, Paris, Gallimard, 1965.
- LEFEBVRE Henri, *La Vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris, Gallimard, 1968.
- LEFEBVRE Henri, *La Révolution urbaine*, Paris, Gallimard, 1970.
- LEFEBVRE Henri, *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1972a (1^{re} édition 1968).
- LEFEBVRE Henri, *La Pensée marxiste et la ville*, Paris-Tournai, Casterman, 1972b.
- LEFEBVRE Henri, *Critique de la vie quotidienne, III. De la modernité au modernisme (Pour une métaphilosophie du quotidien)*, Paris, L'Arche, 1981.
- LEFEBVRE Henri, *La Vallée de Campan. Étude de sociologie rurale*, Paris, PUF, 1990 (1^{re} édition 1963).
- LEFEBVRE Henri, *Espace et politique. Le droit à la ville II*, Paris, Anthropos, 2000a (1^{re} édition 1973).
- LEFEBVRE Henri, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, 2000b (1^{re} édition 1974).
- LEFEBVRE Henri, *Du Rural à l'urbain*, Paris, Anthropos, 2001 (1^{re} édition 1970).
- LETHIERRY Hugues, *Penser avec Henri Lefebvre : sauver la vie et la ville*, Paris, Chronique sociale, 2009.

- PATTARONI Luca, « La trame sociologique de l'espace », *SociologieS*, 2016, [en ligne] : <https://journals.openedition.org/sociologies/5435>
- REMY Jean, « Bilans et tendances de la sociologie urbaine de langue française depuis 1945 », *Espaces et sociétés*, n° 48-49, 1987, p. 47-87.
- SARTRE Jean-Paul, *Critique de la raison dialectique*, Paris, Gallimard, 1960.
- STÉBÉ Jean-Marc, *Qu'est-ce qu'une utopie ?*, Paris, Vrin, 2011.

• Chapitre 8. Ledrut, Raymond, Remy : d'autres promoteurs de la sociologie urbaine

- BLANC Maurice, « Politique de la ville et démocratie locale. La participation : une transaction le plus souvent différée », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 68-69, 1995, p. 99-106.
- BLANC Maurice, « Le champ politique local et la "concertation" dans *L'Espace en question* de Raymond Ledrut », *Espaces et sociétés*, n° 57-58, 1990, p. 55-63.
- BLANC Maurice (dir.), *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- CHAMBOREDON Jean-Claude, LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, 1970, p. 3-33.
- FREYNET Marie-France, BLANC Maurice, PINEAU Gaston (dir.), *Les Transactions aux frontières du social*, Lyon, Chroniques sociales, 1998.
- GERMAIN Annick, « L'étranger et la ville », *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 21, n° 2, 1997, p. 237-254.
- GIRARD Alain, STOETZEL Jean (dir.), « Désirs des Français en matière d'habitation urbaine ». *Cahiers de « Travaux et documents » INED*, n° 3, Paris, PUF, 1947.
- GOTMAN Anne, *Hériter*, Paris, PUF, 1988.
- GRIMAUD Vincent, *L'Habitat indien moderne : espaces et pratiques*, Paris, Éditions Recherche sur les civilisations, 1986.
- HAUMONT Nicole, *Les Pavillonnaires*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 1966 (réédition chez L'Harmattan 2001).
- HEGEL Georg WILHELM Friedrich, *La Phénoménologie de l'esprit*, trad. fr., Paris, Aubier-Montaigne, 1939 (1^{re} édition en allemand : 1807).
- LEDROUT Raymond, *L'Espace social de la ville*, Paris, Anthropos, 1968.
- LEDROUT Raymond, *Les Images de la ville*, Paris, Anthropos, 1973.
- LEDROUT Raymond, *L'Espace en question*, Paris, Anthropos, 1976.
- LEDROUT Raymond, *Sociologie urbaine*, Paris, PUF, 1979 (1^{re} édition 1968).
- LEFEBVRE Henri, *Du Rural à l'urbain*, Paris, Anthropos, 2001 (1^{re} édition 1970).
- LEGER Jean-Michel, *Dernier domicile connus. Enquête sur les nouveaux logements 1970-1990*, Paris, Créaphis, 1990.
- LEGER Jean-Michel, FLORAND Marie-France, « L'analyse de contenu : deux méthodes, deux résultats », in Alain Blanchet (dir.), *L'Entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod, 1985.

- LYNCH Kevin, *L'Image de la cité*, trad. fr., Paris, Dunod, 1998 (1^{re} édition en anglais : 1960).
- RAULIN Anne, *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2007.
- RAYMOND Henri, « Analyse de contenu et entretien non directif : application au symbolisme de l'habitat », *Revue française de sociologie*, vol. 9, n° 2, 1968, p. 167-179.
- RAYMOND Henri, *L'Architecture, les aventures spatiales de la Raison*, Paris, éd. du CCI-Georges Pompidou, 1984 (rééd. Éditions Parenthèses, 2017).
- RAYMOND Henri, « Urbanisation et changement social », in Henri Mendras, Michel Verret (dir.), *Les Champs de la sociologie française*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 62-72.
- RAYMOND Henri, « Urbain, convivialité, culture », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 37, 1988, p. 3-8.
- RAYMOND Henri, « L'uomo qualunque », *Urbanisme*, n° 307, 1999, p. 64-68.
- RAYMOND Henri, *Parole d'habitants. Une méthode d'analyse*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- RAYMOND Henri et al., *L'Habitat pavillonnaire*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 1966 (réédition L'Harmattan 2001).
- RAYMOND-DEZÈS Marie-Geneviève, *La Politique pavillonnaire*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 1966 (réédition L'Harmattan 2001).
- REMY Jean, *La Ville, phénomène économique*, Bruxelles, éditions Vie ouvrière, 1966.
- REMY Jean, « Bilans et tendances de la sociologie urbaine de langue française depuis 1945 », *Espaces et sociétés*, n° 48-49, 1987, p. 47-87.
- REMY Jean, *Sociologie urbaine et rurale*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- REMY Jean, *L'Espace, un objet central de la sociologie*, Toulouse, Érès, 2015.
- REMY Jean et VOYÉ Liliane, *Ordre et violence. Formes spatiales et transaction sociale*, Paris, PUF, 1981.
- REMY Jean et VOYÉ Liliane, *La Ville : vers une nouvelle définition ?*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- REMY Jean, VOYÉ Liliane, SERVAIS Émile, *Produire ou reproduire ? Une sociologie de la vie quotidienne*, 2 vol., Bruxelles, De Boeck Université, 1991.
- ROY Christian, « Images de la ville, images de la vie », *Espaces et sociétés*, n° 57-58, 1990, p. 87-92.
- SociologieS, « Où en est le pavillonnaire ? », mis en ligne le 21 février 2017. URL : <http://sociologies.revues.org/5879> (coord. par H. Marchal et J.-M. Stébé).
- STÉBÉ Jean-Marc et MATHIEU-FRITZ Alexandre, *Architecture, urbanistique et société*, Paris, L'Harmattan, 2001.

• Chapitre 9. Une sociologie dans la ville

- ALLAIN Rémy, « Formes urbaines et mobilités : un retour à la ville linéaire ? », in Marc Dumont et Emmanuelle Hellier, *Les nouvelles périphéries urbaines : formes, logiques*, Rennes, PUR, 2010, p. 183-200.

- AUTHIER Jean-Yves, *La vie des Lieux. Un quartier du Vieux-Lyon au fil du temps*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1993.
- AUTHIER Jean-Yves, BATHELLIER Virginie, LEHMAN-FRISH Sonia (coord.), « La place des enfants et des adolescents dans les espaces urbains », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 111, 2016.
- BACQUÉ Marie-Hélène, LÉVY Jean-Pierre, « Ségrégation », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 303-352.
- BATHELLIER Virginie, BLIDON Marianne, MATTEI Marie-Flore, VALLET Bertrand (coord.), « Le genre urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 112, 2017.
- BERNAOLA-REGOUT Diana, GODARD Philippe, *Bidonplanète. Un milliard d'humains dans des bidonvilles*, Paris, Syros, 2007.
- BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, *Retours en ville*, Paris, Descartes & Cie, 2003.
- BILLARD Gérard, CHEVALIER Jacques, MADORÉ François, *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Rennes, PUR, 2005.
- BODDY Martin, « Designer neighbourhoods : new-build residential development in nonmetropolitan UK cities – the case of Bristol », *Environment and Planning A*, vol. 39, 2007, p. 86-105.
- BODY-GENDROT Sophie, « La spécificité des ghettos noirs américains », *Urbanisme*, n° 356, 2007, p. 87-88.
- BOURDIN Alain, « Gentrification : un “concept” à déconstruire », *Espaces et sociétés*, n° 132-133, 2008, p. 23-37.
- BUZAR Stefan, HALL Ray, OGDEN Philip, « Beyond gentrification : the demographic reurbanisation of Bologna », *Environment and Planning A*, vol. 39, 2007, p. 64-85.
- CHABROL Marie et al., *Gentrifications*, Paris, Éditions Amsterdam, 2016.
- CHARMES Éric, *La Ville émietée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, PUF, 2011.
- CHARMES Éric, *La Vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- CLARK Éric, « The order and simplicity of gentrification : a political challenge », in Rowland Atkinson, Gary Bridge, *Gentrification in a global context : the new urban colonialism*, London, Routledge, 2005, p. 256-264.
- CLERVAL Anne, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte, 2013.
- COLLET Anaïs, *Rester bourgeois*, Paris, La Découverte, 2015.
- DAMON Julien, « Inégalités et pauvretés urbaines. Évolutions mondiales et perspective transnationale », in Julien Damon (dir.), *Vivre en ville*, Paris, PUF, 2008, p. 183-208.
- DAMON Julien, *Un monde de bidonvilles. Migrations et urbanisme informel*, Paris, Seuil, 2017.

- DANSEREAU Francine, « La réanimation urbaine et la reconquête des quartiers anciens par les couches moyennes : tour d'horizon de la littérature nord-américaine », *Sociologie du travail*, vol. 25, n° 2, 1985, p. 191-205.
- DAUBEUF Jean-Baptiste, MARCHAL Hervé, BESOZZI Thibaut, *Idées reçues sur les bidonvilles en France*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2016.
- DAVIDSON Mark, LEES Loretta, « New-build gentrification : its histories, trajectories and critical geographies », *Population, Space and Place*, vol. 16, n° 5, 2010, p. 395-411.
- DAVIDSON Mark, LEES Loretta, « New-Build “gentrification” and London’s riverside renaissance », *Environment and Planning A*, vol. 37, 2005, p. 1165-1190.
- DAVIS Mike, *Le Pire des mondes possibles. De l’explosion urbaine au bidonville global*, trad. fr., Paris, La Découverte, 2006 (1^{re} édition en anglais : 2006).
- DEGOUTIN Stéphane, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, Paris, éd. de la Villette, 2006.
- DONZELOT Jacques, « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, n° 303, 2004, p. 14-39.
- DORIER-APPRILL Élisabeth, GERVAIS-LAMBONY Philippe (dir.), *Vies citadines*, Paris, Belin, 2007.
- ELIAS Nobert, SCOTSON John, *Logiques de l’exclusion*, Paris, Fayard, 1997.
- GLASS Ruth, *Introduction to London : Aspects of Change*, London, Center for Urban Studies, 1963.
- GRAFMEYER Yves, *Quand le Tout-Lyon se compte. Lignées, alliances, territoires*, Lyon, PUL, 1992.
- HAMNETT Chris, « Les aveugles et l’éléphant : l’explication de la gentrification », *Strates*, n° 9, 1997, p. 55-80.
- JAILLET Marie-Christine, « L’espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, n° 303, 2004, p. 40-62.
- LAPEYRONNIE Didier, *Ghetto urbain. Ségrégation, pauvreté, violence en France aujourd’hui*, Paris, Laffont, 2008.
- LE BRETON Éric, *Domicile-travail. Les salariés à bout de souffle*, Paris, éd. Les Carnets de l’Info, 2008.
- LEES Loretta, BANG SHIN HYUN, LOPEZ-MORALES Ernesto, *Global Gentrifications. Uneven Development*, Bristol et Chicago, Policy Press, 2015.
- LEES Loretta, SLATER Tom, WYLY Elvin, *Gentrification*, New York, Routledge, 2008.
- LEY David, « Alternative Explanations for Inner-city Gentrification : a Canadian Assessment », *Annals of the Association of American Geographers*, n° 76-4, 1986, p. 521-535.
- MAGALI Pierre, « L’invention d’un système bi-résidentiel. Un choix de vie pour couple retraité aisé », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 100, 2006, p. 106-113.
- MARCHAL Hervé, *Un sociologue au volant*, Paris, Éditions Téraèdre, 2014.
- MARCHAL Hervé, *La Diversité en France : impératif ou idéal ?*, Paris, Ellipses, 2010.

- MARCHAL Hervé, « Le village dans la ville : l'expérience d'un quartier qui fait territoire et lieu », *Retraite et société*, n° 76, 2017a, p. 69-88.
- MARCHAL Hervé, « Vieillir dans un quartier urbain composé de pavillons », *Gérontologie et société*, vol. 39, n° 152, 2017b, p. 27-40.
- MARCHAL Hervé, STÉBÉ Jean-Marc, « Le désenchantement pavillonnaire », *SociologieS*, [En ligne], Dossiers « Où en est le pavillonnaire ? », mis en ligne le 21 février 2017.
- MARCHAL Hervé, STÉBÉ Jean-Marc, *Les Lieux des banlieues*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2012.
- MARCHAL Hervé, STÉBÉ Jean-Marc, *La Ville au risque du ghetto*, Paris, Lavoisier, 2010.
- MARCHAL Hervé, STÉBÉ Jean-Marc, *La Ville. Territoires, logiques, défis*, Paris, Ellipses, 2008.
- MARCHAL Hervé, STÉBÉ Jean-Marc, PLACIARD Emilien, « Ghettos à la française : concepts et réalités », *Urbanisme*, n° 356, 2007, p. 82-85.
- MARCUSE Peter, KEMPEN Ronald Van, *Globalizing Cities, a New Spatial Order ?*, Londres, Blackwell, 2002.
- MAURIN Éric, *Le Ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil, 2004.
- MUMFORD Lewis, *La Cité à travers l'histoire*, trad. fr., Paris, Seuil, 1964 (1^{re} édition en anglais : 1961).
- OBERTI Marco, *L'École dans la ville. Ségrégation, mixité, carte scolaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.
- OBERTI Marco, PRÉTECEILLE Edmond, *La Ségrégation urbaine*, Paris, La Découverte, 2016.
- ORFEUIL Jean-Pierre, *ForumViesMobiles*, site Internet : <http://forumviesmobiles.org/>, 2013.
- ORFEUIL Jean-Pierre, *Une approche laïque de la mobilité*, Paris, Descartes & Cie, 2008.
- PAQUOT Thierry, *Ghettos de riches. Tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées*, Paris, Perrin, 2009.
- PATTISON Timothy, *The Process of Neighborhood Upgrading and Gentrification : an Examination of Two Neighborhoods in the Boston Metropolitan Area*, Cambridge, Mas, MIT, 1977.
- PENNEC Simone, « Les pratiques de la ville entre anonymat et proximité. Garder une relation urbaine au monde », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 100, 2006, p. 51-58.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 1989.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Paris, Payot, 1992.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Les Ghettos du gotha*, Paris, Seuil, 2007.
- PINSON Daniel, THOMANN Sandra, *La Maison en ses territoires*, Paris, L'Harmattan, 2002.

- PRETECEILLE Edmond, « La ségrégation contre la cohésion sociale : la métropole parisienne », in Hugues Lagrange (dir.), *L'Épreuve des inégalités*, Paris, PUF, 2006, p. 195-247.
- RERAT Patrick, « Choix résidentiel et gentrification dans une ville moyenne », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], mis en ligne le 19 janvier 2012. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/24931>
- RIFKIN Jeremy, *The Age of Access*, New York, Penguin, Putman, 2000.
- RONCAYOLO Marcel, *La Ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, « Folio », 1997.
- SIMON Patrick, *La Société partagée : relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation : Belleville*, Paris 20^e, thèse de doctorat de sociologie, Paris, EHESS, 1994.
- SMITH Neil, *The New Urban Frontier : Gentrification and the Revanchist City*, New York, Routledge, 1996.
- STÉBÉ Jean-Marc, *Le Logement social en France*, Paris, PUF, 2016.
- STÉBÉ Jean-Marc, *La Crise des banlieues*, Paris, PUF, 2010.
- STÉBÉ Jean-Marc, MARCHAL Hervé, « Acquérir et rénover une maison au cœur d'un village. Regards sur un territoire émergent : le pré-urbain », *Ethnologie française*, vol. XLIV, 2016, p. 719-730.
- STÉBÉ Jean-Marc, MARCHAL Hervé, BERTIER Marc, *Idées reçues sur le logement social*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2016.
- VIEILLARD-BARON Hervé, *Les Banlieues françaises ou le ghetto impossible ?*, La Tour-d'Aigues, éd. de l'Aube, 1994.
- VIRIOT-DURANDAL Jean-Philippe, RAYMOND Emilie, MOULAERT Thibault, CHARPENTIER Michèle (dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2015.
- WACQUANT Loïc, « Les deux visages du ghetto », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 160, 2005, p. 4-21.
- WIEL Marc, *Ville et mobilité : un couple infernal ?*, La Tour-d'Aigues, éd. de l'Aube, 2004.
- YOUNG Michael, WILLMOTT Peter, *Le Village dans la ville*, Paris, PUF, 2010.
- ZALIO Pierre-Paul, *Grandes familles de Marseille au XX^e siècle*, Paris, Belin, 1999.

• Chapitre 10. Une sociologie de la ville

- AIMÉ Julien, *Sociologie des nouveaux quartiers en train de se faire*, thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Lorraine, 2018.
- ASCHER François, *Les Nouveaux principes de l'urbanisme*, La Tour-d'Aigues, éd. de l'Aube, 2004 (1^{re} édition 2001).
- AVENEL Cyprien, « Les enjeux et les impacts de la réforme territoriale sur la mise en œuvre des politiques sociales », *Revue française des affaires sociales*, n° 2, 2017, p. 359-392.
- BACQUE Marie-Hélène, BIEWENER Carole, *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?*, Paris, La Découverte, 2013.

- BEAL Vincent, GAUTHIER Mario, PINSON Gilles (dir.), *Le Développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2011.
- BIAU Véronique, « Les urbanistes en quête d'identité : qualification et modèle professionnels », in Véronique Biau, Guy Tapie (dir.), *La Fabrication de la ville*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 73-85.
- BLANC Maurice, « Gouvernance », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 207-257.
- BLONDIAUX Loïc, *Le Nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008.
- BOISSONADE Jérôme (dir.), *La Ville durable controversée. Les dynamiques urbaines dans le mouvement critique*, Paris, Éditions Pétra, 2015.
- BOISSONADE Jérôme, « Le développement durable face à ses épreuves. Les enjeux pragmatiques des écoquartiers », *Espaces et sociétés*, n° 147, 2011, p. 57-75.
- BOISSONADE Jérôme, MEQUIGNON Marc, MIGNOT Jean-Pierre (coord.), « Habitat durable : Approches critiques », *Sciences de la société*, n° 98, 2017.
- BOURDEAU-LEPAGE Lise, « Ville et nature, vers une nouvelle alliance ? », in Philippe Hamman (dir.), *Ruralité, nature et environnement. Entre savoirs et imaginaires*, Toulouse, Éditions Érès, 2017, p. 359-374.
- CADIOU Stéphane, *Le Pouvoir local en France*, Grenoble, PUG, 2003.
- CARREL Marion, TALPIN Julien, « Cachez ce politique que je ne saurais voir ! Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens », *Participations*, n° 4, 2012, p. 79-206.
- CHADOIN Olivier, « Les “formes informant” : le retour du symbolique dans la fabrique de la ville néolibérale », *Questions de communication*, n° 25, 2014, p. 21-39.
- CHADOIN Olivier, *La Ville des individus. Sociologie, urbanisme et architecture, propos croisés*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- CHAMPY Florent, *Les Architectes et la Commande publique*, Paris, PUF, 1998.
- CLAUDE Viviane, *Faire la ville : les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Parenthèses, 2006.
- CORAJOURD Michel, « La ville diffuse dans les traces du tissu rural », *Urbanisme*, n° 338, 2004, p. 48-50.
- FERRÉOL Gilles, *Universités & territoires. Une comparaison européenne*, Paris, SUDEL, 2008.
- FIJALKOW Yankel, « Politiques urbaines », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 153-205.
- FIORI Sandra, REGNAULT Cécile, « Concepteurs sonore et concepteurs lumière : deux groupes professionnels émergents », in Véronique Biau, Guy Tapie (dir.), *La Fabrication de la ville*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 103-114.
- FIXOT Anne-Marie, « Vers une ville convivialiste. Introduction de la maîtrise d'usage », *Revue du MAUSS*, n° 43, 2014, p. 154-168.

- FRIÈS-PAIOLA Cécile, *Géobiologie, fengshui et démarche environnementale dans l'habitat : pratiques professionnelles et représentations*, thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Lorraine, 2018.
- GHORRA-GOBIN Cynthia, *La Métropolisation en question*, Paris, PUF, 2015.
- HAËNTJENS Jean, *Le Pouvoir des villes ou l'art de rendre désirable le développement durable*, La Tour-d'Aigues, éd. de l'Aube, 2008.
- HAJEK Isabelle, HAMMAN Philippe, LÉVY Jean-Pierre, *De la nature en ville. Entre homogénéité urbaine et contrôle social*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2015.
- HAMMAN Philippe, « La ville durable comme produit transactionnel », *Espaces et sociétés*, n° 147, 2011, p. 25-40.
- HAMMAN Philippe, *Sociologie urbaine et développement durable*, Bruxelles, De Boeck, 2012.
- HAMMAN Philippe, « Repenser la ville à l'heure des injonctions au développement durable », *Questions de communication*, n° 25, 2014, p. 81-101.
- JOYE Dominique, SCHULER Martin, « Inégalités, territoires et mobilités : une perspective renouvelée pour la sociologie urbaine ? », in Michel Bassand, Vincent Kaufman, Dominique Joye (dir.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007, p. 259-282.
- JOUE Bernard, LEFÈVRE Christian, *Métropoles ingouvernables*, Paris, Elsevier, 2002.
- LAPOSTOLLE Dany, DOIDY Éric, GATEAU Matthieu, BOREL Myriam, « L'habitat durable sans l'habiter ? Fabrique de la densité en Bourgogne », *Sciences de la société*, n° 98, 2017, p. 15-30.
- LE BART Christian, *Les Maires. Sociologie d'un rôle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses du Septentrion, 2003.
- LE GALÈS Patrick, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, vol. 46, n° 1, 1995, p. 57-95.
- LE GALÈS Patrick, *Le Retour des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- LORRAIN Dominique, « Administrer, gouverner, réguler », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 80-81, 1998, p. 85-92.
- LEGER Jean-Michel, « Densification des lotissements. Les pavillonnaires font de la résistance », *Études foncières*, n° 145, 2010, p. 32-35.
- LEVY Jean-Pierre, « Les paradoxes environnementaux des villes post-fordistes », in Isabelle Hajek, Philippe Hamman, Jean-Pierre Lévy, *De la nature en ville. Entre homogénéité urbaine et contrôle social*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2015, p. 31-40.
- LION Yves, « Pour un habitat en tours », *Urbanisme*, n° 354, 2007, p. 71-72.
- MANGIN David, *La Ville franchisée*, Paris, éd. de la Villette, 2004.
- MANGOLD Marie, « La maison individuelle "durable", une écologie de "bonne conscience" ? », *Sciences de la société*, n° 98, 2017, p. 111-126.

- MANGOLD Marie, *Pour une sociologie de la « maison durable » : entre une production d'offre techno-centrée et vécu des habitants*, thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Strasbourg, 2018.
- MARCHAL Hervé, STÉBÉ Jean-Marc, « La communication inhérente à la nouvelle condition urbaine », *Questions de communication*, n° 25, 2014, p. 7-20.
- MATTINA Cesare, « Gouverner la “démocratie locale” urbaine : comités de quartier et conseils de quartier à Marseille, Toulon et Nice », *Sociologie du travail*, n° 50, 2012, p. 184-199.
- NEMOZ Sophie, « L’“éco-logis” politique : un dépaysement critique de l’habitat durable en Europe », *Sciences de la société*, n° 98, 2017, p. 31-44.
- OBLÉT Thierry, *Gouverner la ville*, Paris, PUF, 2005.
- OSTROWETSKI Suzanne, *L’Imaginaire bâtisseur*, Paris, Librairie des Méridiens, 1983.
- PAQUOT Thierry, « L’urbaniste... en formation ininterrompue ! », *Urbanisme*, n° 33, 2008, p. 67.
- PATTARONI Luca, « Le nouvel esprit de la ville. Les luttes urbaines sont-elles recyclables dans le développement urbain durable ? », *Mouvements*, n° 65, 2011, p. 43-56.
- PINOL Jean-Luc, *Histoire de l’Europe urbaine*, t. 1 et t. 2, Paris, Seuil, 2003.
- PINSON Daniel, « Blés, melons, voies rapides, parcs d’affaires et pavillons », *Urbanisme*, n° 338, 2004, p. 41-47.
- PINSON Gilles, *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- POULOT Monique, « Agriculture et acteurs agricoles dans les mailles des territoires de gouvernance urbaine. Nouvelle agriculture, nouveaux métiers ? », *Espaces et sociétés*, n° 148, 2014, p. 13-30.
- RAMAU (réseau), ROUDIL Nadine, « Fabriquer la ville à l’heure de l’injonction au durable », *Métropolitiques*, 2012, en ligne : <https://www.metropolitiques.eu/Fabriquer-la-ville-a-l-heure-de-l.html>
- REIGNIER Hélène « Une gouvernementalisation néohygiéniste et néolibérale des conduites », in Jérôme Boissonade, *La ville durable controversée. Les dynamiques urbaines dans le mouvement critique*, Paris, Éditions Pétra, 2015, p. 135-151.
- REIGNIER Hélène, BRENAC Thierry, HERNANDEZ Frédérique, *Nouvelles idéologies urbaines. Dictionnaire critique de la ville, verte et sûre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- RENAULD Vincent, *Fabrication et usages des écoquartiers. Essai critique sur la généralisation de l’aménagement durable en France*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2014.
- RIPOLL Fabrice, « L’économie “solidaire” et “relocalisée” comme construction d’un capital social de proximité. Le cas des AMAP », *Regards sociologiques*, n° 40, 2010, p. 59-75.
- ROUDIL Nadine, « Des modes d’habiter durables en cours d’élaboration », *Sciences de la société*, n° 98, 2017, p. 112-127.

- ROUSSEAU-PERIN Romain, « La maison et la ville soutenable : l'optimisation des espaces pour une densification des villes moyennes françaises », *Urbanités*, 2018 [en ligne] : <http://www.revue-urbanites.fr/chronique-rousseau-perin/>.
- STÉBÉ Jean-Marc, « Utopies urbaines », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 561-623.
- STÉBÉ Jean-Marc, *Le Logement social en France*, Paris, PUF, 2016.
- TERRITOIRES (revue), *Budget participatif : le retour de la star mondiale*, n° 591, 2011.
- THOMAS Olivier, « Gouvernement des villes et démocratie participative : quelles antinomies ? », *Pouvoirs*, n° 104, 2003, p. 143-158.
- VIVIEN Franck-Dominique, *Le Développement soutenable*, Paris, La Découverte, 2008.
- WINTZ MAURICE, « Nature urbaine, nature distante, nature policée », in Isabelle Hajek, Philippe Hamman, Jean-Pierre Lévy, *De la nature en ville. Entre homogénéité urbaine et contrôle social*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2015, p. 154-167.
- ZASK JOËLLE, *La Démocratie aux champs*, Paris, La Découverte, 2016.
- ZELEM Marie-Christine, BELAY Christophe, *Sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales*, Paris, CNRS Éditions, 2015.

• Chapitre 11. Sociologie de l'urbain

- ALLEMAND Sylvain, ASCHER François, LÉVY Jacques, *Les Sens du mouvement*, Paris, Belin, 2004.
- ALTHABE Gérard, « L'ethnologie urbaine : ses tendances actuelles », *Terrain*, n° 3, 1984, p. 3-4.
- APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, trad.fr., Paris, Payot, 2005 (1^{re} édition en anglais : 1996).
- ARNOULD Paul, BONERANDI Emmanuelle, GILLETTE Chantal, « Rural/urbain », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 91-152.
- ASCHER François, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- AUGÉ Marc, *Non-lieux*, Paris, Seuil, 1992.
- AUTHIER Jean-Yves, BACQUÉ Marie-Hélène, GUÉRIN-PACE France (dir.), *Le Quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 2007.
- BASSAND Michel, *Cités, villes, métropoles. Le changement irréversible de la ville*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007.
- BAUMAN Zygmunt, *Le Coût humain de la mondialisation*, trad.fr., Paris, Hachette, 1999 (1^{re} édition en anglais : 1997).
- BERTIER Marc, *La Ségrégation de la forme urbaine des grands ensembles à travers les représentations sociales*, thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Lorraine, 2013.

- BERTIER Marc, MARCHAL Hervé, STÉBÉ Jean-Marc, « La patrimonialisation contre la ségrégation : le cas des grands ensembles français », *Métropolitiques*, 2014, en ligne : <http://www.metropolitiques.eu/La-patrimonialisation-contre-la.html>
- BESOZZI Thibaut, *La Société des galeries marchandes. Un petit monde de personnes âgées au cœur du centre commercial*, Paris, Téraèdre, 2017.
- BILLIER Dominique, *L'artiste au cœur des politiques urbaines. Pour une sociologie des ateliers-logements à Paris et en Île-de-France*, thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Lorraine, 2011.
- BOUFFARTIGUE Paul, GADÉA Charles, POCHIC Sophie (dir.), *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement ?*, Paris, Armand Colin, 2011.
- CASTELLS Manuel, *La Société en réseaux*, t. 1 : *L'Ère de l'information*, trad.fr., Paris, Fayard, 1998 (1^{re} édition en anglais : 1996).
- CERTEAU Michel (de), *L'Invention du quotidien*, t. 1 : *Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.
- CHOAY Françoise, *Le Patrimoine en questions : anthologie pour un combat*, Paris, Seuil, 2009.
- CHOAY Françoise, « La mort de la ville et le règne de l'urbain », in Jean Dethier, Alain Guiheux (dir.), *La Ville : art et architecture en Europe, 1873-1993*, Paris, Centre G. Pompidou, 1994, p. 26-35.
- CHOAY Françoise, « Propos recueillis par T. Paquot », *Urbanisme*, n° 309, 1999, p. 6-8.
- CORAJOURD Michel, « La ville diffuse dans les traces du tissu rural », *Urbanisme*, n° 338, 2004, p. 48-50.
- DAUBEUF Jean-Baptiste, *Vivre en bidonville en France. Une ethnographie en marge des institutions républicaines*, thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Lorraine, 2018.
- DIBIE Pascal, *Le Village métamorphosé*, Paris, Plon, 2006.
- DOLLFUS Olivier, *La Mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po., 1997.
- DORIER-APPRILL Elisabeth, GERVAIS-LAMBONY Philippe, *Vies citadines*, Paris, Belin, 2007.
- DUBOIS-TAINE Geneviève, CHALAS Yves, *La Ville émergente*, La Tour-d'Aigues, éd. de l'Aube, 1997.
- EPSTEIN Renaud, FONTAINE Astrid, « Aller en rave : un voyage dans les marges de la ville », in Michel Bonnet, Patrice Aubertel (dir.), *La Ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF, 2006, p. 213-222.
- FERRAND-BECHMANN Dan (dir.), *Les Bénévoles et leurs associations*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- GARNIER Jean-Pierre, CASTRILLO ROMON Marianne, « Éditorial : Les aléas de la patrimonialisation », *Espaces et sociétés*, n° 152-153, 2013, p. 7-17.
- GRAFMEYER Yves, *La Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, 1994 (4^e édition Armand Colin, 2015).
- GRAVEREAU Sophie, « Les artistes de Belleville : valeur et faire-valoir d'un quartier de Paris à leurs dépens », *Territoire en mouvement*, n° 17-18,

- 2013, en ligne : <http://journals.openedition.org/tem/1999>; DOI:10.4000/tem.1999.
- HAUMONT Bernard, MOREL Alain (dir.), *La Société des voisins : partager un habitat collectif*, Paris, éd. de la MSH, 2005.
- KAUFMANN Vincent, *Les Paradoxes de la mobilité. Bouger, s'enraciner*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008.
- KAUFMANN Vincent, « La théorie urbaine en devenir », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 640-665.
- KAUFMANN Vincent, MAKSIM Hanja, BORJA Simon, COURTLY Guillaume, Ramadier Thierry, « La mobilité comma capital ? » Forum Vies mobiles, 2012, en ligne : <http://fr.forumviesmobiles.org/controverse/2012/12/11/mobilite-comme-capital-488>
- LE BRETON Éric, « Société mobile : vers une politique des mobilités ? Une exploration autour de cinq enjeux », *Espaces Temps.net*, 2018, en ligne : <https://www.espacestems.net/articles/societe-mobile-vers-politique-mobilites-exploration-autour-de-cinq-enjeux/>.
- LE BRETON Éric, *Mobilité et société dispersée. Une approche sociologique*, Paris, L'Harmattan, 2016.
- LÉVY Jacques, « Ville », in Jacques Lévy, Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 988-992.
- Lévy Jacques, « Mondialisation des villes », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 667-721.
- LUSSAULT Michel, *L'Homme spatial*, Paris, Seuil, 2007.
- LUSSAULT Michel, « Urbain mondialisé », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 723-771.
- LUSSAULT Michel, *Hyper-Lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2017.
- MARCHAL Hervé, « Le “vivre-avec” à l'épreuve des divergences urbaines », in Esther Benbassa, Jean-Christophe Attias (dir.), *Nouvelles relégations territoriales*, Paris, CNRS Éditions, 2017, p. 53-69.
- MARCHAL Hervé, « L'identité du citoyen », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 399-460.
- MARCHAL Hervé, STÉBÉ Jean-Marc, *La Ville. Logiques, territoires et défis*, Paris, Ellipses, 2008.
- MARTIN Elsa, « Les villes moyennes face à la présence touristique. De l'engagement des élus aux représentations des habitants », *Métropolitiques*, 2014, en ligne : <https://www.metropolitiques.eu/Les-villes-moyennes-face-a-la.html>
- MENDRAS Henri, *La seconde révolution française. 1965-1884*, Paris, Gallimard, 1988.
- MONCOMBLE Françoise, « Mobilité, réseaux et flux », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 353-398.
- MONGIN Olivier, *La Condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2005.

- NICOLAS Amélie, ZANETTI Thomas, « Patrimoine et projet urbain. Produire et valoriser la localité à Saint-Etienne, Nantes et Clermond-Ferrand », *Espaces et sociétés*, n° 152-153, 2013, p. 181-195.
- ORFEUIL Jean-Pierre (dir.), *Transports, pauvretés, exclusions*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004.
- PAQUOT Thierry, *Homo urbanus*, Paris, Le Félin, 1990.
- PAQUOT Thierry, « Le xx^e siècle : de la ville à l'urbain », *Urbanisme*, numéro spécial, n° 309, 1999.
- PAQUOT Thierry, *Terre urbaine. Cinq défis pour le devenir urbain de la planète*, Paris, La Découverte, 2006.
- PINSON Daniel, « Blé, melons, voies rapides, parcs d'affaires et pavillons », *Urbanisme*, n° 338, 2004, p. 43-45.
- PINSON Daniel, « Histoire des villes », in Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009, p. 41-90.
- PÉTONNET Colette, *Espaces habités*, Paris, Galilée, 1982.
- RAZEMON Olivier, *Comment la France a tué ses villes*, Paris, Rue de l'Échiquier, 2016.
- RENAHY Nicolas, *Les Gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2005.
- REMY Jean, *Sociologie urbaine et rurale*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- REMY Jean, VOYÉ Liliane, *La Ville : vers une nouvelle définition ?*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- ROSA Hartmut, *Accélération et aliénation. Vers une théorie critique de la modernité tardive*, trad.fr., Paris, La Découverte, 2012 (1^{re} édition en allemand : 2010).
- SASSEN Saskia, *La Ville globale*. New York, Londres, Tokyo, trad. fr., Paris, Descartes & Cie, 1996 (1^{re} édition en anglais : 1991).
- SAINT-PIERRE Caroline (DE), *La Ville patrimoine. Formes, logiques, enjeux et définitions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- SANSOT Pierre, *Poétique de la ville*, Paris, Klincksieck, 1973.
- STAVO-DEBAUGE Joan, TROM Danny, « Le pragmatisme et son public à l'épreuve du terrain : penser avec Dewey, contre Dewey », *Raisons pratiques*, n° 15, 2004, p. 185-226.
- TARRIUS Alain, *La Mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland, 2002.
- TARRIUS Alain, *La Remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, La Tour-d'Aigues, éd. de l'Aube, 2007.
- URBANISME (revue), *Ces villes qu'on dit moyennes*, n° 403, 2016.
- URBANISME (revue), *Les Villes moyennes contre-attaquent*, n° 378, 2011.
- VAYSSIÈRE Bruno, in *Images de la culture, Architecture de l'habitat (5). Réhabiliter*, CNC, 2000 (DVD).
- VELTZ PIERRE, *Mondialisation, villes et territoires. Une économie d'archipel*, Paris, PUF, 1996.
- VESCHAMBRE Vincent, *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

- VIRILIO Paul, *Cybermonde, La Politique du pire*, Paris, Textuel, 1996.
- WAGNER Anne-Catherine, *Les Classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007.
- WEBBER Melvin, « The Post-City Age », *Daedalus*, vol. 67, n° 4, 1968, p. 1091-1110.
- ZELINSKY Wilbur, « The Hypothesis of the mobility Transition », *Geographical review*, n° 2, 1971, p. 219-249.

Glossaire

Banlieue

Ensemble de localités administrativement autonomes qui forme un espace entourant une ville. L'origine du vocable provient de l'association des termes ban et lieue. Historiquement, c'était le territoire d'une lieue (4 440 m) autour d'une ville sur lequel s'exerçait le droit de ban (droit d'ordonner, d'interdire...). Pendant longtemps, la banlieue a été l'espace privilégié des catégories sociales aisées. À partir du XIX^e siècle, elle accueille les usines et leur contingent d'ouvriers. En dépit de sa pluralité (banlieues industrielle/résidentielle, riche/pauvre...), elle est souvent réduite à ne désigner depuis une trentaine d'années que les quartiers grands ensembles paupérisés.

Développement durable

Notion apparue lors des sommets internationaux organisés au cours des années 1980, destinée à interroger notre capacité à répondre à des défis écologiques planétaires. Plus précisément, il s'agit d'harmoniser le développement économique et social avec la préservation de la biosphère, et d'assurer les besoins de la population actuelle sans compromettre la vie des générations futures : par exemple, en proposant des modes de mobilité douce (pistes cyclables) et des formes d'habitat moins consommateur d'énergie.

Gentrification

Néologisme anglais – souvent traduit par « embourgeoisement » – visant à décrire l'arrivée des couches moyennes et moyennes supérieures dans les centres-villes. Ce processus qui voit s'installer les « gentrificateurs » – souvent dénommés « bobos » (bourgeois-bohèmes) – au cœur de la ville a pour conséquence d'évincer toutes les populations n'ayant pas les ressources économiques nécessaires pour assumer l'augmentation des prix des loyers.

Ghetto

Initialement, il désigne le quartier juif dans les villes d'Europe centrale. Le terme apparaît au XVI^e siècle et serait issu de l'italien *gietto* qui désignait la fonderie de canons de Venise, près de laquelle résidaient les juifs assignés à résidence par les autorités chrétiennes et politiques. Suite aux travaux de l'École de Chicago, il est devenu le terme désignant un territoire homogène

regroupant majoritairement des membres appartenant à une même communauté récemment immigrée. Symbole de la ségrégation dans les villes contemporaines, il exprime deux processus de séparation : par le haut (enfermement volontaire au sein des quartiers aisés, des lotissements fermés... : « ghettos de riches »), ou par le bas (assignation à résidence dans des cités reléguées, des bidonvilles... : « ghettos de pauvres »).

Gouvernance

Mot relativement ancien – il date du Moyen Âge où il désignait le mode d'organisation du pouvoir féodal – qui réapparaît aujourd'hui dans le monde occidental en accord avec l'idée que, à la place d'un État fort et centralisé, un État minimal est préférable pour permettre l'enrichissement des pays. La gouvernance vise à permettre une gestion efficace et raisonnée des villes, en particulier dans le contexte actuel de globalisation économique, de compétition internationale et de multiplication des acteurs. Les expériences locales montrent différentes formes de gouvernance qui vont de la démocratie délibérative (enquêtes d'utilité publique, conseils municipaux d'enfants...) à la démocratie participative (jurys de citoyens, conférences de consensus...), l'ambition étant de rétablir un esprit citoyen dans la ville.

Grand ensemble

Groupe d'immeubles de grande dimension comportant au minimum cinquante logements, implanté dans des zones d'aménagement spécialement délimitées. Cette expression a été utilisée pour la première fois dans les années 1930 afin de désigner un des éléments clés de l'urbanisme et de l'architecture modernes. Les grands ensembles s'intègrent dans la dynamique fonctionnaliste de la Charte d'Athènes qui font de la séparation et de la spécialisation des espaces une priorité pour le développement de la ville hygiénique et rationnelle. Ainsi, la monofonctionnalité des grands ensembles, construits à partir des années 1950 pour répondre à l'importante pénurie de logements, devient la caractéristique majeure des territoires essentiellement périurbains sur lesquels ils ont été érigés : les zones à urbaniser en priorité (ZUP).

Logement

Local ou ensemble de locaux formant un tout, destiné à l'habitation, où résident une ou plusieurs personnes, ayant ou non des liens de parenté entre elles, et constituant selon l'INSEE un ménage. Le logement est un objet et un bien matériel différent de celui de l'habitation. Cette dernière renvoie à une unité physique, identifiée à la maison avec ses dépendances, et qui peut comprendre éventuellement plusieurs logements. Il est possible de distinguer plusieurs classes de logements : résidence principale/secondaire, logements individuel/collectif, public/privé, fixe/mobile...

Métropolisation

Processus mondial renvoyant à une multiplication des grandes agglomérations urbaines qui concentrent à la fois des populations, des activités et des richesses. S'appuyant sur le développement des moyens de transport et de télécommunication, les grandes agglomérations des pays riches entraînent dans leur sillage des villes et des villages de plus en plus éloignés de leur périmètre originel pour constituer de vastes métropoles. L'élargissement des marchés au niveau mondial et la division technique et sociale du travail ont rendu non seulement possibles, mais aussi nécessaire, ces regroupements urbains d'un type nouveau. Les plus grandes villes du monde, pouvant être comparées à des « îles », forment aujourd'hui un archipel mégapolitain mondial (AMM).

Mixité/Diversité

Du latin *miscere* (signifiant mélanger), le terme de « mixité », opposé à celui de ségrégation, désigne le brassage de composants physiques (mixité urbaine) et de groupes sociaux (mixité sociale). Aujourd'hui, les politiques urbaines font de la mixité une référence incontournable comme si la ville devait *ipso facto* se conformer à un idéal incarnant un état d'équilibre parfait et un univers organisé à partir de mélanges socioculturels harmonieux. Le vocable « diversité » en vient de plus en plus à remplacer celui de « mixité ». Renvoyant à ce qui est multiple, varié, hétérogène, « diversité » appelle un qualificatif (ethnique, scolaire, religieuse, culturelle, sexuelle...) qui en limite l'espace d'application.

Périurbanisation

Processus de croissance urbaine qui se traduit par l'extension des espaces habités situés à la lisière des villes. Le processus de périurbanisation s'appuie essentiellement sur la volonté des classes moyennes d'accéder à la propriété d'un pavillon. Ce mode de diffusion du pavillonnaire, qui se traduit par l'émergence de nombreux lotissements, a pour conséquence de faire progresser le front urbain toujours plus loin en direction des zones rurales (mitage des espaces naturels).

Urbain

Mot utilisé 1) sous forme d'adjectif pour caractériser ce qui concerne la ville par opposition au rural mais aussi pour décrire un comportement « policé », et 2) sous forme de substantif pour désigner l'habitant des villes. La notion de « l'urbain » proposé par Henri Lefebvre décrit, elle, l'extension de la ville sur des espaces auparavant identifiés à la campagne ; l'urbain enveloppe et intègre ce qui lui est étranger à travers une continuité du bâti assurant la jonction entre des espaces jusqu'alors clairement séparés (bourgs, villages, champs, forêts...). Aujourd'hui, force est de constater que le rural s'urbanise dans la mesure où même les ruraux connaissent de plus en plus des conditions de vie proches de celles des urbains.

Urbanisme

Défini alternativement comme pratique de la structuration spatiale des établissements humains et de la fabrication des villes, et/ou comme art de dessiner les villes. Le terme « urbanisme » a été proposé pour la première fois en 1867 par l'ingénieur architecte Ildefons Cerdà pour désigner la science de l'organisation spatiale des villes. Aujourd'hui l'urbanisme tend à recouvrir tous les types d'intervention organisés sur l'espace bâti ou bâtissable. Si l'urbanisme, avant d'être opérationnel, est modélisé à partir d'idéologies (par exemple des idéologies totalitaires) ou d'utopies urbaines (progressistes, culturalistes...), il n'en reste pas moins qu'il garde son rôle d'organisateur spatial et sa fonction prévisionnelle.

Table des encadrés

Dépasser l'échelle du quartier	27
L'humanisme méthodologique de Michel Verret	29
Loïc Wacquant ou l'actualité de la sociologie urbaine d'inspiration marxiste	32
La forte densité morale de la ville : un remède au suicide ?	35
Ferdinand Tönnies où l'avènement de « l'être urbain »	37
La délicate question des effets de quartier	39
L'espace intime comme lest identitaire	44
Pourquoi les villes européennes du Moyen Âge ont-elles pris le dessus sur celles de Chine pourtant plus développées ?	50
Le marché du logement, théâtre de tensions internes au champ politique	52
« L'air de la ville rend libre »	54
Berlin, un terrain d'observation privilégié	56
Le blasé comme personnalité caractéristique de la vie urbaine	60
Quelle est l'influence de Simmel sur Halbwachs ?	65
Walter Benjamin : un héritier de Simmel ?	66
Brève histoire sociale et urbaine de Chicago au tournant du xix ^e et du xx ^e siècle	73
Aux origines de l'écologie humaine	76
Les enjeux de l'écologie urbaine selon Isaac Joseph	78
La synagogue au cœur de la vie culturelle du ghetto juif de Chicago	80
Qu'est-ce qu'une « aire naturelle » ?	87
Conditions de logement et niveau de vie des familles ouvrières dans la France de l'après-guerre	100
L'appropriation de l'espace chez Paul-Henry Chombart de Lauwe	104
Brève histoire de la ville nouvelle de Mourenx	109

Quand une « ville nouvelle » est dans l'obligation de s'ancrer dans le passé	111
Qu'est-ce que le droit à la ville ?	113
L'habiter, un fait anthropologique	118
Un exemple de production de l'espace : le pourtour méditerranéen	127
La méthode d'analyse des relations par opposition	136
Quand le « bon air » est dans le pavillon	138
Urbain, convivialité, culture	142
La transaction pour dépasser les tensions de la vie urbaine	147
Séparation, division, ségrégation, fragmentation et segmentation	160
« La ville à trois vitesses »	156
Le savon au cœur de la ségrégation marseillaise	157
Quand les riches se cachent dans le Bois de Boulogne	159
Bobos, yuppies, hispsters, gentrificateurs...	163
Les <i>gated communities</i> : l'entre-soi sécuritaire des classes moyennes	171
Petit voyage à travers les banlieues du monde	177
Les conditions de vie dans un bidonville de l'Hexagone	179
Les « quartiers prioritaires de la politique de la ville » (QPV)	181
Gouvernement, gouvernance, gouverne, gouvernabilité, gouvernementalité	192
Une gestion de plus en plus entrepreneuriale des villes	194
Les maires ou le pouvoir de la signature sur l'aménagement du territoire	198
Quand les architectes se veulent les artistes de la ville	215
L'agir communicationnel des architectes	217
Le rurbain comme « débarras » de la ville. Une approche du rurbain à partir de l'exemple de la Suisse	222
Le pré-urbain : un territoire émergent aux confins du périurbain éloigné	227
Métropole, métapole, mégapole, mégacité, ville globale	231
L'urbanisation du monde rime-t-elle avec uniformisation ?	236
Voyage au cœur de la ville des villes des plus démunis	240
Quand l'approche socio-ethnologique permet de découvrir la ville de plus près	240

Index

A

Accession à la propriété 52, 166
Acculturation 70, 89, 145
Agglomération 34, 86, 93-96,
98-99, 121, 123, 133, 144, 157,
159-160, 198, 201, 222, 225
Agrégation
sociale 32, 87
territoriale 61, 75
Agriculture 70, 121, 124, 224
Aide personnalisée au logement
(APL) 52
Aire
naturelle 87
urbaine 78, 80, 88, 221
Aménagement
du territoire 190-191, 196-197,
198
spatial 104, 128
urbain 97, 117, 131, 133-134
Anomie 16, 36, 48, 118
Appropriation de l'espace 103-
105, 117, 136
Archipel mégapolitain mondial
(AMM) 236-237, 277
Architecture 134, 139-142, 215,
276
Artefact 11, 28, 87, 129

Assimilation 71-72, 88-90

Automobile 66, 94, 146, 166,
168, 170, 225

B

Banlieue(s) 13, 22, 27, 87, 94,
116, 123, 152, 177, 181,
275
Berlin 56, 66-67
Bidonville 13, 175-179, 231-232,
276
Bidonvillisation 154, 176
Blasé (le) 59-60
Bobos 154, 163
Boomburbs 177

C

Campagne 19-21, 30, 35, 48, 70,
87, 108-109, 122, 146, 218-227,
277
Capital monopoliste 23, 25
Capitale(s) 51, 54, 67, 77, 94,
177
Centralité(s) 46, 54, 107, 114,
127-128, 132, 218, 228-231,
233
Centre commercial 116, 166,
177, 231

Centre-ville 154, 156-157, 177, 224, 229, 233, 241
 Champ
 économique 48, 51
 politique 32, 48, 51-52
 urbanistique 51
 Charte d'Athènes 116, 276
 Chicago 42, 56, 73-75, 77-80, 84, 88, 232
 Citadin 13, 22, 29, 32, 43, 45, 49, 54-55, 57-63, 66, 68, 71, 79, 92, 96, 113, 115-117, 130-133, 135, 145-146, 154, 176, 214, 218, 221, 229-230, 233-234, 242, 249-250
 Cité
 d'habitat social 27
 HLM. Voir HLM 147
 idéale 216, 218
 Communalisation 55
 Communauté
 de communes 198
 urbaine 54, 77-78, 87, 198
Commuters 83
 Conurbation 123, 226
 Croissance
 démographique 70
 urbaine 24, 75, 77, 84, 101, 157, 166, 277
 Culture 16, 63, 111, 119, 224
 Cyberterritoire 237
 Cynique (le) 59

D

Démocratie
 de proximité 196
 locale 201
 participative 200, 214, 276

Dénationalisation 238
 Déplacement 84, 157, 229
 Déterritorialisation 79, 238, 250
 Développement
 durable 191, 196, 198-199, 205-208, 216, 218, 275
 local 193
 Développement social urbain 38, 70, 106, 191
 Diversité 30, 57, 60, 153, 176, 236-237, 241, 244, 277
 Division sociale 127, 151-152
 Domicile 151, 176, 238
 Domination
 charismatique 49
 légal rationnelle 49-50
 traditionnelle 49
 Droit à la ville 24, 107, 113-114

E

École de Chicago 22, 66, 70-73, 75, 78, 83, 87-88, 91-93, 95-96, 104, 129, 155, 275
 Écologie(s) 75-76, 79
 animale 73, 78, 85
 humaine 76
 urbaine 12, 78-80, 83, 88
Edge Cities 154, 233
 Effet
 de contexte 40
 de lieu 32
 de milieu 39
 de quartier 39-40
 Enclave ethnique 154
 Entre-soi 156-158, 171-173, 196
 Environnement 38, 66, 75-76, 117, 122, 131, 150, 170-171, 181, 191, 196, 215-216, 218, 250

Espace 16, 18-19, 21-22, 24, 28-32, 37-38, 41-45, 50-51, 54, 61-62, 64-68, 78, 82, 86, 88, 94, 96, 102-103, 105-106, 113-114, 116-117, 119, 125-128, 132-133, 135-136, 140, 145-146, 152, 155, 157, 160, 167, 171, 195, 200, 218, 221, 223-224, 227-230, 232, 234, 238, 241-242, 275, 277-278 (aménagement de l'). Voir Aménagement spatial 128 (appropriation de l'). Voir Appropriation de l'espace 136 aréolaire 238, 241 conçu 126 de représentation 126, 128, 140 matériel 42-43 -nature 126 naturel 218, 277 public 46, 67-68, 79, 104, 107, 118, 206, 218, 239 (représentation de l'). Voir Représentation de l'espace 126 réticulaire 238, 241 rhizomique 238, 241 social 38, 45, 51, 95-96, 102, 115, 117, 126, 132-133, 136 urbain 22, 30, 42, 46, 51, 64, 75, 107, 114, 117, 122, 125, 128, 146, 152, 176, 234, 242 vécu 126 Étalement urbain 115, 177, 216, 218, 230, 232-233, 242 Étranger 54, 59, 91 Eugénisme 78

F

Faubourg 151-152, 158
Fonctionnalisme(s) 214
Fragmentation
 sociale 13, 154
 territoriale 13, 153, 180
Frontière 107, 118, 124, 154, 181, 191, 222, 226, 229, 231, 238, 240
Front(s) urbain(s) 226, 277

G

Gardiens-concierges 39
Gated community(ies) 13, 154, 170-172
Gentrification 13, 118, 154-156, 160-162, 164-166, 172-174, 180, 275
Gentrifieur 154, 161-164
Géographie 86, 95
Ghetto(s) 32, 74, 80, 83, 115, 118, 154, 158, 175-177, 180-181, 195, 231-232, 275-276
Globalisation 25-26, 152, 200, 276
Global/local 128, 248, 250
Glocalité 218
Gouvernance(s) 13, 150, 189, 191-200, 214, 276
 urbaine 13, 150, 189, 192, 194-195, 197
Gouvernement 191-193, 200-201, 214
Grand ensemble 22, 27, 31, 52, 101, 106, 123, 138, 140, 180, 199, 275-276

H

Habitat

- pavillonnaire 119, 135-139, 177, 222
- rural 221, 223
- social 39, 156, 177, 181
- urbain 36, 45

Habitat (l') 117

Habiter (l') 116-119, 137

HBM 100

HLM 24, 27, 39-40, 100, 147, 180, 196, 199, 204

Hobo 91

Homme marginal 59, 91

Homo urbanus 230

Hygiénisme 117, 276

I

Identification 37, 54, 85

Identité

- citadine 29, 68, 153, 220
- collective 45, 133, 171
- culturelle 102
- individuelle 57, 236
- personnelle 29, 35, 58, 63, 234
- sociale 35, 102, 234
- spatiale 249

Immeuble 52, 95, 101, 135, 171, 218, 225, 232, 243, 276

Immigration 71, 73, 78, 88-89

Industrialisation 18, 20, 31, 33, 115-116, 121, 123, 151-152

Inégalités sociales 32, 53, 181

Inner cities 115

Intellectualisation 63

Interactionnistes 72-73

Intercommunalité 201, 203

Invasion 86

J

Jeunes 39, 225

Jury citoyen 276

L

Lest identitaire 44

Lien social 36, 55, 147, 154, 201

Locataire 39, 52, 104, 152

Logement

- collectif 101, 135-138, 152, 232, 276

- des pauvres 152

- des riches 85, 152, 159

- individuel 52, 83, 135, 138, 167

- social 27, 180

Londres 18, 56, 77, 128

Loop 83

Los Angeles 89, 132, 177, 232-233

Lotissement 22, 52, 95, 123, 152, 154, 156, 166, 172, 177, 221, 232, 276-277

Luttes urbaines 23-24

M

Maires 198-199, 201

Marginalité 32

Marxistes 21, 23-24, 28-29, 31, 52

Matérialiste 20, 78-79

Mégacités 230-231

Mégalopole (mégapolis) 13, 230-232, 236

Métropole 230-231

Métissage 231

Métrie

- automobile 233

- piétonne 233

- Métropole 16, 25, 34, 57-59, 63, 66-67, 79, 87, 91, 159, 222, 230-231, 237-238, 277
- Métropolisation 56, 67, 200-203, 236
- Migration
 pendulaire 83
 rurale 221
 urbaine 70
- Milieu social 35, 99-100, 104
- Mitage 218, 277
- Mixité(s) 277
 ethnique 153
 sociale 155, 171, 277
 urbaine 277
- Mobilité 13, 71, 76, 79, 86, 91, 146, 152, 154, 156, 176, 220, 225, 229, 233-234, 237, 240, 242, 249, 275
- Mondialisation 13, 25-26, 218, 230, 240, 250
- Monument
 dans la ville 132, 224, 242
 historique 140
- Morphologie
 physique 38, 42, 145, 229
 sociale 38-39, 42, 64, 65
 urbaine 12, 40-41, 46, 78, 88, 151, 229-230, 242
- Mosaïque 74, 78-79, 88, 127, 155
- Motilité 242
- Mouvement moderne 25, 140, 276
- Muséification 223
- N**
- Nature 39, 65, 121, 126, 168, 223-224, 231, 243
- Navetteurs 83
- Néo-urbanisme 214
- New York 56, 73, 218
- Nidification 104
- Non-lieu 68, 248-249
- Nouvelles technologies
 de l'information et de la communication (NTIC) 214, 237
- O**
- Observation participante 108
- P**
- Paris 40, 55-56, 67, 83, 93-95, 97-98, 105, 116, 128, 151, 158-159, 178, 216, 228
- Partenariat public-privé (PPP) 191, 214
- Participation
 active 115, 118
 des habitants 118, 199
- Patrimoine architectural et urbain 95, 151
- Pavillon 119, 137-139, 166, 170-171, 199, 216, 277
- Pavillonnaire(s) 22, 52, 95, 123, 130, 134-135, 138-139, 152, 154-156, 166, 170, 218, 221, 226-227, 232, 277
- Paysage
 rural 227
 urbain 22, 55, 131, 232
- Périphérie 46, 85-86, 101, 115, 123, 126, 128, 151-152, 154-155, 176-177, 231-233
- Périphérisation 232
- Périurbain 95, 156, 166-172, 177, 220-221, 233, 242, 276

Périurbanisation 155-156, 166, 180, 198, 222, 232, 277
 Peuplement 11, 27, 94, 97, 156, 180
 Physiologie urbaine 46
 Plan urbain 109
 Planification 13, 22, 24, 116-117, 121, 131, 134, 200
 Politique
 de la ville 32, 196, 199
 municipale 50
 urbaine 24, 52, 135
 Pollution 23, 223
 Pragmatiste 67
 Propriétaire 83, 104, 170, 192
 Propriété 18-20, 60, 104-105, 114, 152, 166, 277
 (Accession à la). Voir Accession à la propriété 52
 Proxémie 103
 Proximité
 sociale 220
 spatiale 146, 158

Q

Quartier 27-28, 31, 40, 133, 241, 249
 bourgeois 99, 104, 152, 154-155, 157-158, 276
 (Effet de). Voir Effet de quartier 40
 historique 154-156, 242
 HLM 24, 27-28, 156, 181, 196
 ouvrier 99, 105, 151-152
 populaire 32, 94, 155
 prioritaire 13, 176, 180-182
 sensible 181

R

Réhabilitation 22, 107, 216, 223
 Relégation 32, 155-156, 176, 180, 276
 Rénovation 22, 101, 223
 Représentation de l'espace 102, 126, 128
 Résidence 30, 79-80, 84-85, 123, 151-152, 154, 181, 223, 242, 275-276
 Révolution urbaine 121, 141
 Rue 68, 107, 139, 218, 249
 Rural 13, 70, 108-109, 166, 220-226
 (habitat). Voir Habitat rural 221
 Rural/Urbain 45, 67, 108-109, 219-221, 225
 Rurbain 220-222

S

Sanctuaires 44
 Sécurité 51, 114, 131, 171-172
 Sédentaire 240
 Ségrégation(s) 32, 75, 85-87, 114, 118, 150, 152-153, 155, 157-158, 180, 232, 276-277
 ethnique 85-86
 sociale 32, 87, 118, 150, 155, 158
 urbaine 75, 153, 181, 232, 276
 Sociation 55
 Société hypertexte 37
 Sociologie
 appliquée 97
 compréhensive 134, 137
 urbaine 12, 17, 22, 24, 28, 30-32, 39-40, 42, 45, 67, 70-71, 79, 89, 93, 95, 106-107, 132, 134-135, 150, 249

- Solidarité
 mécanique 37, 57
 organique 34, 36-37, 57
Solidarité mécanique/organique 34
Spatiophage 234
Spéculation foncière 40
Structuralo-marxisme 25, 73,
 107, 130, 134, 137
Suburb 177
Suburbain 178, 220, 233
Suicide 35-36
Sujets-forces 38
- T**
Tour 22, 218
Tourisme rural 223-224
Tragédie de la culture 63
Transaction sociale 134, 144, 147
Transports
 en commun 31, 86, 218
 urbains 23, 228
- U**
Union européenne 192, 197
Unité urbaine 231, 237
Urbain
 fragmenté 152
 généralisé 13, 230, 233-234
 mondialisé 13, 233
Urbain (l') 12-13, 23, 25-26, 28,
 30, 37, 67, 93, 98, 106-107, 113-
 114, 117, 121-123, 125, 129,
 131, 133, 141-142, 149-150,
 180, 218-220, 224-226, 228-
 231, 233, 236-237, 241-242, 277
Urban sprawl 232
Urbanisation 13, 24-25, 31, 34,
 59, 101, 115-116, 121-122, 145-
 146, 150, 176, 190, 226-228,
 230, 232-233, 236-237
Urbanisme 21-24, 29, 31, 107,
 116, 128-129, 131, 134, 140-
 141, 196, 198, 214-215, 276, 278
Urbanité 24-25, 68, 71, 79, 84,
 107, 117, 144, 221, 225, 243
Utopie 21, 114, 138, 150, 278
- V**
Ville
 à trois vitesses 156
 de production 49
 dense 218, 229
 des villes 237, 240
 diffuse 13, 152-153, 218, 224,
 233, 241
 durable 13, 113, 217
 émergente 241
 en réseau 50, 230, 240
 fragmentée 152-153
 globale 230-231, 238, 241
 idéale 218
 industrielle 18, 21, 77, 104, 107,
 122-123, 230
 marchande 48-49, 51, 107, 121
 médiévale 48-50, 54-55, 80, 151
 militaire 190
 moderne 16, 33-34, 37-38, 50,
 54-55, 59, 61, 63, 66-67, 125,
 236
 -monde 236-237, 250
 mondialisée 190, 237-238
 nouvelle 106, 108, 110-111, 122-
 123, 190
 ségréguée 152
Ville/Campagne 18-19, 34-36,
 56, 70, 108, 122, 224-225

Violence urbaine 27, 39, 55

Z

Zone

à urbaniser en priorité (ZUP) 27,
190, 276

d'habitat 97

résidentielle 31, 83-84

urbaine sensible (ZUS) 32, 155,
181

262370 - (I) - OSB 80 - NCO - SPU

Dépôt légal : Mai 2019

Imprimé en France par la Nouvelle Imprimerie Laballery

58500 Clamecy